ERINDALE COLLEGE
3 1761 02807 9127

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DU XVIe SIÈCLE AU XXe SIÈCLE

XVIIIe ET XIXe SIÈCLES

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

ACADÉMIE FRANÇAISE : PRIX MONBINNE 1903

La Société française du XVIe au XXe siècle : LA SOCIÉTÉ, LES FEMMES DU XVIe SIÈCLE ; L'ACADÉMIE DE CHARLES IX ET DE HENRI III ; LE ROMAN DE L'*Astrée ;* LA COUR DE HENRI IV ; L'HOTEL DE RAMBOUILLET ; LES AMIS DU CARDINAL DE RICHELIEU ; LA SOCIÉTÉ DE PORT-ROYAL. 1re série, 1 vol. in-12. Perrin.

La Société française du XVIe au XXe siècle : LES PRÉDICATEURS ; LE CARDINAL DE RETZ ; LA FAMILLE DE MAZARIN ; LE SALON DE Mlle DE SCUDÉRY ; LES AMIS DE Mme DE SÉVIGNÉ ; MODES ET COSTUMES. 2e série, 1 vol. in-12. Perrin.

La Société française du XVIe au XXe siècle : LES DIPLOMATES ; LES GRANDES DAMES DE LA FRONDE ; LA COUR, LES COURTISANS, LES FAVORIS, 3e série, 1 vol. in-12. Perrin.

La Société française du XVIe au XXe siècle : LA SOCIÉTÉ ET LES SCIENCES OCCULTES ; LES COUVENTS DE FEMMES AVANT 1789 ; LES LIBERTINS ET SAINT-EVREMOND ; LA GRANDE MADEMOISELLE ; L'AMOUR PLATONIQUE AU XVIIe SIÈCLE. 4e série, 1 vol. in-12. Perrin.

La Société française du XVIe au XXe siècle : LES MAGISTRATS ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ; UNE FEMME PREMIER MINISTRE ; LE SALON DE LA MARQUISE DE LAMBERT ; Mme DE TENCIN ; LA COUR SOUS LOUIS XV ET LOUIS XVI. 5e série, 1 vol. in-12. Perrin.

La Société française du XVIe au XXe siècle : LES MÉDECINS AVANT ET APRÈS 1789 ; L'AMOUR AU XVIIIe SIÈCLE, 6e série, 1 vol. in-12. Perrin.

La Société française du XVIe au XXe siècle : AMATEURS ET ARTISTES ; MANIEURS D'ARGENT ET FERMIERS GÉNÉRAUX ; FEMMES ET SALONS DU XVIIIe SIÈCLE ; LA SOCIÉTÉ POLIE PENDANT LE RÈGNE DE LOUIS XVI ; FIGURES DE FAVORITES ; LA VIE MONDAINE A PARIS DE 1789 A 1793. 7e série, 1 vol. in-12. Perrin.

La Société Française du XVIe au XXe siècle : LA COMÉDIE DE SOCIÉTÉ ; LE MONDE DE L'EMIGRATION. 8e série, 1 vol. in-12. Perrin.

Histoire de la Monarchie de Juillet, 2 vol. in-8°. Calmann-Lévy, éditeur.

Couronné par l'Académie française : Prix Thérouanne.

Les Causeurs de la Révolution, 1 vol. in-12. Calmann-Lévy.

Couronné par l'Académie française : Prix Montyon.

Le Prince de Ligne et ses Contemporains, 1 vol. in-12. Calmann-Lévy.

Orateurs et Tribuns (1789-1794), 1 vol. in-12. Calmann-Lévy.

La Société française avant et après 1789, 1 vol. in-12. Calmann-Lévy.

La Comédie de Société au XVIIIe siècle, 1 vol. in-12. Calmann-Lévy.

LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DU XVIe SIÈCLE AU XXe SIÈCLE

PAR

VICTOR DU BLED

IXe SÉRIE

XVIIIe ET XIXe SIÈCLES

LE PREMIER SALON DE FRANCE : L'ACADÉMIE FRANÇAISE
L'ARGOT

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, quai des Grands-Augustins, 35

1913

Tous droits réservés.

ONULA

A MONSIEUR ÉTIENNE LAMY

Secrétaire Perpétuel de l'Académie Française,

RESPECTUEUX HOMMAGE D'UN AMI RECONNAISSANT

VICTOR DU BLED

LE PREMIER SALON DE FRANCE : L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Qui ne connaît les débuts de l'Académie française? Les sociétés littéraires étaient fort à la mode vers 1625; sans parler de l'hôtel de Rambouillet, les salons de Mlle de Gournay, de Mme d'Auchy, des abbés de Croisilles et de Marolles formaient des espèces d'académies ouvertes, trop ouvertes sans doute aux galants de la cour, aux femmes du grand monde. Afin d'éviter ces compagnies, tumultueuses parfois et un peu frivoles, afin de s'entretenir librement et secrètement de toutes choses, quelques gens de lettres : Godeau, Gombault, Sarrazin, Chapelain, Conrart, Giry, Habert, de Cérisy, de Malleville, de Serizay, convinrent de se réunir à jour fixe chez l'un d'eux. Ceci se passait en 1629 (1). On se racontait les nouvelles, chacun lisait son dernier ou-

(1) Dans une savoureuse étude, M. Franz Funck-Brentano fait remarquer que le cabinet de Conrart avait beaucoup d'émules ou d'imitateurs : par exemple les sociétés des frères Dupuy, du maître des requêtes : Villerault, d'Herbelot, du chevalier Chassebras-Dubréau, de l'abbé Roque, les *Martiales* de l'abbé de Choisy qui se tenaient le mardi, les *Mercuriales* du mercredi chez l'abbé de Dangeau, les *Joviales* du jeudi chez Ménage. « On avait pris de

vrage, et la conférence se terminait par une promenade ou une collation. Le secret fut gardé quatre ans environ ; mais, avec l'abbé de Bois-Robert, un des favoris et le grand amuseur du cardinal de Richelieu, le loup entra dans la bergerie. Sur les conseils de son familier, Richelieu s'empressa d'offrir une protection qu'on ne pouvait refuser. Voulut-il lier l'intérêt des lettres à celui de l'autorité, créer un corps de littérateurs à sa dévotion, y introduire ses *lévriers* fidèles, ceux qui répondaient à coups de pamphlets aux libelles de ses ennemis, récompenser le zèle d'un Jean de Sirmond, l'esprit diplomatique d'un Bautru ? Se proposait-il de concentrer, d'absorber tout pouvoir dans l'État ? Ou bien encore d'établir un usage certain des mots, de rendre la langue plus éloquente, de la défricher et nettoyer de ses ordures ? Avait-on raison de railler « cette autre volière de Psaphon », dont les perroquets apprirent à répéter cette phrase : « Psaphon..., Richelieu est un grand Dieu ? » De tout un peu ; car la politique personnelle du cardinal se sépare rarement de sa politique générale.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que l'Académie française avait été créée de toutes pièces par les der-

---

droite et de gauche, dit M. Funck-Brentano, l'habitude de se réunir en cercles de connaissances pour se communiquer réciproquement les nouvelles que chacun s'efforçait de se procurer par des correspondances entretenues en province et à l'étranger, par des relations particulières à la cour et à la ville, de toutes façons enfin... » Où l'excellent historien me semble aller un peu loin, c'est lorsqu'il affirme que Richelieu ne fut pour rien, — ou pour très peu de chose — dans la fondation de l'Académie.

niers Valois, cinquante ans auparavant, et que, sans la Saint-Barthélemy et la guerre civile, elle eût prospéré sans doute, que les noms de Charles IX et de Henri III, de Baïf et de du Faur de Pibrac méritent de figurer à côté de celui du premier ministre de Louis XIII (1). Beaucoup ont oublié que cette Académie des Valois se montra plus libérale que sa cadette, puisque les rois eux-mêmes la présidaient, puisqu'elle admit parmi ses membres des femmes. D'ailleurs, toutes deux se ressemblent étrangement : lettres patentes de Charles IX et de Louis XIII, résistances des parlements, franchises et libertés presque pareilles octroyées aux académiciens des deux époques, le privilège de rester couvert et assis devant Charles IX et Henri III revendiqué avec succès lors de la visite de la reine Christine de Suède à l'Académie en 1658, protectorat royal, réunions dans des demeures privées avant d'avoir lieu dans le cabinet du roi ou au Louvre, tout témoigne en faveur de cette filiation contre laquelle on organisa la conspiration du silence en 1635, afin de laisser à Richelieu la pleine gloire de l'inspiration et de la fondation. En fait, l'honneur d'avoir réuni pour la première fois en corps l'élite des lettrés français appartient aux Valois, aux petits-fils de François Ier. Et, à leur tour, Baïf et Pibrac ne faisaient qu'imiter les Académies qui florissaient au XVIe siècle dans la plupart des grandes villes de l'Italie (2).

---

(1) Voir le tome Ier de cet ouvrage, pp. 53 et suiv.

(2) « Au choix de son nom qui n'a rien ni de superbe ni d'étrange, l'Académie Française a témoigné peut-être aussi plus

Par lettres patentes de 1635, Richelieu assurait à la Compagnie nouvelle les attributs de la puissance : un caractère public, une autorité régulière, l'indépendance, la dignité. On l'a dit justement, le grand sceau royal venait de sceller les lettres de noblesse de la littérature française. Les Académiciens ont le droit de se choisir eux-mêmes des confrères, qui doivent, il est vrai, être agréés par Monseigneur le Protecteur ; ils font leurs lois, leurs règlements, et l'article 15 établit l'égalité entre eux. L'égalité, le bienfait le plus grand qu'on pût accorder aux écrivains, réduits en général au rôle de domestiques chez les grands qui les hébergent et leur donnent des pensions, désormais assis à côté des ducs, des maréchaux et des prélats, sans que ceux-ci puissent revendiquer aucun honneur distinctif, aucune préséance.

Ainsi, l'Académie devint le cordon bleu, le bâton de maréchal des beaux esprits. Enfin, Richelieu ne les payait point (pas de salaire, pas de sujétion) ; beaucoup reçurent des prébendes, mais non à titre d'acadé-

---

de jugement et plus de solidité que les Académies de delà les monts qui se sont piquées d'en prendre, ou de mystérieux, ou d'ambitieux, ou de bizarres, tels qu'on les prendrait en un Carrousel, ou en une mascarade ; comme si ces exercices d'esprit estaient plutôt des débauches et des jeux que des occupations sérieuses. Ainsi, leurs académiciens se sont appelez à Sienne *Intronati*, à Florence *della Crusca*, à Rome *Humoristi*, *Lincei*, *Fantastici*, à Bologne *Otiosi*, à Gênes *Addormentati*, à Padoue *Ricovrati* et *Orditi*, à Vicenze *Olimpici*, à Parme *Innominati*, à Milan *Nascosti*, à Naples *Ardenti*, à Mantoue *Invaghiti*, à Pavie *Affidati*, etc..., et je ne sache que la seule académie florentine, la plus ancienne de toutes, qui ait voulu prendre un nom simple et sans affectation (Pellisson). »

miciens. Et sans doute, indépendance, dignité, élection, n'empêchent nullement son influence de prévaloir en faveur des *passe-volants, faux illustres, enfants de la pitié de Bois-Robert*, que Balzac proposait ironiquement de faire siéger à l'Académie en qualité de bedeaux ou de frères lais, comme les huissiers font partie du parlement. Sans doute, les Académiciens demeurent inféodés par mille liens au pouvoir, se montrent fort honorés qu'un ministre comme Servien, un chancelier comme Séguier, sollicitent leur admission ; ils offrirent même d'annuler l'élection de Porchères Laugier, l'*intendant des plaisirs nocturnes de la princesse de Conti,* qui avait mécontenté le cardinal. Mais celui-ci n'obtient pas toujours une déférence servile ; la Compagnie tient à affirmer ses prérogatives, à marquer l'insuffisance de certains candidats imposés ; elle accueille Voiture, Vaugelas, protégés de Gaston d'Orléans, le poète Balthazar Baro, recommandé par la duchesse de Chevreuse. Et, bien qu'il en ait, Richelieu se résigne, garde le silence, n'accepte pas qu'on révoque l'élection de Porchères Laugier ; mais cet incident amena une réforme du règlement. Au lieu d'un scrutin, il y en eut deux ; le premier scrutin, ou scrutin de proposition, déterminait le candidat qu'on soumettait au protecteur ; si celui-ci était agréé, un deuxième scrutin, dit scrutin d'élection et de pure forme, rendait l'élection définitive.

L'indépendance de l'Académie fut mise à une dangereuse épreuve lorsque, emporté par un aveuglement jaloux, Richelieu prétendit faire juger et condamner

le Cid (1). La majorité témoignait une répugnance extrême, invoquait un article des statuts qui commande à l'Académie de ne juger que les ouvrages de ses membres ou ceux des personnes qui en feraient la demande. Poussé par Bois-Robert, Corneille se laissa arracher ce demi-consentement : « Messieurs de l'Académie peuvent faire ce qui leur plaira ; puisque vous m'écrivez que Monseigneur serait bien aise d'avoir leur jugement, et que cela doit divertir Son Éminence, je n'ai rien à dire. » L'Académie hésitait toujours : enfin, les intrigues de Scudéry et de Bois-Robert obtinrent un premier résultat, la nomination de commissaires, et un travail soumis au cardinal fut rendu avec des notes de sa main. On confia la revision à l'abbé de Cérisy, qui avait opiné fièrement sur *le Cid* : « Je voudrais l'avoir fait. » Mécontentement du protecteur, nouveaux changements par Sirmond et Chapelain ; enfin, les *Sentiments de l'Académie* parurent en 1638, et ne satisfirent pas entièrement le cardinal. Il aurait dû comprendre à quel point il heurtait l'opinion.

En plusieurs provinces de la France, il était passé en proverbe de dire : cela est beau comme *le Cid*. On alla jusqu'à prétendre que Corneille avait refusé à Richelieu de lui vendre l'honneur d'être le père du *Cid :*

> En vain contre *le Cid* un ministre se ligue,
> Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.

---

(1) On a soutenu aussi que Richelieu fut surtout irrité de cette glorification poétique de l'Espagne, l'ennemie héréditaire, avec aquelle la France était en guerre.

L'Académie en corps a beau le censurer,
Le public révolté s'obstine à l'admirer.

D'ailleurs, Richelieu, anomalie étrange, récompensa comme ministre ce même génie dont il était jaloux comme poète.

En somme, l'Académie française avait fait preuve de courtoisie, de modération ; aussi bien faut-il lui tenir compte des temps, de sa faiblesse en face d'un homme qui l'avait créée et pouvait la rejeter dans le néant. Richelieu nourrissait contre elle des griefs plus sérieux : sa lenteur à entreprendre le Dictionnaire, ses sujets de discours, la médiocrité des travaux ; mais c'étaient là querelles d'amoureux, et, dans les derniers temps de sa vie, malade, accablé du poids des affaires, il songeait encore à étendre ses attributions, en lui confiant la direction suprême d'un grand établissement d'instruction publique, dont les professeurs auraient été choisis et récompensés par elle.

II

Les femmes et l'Académie.

On l'a vu, l'Académie des Valois compta des femmes parmi ses membres, et, bien avant la grande croisade de 1910-1911, plus d'un écrivain proposa de les faire entrer à l'Académie française. Charpentier par

exemple demandait que Mlle de Scudéry y figurât la première sur une liste de dames illustres par leur esprit et leur savoir ; il rappelait qu'à la mort de la savante Hélène Cornaro, l'Académie *des Ricovrati* de Padoue fit écrire une lettre des plus flatteuses à Sapho-Scudéry pour lui donner place dans cette société qui comptait déjà parmi ses membres : la marquise de Rambouillet, les comtesses d'Aulnoy et de la Suze, Mmes Deshoulières, de Villedieu et Dacier. Au milieu de ces dames françaises qui avaient chacune leur épithète : la *Lumière de Rome,* l'*Immortelle,* l'*Éloquente,* Sapho était surnommée l'*Universelle.*

Au temps de sa prépondérance académique, d'Alembert, qui désirait gagner au parti philosophique la comtesse de Genlis, lui offrit de créer quatre fauteuils, pour elle, Mmes de Montesson, d'Angivilliers et d'Houdetot. Elle répondit, paraît-il, qu'elle ne saurait séparer la religion de la morale, et qu'elle combattrait de toutes ses forces « la fausse philosophie ». La dispute s'échauffa, d'Alembert s'en alla furieux, et ne renouvela pas cette offre, plus ou moins sincère, qui peut-être aussi cachait un secret désir de faire nommer Julie de Lespinasse.

Si la proposition de Charpentier avait triomphé, les femmes du XVIIe, du XVIIIe, du XIXe siècles auraient très bien fourni un personnel académique. Faut-il citer quelques noms ?

Parmi les dames académisables du XVIIe siècle, j'aperçois Anne de Gonzague princesse palatine, la Grande Mademoiselle, Mmes de Longueville, de Ram-

bouillet, de Montausier, de Motteville, de Montespan, de Maintenon, de Thianges, de Mortemart, d'Auchy, de Sablé, de Sévigné, de la Fayette, de Hautefort, Deshoulières, de Caylus, Cornuel, de Villedieu, Mme de Scudéry, Mlles de Vertus, de la Suze, de Scudéry, Dupré, de Vandy, Paulet, de la Vigne, Ninon de Lenclos, les nièces de Mazarin, Élisabeth Ranquet qui inspira un superbe sonnet-épitaphe à Corneille, certaines abbesses, plusieurs religieuses jansénistes, etc...

Pour le XVIIIe siècle : Mmes de Verrue, Dacier, de Lambert, des Ursins, de Tencin, du Deffand, Geoffrin, Mlles Aïssé, de Lespinasse, la duchesse de Choiseul, la présidente Dreuilhet, la duchesse du Maine, Mmes d'Épinay, de Fontaine-Martel, d'Aulnoy, de Sainctonge, Catherine Bernard, Necker, de Luxembourg, de Beauvau, de Créqui, de Staal-Delaunay, du Chatelet, de Coigny, de Marsan, de Graffigny, de Villars, de Rochefort, de Chaulnes, de Matignon, de Balbi, de Montesson, de Tessé, d'Angivilliers, d'Houdetot, de Genlis, de Laval, Campan, Dupin de Chenonceaux, Roland, de Condorcet, de Beauharnais, Suard, de Sabran, du Bocage, Broutin, etc...

Pour le XIXe siècle et parmi les mortes : Mmes de Staël, de Ségur, de Souza, de Rémusat, de Custine, de Labriche, d'Abrantès, la duchesse de Duras, Mmes Récamier, Ancelot, Marceline Desbordes-Valmore, Émile de Girardin, Eugénie de Guérin, Craven, d'Haussonville, Caro, Arvède Barine, Charles Cartier, de Blocqueville, Ackermann, de Chambrun, Aubernon de Nerville, Blanc-Bentzon, Mary Summer, de Beaussacq, de Loynes,

Gabrielle Delzant, Arman de Caillavet, René Doumic, duchesse de La Roche-Guyon, princesse Jeanne Bonaparte, etc...

Et je me demande pourquoi les femmes n'auraient pas une autre Académie française pour elles seules, Académie dotée par l'État, ayant la personnalité civile, pouvant recevoir des donations et legs, avec des membres à titre étranger et des membres correspondantes. Cette solution est recommandée par de grands et sages esprits, tels que M. Paul Hervieu. Pourquoi ne pas élire les femmes du monde auteurs ou célèbres par leur esprit, celles qui dirigent avec éclat un salon considérable, celles qui sont simplement des écrivains ? On n'aurait que l'embarras du choix, et, puisque c'est un jeu à la mode, je veux à mon tour nommer, dans le bataillon des vivantes, quelques-unes de celles qui, à mon humble avis, feraient bonne figure dans la seconde Académie française : Comtesse Anna de Noailles, baronne de Pierrebourg (Claude Ferval), Mmes Guillaume Beer, Jean Bertheroy, Séverine, Daniel Lesueur, Paul Poirson, Edmond Adam, Judith Gautier, Claire Virenque, Delarue-Mardrus, Colette Hyver, Gérard d'Houville, Yvonne Brisson, Baronne Thérèse James de Rothschild, Stéphen Liégeard, Marguerite Poradowska, Émile Ollivier, Faure-Goyau, Auguste Dorchain, Anna Barratin, Alexandre Singer, Jacques Normand, Laure Baignères, Colette Willy, Marcelle Tynaire, Floquet, Charras, Mlle Juliette de Reinach, Princesse Alix de Faucigny-Lucinge, duchesses d'Uzès, de Rohan, de Marmier, de Rarécourt-Pimodan, Gyp comtesse de

Martel, comtesse Greffulhe Caraman-Chimay, Baronne de Baye, etc...

Membres au titre étranger : Carmen Sylva ; Mmes Selma Lagerlof, Hélène Vacaresco, vicomtesse B. de Sousberghe, Miss Humphry Ward, Mathilde Serao, Grazia Deledda, Princesse P. de Metternich, Mmes Viebig, Ebner Eschenbach, Yong van Beck en Donk !

La question a été solennellement posée, à propos de Mme Curie, devant l'Institut tout entier ; le 5 janvier 1911, les cinq Académies ont discuté la question de l'éligibilité des femmes. Quelque temps avant, l'Académie des Sciences avait, par 27 voix contre 13, adopté un ordre du jour ainsi conçu : « Chacune des classes de l'Institut jouissant, d'après les règlements, d'une complète indépendance dans les questions relatives aux élections, l'Académie estime que ces questions relèvent des règlements spéciaux à chaque Académie. » L'Académie des Sciences compte soixante-dix-huit membres.

Voici quelques-uns des arguments mis en avant dans la séance solennelle du 5 janvier.

Pour l'éligibilité : Les Académies, de plus en plus surchargées de concours, de travaux à juger, de récompenses à décerner, ont besoin de faire appel à toutes les compétences. Les comptes rendus de l'Académie des Sciences paraissent le samedi de chaque semaine, cinq jours seulement après la séance ; ils contiennent presque toujours de 50 à 100 pages in-4°, où se trouvent exposées les recherches les plus neuves, les plus intéressantes.

Le statut des Académies ne parle pas des femmes, donc il n'y a pas incompatibilité pour elles; ce qui n'est pas défendu est permis.

L'invasion des femmes dans les lettres, les sciences et les arts, invasion qui marche à pas de géants; l'idée de justice, d'égalité bien comprise, de progrès sage et continu, chacun devant être récompensé selon son mérite, sans autres distinctions que celles du talent et du caractère. Ne faut-il pas aussi, en présence des poussées brutales d'une démocratie niveleuse, créer, augmenter les moyens de résistance pour l'aristocratie intellectuelle et morale?

Sous l'ancien régime, quinze femmes ont fait partie de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Serons-nous moins libéraux que nos aïeux?

Les adversaires des femmes n'ont pas été moins éloquents. Entre autres arguments, ils ont invoqué le statut fondamental de l'Institut, qui ne consacre pas l'éligibilité des femmes; et, pour les corps constitués, quels qu'ils soient, la loi veut que lorsqu'il n'est pas mentionné que les femmes peuvent en faire partie, elles soient exclues. Il n'est dit nulle part dans les codes que les femmes ne peuvent être élevées à la dignité de magistrats, et cependant elles ne sont pas admises. Au contraire, pour les conseils de prud'hommes, il est nettement spécifié que les femmes sont éligibles.

On a fait remarquer aussi que l'Académie des Sciences, en élisant une femme, engagerait les autres académies. La présidence de l'Institut est exercée par roulement, une année par le président en exercice d'une

compagnie, l'année suivante par celui d'une autre. Un jour viendrait ainsi où aux quatre Académies l'une des cinq imposerait la présidence de l'Institut par une femme.

Quant à l'Académie des Beaux-Arts sous l'ancien régime, elle n'avait guère de commun avec les autres que ce nom d'Académie. Jules Simon la définit ainsi : « Une société de peintres et de sculpteurs qui faisaient des expositions et tenaient une école ; elle appartenait à la maison du roi, et par ce moyen échappait à une autre association, constituée en corps de métier ou jurande, avec laquelle elle eut de nombreux démêlés en justice, et qui était composée d'architectes et d'artistes d'un ordre inférieur. »

J'ignore si un grave argument contre l'éligibilité, celui de l'éternel féminin, de l'éternelle Circé, de l'éternelle Dalila, fut mis en avant. L'académicien peut encore résister à une jolie femme qui vient lui demander sa voix pour son ami ; que fera-t-il lorsqu'elle sollicitera pour elle-même ?

Un autre argument sérieux : le danger de multiplier la production littéraire féminine en créant de nouvelles récompenses dans un pays où surgit la crise du mariage, où se dresse d'une manière aiguë le problème de la dépopulation. Nous avons déjà trop d'écrivains, affirment de bons esprits, nous n'avons plus assez de mères de famille.

Quoi qu'il en soit, l'Institut vota l'ordre du jour proposé par M. Bétolaud : « L'Assemblée, consultée sur la question de l'éligibilité des femmes à l'Institut, sans se

reconnaître le droit d'imposer sa décision aux diverses Académies prises individuellement, — se borne à constater que sur cette question, dont l'intérêt est essentiellement d'ordre général, il y a une tradition immuable qu'il lui paraît tout à fait sage de respecter. » La première partie de l'ordre du jour réunit l'unanimité des suffrages ; la seconde partie fut votée par quatre-vingt-dix voix contre cinquante-deux.

La question n'est pas résolue, elle reste posée.

Comme il faut entendre toutes les cloches, je rapporterai l'opinion de Mme de Girardin et de George Sand. La première a plusieurs fois parlé du féminisme littéraire, joliment résumé les arguments contraires à celui-ci :

« Les femmes littéraires sont un des fléaux de l'époque ; les plus doux sentiments sont gâtés, dénaturés, frelatés par ces souvenirs de lecture qui vous poursuivent partout ; l'amour n'est plus l'amour, c'est une occasion de phrases romanesques ; on n'aime plus un beau jeune homme parce qu'il plaît, parce que sa voix trouble, parce que son regard enivre : on l'aime parce qu'il a imité le héros du roman à la mode dans une aventure quelconque. Les femmes littéraires, en disant : « Je vous aime », pensent toujours à un auteur en vogue. Ce tiers de lettres est toujours là entre la femme adorée et vous ; toutes les faiblesses de ces dames ont un prétexte littéraire ; il n'est pas une seule de leurs fautes qui n'ait un précédent dans la littérature : pour les entraîner, on n'a pas besoin d'être aimable, séduisant, passionné ; il suffit d'être érudit et de leur décrire

à propos ce que le héros de leur roman favori dit à l'héroïne qui est leur modèle (avril 1847). »

... Pourquoi donc les femmes auraient-elles un fauteuil dans un pays où elles ne peuvent avoir un trône? Pourquoi voulez-vous leur octroyer la plume, quand vous leur avez refusé le sceptre?... Pourquoi leur reconnaître un privilège, quand on leur a dénié tous les droits? Une femme, en France, ne peut être duchesse ou comtesse qu'en épousant un duc ou comte ; eh bien, elle ne doit être académicienne qu'en épousant un académicien. Toute dignité personnelle est interdite aux femmes dans ce beau pays de la chevalerie ; elles ne doivent briller que de reflets ; la loi salique les atteint partout, ne rêvez donc pas de les y soustraire : les exceptions sont dangereuses, elles détruisent l'harmonie, elles provoquent les espérances folles, elles retardent, pour les opprimées, l'heure bienfaisante, l'heure fortunée, l'heure de la résignation, cette grande force des victimes. Résignation ! Mot sublime qui signifie tant de choses : secret découvert, trésor trouvé, moyen ingénieux, ressources inespérées, rôle accepté, travail souterrain, trappes, échelles de soie, portes murées, glaces tournantes, lanternes sourdes, tapis muets, guerre intime, puissance voilée, foi profonde, orgueil ténébreux, modestie implacable, gracieuse haine, mépris doucereux, vengeance câline, ressentiment éternel ; voilà ce que signifie chez les femmes le mot résignation...

« Vous êtes-vous jamais demandé comment il se faisait que le peuple de France, peuple de troubadours et de paladins, l'esclave de l'amour, le défenseur de la

beauté, fût précisément le seul qui ait pensé à exclure à jamais les femmes de la succession au trône, et à leur ravir toutes les dignités de la noblesse et de la littérature... Peut-on concilier tant de courtoisie dans les mœurs avec tant de malveillance dans les lois ? Quelle est donc la cause de cette contradiction inexprimable ?

L'envie.

Les hommes sont envieux des femmes ?

Non..., les Français sont envieux des Françaises, et ils ont raison.

Un Italien a plus d'esprit qu'une Italienne.

Un Espagnol a plus d'esprit qu'une Espagnole.

Un Allemand a plus d'esprit qu'une Allemande.

Un Anglais a plus d'esprit qu'une Anglaise.

Un Russe a plus d'esprit qu'une Russe.

Un Grec a plus d'esprit qu'une Grecque.

Mais une Française a plus d'esprit qu'un Français.

Hâtons-nous de dire que nous ne parlons pas des hommes d'esprit, des hommes supérieurs de France... Un homme d'esprit a toujours plus d'esprit qu'une femme d'esprit, par l'excellente raison qu'un homme supérieur, un homme de génie, dans la perfection de sa nature, réunit toutes les qualités de l'intelligence : les qualités de l'homme et les qualités de la femme, la force de l'un et la délicatesse de l'autre...

Tout Français déteste la femme qu'il aime.

Toute Française considère l'être adoré comme son plus mortel ennemi ; inquiète et soupçonneuse, elle est toujours auprès de lui comme l'Arabe dans le désert ; il se repose un moment sur le sable, mais en gardant

à ses côtés un fusil armé pour la défense, un cheval sellé pour la fuite...

Un Français n'aime beaucoup que la femme qu'il méprise un peu...

... En France, excepté les *bas-bleus*, toutes les femmes ont de l'esprit. Les Français qui ont de l'esprit en ont beaucoup ; mais il y a beaucoup de Français qui n'ont même pas un peu d'esprit (1844)... »

« Les femmes ne demandent point le droit de suffrage ; elles demandent le droit d'être honnêtes, de gagner leur vie dignement et sans prostitution d'aucun genre, car les prostitutions inavouées ne sont pas les moins cruelles. Les femmes demandent le droit de n'être plus d'inutiles mères, le pouvoir de défendre leur fortune et leur personne sans procès ruineux, d'acheter du pain à leurs enfants avec la dot que leurs maris mangent avec leurs maîtresses ; elles demandent le moyen de travailler pour vivre, de travailler même pour les maris, quand leurs maris ne veulent pas travailler, elles demandent qu'il y ait en France autant d'ouvriers, d'ateliers, de bureaux administratifs, pour occuper l'activité patiente des femmes, qu'il y a de clubs et de cabarets pour amuser la paresse turbulente des hommes.

Mais qui donc a songé aux femmes ?... Personne, excepté un ouvrier naïf qui, le jour de la grande revue, pendant laquelle les troupes criaient si plaisamment : « Vive le gouvernement provisoire ! » criait à son tour, en voyant passer deux belles femmes : « Vivent les femmes provisoires !... »

Et cependant, le beau pays de France a toujours été

sauvé par les femmes ; et cependant, si la république peut être sauvée, elle le sera par les femmes (1848)... »

George Sand ne voulut pas être *députée* en 1848, elle n'entendait pas non plus être *Académicienne*, et même elle écrivit une brochure : *Pourquoi les femmes à l'Académie ?* où elle déclara qu'il était trop tard, et que la question n'intéressait plus un écrivain « qui porte en soi sa propre Académie ». Pour les femmes, pensait-elle, ces raisins-là sont trop mûrs. Aux discours de l'Institut, elle préférait son Nohant, sa table de travail, comme Mistral préfère son Maillane.

Malgré tout, j'espère que les femmes auront leur Académie. Quelque sceptique a déclaré qu'alors elles voudraient y faire entrer un Monsieur. De même on a prétendu que si elles conquéraient notre vieille Académie française, elles n'y seraient jamais plus de vingt et une, que dès qu'elles auraient la majorité, elles n'éliraient plus que des hommes. De si impertinents propos fleurent tellement l'hérésie, qu'il faut leur opposer la question préalable du dédain.

III

Le protectorat de Séguier et de Louis XIV.

A la mort de Richelieu, le Chancelier Séguier accepte le protectorat (1642-1672) que lui offre l'Académie, de

préférence à Mazarin et au duc d'Enghien (1); comme don de joyeux avénement, il l'installe dans son hôtel (le Palais de Solon), la traite en général avec déférence, assiste assez souvent aux séances où il veut qu'on l'appelle *Monsieur* comme les autres, montre un désintéressement relatif. Non certes qu'il s'abstienne de faire nommer ses familiers, un Salomon de Virelade, un Pierre du Ryer, qui passent avant Corneille, mais celui-ci habite Rouen et le règlement exige le domicile à Paris; il fallut que de lui-même Ballesdens s'effaçât devant l'auteur du *Cid*. Non que Séguier reculât devant des choix singuliers, prématurés, tels que celui du marquis de Coislin, son petit-fils, élu à dix-sept ans ; ses prières sont des ordres, il dispose d'un fauteuil comme les grands seigneurs anglais disposaient au XVIIIe siècle de certains bourgs-pourris ; un mot de lui suffira pour que Jean de Montigny, évêque de Saint-Pol-de-Léon, et chroniqueur des fêtes de la cour, l'emporte sur Perrault, l'auteur des contes de fées. Mais on ne saurait lui tenir rigueur d'avoir ouvert aux hommes de cour les portes de l'Académie : *les lettres en devenaient plus nobles et les nobles*

---

(1) E. Gérard-Gailly : *Un académicien grand seigneur et libertin au XVIIe siècle ; Bussy-Rabutin, sa vie, ses œuvres et ses amis.* — Albert Rouxel : *Chroniques des élections à l'Académie Française.* — Pellisson et d'Olivet : *Histoire de l'Académie Française.* — *Œuvres de Saint-Évremond,* préface de Charles Giraud. — Auguste Bourgoin : *Valentin Conrart et son temps.* — Kerviler : *Le Chancelier Séguier,* Paris, Didier, 1875. — *Historiettes de Tallemant des Réaux.* — Joseph Bertrand : *L'Académie des Sciences et les Académiciens de 1666 à 1793.* — Mesnard : *Histoire de l'Académie Française.* — Charles Muteau : *La Bourgogne à l'Académie Française.* — *Mémoires* et *Correspondance* de Favart.

plus lettrés. Un Dangeau, un Bussy-Rabutin, n'y font-ils pas bonne figure ? Celui-ci n'a-t-il pas raison de persifler les *sots de qualité* aux yeux desquels c'était déroger que d'avoir de l'esprit ? Il est vrai qu'il ajoute avec la superbe d'un talon rouge : « Il faudra pourtant y laisser toujours un nombre de gens de lettres, quand ce ne serait que pour achever le dictionnaire, et pour l'assiduité que des gens comme nous ne sauraient avoir en ce lieu-là. »

Les plus grands seigneurs, deux princes de la maison de Bourbon, trois Coislin, trois d'Estrées, trois Rohan, deux Richelieu, deux Saint-Aignan, un la Trémoille, un Montmorency, ont fait partie de l'Académie ; et leur présence contribuait à relever la condition des gens de lettres. Pour la première fois, on vit Quinault, fils d'un boulanger, Goibaud-Dubois, un maître à danser, l'abbé Genest, ancien maquignon, appeler confrère un duc et pair, et le traiter d'égal. Et sans doute, à certaines époques, il y eut à l'Académie trop de gens de qualité, de prélats et d'abbés ; on y comptait sept évêques et dix abbés en 1693 ; de même, ou peu s'en faut, en 1713, en 1749. Aujourd'hui une conception toute différente a prévalu : les hommes politiques, les orateurs, ont remplacé le clergé ; celui-ci n'est plus, d'ordinaire, représenté à l'Académie que par un de ses membres.

« Une sorte d'instinct, remarque justement Gaston Boissier, semble l'avoir avertie dès le premier jour, qu'elle ne devait pas se contenter d'être tout à fait une société de gens de lettres. Les sociétés de ce genre deviennent facilement des coteries ; le souci des intérêts

personnels, les amitiés, les jalousies y prennent trop d'importance; à la longue tout s'y rapetisse et s'y rétrécit. L'idéal de l'Académie fut d'être la représentation de l'esprit français. Il lui sembla que la littérature d'un pays, prise au sens le plus large, n'est pas seulement formée de ceux qui tiennent une plume, mais qu'elle contient les gens de goût qui sont capables de comprendre et de juger les écrivains, qui les encouragent, qui les excitent, qui les forcent à s'élever et à se maintenir à une certaine hauteur, ceux enfin qui, dans quelque ordre d'étude et de science que ce soit, renouvellent par leurs découvertes les opinions et les connaissances... Cette conception de la littérature, qu'on la blâme ou qu'on l'approuve, est ce qui a donné à l'Académie Française, parmi toutes les sociétés littéraires du monde, son caractère original... »

Et cette définition de l'Académicien par Jean de Montigny : « Un honneste homme qui parle bien », nous semble un peu incomplète, mais elle exprimait pleinement l'opinion des gens de goût.

Voltaire disait de l'Académie, avec un peu d'exagération : « C'est un corps où l'on reçoit des gens titrés, des hommes en place, des prélats, des gens de robe, des médecins, des géomètres et *même* des gens de lettres. »

Après Séguier, le grand électeur de l'Académie est Chapelain, l'oracle des ruelles et des salons, fort écouté de Richelieu, de Mazarin, de Colbert, qui le consultent pour les pensions des gens de lettres, excellent grammairien, critique habile et bon écrivain s'il ne se fût avisé de publier *la Pucelle*. Cette malheureuse *Pucelle*

déchaîne la discorde dans la République des lettres : Molière, Boileau, Ménage, la trouvent détestable, la coterie de Chapelain se venge en excluant ses ennemis ; le duc de Montausier va jusqu'à menacer Boileau de l'envoyer rimer à la rivière, ce même Boileau auquel Pellisson, Mlle de Scudéry, refusaient « honneur et probité ». En revanche, Thomas Corneille et Fontenelle déclarèrent que l'ouvrage de la Bruyère n'a d'autre mérite que d'avoir une couverture et d'être relié comme les livres. Cependant les grands talents forçaient petit à petit la porte de l'Académie : Bossuet entrait en 1671 et, sous le protectorat même de Séguier, la Compagnie voyait s'augmenter sa sphère de crédit, s'étendre ses communications avec le roi et le public. Dès 1663, Colbert désigne trois de ses membres, Cassagne, Chapelain, Bourzéis, qui formeront *la Petite Académie*, l'Académie des Médailles, chargée de composer des inscriptions et devises pour les arcs de triomphe, pyramides, médailles destinées à perpétuer le souvenir des gloires du règne; en temps ordinaire, elle corrigera les vers, la prose que des thuriféraires plus ou moins faméliques composaient à la louange de Louis XIV. En 1667, le président Roze, secrétaire du Cabinet du roi, sollicita la permission de signaler « un horrible désordre », et lorsqu'elle lui fut octroyée : « Sire, c'est que je vois des conseillers, des présidents et autres gens de longue robe venir vous faire des harangues sur vos conquêtes, tandis qu'on laisse muets, en si beau sujet de parler, ceux qui font une profession particulière de l'éloquence. Le bon ordre ne voudrait-il pas que chacun fît son métier, et que

Messieurs de l'Académie française, chargés par leur institution de cultiver le précieux don de la parole, vinssent vous rendre leurs devoirs, en ces jours de cérémonie où Votre Majesté veut bien écouter les applaudissements et les cantiques de joie de ses peuples. » Le roi sourit, acquiesça, et décida que désormais la Compagnie aurait le privilège de le haranguer et d'être reçue avec les mêmes honneurs que les Cours supérieures. D'ordinaire, un festin offert par le roi ou par un des académiciens de la cour terminait la journée. Un peu plus tard, en 1671, malgré l'opposition de Chapelain, l'Académie introduit une exception au principe du huis-clos, rend publiques les séances de réception, et, pour la première fois, décerne le prix d'éloquence fondé par Balzac.

Louis XIV accepte le protectorat devenu vacant par la mort de Séguier (1672), protectorat un peu nominal, exercé en réalité par Colbert, qui comble de grâces l'Académie et ses membres, mais ne laisse pas, tout en protégeant les lettres, de reprendre les errements du chancelier, d'user de son influence en faveur de ses favoris ou de l'abbé Colbert son fils, élu à 24 ans. (On sait que Colbert institua l'Académie des Sciences, l'Académie des Inscriptions, l'Académie de peinture.)

D'ailleurs certains fauteuils vont pendant soixante, quatre-vingts ans, se perpétuer comme des majorats dans plusieurs familles, les Coislin, les d'Estrées, les Villars. D'autres grands seigneurs se montreront moins empressés, tel la Rochefoucauld, qui refuse parce qu'il est trop effrayé de parler en public (l'auteur des *Maxi-*

mes avait l'esprit d'intimité) (1). C'est Colbert qui obtient l'installation de l'Académie au Louvre, forme sa bibliothèque, et, afin de rendre les Quarante plus exacts, institue les jetons, ces fameux jetons, prétexte de tant d'épigrammes. On assure que cet appât eut un funeste résultat pour Chapelain, émule d'Harpagon, qui, pour ne pas manquer cette modeste aubaine, se dépêcha au point d'attraper une mortelle fluxion de poitrine. Le jeton valait trente-deux sols, et le ministre, qui d'abord voulait élever ce droit de présence à un demi-louis d'or, fut arrêté par cette pensée que les grands de la Cour solliciteraient l'Académie « comme un bon bénéfice pour leurs aumôniers, les précepteurs de leurs enfants et même leurs valets de chambre ». Le jeton fut élevé à trois livres sous le ministère Calonne.

Les jetons des absents étaient partagés entre les présents ; ce qui, certains jours, produisait une aubaine assez appréciable pour des gens ayant moins de bien

---

(1) Maurice de Saxe refusa aussi d'entrer à l'Académie : et il faut convenir qu'il prenait avec l'orthographe des libertés tout à fait révolutionnaires, inusitées même en ces temps où les gens les mieux élevés ne se piquaient guère de respecter les règles établies. Lisez plutôt ce billet au duc de Noailles (1746).

« On ma proposez mon maitre d'aitre de lacademye française. Jay repondus que je ne savez seulement lortograffe et que se la malet comme une bage à un chat. On ma répondu que le marechal de Vilar ne savet pas ecrire ni lire ce qu'il ecrivet et qu'il en etet bien. Sait une persequution : vous n'en êtes pas, mon maitre, sela rend la défence que je fais plus belle : personne n'a plus d'esprit que vous, ne parle et necrit mieux : pourcoy n'en êtes vous pas. Sela mambarasse : je ne voudrès pas choquer personne, bien moins un corps où il y a des jans de mérite : d'un autre cote je crains le ridiqule et selui ci me paret un bien conditioné : aiei la bonté de me répondre un petit mot. »

que de mérite. Corneille qui, dit-on, créa le mot de jetonniers, était fort jetonnier lui-même ; La Fontaine aussi ; les amis du Fabuliste lui fournissant « le souper et le gîte », le jeton lui donnait « le reste ». Les plus beaux ouvrages rapportaient à leurs auteurs des sommes dérisoires.

Chapelain n'était pas le seul Académicien qui méritât de servir de modèle à Molière. Furetière rapporte, qu'étant directeur de l'Académie, l'abbé François Tallemant des Réaux voulut, un jour de Saint-Louis, régaler la Compagnie ; il emprunta la maison d'un ami, et y fit porter à dîner. « Il reçut tous les honneurs de la fête, on but à la santé de Son Altesse directoriale, et on loua hautement la demi-magnificence, car le jardin de l'hôte lui avait sauvé les frais du fruit. Mais il ne put souffrir plus de trois mois les cruels remords de son humeur épargnante, au bout desquels il fit une taxe de deux écus par tête sur chaque académicien et en opéra lui-même le recouvrement... » Cet académicien avait un autre trait de caractère ; il ne pouvait demeurer un instant tranquille ; aussi l'appelait-on *Son Inquiétude* M. Tallemant. Son éloge du comte de Saint-Paul parut si ennuyeux qu'un médecin dit à Furetière son désir d'en avoir une copie, parce qu'il aurait là un remède souverain contre les insomnies.

Mgr de Roquelaure, évêque de Senlis, fut un autre émule d'Harpagon, et l'on disait que, pour obtenir l'archevêché de Paris, il ne lui manquait que de donner un bon dîner.

Quant au roi lui-même, il plane dans un nuage de

dignité olympienne, et, en général, n'intervient pas beaucoup plus que le dieu d'Épicure. Toutefois, il permet au président Roze d'engager l'Académie à montrer plus de fermeté en présence des sollicitations indiscrètes du contrôleur général Pontchartrain, qui lui impose coup sur coup ses créatures ; et, en cinq ou six circonstances, il se départ de sa réserve majestueuse ; par exemple, pour interdire au duc du Maine de devenir académicien. Ce *demi-louis*, auquel l'idolâtrie monarchique offrait la *Chambre du Sublime*, avait alors quinze ans, et, aussitôt qu'on avait connu son désir, la Compagnie, ajournant une élection commencée, chargea Racine de lui assurer « que, quand même il n'y aurait pas de place vacante, il n'y aurait pas d'Académicien qui ne fût bien aise de mourir pour lui en faire une ». Louis XIV déclara sagement que le prince était trop jeune, et Thomas Corneille put succéder à son frère. Une autre fois, ayant demandé à Boileau s'il était de l'Académie, sur sa réponse négative, il dit : « Je veux que vous en soyez. » Mais le satirique ne chercha pas à se prévaloir de cette parole, et il avait beaucoup d'ennemis parmi les Académiciens. Lorsqu'il s'agit de remplacer Colbert, mort en 1683, ceux-ci montèrent une cabale en faveur de La Fontaine. Le jour de l'élection, le président Roze jeta sur la table un volume des *Contes* en s'écriant : « Il vous faut un Marot ! — Et à vous une marotte », repartit Benserade.

---

(1) Plus tard, la duchesse du Maine se moquait de ses prétentions littéraires. « Vous serez, disait-elle, de l'Académie Française, et M. le duc d'Orléans gouvernera la France. »

La Fontaine eut dix-sept voix au premier scrutin, Boileau 16 voix. Le roi, lorsque Donjat demanda son agrément, répondit avec humeur : « Je sais qu'il y a eu de la cabale et du bruit à l'Académie. » Et il laissa la question en suspens. Cependant une autre place vint à vaquer, la Compagnie avait compris, et Boileau fut élu sans une boule noire. Louis XIV déclara que le choix lui était très agréable. « Vous pouvez maintenant, ajouta-t-il, recevoir La Fontaine ; il a promis d'être sage. » L'*Arétin mitigé* fut reçu le 2 mai 1684. Boileau, d'ailleurs, n'eut pas grand crédit à l'Académie, où son indépendance, ses coups de boutoir lui suscitaient sans cesse de nouveaux ennemis. Un homme qui traitait ses confrères de *Topinambours*, qui ne se contentait pas des titres de noblesse de Sainte-Aulaire et voulait qu'il produisît ses titres au Parnasse, qui aurait retranché de la Compagnie le chef des *Modernes*, Charles Perrault, et, à la place de la devise académique : « A l'Immortalité ! » proposait de mettre une troupe de singes se mirant dans une fontaine, avec cette épigraphe : *sibi pulchri*, un tel homme devait être assez antipathique à ses collègues. Aussi fut-il très étonné un jour que son avis avait prévalu : « Je ne m'y attendais pas, dit-il, car j'avais raison, et c'était moi. » Toutefois, lorsqu'il écrit à Brossette que ses confrères, sauf deux ou trois, n'étaient grands que dans leur propre imagination, n'était-ce pas trop oublier qu'il avait vu ou voyait encore autour de lui La Bruyère, Fénelon, Bossuet, Racine, La Fontaine, et que de tels hommes suffisent à la gloire d'une assemblée ?

Il y avait à la cour un Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, prélat un peu ridicule, entêté de noblesse, au point de traiter, affirmait-on, des auditeurs bourgeois de *canaille chrétienne* (1). Le roi, qui s'égayait de sa vanité, s'avisa de le faire académicien (1694), afin d'avoir une occasion de se divertir : il chargea Dangeau de s'en expliquer avec les Académiciens qui se hâtèrent de déférer à ce désir. L'abbé de Caumartin, recevant l'évêque de Noyon, crut avoir toute licence de s'amuser et d'amuser aux dépens du naïf prélat : il lui avait soumis son discours, un des plus moqueurs qu'on ait prononcés à l'Académie ; et, chose admirable, celui-ci avait approuvé, réclamant seulement quelques éloges supplémentaires. Mais annoncer publiquement que le roi avait souhaité cette élection, ajouter cette impertinence : « Il aime à vous entretenir, et lorsqu'il vous a parlé, une joie se répand sur son visage, dont tout le monde s'aperçoit », n'était-ce pas une grave imprudence?

Tout ce qu'il y avait de plus huppé à la Cour, à la Ville, assistait à cette réception ; les applaudissements ironiques qui n'avaient cessé d'éclater gonflaient d'orgueil le cœur du prélat, dupe du public, dupe de Caumartin. L'archevêque de Paris, qui avait une dent contre l'évêque de Noyon, se chargea de lui ouvrir les yeux ; le roi, qui voulait toujours un certain ordre et de

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, tome Ier, pp. 204 et s. — Sainte-Beuve : *Causeries du Lundi*, tome XI. — Kerviler : *Étude sur l'abbé de Caumartin*, Vannes, 1876. — Hippolyte Rigault : La *Querelle des Anciens et des Modernes.*

la bienséance, trouva mauvais qu'on les eût méconnus ; il fut question d'exiler Caumartin dans son abbaye, et, tandis que l'évêque de Noyon pardonnait et même s'efforçait d'obtenir qu'il rentrât en faveur, le roi demeura inflexible et ne consentit jamais à lui donner un évêché.

Fort indifférent à la querelle des Anciens et des Modernes, Louis XIV laisse faire, tant qu'on ne nomme point de jansénistes ni de libertins ; mais il n'approuve pas l'élection de Tréville, trop ami de Port-Royal, et s'oppose à l'élection de l'abbé de Chaulieu, l'*Anacréon moderne*, compagnon de plaisir des Vendôme, auquel il suscite deux rivaux, d'abord M. de Lamoignon qui, malgré l'unanimité des suffrages, n'accepta point, puis le coadjuteur de Strasbourg, M. de Rohan. D'ailleurs, il continue la politique bienveillante de Colbert, reçoit avec distinction les officiers de l'Académie, réserve à la Compagnie six places aux spectacles de la cour, consacre l'égalité entre les membres par le don de *quarante fauteuils* et le refus d'instituer une classe d'*Académiciens honoraires*. Auparavant les Cardinaux académiciens affectaient de ne point assister aux séances, estimant leur dignité engagée à trôner sur des sièges plus nobles que des chaises : la gracieuseté royale calma leurs scrupules. Quant au malencontreux projet de l'abbé Bignon, il divisait l'Académie en deux ordres : celui des grands seigneurs, celui des gens de lettres pensionnés, et naturellement il excita l'indignation de ceux-ci ; mais Bignon, très influent lui-même, s'appuyait sur son oncle Pontchartrain, et il eût triomphé sans doute si le président Roze, le cardinal de

Rohan et les deux Dangeau n'eussent éclairé la religion du roi.

La France s'était transformée en un peuple de courtisans : adulations, dithyrambes vont à l'hyperbole, le panégyrique du roi devient le texte invariable de l'éloquence académique, et, comme un écho indéfiniment prolongé, continuera de retentir jusqu'en 1751. « Le principal objet de la Compagnie est de consacrer le nom de l'incomparable Louis à l'immortalité », s'écrie l'évêque de Noyon, lorsqu'il annonce son dessein d'établir comme règle fixe, ce qui n'était qu'un usage, d'instituer à perpétuité un prix de poésie. Racine rattache au même concert le travail du Dictionnaire. « Ce dictionnaire qui, de soi-même, semble une occupation si sèche et si épineuse, nous y travaillons avec plaisir ; tous les mots de la langue, toutes les syllabes nous paraissent précieuses, parce que nous les regardons comme autant d'instruments qui doivent servir à la gloire de notre auguste protecteur. » Mais le poète prend sa revanche lorsque, après le succès de l'opération de la fistule, en 1684, il dénonce le déluge de compliments versifiés.

Grand Dieu ! conserve-nous ce roi victorieux
Que tu viens de rendre à nos larmes
Fais durer à jamais des jours si précieux !
Que ce soient là nos dernières alarmes !
Empêche d'aller jusqu'à lui
Le noir chagrin, le dangereux ennui,
Toute langueur, toute fièvre ennemie,
Et les vers de l'Académie !

Il fallut que le roi lui-même mît une sourdine à ce zèle, lorsque la Compagnie proposa, en 1701, ce sujet de concours poétique : « Le roi possède dans un degré si éminent toutes les vertus, qu'il est impossible de juger quelle est celle qui fait son principal caractère. » On dut se rabattre sur cette variante plus modeste : « Le roi n'est pas moins distingué par les vertus qui font l'honnête homme que par celles qui font les grands rois. » L'abbé Tallemant exprimait l'espoir que le ciel accorderait à son prince la longévité des patriarches, « n'y ayant point de miracle qu'on ne pût attendre en sa faveur ».

Tout ceci n'était pas pour tirer l'Académie de la torpeur et de l'indifférence où elle s'affaissait, les hommes de grand talent, après avoir conquis la dignité, abandonnant l'influence aux autres, les élections livrées à la cabale, à la faveur : état signalé durement dans une lettre de Jérôme Phélyppeaux de Pontchartrain, un jeune homme de vingt ans qui n'hésite pas à ranger dans la congrégation des ignorants les protégés de son père, Tourreil et la Loubère, ses propres précepteurs. « Je suis bien de votre avis que l'Académie va être une chevalerie du bel-esprit, mais je ne crois pas qu'il suffise de la séparer en deux, et, outre la congrégation des nobles et des artisans, il faudrait y mettre celle des ignorants qui ne serait pas la moins nombreuse, et je vous dirais bien, si je l'osais, qui je mettrais à leur tête... Vous autres, Messieurs, vous avez renoncé depuis longtemps aux mœurs, à l'esprit et à l'érudition de vos ancêtres. » La mode était aux traductions, et, comme

Perrot d'Ablancourt, Tourreil s'écartait si volontiers du texte, qu'on appelait aussi les siennes : *les belles infidèles,* et que Racine s'écriait en le lisant : « Le bourreau! Il en fera tant qu'il donnera de l'esprit à Démosthènes ! »

On sait que Mme de la Fayette a défini le traducteur : « un laquais que sa maîtresse envoie faire un compliment à quelqu'un; il l'estropie ». — Il y a toutefois des traductions sincères, il y en a qui renferment du talent, il y en a qui frisent le génie.

Que fait l'Académie pour se relever de ce discrédit ? Rien, ou presque rien, pendant les trente ou quarante premières années du XVIIIe siècle. Tandis que les grands écrivains disparaissent, rejoints ou précédés dans la tombe par Louis XIV, elle demeure inféodée aux influences extérieures, indifférente ou hostile aux nouveaux talents : loin de marcher d'accord avec le public et les vrais gens de lettres, elle s'enferme dans le passé comme dans une citadelle, d'où elle fait face au jansénisme, aux doctrines épicuriennes et sceptiques. Nomme-t-elle par mégarde quelque représentant de la philosophie, tout aussitôt elle cherche à annihiler son action, ne lui épargne aucun dégoût, subit sans peine la tutelle sournoise de Fleury, l'âpre despotisme de Boyer, précepteur du dauphin, chef du parti dévot à la cour, et chargé de la feuille des bénéfices. Grâce à ceux-ci, le frelon prend trop souvent la place de l'abeille, les prétentions remplacent le mérite, et la faveur les titres. Rolland Mallet, valet de chambre de Louis XIV, premier commis du contrôleur général Desmarest, est élu parce que son

chef refuse le fauteuil; et M. Rémond, introducteur des ambassadeurs, passerait haut la main, si Fontenelle n'avait le courage de représenter au duc d'Orléans qu'il n'a à son actif aucun ouvrage passable, tandis que son concurrent, le poète Danchet, a plus de droits; et comme les amis de M. Rémond s'étonnent qu'un hôte du prince lui refuse sa voix : « Bah ! remarque celui-ci, un homme que je loge dans un galetas ! » Danchet l'emporta :

Danchet, si méprisé jadis,
Apprend aux pauvres de génie
Qu'on peut gagner l'Académie
Comme on gagne le Paradis.

En même temps, les gens de condition continuent d'y entrer comme dans un moulin : tels, Chamillard, évêque de Senlis, à la réception duquel les femmes assistent pour la première fois; le duc de Coislin, le duc de la Force, l'abbé Jean d'Estrées qui succède à Boileau, le maréchal d'Estrées. On rima ce calembour :

D'Estrée est de l'Académie !
Eh quoi ! Prend-on pour des chevaux
Quarante roussins d'Arcadie,
De leur donner des maréchaux ?

Quelques-uns ne se contentent pas de s'être donné la peine de naître, mais se distinguent par d'autres mérites : ainsi l'abbé de Louvois, Henri de Coislin, évêque de Metz, un Mécène pour les gens de lettres, le maréchal de Villars, auquel la Chapelle adressait ce compliment : « Nous avons vu des lettres de vous que les Sarazin et

les Voiture n'eussent pas désavouées. » En tout cas ses victoires et son esprit justifient cette ambition. Parfois aussi l'Académie nomme des hommes de mérite : Edme Mongin, l'abbé Fraguier, Guillaume Massieu, Claude Gros de Bozes, Bernard de la Monnoye, auteur des célèbres Noëls bourguignons, qui répondit modestement comme on voulait l'attirer à Paris : « A Dijon, je ne suis qu'un simple correcteur, à Paris je serais forcément un bel esprit, profession aussi dangereuse que celle d'un danseur de corde. » Et je ne veux pas examiner si ces choix avaient le mérite pour cause déterminante : les bonnes actions ressemblent parfois aux sirènes, il ne faut voir ni les motifs des unes, ni la queue des autres.

Un acte des plus fâcheux, une fort plate chose, dit Saint-Simon, fut l'exclusion de l'abbé Saint-Pierre en 1718 (1). Il n'y avait que deux précédents : Granier, rejeté par ses confrères pour une action déshonorante, Furetière (2) pour cette querelle du Dictionnaire où, tout bien pesé, les torts semblent partagés entre lui et ses juges. Cette fois un simple délit d'opinion va entraîner l'ostracisme. Adepte silencieux de la foi au progrès, caudataire de Fontenelle et familier de Mme de Lambert,

---

(1) *Recueil des factums de Furetière.* — *Etude de Francis Wey sur Furetière,* Revue Contemporaine, Année 1852. — Fournier : *La Comédie de la Bruyère,* pp. 576 et s. — Sainte-Beuve : *Causeries du Lundi,* tome XV, p. 261.

(2) L'Abbé de Saint-Pierre était aussi modeste que savant. Fontenelle, son ami, lui conseillait de retoucher son discours de réception : « Vous le trouvez donc bien médiocre ? dit l'abbé ; tant mieux, il me ressemblera davantage. » Ayant entendu une dame parler avec grâce sur un sujet banal : « Quel dommage, soupirait-il, qu'elle n'écrive pas ce que je pense ! »

traité de rêveur par la Bruyère, de fou par Boileau, comparé par Bossuet à ces docteurs sans doctrine qui pour toute autorité ont leur hardiesse, pour toute science leurs décisions précipitées, l'abbé de Saint-Pierre, écrivain fort inoffensif en somme, et, avant Ballanche, le *premier de ceux qu'on ne lit point*, stupéfia, irrita les gens de la vieille cour lorsque parut cette *Polysynodie* où il peignait la tyrannie des secrétaires d'État sous le dernier règne. Un tel forfait de la part d'un membre de cette Académie française qui avait pour mission principale de célébrer la gloire de Louis XIV ! Comme si les courtisans, les princes du sang n'avaient pas porté les premiers, les plus redoutables coups à sa mémoire, méconnu ses volontés, son testament ! Le maréchal de Villeroi, qui allait à Saint-Cyr pleurer sur le passé avec Mme de Maintenon, les cardinaux de Rohan et de Polignac jurèrent de venger l'injure; Fleury, précepteur de Louis XV, se fit leur interprète, invoqua les motifs les plus étranges : « Si nous laissons cette hardiesse impunie, n'aura-t-on pas raison de dire que les plumes de l'Académie sont des plumes vénales, consacrées à la fortune et à l'intérêt, et que les louanges qu'elle donne ne durent qu'autant que la vie des princes qu'elle loue ? » Conclusion : rayer le coupable de la liste des Académiciens. Et, sans même l'entendre, l'Académie prononça la déchéance à l'unanimité sauf une voix, celle de Fontenelle. L'adulation a sa logique, sa fatalité : le Régent n'osa refuser l'exclusion, mais il exigea que l'abbé ne fût pas remplacé de son vivant. Le parti dévot avait cru frapper un grand coup ; en réalité l'opinion

publique lui échappait, l'abbé ne perdit rien de sa considération, le salon de Mme de Lambert lui demeura ouvert après comme avant. De leur côté, ses persécuteurs s'acharnent dans leur zèle implacable, maintiennent l'excommunication majeure même après sa mort, empêchent Maupertuis, son successeur en 1743, de prononcer l'éloge habituel, et c'est en 1771 seulement que d'Alembert put rendre hommage à la mémoire de l'honnête rêveur, de l'auteur du *Projet de paix perpétuelle.*

Après cette belle équipée, l'Académie nomme pêle-mêle, au petit bonheur, des candidats de tout poil, des fanatiques comme Languet de Gergy, évêque de Soissons, historien de Marie Alacoque, des sceptiques comme Dubois qui, en sollicitant les suffrages des Quarante, daigne leur mander qu'il ne *rougira pas d'être leur confrère,* des ministres ou leurs créatures, des magistrats : Voyer d'Argenson, lieutenant-général de police, qui expulsa en 1709 les religieuses de Port-Royal-des-Champs, — Massillon, dont le discours de réception fut un discours d'adieu, car il alla aussitôt s'enfermer dans son diocèse ; — le duc de Richelieu, reçu à 24 ans (1720), n'a guère écrit que des billets doux aux filles du Régent, et, pour leur plaire, il a fait composer trois harangues par Campistron, Fontenelle, Destouches, et de ces trois discours, il a extrait le sien; il siégea 68 ans à l'Académie; — Mirabaud, protégé de la maison d'Orléans, *un double fat,* déclare Valincour, que Fontenelle tarabustait assez vivement en le recevant : « J'avouerai cependant, et peut-être, Monsieur, cela ne devrait-il être qu'entre vous et moi, que mon suffrage pourrait n'avoir

pas été tout à fait aussi libre que ceux du reste de l'Académie; vous savez qui m'a parlé pour vous. » Néricault-Destouches, d'abord comédien, puis secrétaire de M. de Puisieux, de l'abbé Dubois, chargé d'affaires de France en Angleterre pendant six mois, avait écrit des pièces médiocres avant sa réception ; il donna un exemple trop rarement imité à cette époque : c'est après le fauteuil qu'il composa le *Philosophe marié* et *le Glorieux*. — L'abbé d'Olivet doit son élection à une traduction du *Traité de la Nature des dieux*, et aussi à la promesse d'un autre livre, l'Histoire de l'Académie française depuis 1652; il tint parole, devint un des plus zélés collaborateurs du Dictionnaire, poussa jusqu'en 1730 l'ouvrage de Pellisson.

IV

Influence académique des salons au XVIIIe siècle.

Au XVIIIe siècle, les salons deviennent les représentants, les premiers ministres de l'opinion, remplacent journaux, chambres parlementaires, condensent, renvoient au pouvoir les vœux de la nation. Et comme l'Académie tend à devenir le premier salon de France, les partis qui commencent à se dessiner ont senti l'utilité d'obtenir la haute main dans un corps où l'esprit, le talent, se multiplient en quelque sorte par leur rap-

prochement, un corps qui, investi du privilège assez rare de se faire entendre du public, pouvait, à la faveur des idées nouvelles, se transformer en instrument d'une opposition élégante, discrète sans doute, mais d'autant plus gênante qu'elle s'enveloppera des formules du respect sacramentel, et que l'art des gens habiles sous un régime de bon plaisir consiste à tout dire et tout laisser comprendre, sans donner prise aux rigueurs du pouvoir. Qu'on ne s'étonne pas, dès lors, si un évêché n'est pas plus brigué. Amour-propre, ambition légitime, traditions, sectes et principes, tout se réunit pour rendre plus désirable « ce tabouret de l'esprit (1) », comme l'appelle l'abbé de la Bletterie.

Il est difficile, quand on parle de l'Académie française, de ne pas s'occuper de ses élections, puisque sa vie sociale gravite autour de celles-ci. Le travail intérieur touche peu de monde : la rédaction ou le changement des statuts, la préparation du Dictionnaire, demeurent lettre close pour la plupart ; ce qui exciterait la curiosité, ces belles et courtoises joutes entre les grands causeurs et les grands érudits, ce qui aurait constitué des mémoires uniques en leur genre, ne transpire point dans le public, se répand à peine dans quelques salons privilégiés. L'Académie *délibérante, députante, remerciante,* accomplit des rites consacrés, des besognes mystérieuses, cachées, ou peu s'en faut, au commun des mortels. Mais l'Académie élisante, rece-

(1) Le tabouret était à la cour un honneur réservé aux seules duchesses.

vante, c'est l'Académie en action, comme l'armée est la patrie en marche; c'est vers elle que se dirigent les curiosités, les désirs, autour d'elle que papillonnent les dames qui protègent les candidats, font le siège d'un fauteuil comme un général investit une place forte, comme un ambitieux vise un portefeuille. C'est pour l'élection, et à cause d'elle, qu'on discute les titres des candidats, qu'on revise ceux des élus, qu'on fronde au besoin la compagnie tout entière, et autrefois on avait encore la ressource d'intriguer auprès du roi ou du premier ministre pour empêcher l'agrément. C'est en ce sens, j'imagine, qu'on a pu dire : ce qui fait la vie d'une Académie, ce sont les Morts.

Puis, le jour de la réception fixé, les lettres, les sourires, les prières pour obtenir un billet, les discours qui sont prononcés, les incidents de la séance, le spectacle du beau monde qui s'y empresse : voilà proprement la vie extérieure de l'Académie française.

Rappeler dans quel esprit, sous quelles influences ces élections ont eu lieu, quel contrecoup elles reçoivent des événements littéraires et politiques, c'est pénétrer l'essence même de l'institution, disséquer son âme en quelque sorte. Et, sans s'attacher aux faits minuscules, il suffit d'indiquer les grandes batailles académiques, celles qui mettent en mouvement le dehors, suscitent le rire, l'indignation écrite ou parlée, intéressent les salons et l'opinion publique, marquent une victoire de l'esprit religieux ou de la libre pensée, des gens du bel air ou des gens de lettres.

Les candidats, comme on sait, font une visite à cha-

cun des Immortels ; trente-neuf visites quand il n'y a qu'un Académicien à remplacer : beaucoup de candidats se font précéder ou escorter de leur bagage littéraire, ce qui ne laisse pas, pour certains, de représenter un gros poids. Il en était ainsi jadis, il en va de même aujourd'hui.

J'ai dit ailleurs (1) l'influence académique du salon de la marquise de Lambert de 1710 à 1733, son rôle dans la Querelle des Anciens et des Modernes. L'avocat Marais qui déteste la *faction Lambertine*, traite Mme de Lambert de *caillette de Fontenelle*. Secondé par Houdard de la Motte, celui-ci est à coup sûr l'âme de la maison, devenue, grâce à lui, l'antichambre de l'Académie : il y introduit l'esprit philosophiqne et scientifique. Elle n'est plus seulement le sanctuaire du grand goût, l'asile des bienséances effarouchées par le langage et les mœurs de la Régence : les idées nouvelles s'y faufilent en tapinois, gagnent l'Académie par les hommes qui hantent l'un et l'autre salon.

Avec Montesquieu, le libre examen, qui n'avait cessé de se propager depuis la Renaissance par les épicuriens, les libertins, Montaigne, Gassendi, Saint-Évremond, les Vendôme, Bayle, entre à l'Académie : la brèche est ouverte, et le scepticisme ne perdra aucune occasion de l'agrandir : il se glisse, timidement d'abord, avec toutes sortes de désaveux, de soumissions, plus franchement ensuite, jusqu'à ce qu'il engage ouvertement la lutte. Montesquieu avait pour lui et contre lui des ouvrages

(1) Tome V de cet ouvrage, pp. 175 et s.

tels que les *Lettres Persanes*, *Le Voyage à Paphos*, *le Temple de Gnide*, qu'il ne signait point, selon l'usage des gens du bel air. Mme de Lambert le soutenait vivement, il fut élu en 1725, mais les envieux se déchaînèrent, invoquant tout bas ses railleries contre la Compagnie, tout haut l'article du règlement qui prescrit la résidence à Paris ; tant et si bien que l'élection ne fut pas agréée. Montesquieu jura de prendre sa revanche, il vendit sa charge de président à mortier, vint à Paris et pelota en attendant partie. L'occasion se présenta de nouveau en 1727, à la mort de M. de Sacy : et, bien que l'Académie comptât dix-huit ecclésiastiques (trois cardinaux, six évêques, neuf abbés), l'appui de Mme de Lambert avait écarté tous les concurrents, le cardinal de Fleury donnait tout d'abord son adhésion. Cependant la cabale s'agita, le P. Tournemine remit au premier ministre un extrait des *Lettres Persanes* où figuraient sans doute des passages tels que celui-ci : « Le roi (le roi de France) est un grand magicien : s'il a une guerre difficile à soutenir et qu'il n'ait point d'argent, il n'a qu'à leur mettre dans la tête qu'un morceau de papier est de l'argent, et ils en sont aussitôt convaincus. Il y a un autre magicien plus fort que lui, ce magicien s'appelle le pape ; tantôt il fait croire que trois ne sont qu'un, que le pain qu'on mange n'est pas du pain, ou que le vin qu'on boit n'est pas du vin, et mille autres choses de cette espèce. » Bref, le jeudi 11 décembre, jour fixé pour le scrutin de proposition, l'abbé Bignon transmit à l'Académie les propres paroles du cardinal ministre : « Le choix que l'Académie veut faire sera

désapprouvé de tous les honnêtes gens. » Tout ce que put faire le maréchal d'Estrées, c'est que l'élection fût remise au 20 décembre. Voilà d'Olivet ravi, car il n'aime guère le *président gascon,* bien qu'il ait dîné chez *la vieille* (Mme de Lambert) avec tous ses amis. Que se passe-t-il alors ? Montesquieu, dans l'audience qu'il obtint du cardinal, a-t-il apporté à celui-ci une édition des *Lettres Persanes* expurgée ? Ou plutôt a-t-il désavoué les passages incriminés, en les mettant sur le compte de contrefacteurs étrangers ? La seconde hypothèse semble plus vraisemblable, car le président aurait eu bien peu de temps pour réaliser la première supercherie. Ajoutons que Fleury n'aimait pas les solutions violentes, qu'il dut apprécier les talents de Montesquieu, que celui-ci avait de puissants auxiliaires : convaincu ou non, il fit savoir au directeur qu'après les éclaircissements donnés par le candidat, il retirait son veto. L'élection eut lieu le 20 décembre, et Montesquieu réunit la pluralité des suffrages, mais il y eut quelques boules noires, entre autres celle de l'abbé d'Olivet qui, dans son dépit, écrit au président Bouhier : « Cette affaire n'a pas laissé de faire du bruit dans Paris. Le tort qu'elle faisait au président, dont elle ruinait absolument la réputation, a tenté quelques-uns des nôtres qui ont trouvé plus doux d'exposer l'honneur de la Compagnie que de consentir à la flétrissure de ce fou. Pour moi, je n'ai eu pour confident de mes pensées que mon ange gardien. » L'honneur de la Compagnie compromis pour avoir élu Montesquieu ! L'esprit de parti a de ces aberrations dans la littérature comme dans la politique.

Le roi ayant agréé l'élection, on procéda, le 5 janvier 1728, à un second tour de scrutin, le 24 janvier suivant à la réception. L'assemblée était *magnifique* et *célèbre*, parce qu'on savait que des choses piquantes et mordantes seraient dites. Montesquieu apprécia en termes élevés le caractère, le talent de son prédécesseur, il fit, selon l'usage, l'éloge de Richelieu, du chancelier Séguier, de Louis XIV, de Louis XV et du ministre principal ; puis le chevalier Malet, gentilhomme ordinaire du roi, se leva, commença par quelques phrases assez vives *et à bout portant,* qui furent un peu adoucies dans le texte officiel. En conseillant au récipiendaire de rendre au plus tôt ses ouvrages publics, il ajoutait : « Le public perdrait trop si vos amis en étaient plus longtemps les seuls dépositaires... Le génie qu'il remarque en vous le déterminera à vous attribuer les ouvrages anonymes où il trouvera de l'imagination, de la vivacité et des traits hardis ; et, pour faire honneur à votre esprit, il vous les donnera, malgré les précautions que vous suggérera votre prudence. » L'Académie considérait sans doute qu'en matière littéraire comme en matière légale, la recherche de la paternité est interdite ; mais, pour ne pas nommer les *Lettres Persanes*, son directeur les signalait de telle sorte que chacun put saisir l'allusion.

Montesquieu ne se montra ni un académicien assidu ni très actif ; cependant il prit en 1753 une part assez importante à la candidature de Piron. Au moment du vote, Fontenelle, devenu très sourd, ayant demandé ce qu'on allait faire, un de ses confrères lui fit passer ces

mots : « Il est question de nommer Piron, mais on objecte qu'il passe pour être l'auteur de l'*Ode à Priape* »; et Fontenelle aurait répondu : « S'il a fait l'*Ode à Priape,* il faut le bien gronder et le recevoir ; mais s'il ne l'a pas faite, il ne faut pas le nommer. » La majorité ayant choisi Piron pour être proposé au roi comme successeur de Languet de Gergy, d'Olivet s'empressa d'envoyer l'*Ode* à Boyer qui l'apporta au roi. Louis XV appréciait l'esprit de Piron, mais l'*Ode à Priape* lui parut un cas rédhibitoire, et lorsque Montesquieu, alors directeur de l'Académie, se présenta à Versailles, il essuya un refus. Piron ne fut académicien qu'en effigie. Montesquieu écrivit à Mme de Pompadour et recommanda si bien l'auteur de *la Métromanie, alors aveugle, infirme, pauvre, vieux, marié,* que Louis XV lui accorda sur-le-champ une pension de mille livres. « La crosse l'avait mis bas, le sceptre le relevait. »

Il y aurait un curieux parallèle à établir entre les élections au XVIIIe siècle et au XIXe siècle, parallèle plutôt favorable à ce dernier. Toutes proportions gardées, et en tenant compte de nombreuses exceptions, le XIXe siècle a bien moins de faiseuses d'académiciens, ou il en a tant, que leur crédit se balance et se neutralise : l'opinion publique n'a plus son principal siège dans les salons ; comme la victoire faisait les maréchaux de Napoléon Ier, le succès consacre les immortels, et, même dans ses choix purement politiques, l'Académie met une sorte de coquetterie à exiger que le succès soit de bon aloi. Dieu me garde de nier l'influence féminine ; quand les hommes règnent, les femmes, en général,

gouvernent, celles-ci ne feront jamais défaut pour conduire les conducteurs des peuples, rois ou présidents, académiciens, ministres ; mais par-dessus les forces occultes s'élève une force supérieure, impersonnelle, l'idée faite peuple, se traduisant par ces explosions d'enthousiasme ou d'indignation qui, de plus en plus, emportent tout, dans l'ordre politique, moral ou littéraire.

Qu'advint-il donc de l'Académie française depuis 1730 jusqu'à la mort de Fleury (1743), et, après celui-ci, lorsque le théatin Boyer essaya d'accentuer sa politique dans un esprit tout à fait intolérant ?

Peu ou point de brillants talents nommés, des choix honorables, des médiocres qui excitent la verve des satiristes, tandis que les bons n'ont guère plus d'histoire que les peuples heureux ou les ménages fidèles. Au lieu de croiser les races d'académiciens, de faire succéder un homme de lettres à un homme de qualité, on continue de peupler l'Académie « de grands seigneurs qui ne connaissent autre chose que faire leur cour et se divertir (1) ». La bulle *Unigenitus,* qui condamnait les ouvrages favorables à la doctrine de Jansénius sur le libre arbitre et la grâce, avait rencontré beaucoup d'adversaires dans les Congrégations religieuses, l'Univer-

(1) Tel n'est pas l'avis du marquis de Mirabeau, *L'Ami des hommes :* « Ce n'est plus le temps, écrivait-il en 1739, où un homme de qualité rougit des talents que lui peut disputer un homme de rien. Je doute même qu'il ait jamais été tel que pour les sots ; et, sans entrer dans les détails, l'Académie Française n'est presque composée que de gens du bon ordre, et sous le nom desquels il a paru plusieurs ouvrages. »

sité et les Parlements ; pour empêcher cette contagion de gagner de proche en proche, le premier ministre rejette inflexiblement tout candidat suspect de jansénisme ; tel le pieux Louis Racine, écarté à cause de son poème de la *Grâce,* et qui, au lieu du fauteuil tant convoité, dut se contenter d'une place d'inspecteur des fermes en province, — du moins procurait-elle du pain au poète ruiné par le système de Law ; — tel l'excellent Rollin, l'*Abeille de la France*, à qui d'Argenson disait : « Vous parlez le français comme si c'était votre langue naturelle. » La mort de Fleury ne fait point tomber l'ostracisme qui pèse sur Louis Racine ; l'évêque de Mirepoix, Boyer, y tient la main. Mieux encore, il barre le chemin à l'abbé de la Bletterie, écrivain estimable et prêtre excellent, mais qui avait ajouté foi aux miracles du diacre Pâris : se croyant affranchie de l'inquisition théologique, l'Académie l'avait élu au premier tour de scrutin ; Boyer se chargea d'éclairer la conscience du roi qui répondit au directeur Hardion : « Dites à la Compagnie que son choix ne me convient pas. » Ce n'était pas la première fois que le pouvoir se montrait plus hostile aux jansénistes, aux protestants, qu'aux épicuriens et aux athées.

Avec Paradis de Moncrif rien de pareil : poète de petits vers, musicien, bon comédien de société, auteur d'une œuvre humoristique, l'*Histoire des Chats,* il doit son fauteuil à ces divers titres, encore plus à la protection du duc d'Orléans et du comte de Clermont. Ce fin courtisan se montre toujours prêt à retomber sur ses jambes, comme les héros de son livre. Mais l'*historio-*

griffe des chats a beau montrer patte blanche, se faire modeste, insinuant : la raillerie le guette. Tandis qu'il lit son discours de réception, un plaisant s'avise de lâcher un matou, qui, tout effaré, miaule éperdument, et les auditeurs de se joindre à lui. Descend-il dans la rue, les lazzis rimés vont leur train :

Par la chatière
Voyant ses héros trébucher,
L'historien de la gouttière
Chez les Quarante vient d'entrer
Par la chatière...

Rentre-t-il chez lui, son valet lui remet des poulets comme celui-ci :

Pour avoir fait en vers miauler des matous,
Un bel esprit sera reçu dans un Lycée.
Cet honneur, mais à tort, lui fera des jaloux ;
Sa muse méritait d'être récompensée.
Eh ! quel plus digne prix pour le maître des chats
Que de lui donner une entrée
Dans un corps qui n'est plus qu'un magasin de rats ?

Sur quoi, ne se tenant plus de colère, Moncrif bourre de coups Roy le satirique, auteur présumé de l'épigramme, qui, moitié riant, moitié suppliant, lui crie : « De grâce, Monsieur des Chats, faites patte de velours ! » L'audace des railleurs, mise en verve par ces premières joyeusetés, se tourne contre la Compagnie elle-même qu'ils poursuivent de pamphlets orduriers. Mais, si un d'Argenson, sollicité de se mettre sur les rangs, répond à Mme de Lambert qu'il faut trop d'or-

gueil pour prétendre à une place aussi enviée, aussi chansonnée, elle ne continuera pas moins d'être recherchée : les chansons passent, le fauteuil demeure.

Pas plus que Louis Racine et Piron, Lesage, l'abbé Prévost, n'entreront à l'Académie : après le succès d'*Idoménée,* d'*Astrée,* d'*Électre,* Crébillon aurait dû être admis en 1708, on l'oublia jusqu'en 1731 ; et, quant à Pierre de Chamblain de Marivaux, il fait un stage de dix ans (1). Cependant il a pour protecteurs Fontenelle, La Motte, il est un habitué de Mme de Tencin, un de ceux qu'elle appelle familièrement : *mes bêtes ;* il a donné en 1730 *le Jeu de l'Amour et du hasard,* en 1736 *le Legs,* puis *les Fausses Confidences, Annibal, le Paysan perverti,* la *Vie de Marianne.* Mais les partisans des anciens lui reprochent son *Iliade travestie,* d'autres *son style diabolique ;* à les entendre, Marivaux travaille à décomposer la langue, il a tourné en ridicule dans ses romans les faux dévots, les abbesses égoïstes, les directeurs de conscience, il s'est mis à dos le clan des traducteurs en s'avisant de les classer au dernier rang de l'armée des beaux esprits, — témérité bien grande en un temps où ces mêmes traducteurs tenaient le haut du pavé, où un courtisan se jetait tout essoufflé dans les bras de d'Aguesseau en s'écriant : « Réjouissez-vous, Monsieur, je viens de Versailles, je vous apporte la meilleure nouvelle du monde ; M. de la Loubère se

(1) G. Larroumet : *Marivaux, sa vie, ses œuvres,* Hachette, 1882. — *Correspondance du Cardinal de Tencin, du président Bouhier.* — *Mémoires du duc de Luynes.* — D'Alembert : *Éloge de Marivaux.* — Lucien Brunel : *Les Philosophes et l'Académie au XVIIIe siècle.*

déclare pour votre sens. » Bref on a éliminé Marivaux en 1732, en 1736. Sera-ce de même en 1742 ? Mlle de Tencin veille ; ce grand ministre de l'intrigue se met en campagne, détache de Voltaire le duc de Richelieu, montre Marivaux ami sincère de la religion, sa fille au couvent, vante son beau portrait des vrais chrétiens dans *le Paysan perverti*. Enfin Marivaux est élu, mais l'affaire a donné tant de peine à Mme de Tencin qu'elle s'est promis et a promis à ses amis de ne plus leur parler pour personne. Par une singulière injustice du public, cette nomination fut accueillie avec défaveur, vers et prose s'abattirent comme grêle sur l'élu. « M. de Marivaux, opine un mauvais plaisant, serait mieux placé à l'Académie des Sciences comme inventeur d'un idiome nouveau, qu'à l'Académie française, dont assurément il ne connaît pas la langue. » Dans son discours de réception, Marivaux célébra en beau langage « une compagnie d'hommes qui, malgré l'inégalité du rang, de la naissance et de la fortune, viennent se dégager ici de toutes les distinctions de l'honneur humain, les anéantissent et ne forment plus qu'une société d'esprits entre qui toute différence d'état et de condition cesse, comme absolument étrangère à eux ; parmi lesquels enfin j'en vois à qui, pour obtenir la place qu'ils occupent, il n'a servi de rien d'être grands dans l'ordre des dignités du monde, et que vous n'avez reçus que parce qu'ils étaient grands dans l'ordre des esprits, dans cet ordre où les rois mêmes, tout puissants qu'ils sont, ne sauraient élever personne. » Chargé de recevoir Marivaux, Languet de Gergy ne manqua point une si belle

occasion de prêter à rire et de blesser les convenances que lui prescrivait son rôle d'orateur de la compagnie, d'organe de ses confrères. Avertir le récipiendaire qu'il devait son élection surtout à ses vertus privées, faire avec vigueur le procès du marivaudage et avouer en même temps qu'on n'a pas lu les ouvrages de l'élu, condamner par ouï dire la littérature d'imagination comme plus propre à réveiller la passion qu'à l'éteindre, et déclarer au romancier qu'il trouvera plus de gens disposés à copier ses intrigues qu'à profiter de ses morales, c'était proprement faire œuvre de sermonneur. Marivaux fut si froissé de ce langage, qu'il hésita s'il ne demanderait pas justice à l'Académie et à l'assemblée, séance tenante. Celle-ci le vengea en couvrant de risées la mercuriale du prélat intolérant, et les salons, les cafés firent chorus. Pour prévenir le retour de pareils incidents, l'Académie avait d'abord décidé qu'aucun académicien ne lirait un ouvrage en séance publique s'il n'avait obtenu l'approbation de trois commissaires ; mais les réponses du directeur furent soustraites à cette formalité salutaire. On est depuis longtemps revenu à la décision première, chaque discours est soumis à un examen préalable : sage mesure, qui sans doute n'a pas prévenu toutes les fautes de goût, supprimé toutes les critiques, mais qui les a rendues plus rares.

Rien de plus mouvementé que l'histoire des intrigues, des ressorts que fit jouer Voltaire, des courbettes de tout genre qu'il exécuta pour obtenir le fauteuil. Il semble qu'il y ait en lui deux génies, un mauvais acharné à détruire l'ouvrage du bon, à effacer par des impru-

dences compromettantes l'heureux effet que produit chaque trait de son rival. A peine le bon génie a-t-il enfanté *Zaïre*, l'autre lui jette dans les jambes le *Temple du Goût*, les *Lettres philosophiques;* la tragédie d'*Alzire* (1736) remet à flot notre homme, mais le poème du *Mondain* soulève une nouvelle tempête, le voilà réfugié en Hollande, et les pédants de répéter qu'il ne sera jamais un personnage académique. Fleury meurt, le roi, la duchesse de Châteauroux, semblent disposés à laisser prononcer son éloge par Voltaire qui s'empresse de désavouer ses ouvrages les plus audacieux ; mais Boyer, l'éternel Boyer, retourne Louis XV, et l'évêque de Bayeux, Paul d'Albert de Luynes, est élu. L'auteur de *Mérope* renonce à faire partie des « *Quarante savants perroquets* », il quitte une patrie gouvernée « par des prestolets et l'âne-évêque de Mirepoix ». Serments de candidat ! Trois ans plus tard il brigue la succession du président Bouhier : il a dédié sa tragédie de *Mahomet* au pape Benoît XIV qui lui envoie sa bénédiction apostolique, et le voilà « couvert de l'étole du vicaire de Dieu ». Écrire au P. de Latour, réfuter *les Provinciales*, protester de son respect pour la religion, mieux encore de son attachement pour les Jésuites, ce sont là ses moindres virevoltes. Cette fois, il a l'amitié du marquis d'Argenson, la protection de la marquise de Pompadour, il peut braver Boyer ; il est agréé (1746) : « Je fus jugé digne d'être l'un des Quarante membres inutiles de l'Académie. Je fus nommé historiographe de France, et le roi me fit présent d'une charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre. Je conclus que, pour faire la plus petite

fortune, il valait mieux dire quatre mots à la maîtresse d'un roi que d'écrire cent volumes. » La gent épigrammatique ne l'épargnait pas non plus, et, faisant d'une pierre deux coups, elle daubait à la fois l'élu, ses capucinades, ses platitudes et la Compagnie où il entrait. On lit dans un pseudo-discours adressé à Voltaire par M. le Directeur : « Nous tenons compte, Monsieur, de vos démarches, de vos inquiétudes et de vos supplications pour apaiser des ennemis ; de vos menées pour séduire nos amis, de tant de courses dans la ville et de voyages furtifs à la Cour, de tant d'émissaires employés, de tant de troupes auxiliaires convoquées, depuis les Cabinets des grands et les toilettes des dames jusqu'aux cafés de Paris, de votre profession de foi si édifiante pour les incrédules, de votre commerce avec les banquiers en Cour de Rome pour obtenir une absolution... Nous avouons même l'extrême besoin que notre corps avait d'un génie distingué... »

V

Quelques candidats des femmes.

Certains historiens de l'Académie déplorent l'influence des femmes à cette époque ; et quelques-unes sans doute l'exercent d'une manière pitoyable. Mme de Boufflers, célèbre par ses galanteries au point de justifier le mot si plaisant : il n'y a plus que trois vertus en France,

vertubleu, *vertuchoux* et *vertugadin*, — se décide, après son second mariage avec le duc de Luxembourg, à tenir un salon qui plus tard deviendra l'arbitre du bon ton et des rites sociaux. En attendant, il faut le meubler de beaux esprits, et voici ce qu'elle imagine : sa digne amie, Mme de la Vallière, congédiera son favori le chanteur Jélyotte, et le remplacera par le comte de Bissy qu'on fera membre de l'Académie. N'a-t-il pas des titres littéraires, une traduction du *Roi patriote*, des *Lettres sur l'Histoire de Bolingbroke* dont les méchantes langues lui contestent, il est vrai, la paternité ? Et puis on prône son adresse à exécuter des tours de passe-passe. Ce candidat de boudoir entre prestement à l'Académie (19 novembre 1750) (1). Un peu plus tard, la duchesse de Chaulnes, aussi renommée pour son esprit que pour ses extravagances, une ambitieuse de savoir toujours « qui l'a couvé, qui l'a pondu », veut à tout prix faire passer son ami de cœur l'abbé de Boismont : celui-ci du moins ne manque pas de talent, mais les excès de zèle de la duchesse, ses lettres aux académiciens indisposent justement ceux qu'elle veut enguirlander : de sanglantes épigrammes amusent salons et cafés :

---

(1) Ceci n'est pas pour scandaliser Fréron qui écrit ironiquement : « En attendant qu'il se forme des auteurs tout à fait dignes de l'Académie, que peut-elle faire de mieux que de recevoir des seigneurs et des évêques ? Leurs titres sont évidents, leur prééminence, leur noblesse, leurs charges ne sont point sujettes à contradiction comme les titres d'un poète, d'un orateur ou d'un historien. Peut-on nier même qu'un homme de naissance n'ait reçu une meilleure éducation que celui qui n'a choisi la litttérature que comme une profession ? » Ailleurs, Fréron drape de la belle sorte Diderot, Piron, « mauvais singes du génie et des talents » !

Déjà Livie en votre temple (la duchesse de la Vallière)
A mis un guerrier sans talents (Bissy);
Aujourd'hui même encor, Julie, à son exemple,
Pousse un petit collet qu'elle a mis sur les dents.
Prenez garde qu'enfin une autre Messaline,
Ne consultant que ses seuls intérêts,
Pour confrère ne vous destine
Un âne de Mirebalais (1).

D'Alembert (le géomètre de la philosophie), candidat de Mme du Deffand, battit Boismont qui ne réussit qu'à la troisième tentative.

Mais la brigue féminine ne s'exerce pas toujours avec cette indécence; souvent elle se déploie en faveur du talent, et, sans ombre d'intérêt personnel, l'amitié pure, la justice guidant seules les solliciteuses, par exemple lorsque Mme de Tencin fait nommer Marivaux, lorsque Mmes de Rochefort et de Forcalquier s'entremettent en faveur de Duclos, l'habitué du salon des Brancas, l'*homme à la voix de gourdin,* aux mœurs et au langage cyniques, recherché néanmoins dans la meilleure compagnie pour son esprit, celui que l'abbé de Resnel reprit joliment un jour qu'il lâchait des b..... et des f..... en pleine Académie : « Monsieur, sachez qu'on ne doit prononcer devant l'Académie que des mots qui se trouvent dans le Dictionnaire. » Le libertinage de Duclos sert-il de passeport ou de voile à son art de se pousser, et n'en fait-il pas un peu parade? Peut-être ; en tout

(1) De Loménie : *Mme de Rochefort et ses amis.* — *Correspondance de Mme du Deffand.* — Comtesse d'Armaillé : *La reine Marie Leckzinska.*

cas, il n'ignore pas les moyens de plaire, et ce ne sont pas seulement ses livres qui lui ont ménagé la sympathie de Mmes de Pompadour, de Villars et de Bernis. Le voilà élu (1746), après deux échecs ; il deviendra secrétaire perpétuel de la Compagnie, qu'il gouvernera en l'arrachant à la tutelle énervante où elle languissait, en la remettant de plain-pied avec ce que Sainte-Beuve appelle l'opinion littéraire extérieure.

Homme de lettres lui-même et jusque dans les moelles, Duclos se sert de son esprit comme d'un passe-partout : son désintéressement, sa fortune, ajoutent à sa force, il possède cette qualité indéfinissable, l'autorité, qui est aux hommes ce que la grâce est aux femmes, et dont il use en général pour le bien de la Compagnie et de ses confrères *les jetonniers* qui, selon la remarque de M. Lucien Brunel, étaient le fond même de l'Académie, car « eux seuls assistaient régulièrement aux trois séances de chaque semaine, s'occupaient des travaux courants, du Dictionnaire, des concours, et bien souvent l'un d'eux avait encore à suppléer comme officier tel académicien de haut rang qui se débarrassait, moitié par dédain, moitié par nonchalance, de la charge que le sort lui avait assignée ». D'ailleurs, Duclos a le vent en poupe, et sa plus grande habileté consiste à se faire le porte-parole de l'opinion, à dire tout haut, avec à-propos, ce que les timides disent tout bas. Le maréchal de Belle-Isle, petit-fils de Fouquet, ayant l'appui de la cour, de Richelieu, de Voltaire, prétend-il se dispenser des visites, Duclos répond hardiment à ses protecteurs « que les tyrans ne font pas les esclaves,

mais que les esclaves font les tyrans ». Et, gagnée par ces fières paroles, l'Académie vote l'ajournement, afin que le candidat ait le temps de faire ses visites ; mais elle toléra qu'il fût remplacé par son écuyer. C'est Duclos qui, de concert avec Mme du Deffand et Buffon, mène la campagne pour Piron, qui enlève de haute lutte l'élection de d'Alembert ; devenu de fait secrétaire perpétuel en 1755, il provoque une sorte de renaissance littéraire, remplace l'éloge de Louis XIV par une épître morale, substitue aux sujets religieux donnés depuis 1671 l'éloge des hommes célèbres de la nation (1). L'esprit et le fond, sinon la forme, changent, l'éloge devient un sermon philosophique, politique : Voilà l'éloquence théologique à peu près mise au rancart, et la réforme crée en quelque sorte à point nommé Thomas, l'homme qui va mettre en communication la nation et l'Académie par ces Éloges noblement emphatiques, cette rhétorique pompeuse, libérale, qui éblouissaient si fort Mme Necker, et que Voltaire ridiculisa d'un mot : le *galithomas :* il est vrai que le caractère, l'âme de Thomas, justifient mieux l'admiration de Mme Necker.

Marie Leckzinska, une méconnue de son époque et de l'histoire, impopulaire pour sa piété sans doute excessive, n'en avait pas moins un esprit moraliste, original, goûtait la conversation d'académiciens tels que Fontenelle, le président Hénault, leur donnait joliment la

---

(1) Félix Hémon : *Les transformations du prix d'éloquence à l'Académie Française (Revue politique et littéraire*, 8 avril 1882).

riposte. Ils citaient avec admiration son mot quand elle apprit la mort du maréchal de Saxe qui était protestant : « Quel chagrin de ne pouvoir dire un *De profundis* pour un homme qui nous a fait chanter tant de *Te Deum !* » Hénault lui ayant offert le manuscrit de son *Abrégé Chronologique,* elle le lui rendit avec cette remarque : « Je pense que M. Hénault, qui dit tant de choses en si peu de mots, ne doit guère aimer le langage des femmes, qui parlent tant pour dire si peu. » Elle signait : « Devinez qui. » Le président répliqua aussitôt :

Ces mots, tracés par une main divine,
Ne m'ont causé que trouble et qu'embarras!
C'est trop oser si mon cœur les devine,
C'est être ingrat que ne deviner pas.

Le président est surintendant de la maison de la reine, Moncrif son lecteur, Hardion professeur d'histoire de Mesdames de France (1). Marie Leckzinska a ses candidats, La Curne de Sainte Palaye, Le Franc de Pompignan, Bougainville : de 1750 à 1768, époque de sa mort, elle entretient directement avec son surintendant une correspondance, tantôt badine, tantôt grave, qui leur fait honneur à tous deux.

De toutes ces faiseuses d'immortels, aucune n'agit avec autant d'habileté que Mme de Pompadour : elle ne s'enferme dans aucune coterie, ne froisse jamais la dignité de ceux qu'elle sollicite ; guidée sans doute

(1) Victor de Digueres : *Lettres inédites de la reine Marie Leckzinska au président Henault.* — Henri Lion : *Le président Hénault,* 1685-1770.

par son sincère amour des arts et des lettres, par un sixième sens qui la détourne des abus criants, qui lui concilie les sympathies des vrais lettrés, elle a deviné que ceux-ci dispensent la réputation d'aujourd'hui, surtout celle de demain, que le rôle de Mécène porte bonheur plus encore aux protecteurs qu'aux protégés. Rien de plus plaisant que ses manèges à propos de l'abbé Le Blanc ; elle lui demande à plusieurs reprises de se retirer, lorsqu'elle apprend qu'on l'élirait seulement par complaisance pour elle : en revanche il reçut la place d'historiographe des bâtiments du roi. « J'ai de l'orgueil, disait l'abbé Le Blanc, mais il n'humilie pas. — Non, reprit son interlocuteur, il fait pitié. »

VI

Luttes des partis à l'Académie.

La querelle de Le Franc de Pompignan avait mis le feu aux poudres, dissipé toutes les nuances et piquanteries entre philosophes, constitué ceux-ci en parti d'attaque et de défense. Enivré par ses succès dans les Académies de province, enflé d'une vanité et d'une ambition supérieures à son talent, « ajoutant à l'arrogance d'un seigneur de paroisse l'orgueil d'un président de cour supérieure dans sa ville de Montauban », Le Franc, élu à l'unanimité, fit, à la surprise générale, un discours de réception (10 mars 1760) qui parut un

manifeste haineux, une délation virulente contre des confrères qui à ce moment même étaient sous le glaive. Dénonçant « cette philosophie altière qui dupe également le trône et l'autel », il faisait tout ensemble leur procès à Duclos, Voltaire, d'Alembert et Buffon. « Des prétentions ne sont pas des titres. On n'est pas toujours philosophe pour avoir composé des traités de morale, sondé les profondeurs de la métaphysique, atteint les hauteurs de la plus sublime géométrie, révélé les secrets de l'histoire naturelle, deviné le système de l'univers. Le savant instruit et rendu meilleur par ses livres, voilà l'homme de lettres. Le sage et vertueux chrétien, voilà le philosophe... » Si l'orateur savoura les applaudissements d'un public trié sur le volet, l'approbation de Louis XV et du parti dévot, si la comédie des *Philosophes* de Palissot lui vint un instant en aide, il dut entrer en de grands étonnements lorsqu'une pluie de pamphlets s'abattit sur lui. Voltaire entra le premier en lice, et, à la vigueur du trait, on reconnut aussitôt la main du maître. « *Quand* on a l'honneur d'être reçu dans une compagnie respectable d'hommes de lettres, il ne faut pas que la harangue soit une satire contre les gens de lettres ; c'est insulter la compagnie et le public... *Quand* on a traduit et même outré la Prière du déiste, composée par Pope ; *quand* on a été privé six mois entiers de sa charge en province pour avoir envenimé et traduit cette formule du déisme..., c'est insulter à toutes les bienséances de se donner les airs de parler de religion... » Morellet, « frère en Belzébuth » de Voltaire (l'abbé Mordsles), généralisa ce tour plaisant, fit passer M. de

Pompignan par les *Particules*, et, en prose, en vers, chacun apportant son écot, se succédèrent les *Si*, les *Pour*, les *Que*, les *Qui*, les *Quoi*, les *Car*, les *Ah!*

Au mois de juin, Voltaire donnait le coup de grâce avec trois satires étincelantes de verve : *le Pauvre Diable, le Russe à Paris, la Vanité*. Livré à la risée publique, abandonné par la cour, par le dauphin même, qui aurait rappelé en le voyant ce vers de *la Vanité :*

Et l'ami Pompignan pense être quelque chose !

il n'osa plus reparaître à l'Académie et s'enfuit à Montauban. Son allié Palissot n'eut pas une meilleure fortune. Morellet lui décocha la *Vision de Palissot* qui fit oublier la comédie des *Philosophes :* un petit séjour à la Bastille, pour avoir raillé la princesse de Robecq, protectrice de l'auteur, ne paya pas trop cher la célébrité conquise par Morellet dans cette campagne. Résultat : victoire des philosophes sur toute la ligne, déroute de la croisade, les nouveaux élus dégoûtés d'y prendre part, car ils savent « qu'ils auront leur tape s'ils pompignanisent ».

Tout en rendant hommage à l'autorité royale, les philosophes essaient de s'installer dans la place, d'en faire la citadelle du parti, et, à l'exemple des religions nouvelles qui triomphent, ils étaleront les mêmes velléités d'intolérance que leurs adversaires, tant et si bien que Duclos finira par s'écrier : « Ils en feront tant qu'ils me feront aller à la messe ... Les folies des philosophes, écrit-il en 1763, me jetteraient du côté des dévots, si les

actions de ceux-ci ne me rejetaient de l'autre côté. Ces deux aimants, qui me repoussent sans m'attirer, me retiennent dans un milieu qui est la morale de l'honnête homme. » En attendant, les forces continuent, jusqu'en 1763, de se balancer. L'abbé Trublet, candidat perpétuel, un sot frotté d'esprit, disait Mme Geoffrin, l'abbé Batteux, l'abbé de Radonvilliers, Coëtlosquet, évêque de Limoges, vont grossir le parti dévot ; dans l'autre camp se rangent Saurin, Watelet, La Condamine, le prince Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg et *coadjuteur de la philosophie*. C'est en vain que Voltaire s'efforce de déchaîner la guerre civile, lance la candidature de Diderot, se démène en tous sens, soumet ce plan de campagne à Mme d'Épinay : « Diderot n'a qu'une seule chose à faire, mais il faut qu'il la fasse : c'est de chercher à séduire quelque illustre sot ou sotte, quelque fanatique, sans avoir d'autre but que de lui plaire. Qu'on l'introduise chez Madame... ou Madame... ou Madame... lundi, qu'il prie Dieu avec elle mardi, qu'il .... avec elle mercredi, et puis il entrera à l'Académie tant qu'il voudra et quand il voudra. » Mais le mirage de l'exil ne fausse pas moins le jugement littéraire que le jugement politique, et Voltaire a beau s'échauffer, écrire à l'abbé d'Olivet que l'Académie ne doit être ni un séminaire, ni une Cour des Pairs, il oublie trois choses : Diderot aura toujours contre lui douze ou quinze boules noires, il n'obtiendra jamais l'agrément du roi, il n'est nullement possédé du démon des Académies. Diderot ne remerciera même point cet indiscret et pétulant parrain auquel il n'avait pas

demandé de plaider sa cause. Le sort de l'*Encyclopédie* le touche plus que toutes les dignités du monde, il y met toute son âme, alors que, retranché dans l'Académie comme dans un couvent de la libre pensée, armé de son admirable talent de diction et de sa passion, d'Alembert se prodigue dans les séances publiques, et que, de loin en loin, Voltaire, féru d'un zèle intermittent, collabore à la quatrième édition du Dictionnaire, associe ses confrères à son *Commentaire sur Corneille.*

Entre temps, les petites perfidies vont leur train, et l'histoire des boules noires a eu déjà plusieurs éditions. A la mort de Marivaux (1763), Marmontel se met sur les rangs, mais le parti de la cour ayant proposé l'abbé de Radonvilliers, sous-précepteur des enfants de France, il vient déclarer à son concurrent qu'il se retire, espérant ainsi plaire au roi, au dauphin, désarmer les dévots. Ceux-ci ont à leur tête d'Olivet, qui doit cette espèce de suprématie beaucoup plus à son humeur belliqueuse, à son opposition aux idées du jour, qu'à son zèle religieux : à côté de lui marchent l'avocat général Séguier, le marquis de Paulmy, les académiciens de Cour et d'Église, le maréchal de Richelieu, Hénault, Moncrif, le cardinal de Luynes ; entre les deux camps flottent les indécis, les Célimènes académiques qui n'ont point de parti pris et font la majorité. Afin d'empêcher Marmontel de recueillir les fruits de sa courtoisie, les d'*Olivets* répandent le bruit que l'abbé de Radonvilliers n'échappera pas à l'injure des boules noires. En effet, il y en eut quatre. D'Olivet s'indigne, tous les yeux se tournent vers Duclos, Saurin, d'Alembert et

Watelet, qui d'abord paraissent atterrés. Enfin Duclos prend la parole : « Ce n'est pas moi qui ai donné la boule noire, car j'ai heureusement gardé la mienne, et la voilà. » D'Alembert, Saurin, Watelet, font de même, et comme d'Olivet allègue le secret inviolable du scrutin : « La première des lois, riposte d'Alembert, est la défense personnelle, et nous n'avions que ce moyen d'éloigner de nous le soupçon dont on a voulu nous charger. » Qui fut quinaud ? L'abbé et ses complices.

Ce machiavélisme électoral ne leur réussit guère : Marmontel ne tarda pas à être admis grâce au désistement de Thomas qui perdit sa place de secrétaire du duc de Praslin pour laisser passer son ami, grâce au prince de Rohan et à Mme Geoffrin. Puis, de 1764 à 1770, quatre élections successives, celles de Thomas, de Condillac, du marquis de Saint-Lambert, de Loménie de Brienne, établirent la prépondérance du parti philosophique : « Mgr l'archevêque de Toulouse passe pour une bête de votre façon très bien disciplinée par vous », écrit Voltaire à d'Alembert. Recevoir des gens de condition qui se piquent de philosophie, satisfaire ainsi leurs penchants et ne pas déplaire à la Cour, quelle aubaine pour des gens qui font profession de loyalisme, tiennent fort à marquer la distinction entre le trône et l'autel, décernent au Dauphin des brevets d'immortalité, épuisent pour Mme de Pompadour, le roi et la reine, tout le dictionnaire de l'hyperbole, multiplient marques de respect, rites sociaux, visites en corps, oraisons funèbres, nullement hostiles aux passe-droits et flagorneries, comme on le vit dans l'affaire du

jeune abbé de Langeac, lauréat du prix de poésie, fils d'une maîtresse avérée du ministre Saint-Florentin! Les nouveaux élus font l'éloge des gens de lettres, de la liberté de penser ; le mot philosophe, autrefois synonyme d'engeance maudite, d'homme de sac et de corde, devient un titre d'honneur. « Je vois, écrivait Grimm, que les philosophes commencent aussi à avoir leur point d'orgue, et qu'il n'y aura plus de discours prononcé à l'Académie sans réclamation contre le point d'orgue des prêtres (1). » Ce n'est pas que tous les membres du parti soient enchantés des nouvelles recrues : Buffon peste contre Duclos qui fait recevoir Saint-Lambert, *poète sans poésie*, et l'abbé de Condillac, *philosophe sans philosophie*. Buffon soutient vainement le président de Brosses, antiquaire, philologue, géographe et lettré de la bonne école, contre lequel Voltaire aiguillonne l'escadron encyclopédique. Le patriarche ne peut pardonner au président certain procès assez ridicule au sujet de quatorze meules de bois à brûler, où il a eu le dessous, et il se venge en calomniant, à dire d'experts, le trop spirituel magistrat, en menaçant de donner sa démission ou de mourir si ce « *nasillonneur*, cet *infulatus de province* est élu ». Et la crainte que Voltaire n'attache un vers satirique au nom de chaque électeur agit si bien, qu'en dépit de ses titres de tout genre, le prési-

---

(1) SAINTE-BEUVE : *Causeries du Lundi*, tome VIII. — *Mémoires de Marmontel, de Morellet*. — DESNOIRESTERRES : *Voltaire et J.-J. Rousseau*. — *Portraits du duc de Lévis*. — Th. FOISSET : *Voltaire et le président de Brosses*. — *Recueil des harangues de l'Académie*. — *Correspondance* de GRIMM. — COLLÉ : *Journal et correspondance inédite*.

dent n'entre pas à l'Académie. En attendant, Voltaire, toujours prêt à faire porter à la Compagnie le poids de ses rancunes ou de ses engouements, procure au parti des *Bonnets* (1) une revanche sur les *Chapeaux;* il met en avant quatre ou cinq candidats, la Harpe, Delille, Condorcet, Malesherbes, même Marin, censeur royal, qui l'aidait à désavouer la paternité des livres compromettants, et ne laissait pas de décacheter sa correspondance. Voyant les *Chapeaux* ainsi divisés, Richelieu ajourne à des temps meilleurs l'affaire de Brosses, concentre ses forces, arrache le consentement de Roquelaure, premier aumônier du roi, évêque de Senlis (il le viola, dit Collé), donne un dîner, fait des visites en grande cérémonie et obtient une majorité de cinq voix (10 janvier 1771). Ce n'était pas la première fois que Voltaire, qui était en grande coquetterie de correspondance avec Richelieu, se laissait berner par lui. Au moins s'en aperçoit-il parfois : « Il a passé sa vie, soupire-t-il, à me faire des plaisirs et des niches, à me caresser d'une main, et à me dévisager de l'autre ; c'est sa façon d'agir avec les deux sexes. » Peut-être Voltaire pratiquait-il avec le duc la politique du minimum, demandant beaucoup, obtenant un peu, enchanté de compter parmi ses amis officiels *des brelans* de rois étrangers, de grands personnages, quitte à rabattre de son enthousiasme dans l'intimité. Ce qui dut consoler et charmer le patriarche, c'est que Voisenon, cette

(1) L'auteur de ces surnoms, Grimm, les avait empruntés au vocabulaire des partis politiques en Suède.

épluchure de grands vices, le malicieux et versatile abbé *Misapou*, fit à Roquelaure une réponse ironique dans le goût de celle de l'abbé de Caumartin à M. de Clermont-Tonnerre au XVIIe siècle ; cette arlequinade amusa fort la galerie. On en jugera par ce compte rendu d'un contemporain.

« Il faut convenir que c'est une drôle de chose que l'abbé de Voisenon, et que c'est une étrange chose que sa réponse ; c'est un persiflage continuel ; aussi chaque phrase fut accompagnée, de la part du public, d'un éclat de rire. Il faut lire cette réponse d'un bout à l'autre. Il est impossible de n'en pas rire. Il loue le nouvel académicien comme évêque, parce qu'il l'est; comme courtisan, parce qu'il est premier aumônier du roi ; comme magistrat, parce qu'il est conseiller d'état clerc, et qu'il a été en cette qualité siéger au Parlement d'attente; comme orateur, parce qu'il a fait une Oraison funèbre de feu la reine d'Espagne; comme ami de feu M. le Dauphin, parce qu'il a porté son cœur à Saint-Denis, après sa mort; comme un sujet qui n'est pas au bout de sa carrière, parce qu'il doit prêcher le jour que Mme Louise prononcera ses vœux aux Carmélites de Saint-Denis, et, par-dessus tout cela, comme sachant le latin, l'italien, l'anglais. « Vous vous êtes mis, dit-il au récipiendaire, à portée de découvrir tous les larcins, et vous êtes aussi instruit que des princes étrangers qui voyagent..... » Savoir si ce ton burlesque convient au lieu, aux personnes, à la circonstance, c'est une autre question; ce qu'il y a de sûr, c'est que jamais peut-être on n'avait tant ri à une assemblée académique. « Vous vous êtes bien

égayé sur mon compte, Monsieur l'Abbé, et vous avez bien amusé le public, lui dit en sortant le nouvel académicien. — Ah! Monseigneur, répondit l'abbé de Voisenon, je ne suis que Crispin rival de son maître. »

Voisenon avait en 1762 remplacé Crébillon à l'Académie : sa vie décousue ne l'empêchait point de consacrer la majeure partie de sa grande fortune à des œuvres de charité, et même de dire exactement son bréviaire, mais il paraît qu'il en marquait les renvois avec des couplets de chansons.

Quand les habitants de Boulogne, où il avait été vicaire général, le demandèrent pour évêque, il alla aussitôt supplier le cardinal de Fleury de ne pas accéder à leur désir : « Comment veulent-ils que je les conduise, dit-il, quand j'ai tant de peine à me conduire moi-même ? »

Voisenon mourut sur un bon mot ; regardant son cercueil qu'il avait fait faire d'avance : « Voilà donc, dit-il, ma dernière redingote ! — Puis, se retournant vers son valet de chambre : « Coquin, tu ne seras pas tenté de me voler celle-ci ! » Voltaire griffonna pour lui cette épitaphe :

Ici gît, ou plutôt frétille
Voisenon, frère de Chaulieu.
A sa muse vive et gentille
Je ne prétends point dire adieu :
Car je m'en vais au même lieu
Comme cadet de la famille.

La guerre se poursuivait sur les champs de bataille les plus divers, à la Cour, à la Sorbonne, au Parlement,

dans les salons et les cafés, à la tribune de l'Académie. Quand les philosophes s'imaginent que l'expulsion des Jésuites leur est un titre à écraser l'*Infâme*, ils se trompent lourdement; règle générale, le pouvoir civil protège le clergé, ne reconnaît à nul autre qu'à lui-même le droit de le molester. Duclos a beau annoncer qu'on ne demandera plus l'approbation de deux docteurs de la Sorbonne pour le prix d'éloquence : en 1771, sur la réclamation des archevêques de Paris et de Rennes, le conseil du roi réprimande l'Académie, défend qu'on s'écarte à l'avenir de cette règle. En 1767, 1769, à la messe annuelle dite en l'honneur de saint Louis dans la chapelle du Louvre, les abbés Bassinet et Le Cousturier, prédicateurs désignés par la Compagnie pour prononcer le panégyrique habituel, dénoncent si crûment les croisades, « ces saintes guerres sans justice, ces brigandages sacrés, ces pieux délires », qu'à plusieurs reprises l'auditoire interrompt le premier par de vifs applaudissements. Presque à la même époque, Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, fait lire dans les églises un mandement contre le *Bélisaire* de Marmontel, membre de l'Académie française, et, afin de mieux marquer qu'il vise cette Compagnie, il enjoint qu'on l'affiche à la porte même du Louvre. On rapporte que Duclos écrivit au bas de l'exemplaire : « Défenses sont faites de faire ici ses ordures. » — La Sorbonne ne relevait pas moins de quinze propositions *hérétiques* ou *sentant l'hérésie* dans *Bélisaire*, entre autres celle-ci : « La vérité luit de sa propre lumière, et on n'éclaire pas les esprits avec les flammes des bûchers. » La Sorbonne et l'arche-

vèque l'avaient pris sur un tel ton, que le ministère ne put s'empêcher de les blâmer, et l'Académie n'eut pas à désavouer Marmontel qui lui avait soumis son travail ; mais il y perdit son logement chez Mme Geoffrin, qui n'aimait pas se brouiller avec les puissances établies.

Thomas, par sa naïve grandiloquence, ne tarde pas à déchaîner un nouvel orage. Le duc de Choiseul étant tombé (1770), pour avoir méconnu cette vérité, que les favorites chassent les ministres, et non les ministres les favorites, d'Aiguillon, Maupeou, Terray, le remplacent, et Maupeou, qui va *retirer la couronne du greffe*, n'est pas homme à la confier aux philosophes. Richelieu possède plus que jamais l'oreille du roi, et d'Aiguillon passe pour être *au mieux mieux* avec la du Barry. L'avocat général Séguier ayant lancé un violent réquisitoire contre des ouvrages déférés au Parlement, ce discours a été publié par ordre exprès du roi. Et voilà, qu'au même moment, Thomas, l'orateur aimé de l'Académie, lit son Éloge de Marc-Aurèle ; puis, deux semaines après, à la réception de l'archevêque de Toulouse, il risque bravement une nouvelle apologie de la philosophie, où le public, complice, voit partout des allusions. Blâme-t-il « les hommes dont la haine cherche à flétrir les talents, qui croient avoir à se venger des lettres et de ceux qui les cultivent », tous les yeux se portent sur Séguier. Avance-t-il que les talents manquent aux places, on songe aux nouveaux ministres poursuivis de quolibets et d'épigrammes. Célèbre-t-il le duc de Villars qui n'a pas abusé de son rang de gouverneur de Provence pour

faire respecter ses caprices, il a voulu outrager le duc d'Aiguillon. Séguier va, tout chaud tout bouillant, dénoncer l'injure à Maupeou ; Thomas, mandé, veut se justifier, on ne l'écoute point : défense de faire paraître l'*Éloge* et le *Discours* sous menace de la Bastille et d'exclusion de l'Académie, interdiction à Duclos de laisser parler Thomas en séance publique; on ne devra rien publier à l'Académie qu'après un examen attentif de ses officiers.

Les gens d'esprit font peut-être autant de fautes de conduite que les sots, mais ils savent les réparer. L'Académie, dans cette délicate conjoncture, agit avec tact et avec fermeté. Loménie de Brienne ne permit pas que son discours fût imprimé, puisque celui de Thomas était condamné ; M. de Rohan, le duc de Nivernais, plaidèrent auprès du roi la cause de leurs confrères, Duclos rembarra vertement Saint-Lambert, qui proposait l'exclusion de Séguier pour forfaiture envers la Compagnie. Bref, la retraite était si bien conduite que la victoire de Richelieu n'eut pas de lendemain ; il dut faire bonne mine à mauvais jeu, lorsque, reprenant l'offensive, les vaincus triomphèrent coup sur coup dans trois élections nouvelles, celles de l'historien Gaillard, du prince de Beauvau et de l'abbé Arnaud. Beauvau, capitaine des gardes du roi, n'avait pas craint de visiter Choiseul en disgrâce à Chanteloup, de se déclarer hostile au triumvirat, de recevoir les philosophes, et, dans son gouvernement du Languedoc, il avait usé de ménagements infinis envers les protestants. Son discours de réception mêlait l'éloge de Choiseul à celui de Louis XV

pour célébrer la conquête de la Corse et l'annexion de la Lorraine ; jamais d'ailleurs, on n'avait vu un concours si extraordinaire de femmes : il y en avait plus de quatre-vingts, dont beaucoup de dames de la cour. Quant à Gaillard, qui avait pris pour thème la liberté littéraire protégée depuis Charlemagne, il jugeait sévèrement Richelieu, « le politique impérieux qui couvrait tout de sa robe rouge », et cela, en face même de son petit-neveu, auquel l'auditoire n'épargna point les bravos ironiques ; la moindre phrase, la pensée la plus voilée, étaient saisies au vol, et, silence ou bravos, larmes ou sourires, tout protestait contre la politique de Maupeou. Séance triomphale où Duclos lut encore une esquisse de l'*Histoire de l'Académie Française depuis 1730*, interrompu par des acclamations pendant dix minutes lorsque, au nom de Lamoignon, l'assemblée, d'un mouvement unanime, se tourna vers Malesherbes, fils de l'ancien chancelier, et premier président de la Cour des Aides qu'on venait de supprimer.

L'abbé Arnaud, lui, est un philosophe d'assez fraîche date, car il a écrit jadis au journal de Fréron, mais il est l'intime de Suard, son associé au *Journal Étranger*, à la *Gazette littéraire*, à la *Gazette de France*, fort accrédité dans le monde encyclopédique, protégé de Mme d'Épinay, de Mlle de Lespinasse qui gouverne d'Alembert, et qui, de 1766 à 1776, voit sortir de son salon la moitié des membres de l'Académie. Son discours parut une plate rapsodie que l'esprit de parti avait grand'peine à défendre. Heureusement Thomas, autorisé à rompre son long silence, lut un fragment d'un

Essai sur les femmes, œuvre d'un homme qui les connaissait surtout par ouï-dire.

VII

Deux secrétaires perpétuels : Duclos, d'Alembert.

Duclos, brouillé à certain moment, réconcilié ensuite avec d'Alembert, l'a choisi comme collaborateur, a partagé avec lui son influence sur la Compagnie. L'avocat Linguet (1), enfant terrible de la littérature, ne manque pas de signaler cette quasi-dictature : « Je n'ignore pas que vous et M. Duclos disposez en despotes des places de ce Sénat littéraire ; je sais à merveille que vous êtes les saint Pierre de ce petit Paradis ; vous n'en ouvrez les portes qu'à ceux qui sont marqués du signe de la bête. » On disait que Duclos, vers la fin de sa vie, se répétait un peu, comme il arrive en général aux hommes célèbres qui avancent en âge, qu'il avait échangé son esprit contre sa mémoire. Il n'y parut guère lorsque Voisenon, l'*écrivain-colifichet*, ayant, pour prix de ses courbettes, obtenu le poste de ministre du prince-archevêque de Trèves près la cour de France, le secrétaire perpétuel lui adressa ce compliment : « Je vous félicite, mon cher

(1) Voir l'étude de M. Jean Cruppi sur *Linguet*, un vol. in-18, 1895, Hachette

collègue, vous allez donc enfin avoir un caractère (1). » Et comme les platitudes de Voisenon envers Maupeou, son ingratitude à l'égard de Choiseul, avaient exaspéré ses confrères, on proposa de lui faire des reproches au nom de la Compagnie : « Eh ! Messieurs, observa Duclos, voulez-vous tourmenter ce pauvre infâme ? » On se contenta de lui tourner le dos, mais on se garda bien de faire la figue à Voltaire, qui, après avoir prodigué les hyperboles aux Choiseul, avait célébré le coup d'état de Maupeou contre les parlements.

D'Alembert est entré à l'Académie par la belle porte. C'est à grand'peine que Mme du Deffand réussit à l'apprivoiser, à obtenir qu'il se laisse présenter : « en véritable quaker, il passe, le chapeau sur la tête, devant l'Académie et ceux qui en sont ». Joignant l'acte à la parole, il rudoie presque, dans l'*Encyclopédie*, le président Hénault, un des gros électeurs de l'endroit, publie sur les *Gens de lettres, les Grands et les Mécènes* un *Essai* du caractère le plus agressif, dédaigne la protection de Mme de Pompadour, se voit préférer plusieurs candidats. Qu'importe ? A vingt-trois ans, on l'a reçu membre de l'Académie des Sciences ; il se complaît dans le rôle d'Alceste (2), et ne passe qu'en 1754, parce que

(1) Voisenon s'étant plaint qu'on lui prêtât beaucoup de sottises : « Tant pis ! Monsieur l'abbé, repartit d'Alembert, on ne prête qu'aux riches. »

(2) Telle n'est pas l'opinion de Nisard, qui écrit : « Rien n'égalait la circonspection de d'Alembert. Il ne se hasarda jamais à écrire un mot qui pût être censuré. Se voyant serré de près par les philosophes, et sommé de leur donner des gages, il écrivit, non pas

le cri public en France et à l'étranger, l'honneur de l'Académie, l'exigent; encore a-t-il eu contre lui six boules noires. Une fois élu, son zèle pour la Compagnie, la part active qu'il prend à ses travaux, compensent le tort que lui font sa rigidité, son tempérament de sectaire, et si loin l'emporte sa passion pour la littérature, qu'il négligera ses travaux scientifiques, au grand détriment de ceux-ci, sans grand profit pour elle.

Duclos meurt le 26 mars 1772 : dans son testament, il a prié ses confrères de le remplacer par un homme de lettres, légué à d'Alembert un diamant de cent louis; c'est une espèce d'investiture. Le jour même de la vacance, d'Alembert est désigné comme successeur provisoire. Mais Richelieu, qui oppose l'abbé Batteux, annonce qu'il fera donner l'exclusive à son concurrent. Réussira-t-il dans ses machinations ? Une lettre au duc de Nivernais où, renouvelant les prescriptions récentes, Louis XV enjoint encore à l'Académie « d'apporter le plus grand soin au choix de ses sujets, à leurs mœurs, à leurs opinions, pour remplir les places vacantes, afin de lui épargner le désagrément de rejeter ceux qu'elle aurait choisis »; une pension de 2.000 livres à Foncemagne et à l'abbé Batteux, autant de fâcheux pronostics. D'autre part, le roi donnait à Marmontel la place d'historiographe occupée par Duclos : ceci semblait de

---

contre l'*Infâme*, mais contre les Jésuites ! Encore attendit-il qu'ils fussent expulsés. N'osant exposer sa personne aux hasards du combat, il y poussait les autres ; il soufflait le feu de la guerre, mais s'en tenait assez loin pour que les étincelles ne lui sautassent pas au visage. »

bon augure. Dans cette incertitude, on vote le 9 avril, d'Alembert réunit 17 suffrages, l'abbé Batteux 10 ; deux jours après, Louis XV ratifiait l'élection. Mme du Barry, qui avait déjà bataillé en faveur de Marmontel, obtint, cette fois encore, l'agrément de celui qu'elle appelait : *la France* dans l'intimité.

L'occasion de réparer cet échec s'offrit aussitôt ; on avait à remplacer Jérôme Bignon et Duclos. Les Chapeaux désignèrent Delille, qui « avait brillanté les *Géorgiques* et mis des mouches à Virgile », et Suard, le plus paresseux des gens de lettres, auquel son goût, sa bonne grâce et son art de plaire, tenaient lieu de titres. Le 7 mai, Delille obtenait la presque unanimité des suffrages ; Suard ne l'emporta que d'une voix (1). En sa qualité de chancelier, Richelieu rendit compte des élections à Louis XV, et le lendemain, prenant une mine consternée, il communiquait une lettre du duc de la Vrillière qui frappait de veto les élus. Grand brouhaha dans l'assemblée, personne n'est dupe du maréchal, quelques-uns lui reprochent ses coups fourrés, et lui de répondre sur un ton de persiflage : « Moi, Messieurs, le roi me parle, mais je ne parle point au roi ; je ne puis interroger Sa Majesté sur ses goûts. Demandez au sieur Restier qui a fourni peut-être vingt mille chevaux au roi, il en est encore à savoir celui qui a plu davantage à ce monarque. » Cependant l'archevêque de Toulouse

---

(1) NISARD : *Le portefeuille d'un académicien.* — Francisque BOUILLIER : *L'Institut et les Académies de province.* — DESNOIRESTERRES : *Gluck et Piccini ; Retour et mort de Voltaire.*

ouvre un avis : que le duc de Nivernais, directeur, aille représenter au roi la douleur de la compagnie, réfuter les critiques élevées contre les élus ; qu'en attendant l'élection soit remise au 23 mai. Voisenon, les amis de Richelieu ne purent s'empêcher d'acquiescer, et le prestige des *Chapeaux* demeura si intact, que Chabanon et Dorat (1) n'osèrent maintenir leurs candidatures. La démarche du duc de Nivernais n'eut qu'un demi-succès, elle aboutit à ceci : maintien de l'exclusion actuelle, nouvelles élections, espérance que les exclus pourront être élus une autre fois. « Que faire ? Se résigner, dénicher deux candidats agréables à la cour, ayant aussi quelques attaches avec le parti. Marmontel se chargea de faire agréer à Richelieu le grammairien Beauzée, et Bréquigny, membre de l'Académie des Inscriptions ; il représenta au duc que d'Alembert avait pour l'Académie des tendresses d'époux, et que, comme tant d'autres maris, il verrait avec plaisir sa femme courtisée par le duc ; celui-ci sourit, l'invita à dîner (les repas jouaient un grand rôle dans sa politique), et, les rôles ayant été appris, convenus d'avance, Marmontel obtint l'adhésion du parti dévot : Beauzée, Bréquigny, eurent 22 suffrages sur 24 votants ; après quoi l'on adopta une résolution portant que chaque académicien emploierait son crédit particulier auprès du roi en faveur de Suard et Delille. Les démarches de Nivernais et Beauvau,

(1) Dorat, qui ne fut point de l'Académie, écrivit à Mme Necker : « J'aime mieux un caractère qu'un fauteuil, et votre suffrage que celui des Quarante. »

l'enquête dirigée par Sartines, lieutenant de police et ami des philosophes, portèrent bientôt leur fruit : « Mon cousin, écrivit Louis XV au duc de Nivernais (28 juin 1772), j'ai pris des éclaircissements, comme je vous l'avais promis, sur l'âge, les principes et les mœurs des deux sujets que mon Académie française m'avait proposés dans l'élection du 7 mai, et, comme le compte qu'on m'a rendu d'eux est favorable, je vous charge de lui annoncer que je trouverai bon qu'elle me les propose lorsqu'il vaquera des places... » Delille et Suard entrèrent un peu plus tard à l'Académie.

Avec d'Alembert secrétaire perpétuel (1772-1783), les idées philosophiques ont la majorité à l'Académie ; poussé par son amie Mlle de l'Espinasse, il exerce une influence jugée quelquefois tyrannique par ses confrères, surtout par ceux auxquels il refuse l'entrée du paradis littéraire. D'Alembert lui-même n'est pas éloigné d'admettre que l'Académie perd un peu son lustre, puisque, en 1776, il écrit à Frédéric II : « Nous remplissons, comme nous pouvons, les places vacantes à l'Académie française, de la même manière que le festin du père de famille dans l'Évangile, avec les estropiés et les boiteux de la littérature. » L'abbé Millot, protégé de d'Alembert, jésuite philosophe, auteur de quelques catéchismes d'histoire et de mémoires sur la maison de Noailles, est élu en 1777 ; un des immortels ajoute sur son billet : « Je donne ma voix à l'abbé Millot, mais à condition qu'il écrira mieux. » Les philosophes, d'ailleurs, comprennent la nécessité de donner quelques satisfactions à l'opinion publique, à la justice, et lorsqu'ils abusent de leur victoire, un coup

de barre du gouvernement rétablit en partie l'équilibre. Il y a donc exagération dans cette nouvelle plainte de Linguet (1777) : « Depuis quinze ans, M. d'Alembert dispose de tous les scrutins : à chaque vacance il entre à ce conclave comme un cardinal-neveu, avec une faction de princes qui lui doivent leur pourpre, et comme il les recrute toujours dans la même milice, il est sûr de ne voir baisser, au moins là, ni son crédit, ni son influence. » En fait d'Alembert n'osait pas présenter son ami Condorcet, et les relations avec le pouvoir étaient assez tendues pour que Maurepas parlât de supprimer l'Académie française ; Monsieur, frère de Louis XVI, disait qu'il fallait la fondre avec l'Académie des Inscriptions. On réussit à le désarmer en donnant au Secrétaire de ses Commandements, Ducis, le fauteuil de Voltaire. Ducis eut le bon goût de commencer son discours par ces mots : « Messieurs, il est des grands hommes à qui l'on succède, et que personne ne remplace. » Les candidats à la succession de Voltaire ne manquaient pas, et l'Académie hésita cinq mois avant d'arriver à cette heureuse solution ; comme tout finissait alors par un bon mot rimé ou non, ces versiculets amusèrent le public étonné de tant de délais :

Pour faire un nouveau choix ne vous tourmentez plus ;
Sans scrupule, Messieurs, restez à votre nombre,
Vous ne blesserez point vos antiques statuts ;
Quel serait le vivant qui pût valoir son ombre ?
Qui de lui succéder pourrait avoir l'orgueil ?
    Tout choix serait un choix impie.
    Pour successeur nommez-lui son fauteuil,
    Comme à Turenne on a nommé la Pie !

D'Alembert réussit à faire passer Condorcet en 1782 ; mais la bataille avait été rude, Condorcet n'était élu qu'à une voix de majorité contre Bailly, candidat de Buffon. « Je suis plus content d'avoir gagné cette victoire, s'écria d'Alembert, que je ne le serais d'avoir trouvé la quadrature du cercle. »

Après la mort de d'Alembert (1783), un peu d'apaisement se fait dans les esprits, et jusqu'en 1789, l'Académie se rapproche de la cour, nomme pêle-mêle des gens de qualité, des littérateurs, des prêtres, des médecins, des avocats ; Bailly, Morellet, le comte de Guibert, l'abbé Maury, Target, le comte de Choiseul-Gouffier, Sedaine ; puis viennent : le comte de Montesquiou-Fezensac, M. d'Aguesseau, le duc d'Harcourt, M. de Nicolaï, premier président de la Chambre des Comptes, Rulhière, Florian, Boufflers, l'abbé Barthélemy ; celui-ci, admis le 29 août 1789, à l'âge de soixante-treize ans, est le dernier académicien élu sous l'ancien régime. C'est la mode du jour, dit un contemporain ; tout le monde veut être de l'Académie, depuis les premiers seigneurs jusqu'au dernier barbouilleur du Parnasse. On a calculé qu'il mourait par an un immortel et demi : cette moyenne n'est pas celle des sept années qui ont précédé la Révolution de 1789, ni celle des années 1909 à 1912.

Comme toujours, les faiseurs d'épigrammes s'en donnent à cœur-joie. On prête à M. d'Aguesseau ce laconique discours de réception : « Messieurs, je suis ici pour mon grand-père. » Et le grammairien Beauzée, qui le reçoit, répond : « Et moi, je suis ici pour ma Grammaire. »

M. de Nicolaï était censé énumérer ses titres dans ce sixain :

Au cercle académique, en dépit des méchants,
Avec éclat je suis sûr de paraître :
A mes ordres toujours j'ai douze présidents,
Pour m'enseigner au moins quarante maîtres,
Pour m'imprimer soixante correcteurs,
Pour m'applaudir quatre-vingts auditeurs.

Est-il besoin d'ajouter que les satiriques se préoccupent plus d'avoir de l'esprit et de la méchanceté que de frapper juste ?

VIII

Les avocats académiciens.

J'ai déjà parlé, au tome V de cet ouvrage, des gens de robe dans leurs rapports avec la société française, et esquissé plusieurs magistrats académiciens : je regrette de ne pouvoir consacrer des chapitres spéciaux aux membres du clergé et de l'armée qui figurèrent parmi les Immortels, et je dois me borner à noter, de-ci de-là, certains souvenirs. D'ailleurs, prêtres et soldats académiciens n'ont pas manqué d'historiographes. Pour ne pas allonger indéfiniment cette étude (1), je me conten-

(1) Sur l'Académie française depuis 1789, on consultera avec fruit les ouvrages suivants : Albert Rouxel : *Chronique des élections à l'Académie Française*. — Gaston Boissier : *L'Académie Française au XVIIe siècle* : *L'Académie Française*. — Marty-Laveaux : *Les*

terai donc d'évoquer la physionomie des principaux avocats que leurs talents conduisirent à l'Académie. Aussi bien un Patru, un Sacy, un Berryer, un Rousse, y font bonne figure; élite d'une élite, ambassadeurs du droit, de la justice, de l'éloquence judiciaire, ils contribuent pour leur part à l'éclat de cette Compagnie.

Giry, Balesdens, Charpentier, Doujat, appartiennent à cette classe d'hommes de second ordre, auxquels l'Académie doit sa vie moyenne, la continuité de ses travaux. Louis Giry (1595-1665) donne aux lettres

---

registres de l'Académie Française, 4 vol. — *Paris-Guide* 1867 : Articles de Renan, de Sainte-Beuve et de Berthelot sur l'Institut de France. — A. DE PONTMARTIN : *Souvenirs d'un vieux Critique*, tome IX ; *Episodes littéraires : Mes Mémoires*. — Ernest LEGOUVÉ : *Soixante ans de Souvenirs*, 2 vol. — Ximénès DOUDAN : *Mélanges et Lettres*, 4 vol. - *Œuvres* de Charles BRIFAUT, 6 vol. — Étienne DELÉCLUZE : *Souvenirs de soixante années*. — Charles LABITTE : *Etudes littéraires*, 2 vol. — SAINTE-BEUVE : *Causeries du lundi*, tome XV : *Nouveaux Lundis*, tomes I et XII ; *Portraits littéraires*, tome II : *Chroniques parisiennes : Correspondance : Nouvelle Correspondance : Souvenirs et indiscrétions ; Les Cahiers de Sainte-Beuve*. — Jules LEMAITRE : *Les Contemporains ; Impressions de Théâtre*. — *Journal des Goncourt*, tomes III et V. — Jules CLARETIE : *La Vie à Paris*. — Granier DE CASSAGNAC : *De l'Institut de France*. — Désiré NISARD : *Le Portefeuille d'un académicien ; Papiers de Suard ; Souvenirs et Notes biographiques*. — Philarète CHASLES : *L'Académie Française et ses destinées ; Mémoires*. — Auguste VILLEMOT : *La Vie à Paris*. — Hector BERLIOZ : *Les Soirées de l'Orchestre*. — Charles MONSELET : *Petits Mémoires littéraires*. — VAUNOIR : *Biographie des Académiciens radiés*. — *Mémoires* d'Alissan de CHAZET. — Alexis LEMAISTRE : *L'Institut de France et nos grands établissements scientifiques*. — Paul LALLEMAND : *L'Oratoire à l'Académie*. — Aurélien SCHOLL : *L'Esprit du boulevard ; Paris en caleçon*. — A.-M. et J.-J. AMPÈRE : *Correspondance et Souvenirs*, 2 vol. — Mme DE GIRARDIN (Vicomte DE LAUNAY) : *Lettres Parisiennes*, tomes III et IV. — Mme FAUCHIER-DELAVIGNE : *Casimir Delavigne intime*. — Lorédan LARCHEY : *Joueurs de Mots*. — Mme Octave FEUILLET : *Quelques années de ma vie*. — C. DE LA JONQUIÈRE :

tout le temps que lui laissent les affaires de son cabinet : par modestie, il cesse d'assister aux assemblées de Conrart, lorsqu'elles se transformèrent en corps constitué, si bien qu'il fallut une invitation formelle du cardinal de Richelieu pour l'engager à y reparaître. Avocat général près des Chambres d'amortissement et des francs fiefs, remarqué pour son zèle intègre, son érudition et son jugement, membre du Conseil privé de Mazarin, on lui doit un certain nombre de traductions, entre autres celle du traité de la *Résurrection de la*

L'Armée à l'Académie. — Émile Faye : *Les Coulisses de l'Académie.* — Paul Mesnard : *Histoire de l'Académie Française.* — G. Pailhès : *La duchesse de Duras et Chateaubriand.* — Charles Barthélemy : *Les quarante fauteuils de l'Académie.* — Tyrtée Tastet : *Histoire des quarante fauteuils.* — Arsène Houssaye : *Histoire du 41e Fauteuil de l'Académie Française.* — J. Perrin : *Le cardinal Loménie de Brienne.* — Vicomte d'Avenel : *Les Évêques et Archevêques de Paris.* — P. Vedrenne : *Fauteuils de l'Académie Française*, 4 vol. — Edouard Grenier : *Souvenirs littéraires.* — Barbey d'Aurevilly : *Les quarante médaillons de l'Académie Française.* — *Chronique de la duchesse de Dino*, 4 vol. — Léon Gozlan : *Balzac chez lui.* — *Victor Pavie, sa jeunesse et ses relations littéraires*, par Th. P. — Mary Lafon : *Cinquante ans de vie littéraire*, pp. 170 et s. — *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.* — Victor Hugo : *Choses vues.* — Et. Charavay : *A. de Vigny et Baudelaire candidats à l'Académie.* — Charles Glinel : *Alexandre Dumas et son œuvre; Alexandre Dumas et l'Académie*, dans la revue *Le Livre*, 10 juillet 1886. — Mgr Lagrange : *Vie de Mgr Dupanloup*, II, pp. 408 et s. — Edmond Texier : *Critiques et récits littéraires.* — K.-O. Méara : *Un salon de Paris.* — Comte de Falloux : *Mémoires d'un royaliste.* — H. de Lagardie : *Causeries parisiennes.* — Mme Ancelot : *Un salon a Paris.* — Jules Janin : *Correspondance.* — Théophile Silvestre : *La conspiration des Quarante.* — P. Mérimée : *Lettres à une Inconnue ; Lettres a Panizzi* — Charles Baudelaire : *Souvenirs et Correspondance : Lettres de Baudelaire à Sainte-Beuve* dans *Nouvelle Revue*, 1er octobre 1886. — Émile Bergerat : *Théophile Gautier : Entretiens, Souvenirs et Correspondance*, 1886. — Edmond Biré :

Chair, de Tertullien, qui inspira ce compliment hyperbolique à Vaugelas : « Tertullien s'étonne que, par les charmes de votre éloquence, on ait su transformer ses rochers et ses épines en jardins délicieux. »

Quant à Balesdens, avocat au Parlement, secrétaire du chancelier Séguier et précepteur de son petit-fils, pourvu de bons bénéfices, il édita les ouvrages de Savonarole, le *Jeu de cartes logique* de Thomas Murner, des *Scolies latines* de Jean Gagni, les *Œuvres spirituelles* de saint Grégoire de Tours, un *Traité de l'eau-de-vie* de

---

Victor de Laprade, sa vie et ses œuvres : Victor Hugo après 1830 ; Victor Hugo après 1852 : La Fièvre verte : M. de Pontmartin et l'Académie Française dans *Correspondant* du 25 avril 1901. — A. Lair : *L'Institut de France et le Second Empire.* — Alfred Franklin, Georges Perrot, Gaston Boissier : *L'Institut de France.* — Eugène Rendu : *M. Ambroise Rendu et l'Université de France*, 1861. — Auguste Barbier : *Souvenirs personnels.* — Jules Simon : *Une Académie sous le Directoire ; Le soir de ma journée.* — L. Séché : *Alfred de Vigny et son temps.* — Maurice Paléologue : *Alfred de Vigny.* — A. de Vigny : *Journal d'un poète*, publié par Louis Ratisbonne. — *Lettres de Vigny à Maunoir, Revue de Paris*, septembre 1897. — Eugène Asse : *L'Académie Française*, in-8, Firmin-Didot. — Delalain : *Les libraires et imprimeurs de l'Académie Française.* — Émile Gassier : *Les Cinq cents Immortels, préface de Jules Lemaître.* — Comte d'Haussonville : *A l'Académie Française et autour de l'Académie.* — Félix Jeanroy : *Fauteuils contemporains de l'Académie Française.* — René Kerviler : *La Bretagne à l'Académie Française.* — Henry Michel : *Le 40e Fauteuil.* — P. de Moucheron : *Le Clergé à l'Académie.* — Moulin : *Le Palais et l'Académie.* — De Cayrol : *Étude sur la vie et les ouvrages de Gresset.* — G. Larroumet : *Marivaux, sa vie et ses Œuvres.* — Paul Ginisty : *Paris à la loupe.* — Alfred Franklin : *Histoire de la Bibliothèque Mazarine et du Palais de l'Institut.* — *Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier Fleury, Introduction* par René Vallery-Radot, 3 vol. — Joseph Bertrand : *L'Académie des Sciences et les Académiciens de 1666 à 1793.* — On trouve aussi une foule de renseignements curieux dans les discours prononcés aux séances de réception et dans les éloges funèbres des Académiciens.

Brouault, etc. Son nom a survécu à cause d'un incident qui l'a accolé à celui du grand Corneille ; ainsi, conclurait quelque sceptique, l'insecte prisonnier demeure pour toujours enchâssé dans le marbre de Paros ; disons plutôt qu'une belle action est une sœur cadette du génie et côtoie le sublime. Les académiciens voulaient donner un témoignage de gratitude au chancelier en le recevant ; mais Corneille se trouvait en même temps sur les rangs, et Balesdens eut le bon goût d'écrire une lettre où il priait la compagnie de lui préférer l'auteur du *Cid*, « protestant qu'il lui déférait cet honneur comme lui étant dû par toutes sortes de raisons ». Il ne perdit rien pour attendre et fut élu quelque temps après.

Doujat, 1606-1688, avocat à Toulouse, à Paris, élu académicien en 1650, professeur de droit canon au Collège de France en 1651, docteur régent de la faculté de droit à Paris, fit partie de la maison du Dauphin et composa pour lui, par ordre supérieur, un abrégé de l'Histoire universelle. Le journalisme, a-t-on dit, mène à tout, à condition d'en sortir ; le barreau mène à tout aussi, à condition d'en sortir ou d'y rester avec à-propos et talent. Bien vu des grands, estimé des savants, recevant force pensions, dépensant peu pour lui-même et donnant beaucoup aux pauvres, Doujat joint au désintéressement la modestie, possède à merveille le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, parle l'hébreu, le turc, entend l'anglais, l'allemand et l'esclavon. Des publications variées, dictionnaire de la langue toulousaine, grammaire espagnole, histoire du droit canoni-

que, poésies latines et françaises, éditions d'auteurs anciens et modernes, attestent une activité d'esprit universelle et une rare puissance de travail. Il mourut en 1688, âgé de 79 ans, étant doyen de l'Académie, du Collège royal et de la Faculté de droit. Ces grands laborieux sont souvent les maîtres du monde intellectuel, qu'ils étonnent par leur robuste longévité ; tout au moins ils y prennent rang par la volonté persévérante. Un Guizot, un Thiers, un Jules Simon, un Barthélemy Saint-Hilaire, un Émile Ollivier, travaillant huit, dix heures par jour à 75 ans, et cela sans interruption, pendant des saisons, des années entières, quel enseignement pour nos jeunes gens, dont on déplore avec une si fausse sensibilité le prétendu surmenage cérébral ! Comme on a envie de rappeler à ceux qui s'apitoient sur leur sort la réponse de Michelet ! Déjà vieux, et les cheveux tout blancs, un ami le félicitait de sa belle mine et de sa fécondité : « Voilà, dit-il en montrant son encrier, voilà ma fontaine de Jouvence. »

Charpentier (1620-1701), un des premiers sans doute qui pratiquèrent le cumul académique ; membre de l'Académie française depuis 1651, Colbert, pour le récompenser d'un important travail sur la Compagnie des Indes Orientales, le met à la tête de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Bien qu'il fasse ses délices des auteurs grecs et latins, il prend parti contre eux dans la fameuse querelle des Anciens et des Modernes, embourse force horions, entre autres l'épigramme de Boileau, plaide pour les inscriptions en français. De l'esprit, de la force, de l'érudition, quelques traits de

véritable éloquence, gâtés par un style diffus, emphatique, voilà ce qu'on remarque dans ses nombreux ouvrages. C'est un type d'écrivain polygraphe : histoire, nouvelles, harangues, traductions, vies de grands hommes, préfaces, poésies boursouflées, traités de langue française, médailles, épîtres dédicatoires, rien ne lui est étranger, il se répand avec incontinence sur tous les sujets ; en somme, des dons assez précieux auxquels manquent le sentiment artistique, le goût, la mesure, et cette faculté qui consiste à remettre vingt fois une phrase sur le métier, à regarder avec humilité son écriture et sa pensée. Prendre pour de la facilité une impossibilité de se taire, traverser au galop cette terre du travail qu'il faut visiter en touriste, au petit pas, souvent défricher soi-même, se contenter de l'à-peu-près, croire qu'il en va d'un livre comme d'une valeur commerciale qu'on doit livrer à jour fixe, ne pas comprendre que, lorsqu'on travaille pour les seuls contemporains, on passe avec les applaudissements des contemporains, quoi de plus fréquent ? Et quelle piperie éternelle de l'amour-propre que de s'imaginer qu'on peut, à l'instar de quelques génies, faire vite et bien !

Du moins Charpentier a-t-il le sens de l'anecdote ; ses livres renferment force récits agréables, épisodes, facéties, récoltés, dits par lui à l'Académie ou au Palais. En voici quelques-uns.

Un avocat ayant fort bien plaidé dans une requête civile, Patru lui en fit compliment. « Oh ! reprit-il, nous sommes malheureux, nous autres. Nous n'avons point de loisirs. Si j'en eusse eu le temps, j'eusse fait voir que

les requêtes civiles étaient fondées dans saint Augustin. — Vous avez raison, répliqua railleusement Patru, c'est grand dommage que vous n'ayez pu instruire le barreau d'une si belle chose et si utile. » Ce bavard patenté ne plaidait bien que parce qu'il n'avait pas le loisir de mal plaider. On sait qu'à cette époque beaucoup cherchaient leurs arguments dans l'antiquité, et faisaient grand étalage d'une stérile érudition. Racine, avec ses *Plaideurs*, a sans doute contribué à la réforme de l'éloquence judiciaire : on lui avait assurément conté l'observation du premier président de Harlay à un avocat qui parlait fort longuement d'Annibal, de son passage des Alpes : « Hé ! maître un tel, avancez vos troupes » : son mot à cet autre qui s'étendait sur la cavalerie de Xerxès : « Dépêchez-vous, cette cavalerie fourragera le pays. » (1) Tel cite sans cesse saint Chrysostome, tel autre appelle Hector : le premier évêque de Troyes ; un troisième dit des facéties aux juges ; Gaultier paraît si mordant qu'on l'appelle Gaultier-la-Gueule, et sa vanité va de pair avec sa violence, car il annonce un jour que, pour se rendre immortel, il va faire imprimer deux cents de ses plaidoyers.

Est-il vrai que la mère de Patru jetait ses cahiers de philosophie au feu, lui donnait des romans à lire et le faisait pérorer devant ses amies ? Ce qui paraît certain,

---

(1) Cet avocat n'aurait sans doute pas osé faire la spirituelle reponse de Léon Cléry à un président qui l'invitait sans cesse à abréger : « Que j'abrège, soit ; adversaire, tort ; moi, raison ; vous, bons juges. »

c'est que Patru (1) préféra les lettres au barreau, qu'il montra le désintéressement le plus rare, que sa paresse laborieuse, un épicuréisme intelligent, un naturel frondeur, assez sceptique même, s'accommodèrent assez bien de cette dictature platonique que lui conféraient ses confrères. Il tient les assises du bon goût autour du pilier de la Grand'Chambre, fait pour le Palais cette besogne d'épuration qu'entreprennent Vaugelas pour la langue française, Malherbe, Boileau pour l'art poétique. Besogne singulièrement utile, car l'éloquence judiciaire se trouvait obscurcie, embroussaillée par une forêt d'abus, végétation parasite qui exigeait l'emploi du fer et du feu. Le génie français risquait de sombrer entre l'emphase espagnole et la subtilité italienne, les plaidoyers des avocats se hérissaient de concetti, de citations et de sophismes, d'une érudition vaine et indigeste, où, comme dans l'arche de Noé, à tout propos et hors de propos, se heurtaient poètes et philosophes de l'Antiquité, formules scolastiques, Pères de l'Église, anciens et modernes ; véritable chaos déclamatoire et pathos de collège qui était à la véritable éloquence ce qu'est une troupe confuse à une armée bien disciplinée. Non certes que Patru lui-même ait toujours été exempt de ce faux goût qu'il poursuivait si vivement chez les autres. Qu'il ait admiré plus que de raison le roman de l'*Astrée* dont il avait connu l'auteur, et dont il faillit nous rapporter la clef, passe encore. Mais ne trouve-t-on

(1) Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, tome V. — Palmarini : *Étude de Patru*, 1879. — Prosper Péronne : *Éloge d'Olivier Patru*. — Amédée le Bast : Journal *le Droit*, 10, 14 mai 1846. — *Œuvres choisies* de Patru, 2 volumes. — Né en 1604, mort en 1681.

pas dans ses plaidoiries plus d'un mot choquant, mainte figure outrée, force tournures affectées ? A propos d'un client qui a réuni contre lui le ressentiment d'un prévôt et d'un chanoine, Patru se récrie contre « cette conjuration du ciel et de la terre » ; il appellera le cabaret : « un gouffre où la pudeur ne peut éviter un triste naufrage ». N'a-t-il pas, faute bien autrement grave, tenté de détourner La Fontaine de rivaliser avec le fabuliste Phèdre, dont la pureté et la concision élégante, mais un peu sèche, emportaient, il est vrai, tous les suffrages des lettrés ? N'a-t-il pas cherché à dissuader son ami Boileau d'écrire un autre *Art poétique* après celui d'Horace ? Porté aux nues *Macarise*, pitoyable roman de l'abbé Hédelin ? Patru, bien qu'il ait lui aussi sacrifié aux faux dieux, n'en reste pas moins le véritable réformateur de la langue du barreau. Il professe l'art de penser et d'écrire correctement ; une discussion simple, logique, concluante, l'exorde modeste, une exposition naturelle, l'art de résumer en quelques mots tous les arguments du procès, ces qualités si rares faisaient oublier son débit embarrassé, sa diction un peu pesante, sa voix assez faible, puisque, dit un contemporain, on se crevait à l'écouter. Il s'élève à la véritable éloquence dans le procès de la duchesse de Rohan qui, en haine de sa fille mariée contre son gré, avait reconnu un aventurier nommé Tancrède. Mais elle n'osa pas soutenir jusqu'au bout cette supposition, et ne parut point aux audiences. Gaultier-la-Gueule et Patru plaidaient contre la duchesse. Gaultier commençait ainsi, et fut très applaudi :

« Entre les six ordres que les Platoniciens ont fait de

mauvais démons, ils ont remarqué que ceux du dernier ordre sont appelés *fuyans la lumière*, et qu'ils ont plus d'artifice et de malignité que les autres : *omniformibus imaginibus abundant*, dit Porphyre au livre : *de Sacrificiis*. » Et il continue longuement sur le même ton. Mais voici venir Patru :

« Vous voyez comme elle fuit, et que son crime l'épouvante ou lui fait peur. Elle a bien pu, jusqu'ici, s'entretenir de son roman dans les ruelles, et parmi les vains applaudissements de ses flatteurs ou de ses complaisants. Mais maintenant elle reconnaît combien il est difficile de défendre un ouvrage de ténèbres à la face de tant de juges si intelligents, si sages, si éclairés... Mme la duchesse douairière de Rohan a beau feindre et se former des fantômes, elle a beau, pour se couvrir, mettre en œuvre tout ce qu'une longue expérience de la cour a pu lui apprendre de subtilités et d'artifices : on voit à travers toutes ces fausses couleurs que sa conscience seule lui ferme la bouche. Elle commence à ressentir ces remords cuisants, ces secrètes confusions, qu'on ne peut ni cacher ni vaincre... »

Écoutons-le encore plaidant contre des religieuses révoltées qui revendiquent bruyamment le droit d'élire leur abbesse et d'en changer tous les trois ans. Un tel langage est excellent dans tous les temps ; mais à l'époque où parle Patru, il semble, on l'a dit, « presque divin ». Comme le bonheur, comme la vertu, comme la fortune, le style lui aussi est une comparaison.

« Le gouvernement triennal nourrit l'orgueil et l'abominable envie de dominer. Il est exposé à tous les orages

du siècle. C'est toujours à recommencer. Et la soif des honneurs est d'autant plus dangereuse que l'espérance ne meurt jamais. Une élection n'a pas réussi ; à trois ans de là on réussira dans une autre. Ce n'est qu'agitation et que tumulte. D'un temps à l'autre, les cabales, les factions, les intrigues sacrilèges s'immortalisent. Parmi toutes ces confusions, la discipline, l'autorité, tombent. Les religieux vivent à discrétion : ce n'est plus la voix de leur pasteur, c'est le chant du libertinage qu'ils écoutent... »

Ces citations donnent quelque prix, ce semble, au jugement de Sainte-Beuve : « On sortait de la langue du XVIe siècle : que cette prose de Rabelais, de Montaigne, de d'Aubigné et de tant d'autres fût en partie très regrettable, et préférable même à celle qu'on essayait de former, ce n'était pas la question, puisque la société n'en voulait plus et prétendait, depuis Malherbe, s'en composer une moderne, plus choisie et toute réformée à son usage. Dans ce dessein, il fallut, à cette époque intermédiaire, des professeurs de grammaire et de rhétorique qui donnassent la loi et fixassent les règles au langage nouveau. Balzac, et après lui, Vaugelas, d'Ablancourt, Patru, furent, chacun dans son genre, de ces excellents professeurs, et ils se continuèrent jusqu'à Pellisson et à Fléchier. C'est là le vrai point de vue sous lequel il faut considérer aujourd'hui et apprécier Patru quand on s'efforce de le relire..... Nous savons de quelle utilité sont les maîtres à danser qui, en vous faisant faire beaucoup de ronds de jambes, vous rompent, vous assouplissent et vous apprennent finalement à

bien marcher. Patru, en son temps, dut faire de même; il fut un de ces maîtres à danser; je demande pardon de l'image... »

Patru innovait aussi à l'Académie. Reçu dans cette Compagnie en 1640, il imagina d'écrire un remerciement de trois ou quatre pages qui plut tellement à celle-ci, qu'elle décida de l'imposer aux élus de l'avenir. Jusqu'alors la réception se bornait à un simple échange de politesses. Perrault compléta l'œuvre de Patru, trente ans plus tard, en introduisant la publicité des séances. S'étonnera-t-on d'apprendre qu'un tel homme se montrât peu sensible à certaines considérations, et fît échouer la candidature d'un grand seigneur qui n'avait d'autre titre que de s'être donné la peine de naître? Personne n'osait protester, Patru se leva et imagina cet apologue : « Messieurs, un ancien Grec avait une lyre admirable, il s'y rompit une corde; au lieu d'en remettre une de boyau, il en voulut une d'argent, et la lyre, avec sa corde d'argent, perdit son harmonie. »

Patru prend tellement au sérieux ses fonctions qu'il cesse à certain moment d'aller à l'Académie, parce qu'elle demeurait beaucoup trop longtemps à disputer si la lettre A devait être qualifiée simplement voyelle, ou si c'était un substantif masculin.

Lorsque la reine Christine vient à Paris (1656), Patru, au nom de l'Académie, lui adresse une hyperbolique harangue, pour la remercier de l'envoi de son portrait : « Votre image, en votre absence, sera le plus cher objet de nos yeux; nous lui rendrons nos hommages, nos respects, *nous lui ferons nos sacrifices.* » Oui-da, mais,

à côté du Patru officiel, solennel, cicéronien, il y avait, selon le mot de Sainte-Beuve, le Patru familier, piquant, point pédant le moins du monde, plein de bons mots et de sel, le Patru de la Fronde, ami du cardinal de Retz, du Parlement. Dans une lettre à d'Ablancourt (1) il raconte de façon agréable la seconde visite de la reine Christine en 1658, sans oublier certaine conquête qu'il a faite malgré ses cinquante ans sonnés, âge où l'on reçoit assurément plus de confidences que d'aveux. « Le bruit de mon éloquence, vrai ou faux, a formé cette galanterie : et ce beau fruit de mes veilles, à te dire vrai, me charme un peu plus que toute la réputation que je puis attendre de mes études. J'aime la gloire, à la vérité, mais je l'aime d'amitié et non d'amour, et je préfère le cœur d'Amarante à toutes les langues de la renommée. Ne me va point dire : *turpe senex miles;* car en tout cas on peut être capitaine et conquérant à tout âge ; et, en amour, pourvu qu'on y réussisse, on y a toujours bonne grâce... » Puis il passe à la grande nouvelle, et je résume son récit. Christine arrive un peu à l'improviste : comme elle n'a prévenu que le matin même, beaucoup manquent; et le poète Gombault, apprenant qu'on attend la reine, sort aussitôt, car il lui garde rancune d'avoir laissé sans réponse un éloge en vers de Gustave-Adolphe. « J'aurais bien plus de sujets de m'en plaindre, observe Patru, mais quand rois, reines, princes et princesses ne me

(1) D'Ablancourt disait à son ami Patru : « Je te plains ; c'est le malheur des honnêtes gens, qu'en quelque lieu qu'ils parlent, il faut qu'ils parlent devant bien des sots. »

feront que de ces maux-là, je ne m'en plaindrai jamais. » Une question d'étiquette surgit, celle de savoir si la Compagnie se tiendra debout ou s'assoira devant elle. D'aucuns invoquent les précédents de l'Académie des derniers Valois, Priézac opine qu'il sortira si la Compagnie décide qu'on restera debout, Patru promet de l'appuyer. Les choses s'arrangent au mieux : après le compliment du directeur en exercice, tout le monde s'assoit ; de la Chambre lit un chapitre de son *Traité de la Douleur*, l'abbé Cotin, l'abbé Tallemant, Boisrobert, Pellisson, débitent des morceaux en vers traduits de Lucrèce et Catulle, des sonnets, des madrigaux. « Tout cela fut trouvé fort joli. » Le hasard est parfois un grand maître en ironie. Afin de donner à la reine l'image d'une séance complète, on s'occupa du Dictionnaire. Le mot jeu était en question, et parmi les locutions citées, se trouvait celle-ci : *Jeux de princes qui ne plaisent qu'à ceux qui les font*, « pour signifier une malignité ou une violence faite par quelqu'un qui a la puissance ». L'assassinat de Monaldeschi à Fontainebleau, qui ne datait que de quelques mois, s'imposait forcément à la pensée. En femme d'esprit qu'elle était, Christine se mit à rire, et sans doute les immortels firent chorus en sourdine. On sait que Mézeray poussait l'indépendance au point de déposer toujours une boule noire les jours d'élection, afin d'affirmer la liberté de l'Académie.

Patru a le genre d'esprit qui condense la pensée dans une forme incisive, l'aptitude à saisir la réalité des choses et des personnes, à les portraiturer en trois mots, comme certains dessinateurs créent un bonhomme

en quelques coups de crayon, et forcent chacun à s'écrier : C'est cela ! Quand la Grande Mademoiselle, escortée de ses *maréchales de camp*, Mmes de Fiesque et de Frontenac, tente son expédition d'Orléans, il prophétise que, « comme les murailles de Jéricho étaient tombées au son des trompettes, celles d'Orléans s'ouvriront au son des violons ». Il se consolait de la rancune malveillante de Colbert en remarquant que « le Pays et le Palais ne sont pas sur la carte de la Cour ». Et l'on trouverait dans ses œuvres beaucoup de pensées comme celles-ci : Il y a une intempérance d'affliction, comme il y a une intempérance de joie ; l'une et l'autre ne sont que faiblesse. — La fortune, aussi bien que l'amour, a ses heures du berger, mais on ne les trouve qu'avec de la persévérance et de l'assiduité. — La fierté des grands, la pompe qui les environne, nous donne de la terreur, ou, si vous voulez, du respect ; voyez-les de près, à peine le plus souvent sont-ce des hommes. — L'espérance et la crainte gouvernent le monde et le troublent en le trompant. » Et sur les mauvais riches : « ... Le centuple de l'Évangile est un article qui n'entre pas dans leur *Credo*. »

Un moine, ayant fait hommage d'un livre à Patru, lui demanda son avis : « Mon Père, répondit Patru, avez-vous un valet qui balaye votre chambre ? » Le moine ayant dit non, et que chaque religieux devait s'acquitter de ce soin une fois par jour : « Eh bien ! repartit l'aristarque, balayez-la quatre fois, et ne perdez plus de temps à écrire. »

Tyranniser les mots et les syllabes, montrer une véri-

table piété pour la langue, sans d'ailleurs aller jusqu'à la superstition ; plaider très peu pour avoir le temps de polir chaque phrase, choisir ses causes et vouloir que la présence à la barre soit le premier et le meilleur de ses moyens ; s'adonner aux lettres, à l'amitié, et les aimer d'un amour infini ; obéir aux seules inspirations de la probité la plus délicate, de tels errements augmentent sans doute le bagage moral et recommandent leur auteur à la postérité, mais sont peu propres à le conduire à la fortune. Tout ce qu'il faut faire pour devenir riche déplaît à Patru, et il s'achemine insensiblement vers l'indigence. Plaidant beaucoup et mal, Lemazier, Huot, Defita, Auzanet, Petitpied, avec leur style suranné, remportaient tous les écus du Palais, tandis que Patru n'y gagnait pas de quoi avoir une bonne soupe. Sa pauvreté était si connue, que Linière, le voyant un jour se promener avec Chapelain, s'écria : « Voilà un auteur pauvre avec un pauvre auteur. » Mais l'amitié veillait, et lorsqu'un créancier impitoyable allait faire saisir sa bibliothèque, seule épave de son patrimoine, Boileau en acheta la survivance afin qu'il continuât d'en jouir jusqu'à la fin. Deux bénéfices, cinq cents écus tardivement accordés adoucirent ses dernières années. Il avait vécu en honnête homme, en philosophe, il mourut en chrétien, mais demeurant fidèle à son caractère, accueillant ses amis le sourire aux lèvres, s'entretenant avec eux de nouvelles littéraires, aussi calme qu'un Pétrone devant la mort, aussi ferme qu'un Royer-Collard, auquel il fait penser sous plus d'un aspect. Bossuet, affirme-t-on, l'alla voir à son lit de

mort, et lui dit : « On vous a regardé jusqu'ici, Monsieur, comme un esprit fort ; songez à détromper le public par des discours sincères et religieux. — Il est plus à propos que je me taise, répliqua Patru ; on ne parle dans ses derniers moments que par faiblesse ou par vanité (1). »

Il semble toutefois que le P. Bouhours ait achevé de le tourner vers Dieu, et que Tallemant des Réaux ait ignoré cette mort religieuse lorsqu'il composa l'épitaphe si connue :

Ci-gît le célèbre Patru,
De qui le mérite a paru
Toujours au-dessus de l'envie.
Il a savamment discouru,
Mais peu de la seconde vie :
Heureux s'il n'a trouvé que ce qu'il en a cru !

Ce qu'on explique moins bien, c'est l'épigramme de Boileau après le trait de générosité que j'ai cité :

Je l'assistai dans l'indigence,
Il ne me rendit jamais rien ;
Mais quoiqu'il me dut tout son bien,
Sans peine il souffrait ma présence.
O la rare reconnaissance !

Boileau s'en prenait-il aux débiteurs ingrats en général ? Ou bien gardait-il quelque rancune à Patru de trop

(1) Au contraire, Cassandre, secrétaire de Patru, meurt misanthrope et athée : « Ah oui ! dit-il à son confesseur, j'ai à Dieu de grandes obligations ! Il m'a fait jouer ici-bas un joli personnage ! Vous savez comme il m'a fait vivre, voyez comme il me fait mourir ! »

sévères censures ? Se trouvait-il dans une de ces minutes de pessimisme où Mme du Deffand écrit : « Les véritables amis sont ceux par lesquels on n'a pas à craindre d'être assassiné, mais qui laisseraient faire les assassins. » Le plus simple ne serait-il pas de convenir que Nicolas a manqué de tact, comme il lui arrive quelquefois, qu'il a eu la pudeur du bienfait avant la mort de Patru, non après, et qu'il a méconnu le sentiment des nuances, traité sans délicatesse les lois du goût moral? Les meilleurs d'entre nous ne demeurent pas toujours fidèles à eux-mêmes, et, chez les plus honnêtes gens, on pourrait, en cherchant bien, noter des défaillances. Boileau lui-même proteste par vingt ans d'amitié exquise contre le Boileau de ces cinq vers, et Patru n'en reste pas moins ce rare exemplaire de l'humanité, « noble sans naissance, riche sans biens, élevé sans dignités, heureux sans le secours de la fortune », qui fait penser que l'honnêteté vaut mieux que l'héroïsme ou plutôt se confond avec lui :

> Et nous n'aurions besoin d'Apollon ni de Muses,
> Si l'on avait toujours des hommes comme lui.

Un mot seulement sur Barbier d'Aucour et Louis de Sacy. Né en 1641, mort en 1693, critique ingénieux, subtil, Barbier d'Aucour appartient à l'innombrable tribu de ceux qui ne remplissent point tout leur mérite, parce que la collaboration du hasard, la chance, leur font défaut, parce qu'aussi la timidité ou je ne sais quelle réserve dédaigneuse les empêche de persévérer, de violenter la fortune. Fait-il son début au barreau, il

demeure court après les premières lignes de son plaidoyer d'apparat, se retire sous sa tente, et se contente de rédiger des mémoires très estimés dans les occasions d'éclat. A-t-il le bonheur d'être apprécié de Colbert, qui le prend comme précepteur d'un de ses fils, peut-être même comme secrétaire particulier, et lui donne quelque emploi lucratif, il place ses économies dans des entreprises commencées sous ce ministre, et qui s'effondrent après sa mort. Enfin, épouse-t-il, afin de subsister, la fille de son libraire, il n'a point d'enfants, végète, meurt d'une inflammation de poitrine, âgé de 53 ans à peine. Son meilleur ouvrage, les *Sentiments de Cléanthe*, est dirigé contre un livre du P. Bouhours, les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, si goûtés du beau monde. Barbier d'Aucour fait ressortir, avec une verve pénétrante, le défaut d'esprit scientifique, le style fardé, brillanté, déguisant trop souvent le vide de la pensée. Pellisson et d'Olivet le déclarent admirable en son genre : « On y trouve de la délicatesse, de la vivacité, de l'enjouement, un savoir bien ménagé, et un goût sûr qui saisit jusqu'à l'ombre du ridicule dans un amas d'excellentes choses, comme le creuset sépare un grain de cuivre dans une once d'or. » La Harpe alla jusqu'à comparer les *Sentiments de Cléanthe* aux *Lettres provinciales*. Détestant les Jésuites, tout dévoué aux Jansénistes, d'Aucour, pour complaire à Messieurs de Port-Royal, s'avisa d'attaquer Racine, brouillé alors avec ceux-ci ; mal lui en prit, Boileau, pour venger Racine, fit allusion à sa mésaventure oratoire dans le *Lutrin :*

Le nouveau Cicéron, tremblant, décoloré,
Cherche en vain son discours sur sa langue égaré.

L'Académie lui ayant député quelques confrères dans sa dernière maladie, et ceux-ci se montrant touchés de le voir si mal logé : « Ma consolation, leur dit-il, et ma grande consolation, c'est que je ne laisse point d'héritiers de ma misère. » — L'abbé de Choisy ayant observé gracieusement : « Vous laissez un nom qui ne mourra point. — Ah ! reprit le malade, c'est de quoi je ne me flatte pas. Quand mes ouvrages auraient d'eux-mêmes une sorte de prix, j'ai péché dans le choix de mes sujets. Je n'ai fait que des critiques, ouvrages peu durables. Car si le livre qu'on a critiqué vient à tomber dans le mépris, la critique y tombe en même temps, parce qu'elle passe pour inutile : et si, malgré la critique, le livre se soutient, alors la critique est pareillement oubliée parce qu'elle passe pour injuste. »

Après l'avocat qui ne plaide point, voici l'avocat qui plaide avec grand succès, mais dont le désintéressement est tel, que sa fortune diminue chaque année au lieu de s'augmenter, qu'il ne laisse presque à ses enfants que l'honneur d'avoir un tel père : Louis de Sacy (1654-1727), admis à l'Académie française en 1701 pour sa traduction de Pline le Jeune, un des coryphées du salon de la marquise de Lambert, l'ami de l'âme, son conseiller toujours écouté et son défenseur dans ses procès. Il avait eu pour prédécesseur au fauteuil le président Roze, il eut pour successeur le président de Montesquieu, nommé avec l'appui des amis de Mme de Lambert.

« Il écrit parfaitement bien, affirme celle-ci, il ne touche rien qu'il ne l'orne ; les grâces vives et légères sont répandues partout, même dans les matières les plus sèches, et le procès, par ses mains, change de forme. » Faisons la part de l'amitié dans le portrait de Mme de Lambert et dans l'éloge académique de Montesquieu, qui, naturellement, porte aux nues Sacy, et transpose, transvase en quelque sorte l'homme privé dans l'écrivain, appliquant à celui-ci les vertus de celui-là.

Après la mort de Louis de Sacy, cinquante huit ans s'écoulent avant qu'un autre avocat entre à l'Académie : ce long divorce trouve son explication dans ce fait que, rebelles par principe aux sollicitations, les membres du barreau se refusaient aux visites imposées par l'usage aux candidats. Ainsi, M. Le Normand, sous la pression d'un certain nombre de ses confrères, ayant écrit (1733) qu'il n'en ferait point, les avocats avaient paru glorieux, incivils, et depuis cette époque, il n'y avait plus eu de rapports entre eux et l'Académie. Target réussit à faire comprendre que c'était là un excès de scrupules, l'abus d'une règle salutaire, et, comme gage de réconciliation, l'Académie le nommait à l'unanimité en 1785 (1).

La Harpe, dans sa Correspondance littéraire, raconte la réception à l'Académie : « La réception de M. Target, qui a eu lieu le 10 de ce mois, a été brillante. C'était un

(1) Né en 1733, mort en 1806. — Paul Boulloche : *Un avocat au XVIIIe siècle.* — Émile Regnard : *Notice sur Target.* — Muraire : *Éloge de Target.* — Gaudry : *Histoire du barreau de Paris.* — A. Dumont : *Annales du Barreau français.* — Rouxel : *Chroniques des élections à l'Académie Française.*

événement remarquable en lui-même ; il y avait plus *de cent ans ?* qu'aucun avocat n'avait été reçu à l'Académie française. Ce n'est pas que Le Normand, Cochin, Gerbier et quelques autres n'eussent assez de réputation pour y prétendre à titre d'orateurs ; mais ils avaient été retenus par la crainte d'exciter la jalousie de leurs confrères, dans un Ordre très délicat et très susceptible, où cette jalousie peut être plus dangereuse que partout ailleurs. Aussi M. Target, avant de faire aucune démarche, a eu soin de prendre l'avis d'un certain nombre des plus anciens avocats. Cette déférence et la considération personnelle dont il jouit ont fait oublier les vieux préjugés de corps, et tout le barreau est venu à l'Académie partager le triomphe du récipiendaire. Son discours a été fort goûté, et il méritait de l'être : il est écrit de manière à justifier assez le choix de l'Académie en faisant voir qu'un grand avocat est fait pour être un bon écrivain. Il est vrai que le sujet qu'il traitait n'est guère par lui-même qu'un lieu commun assez usé ; c'est un résumé des différentes révolutions que l'éloquence a éprouvées chez tous les peuples. Ce sujet a été traité cent fois ; mais du moins le nouvel académicien l'a rajeuni, autant qu'il était possible, par la rapidité de ses exposés et la marche lumineuse de son discours, par l'adresse qu'il a eue de placer l'éloge de son prédécesseur au milieu de ses réflexions sur l'éloquence, par le ton noble et intéressant dont il a parlé de lui-même et de la profession d'avocat. Tout cela prouvait un homme supérieur à sa matière, et un esprit juste qui sent les convenances. Il caractérise avec beaucoup de justesse le genre d'éloquence qui convient au barreau... »

On voudrait s'associer à ces éloges, approuver cette bienveillance tout académique : les fortes études de Target, le désintéressement de celui qu'on surnomma la *Vierge du Palais*, sa protestation courageuse contre les Parlements Maupeou, devant lesquels il refusa pendant quatre ans de plaider, demeurant fidèle aux engagements de la première heure, revenant à la barre grandi par son silence même, sa défense des opprimés, des protestants, l'idéal élevé qu'il se fait de sa profession, tant de vertus intellectuelles et morales lui concilient d'abord les sympathies et préviennent en sa faveur. C'est aussi un sujet de méditation que cette réputation précoce, ces compliments de contemporains qui voient en lui le rival de Gerbier et célèbrent certains plaidoyers « dont les couleurs paraissaient avoir été broyées par les Grâces elles-mêmes ». Hélas ! qu'on lise ses écrits, ses consultations (il n'entre à l'Académie que pour Mémoire, dit un mauvais plaisant), on en rapporte une impression de vague, de sentiment déclamatoire, de lourdeur et de monotonie dans la pensée comme dans le style. Aussi bien Target représente les qualités, les défauts du barreau de son époque ; l'éloquence judiciaire, malgré le progrès réalisé depuis un siècle, manque souvent de deux qualités fondamentales : le goût, la mesure ; elle ne connaît guère non plus l'improvisation, ces mots ailés, ces formules nerveuses, colorées de poésie et de raison, qui portent un écrivain à la postérité, elle tombe dans la déclamation, dans l'abus des ornements appelés littéraires, la citation et l'allusion savantes, l'exclamation et la prosopopée, la métaphore et la périphrase. « Tandis que les faits de la cause juridique sont presque

toujours petits et indifférents en soi, dans les plus ingrates discussions politiques il s'agit d'ordinaire d'intérêts généraux ou au moins collectifs, et, quant à l'éloquence de la chaire, elle tire sa substance des intérêts les plus durables de l'humanité (1). » De Jean-Jacques, de Bernardin de Saint-Pierre, l'éloquence judiciaire, au XVIIIe siècle, s'assimile surtout les défauts, méconnaît cette loi de bon sens : singer n'est pas imiter ; quelquefois aussi elle s'inspire de Dorat, Florian, Parny, verse dans le maniérisme, dans une préciosité plus ridicule que les autres préciosités. Quoi de plus étrange en effet que le mélange du droit et de la poésie ! Se figure-t-on Thémis en petite maîtresse, poudrée à la maréchale, minaudant, dissertant sur le sentiment avec de galants abbés de cour ?

Député à l'Assemblée constituante, Target demeura fort au-dessous de sa réputation : phénomène qui s'est produit souvent, et qu'expliquent des différences profondes entre l'éloquence du barreau et l'éloquence de la tribune. Elles peuvent se rencontrer dans le même homme, et le XIXe siècle en a vu d'admirables exemples ; elles sont très souvent distinctes, je parle de cette éloquence politique qui émeut, convainc, improvise les mots de situation, arrête ou lance une assemblée sur la pente des résolutions importantes, tout au moins commande l'admiration, éveille des frissons nouveaux. Aussi bien l'esprit du légiste revêt toujours sa couleur

(1) MUNIER-JOLAIN : *Les Époques de l'éloquence judiciaire en France.* — Voir aussi l'étude de Ferdinand BRUNETIÈRE dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mai 1888.

particulière, son cerveau garde l'empreinte du moule juridique, il pâlit devant une virgule, se cristallise dans un texte, quitte rarement les sentiers battus pour frayer des voies nouvelles à travers les principes : tout lui est dédale, tout pour lui se hérisse de *mais*, de *pourquoi*, de *cependant*, de *si*. Orateur prolixe et diffus, Target devint le plus moqué des membres de la Constituante. Dans un de ses discours, il avait laissé échapper cette lapalissade : « L'Assemblée ne veut que la paix et la concorde, suivies du calme et de la tranquillité. » Les royalistes s'en emparèrent, tournèrent en ridicule sa faconde *hydropique*, et les *Actes des Apôtres* lui firent une terrible guerre de brocards. Tantôt c'est *la Targetade*, poème *héroï-épi-constitutiono-politico-comique*, imité de la *Henriade ;* là *les Couches de M. Target, père et mère de la Constitution,* son testament, son mausolée, sa résurrection, avec gravures à l'appui ; ou bien son horoscope politique.

Oui, Messieurs, vous pouvez m'en croire ;
Lui-même contre lui fera plus que vous tous.

A propos de son rapport sur la Constitution, « *la petite Targetine* », on alla jusqu'à faire étendre de la paille et du fumier devant sa porte, pour que « le bruit des voitures ne troublât point l'accouchement ». Les mystifications étaient fort à la mode vers la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe.

C'est dans une de ces fantaisies contre Target que l'on trouve cette définition du peuple :

Je suis tout et je ne suis rien ;
Je fais et le mal et le bien,
J'obéis toujours quand j'ordonne,
Je reçois moins que je ne donne ;
En mon nom on me fait la loi,
Et quand je frappe, c'est sur moi.

« Il n'est point de mots, prétend Rivarol, que M. Target ne puisse décrier quand il voudra. Cet orateur s'est rendu maître de leur réputation, et il les proscrit par l'usage. »

« C'est Target, observe Dumont, dont on disait qu'il s'était noyé dans son talent : les grands mots l'étouffaient. » Il se pose volontiers en mentor et pédantise juridiquement. Rien ne le peint mieux que cette conversation avec Montlosier : « Vous arrivez, Monsieur, de votre province ; vous n'êtes peut-être pas encore bien au fait de nos hautes matières publiques. En fait de législation, le Corps législatif est *demandeur,* le roi est *défendeur;* en fait de finances, c'est le contraire ; le roi et les ministres procèdent en *demandant,* l'Assemblée en *défendant.* »

Louis XVI lui fit l'honneur de le choisir comme défenseur, et on lui reprocha beaucoup de s'être récusé. Certes cette abstention sonne mal, elle pâlit fâcheusement à côté de Malesherbes faisant à 70 ans *son héroïque début au barreau* en faveur du roi, de M. de Sèze s'écriant devant la Convention : « Je cherche parmi vous des juges, et je n'y vois que des accusateurs ! » Tout de même on peut plaider les circonstances atténuantes. Il ne plaide plus depuis 1785, sa santé chancelante ne lui

permet que le rôle d'avocat consultant, ses échecs à l'Assemblée lui ont inspiré une secrète méfiance de soi-même. S'il ne parle pas pour le roi, il écrit, répand une brochure, dénonce à la Convention nationale son incompétence, réclame hautement, ou l'inviolabilité du roi, ou du moins l'amnistie du citoyen, invoque cette règle non seulement positive mais naturelle, mais éternelle, qui interdit au juge de prononcer sur une affaire dans laquelle, avant d'entendre la défense, il a déjà fait connaître son opinion.

Mais, pour assurer ou relever sa gloire, il fallait passer par-dessus tous les obstacles : car l'héroïsme a ses raisons que la prudence ne connaît pas, et derrière l'héroïsme se dresse cette justice supérieure, interprète d'idéal, de foi, qui accroît sans cesse le patrimoine de l'humanité, et donne tout son prix à la vie par cela même qu'elle la sacrifie. Dans un temps où ce même héroïsme était en quelque sorte un lieu commun, où les femmes en donnaient des milliers d'exemples, on était en droit d'espérer mieux d'un homme qui maintes fois avait montré cette qualité si rare : le courage civique. Et puis on n'aime pas à apprendre qu'il accepta les fonctions de secrétaire du Comité révolutionnaire de sa section, qu'il mit sa parole, sa plume, aux ordres du président, le savetier Chalendon. Je sais bien que chacun alors se sentait au pied de la guillotine, que la vie était devenue un art et la pitié un crime, qu'un homme d'esprit, interrogé sur ce qu'il pensait, répondit avec une douloureuse ironie : « Ce que je pense ! j'ose à peine me taire ! » Une telle attitude rappelle, *en sens contraire,*

Chapelier interpellant d'Esprémesnil au moment où ils vont partir pour la guillotine : « Monsieur, on nous donne avant nos derniers moments un terrible problème à résoudre. — Quel problème ? — Celui de savoir, quand nous serons sur la charrette, auquel de nous deux s'adresseront les huées. — A tous les deux », repartit d'Esprémesnil.

Élu en 1790 président du tribunal du VIe arrondissement de Paris, Target fut renommé en l'an III par le Comité de législation à la Convention nationale, désigné en l'an VII par le Directoire exécutif comme membre du tribunal de Cassation, réélu aux mêmes fonctions en l'an VIII par le Sénat conservateur. Avocat de premier ordre et parfait magistrat, il se montra politique médiocre. Mais que peuvent les talents moyens en présence d'événements aussi prodigieux, que pèsent les calculs d'un ingénieux architecte en face d'un tremblement de terre qui ébranle les assises d'une ville, écrasant maisons et habitants par milliers ? Aux situations extraordinaires il faudra toujours des hommes extraordinaires.

Le XIXe siècle est l'âge d'or des avocats académiciens, Dupin, Dufaure, Berryer, Jules Favre, Émile Ollivier, Rousse, Barboux, Raymond Poincaré, élus la plupart, non seulement en qualité d'avocats, mais aussi comme grands orateurs politiques ou anciens ministres. Je rappellerai certains traits qui touchent leur entrée ou leur passage à l'Institut.

Dupin, lorsqu'il arrive à l'Académie, est déjà procureur général à la Cour de Cassation, sur le point d'être porté à la présidence de la Chambre des députés. Quand

Victor Hugo, candidat pour la quatrième fois, en 1840, lui fit la visite consacrée : « Il y a deux académies, observa Dupin, une petite et une grande. Vous avez pour vous la grande. Quant à moi, je ne dis jamais mon vote. — Prenez garde, vous venez de me le dire, répliqua Hugo. » — Plus tard, en 1847, le même Hugo essayait de concilier à Balzac la bienveillance de Dupin. » Diable ! diable ! interrompit celui-ci, vous voudriez que Balzac entrât à l'Académie d'emblée, du premier coup, comme çà ! Vous citez des exemples, Patin, Saint-Marc Girardin, Brifaut ; mais ils ne prouvent rien, songez donc ! Balzac d'emblée à l'Académie ! Vous n'avez pas réfléchi. Est-ce que cela se peut ? Mais c'est que vous ne pensez pas à une chose : c'est qu'il le mérite ! » D'aucuns prétendirent que Dupin se trouvait absent dans toutes les circonstances difficiles, et sans doute chez lui le caractère n'est pas à la hauteur du talent. « Quel intérêt cet homme d'État a-t-il à être malade », demandait Talleyrand au sujet d'un membre de cette tribu des Ulysses ? Cependant il s'entremit parfois entre la Compagnie et le gouvernement de Napoléon III. D'ailleurs il récolta maint brocard mérité. « Monsieur le secrétaire perpétuel, dit-il à Villemain pendant une séance, j'ai trouvé dans Cicéron un singulier gallicisme : *se conformare ad voluntatem alicujus*. — Ah ! reprit Villemain, il y en a bien d'autres dans Cicéron, par exemple : *Quantæ infidelitates ! Quot amicorum fugæ !* (Que d'infidélités ! que de défections d'amis !) Voilà des gallicismes ! » Dupin venait de se rallier à l'Empire, pour redevenir procureur général, place sans laquelle, chose terrible, il dépensait tous

ses revenus. Déjà sa conduite, au 2 décembre 1851 avait paru plus que suspecte à ses collègues de l'Assemblée législative, et, devant plusieurs d'entre eux, le comte de Falloux lui servit une mercuriale à laquelle, malgré tout son esprit, Dupin ne trouva rien à répondre.

Berryer, une première fois, se présente en 1838; il a pour protectrice la duchesse de Dino (il y avait encore des faiseuses d'académiciens, comme il y eut jadis des faiseurs de rois); cependant il n'obtient qu'une voix contre Flourens et Victor Hugo. Les *Papillons noirs* du bibliophile Jacob lui décochent cette épigramme :

L'avocat des causes perdues,
Qui tant de fois dans la Chambre a commis
Des fautes de français, hélas ! trop entendues,
Au rang des Immortels se flatte d'être admis.
Cet avocat dont l'incorrecte verve
Coûte assez cher à ses amis,
Las d'avoir violé Thémis malgré Minerve,
Veut violer Minerve en dépit de Thémis.

Berryer entra à l'Académie beaucoup plus tard, en 1852 (1), en même temps qu'Alfred de Musset, et ne brilla jamais par son assiduité aux séances. Là comme partout on distingue deux sortes de membres : les absents et les présents, les laborieux et... les autres, les meneurs et les menés.

---

(1) Voir sur Berryer : CHARLES DE LACOMBE, 3 volumes. — Mme la Vicomtesse de JANZÉ : *Berryer, Souvenirs intimes.* — O. PINART : *Le Barreau de Paris et l'Histoire à l'audience,* 3 vol. — Mon étude dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er août 1897.

Dans sa *Vie de Mgr Dupanloup*, l'abbé Lagrange rapporte le trait suivant : « Lorsqu'en 1852, M. Vitet était allé faire connaître au président de la République l'élection de MM. Berryer et Alfred de Musset : « J'ai là, dit le prince, les livres de M. Alfred de Musset, mais je pense que M. Berryer n'a rien écrit. — C'est vrai, répondit M. Vitet, c'est le grand orateur que nous avons nommé. — Et vous avez très bien fait. Mais, continua le président, je trouve qu'il manque quelque chose à l'Académie. — Quoi donc, prince? — Il vous manque un orateur sacré. — Qui donc nous faudrait-il? — Par exemple, l'évêque d'Orléans? — Certainement. »

Berryer fut reçu le 25 février 1855, il eut un succès très grand, des ovations aussi bruyantes que dans un théâtre, mais s'adressant à la personne de Berryer plus qu'à son discours. Pour éviter la présentation traditionnelle au chef de l'État, l'orateur royaliste adressa une lettre à M. Mocquard, secrétaire des Commandements de l'Empereur, le priant de faire valoir *ses impossibilités* et d'obtenir la dispense du devoir commun; il invoquait son plaidoyer, quinze ans auparavant, en faveur du prince. M. Mocquard répondit que l'Empereur était trop haut placé pour tenir à ce que l'usage constant fût suivi ou non.

Grâce à une de ces *combinazioni* si fréquentes à l'Académie, sortes de contrats innomés, comme on disait à Rome (je donne pour que tu donnes, je fais pour que tu fasses), Jules Favre est élu le même jour que l'abbé Gratry (3 mai 1867). « Robe pour robe, dirent les politiques aux cléricaux, passez-nous M. Jules Favre, nous

vous passerons l'abbé Gratry. — Il y a robe et robe, répondaient les seconds, mais nous n'avons le loisir de discuter, ni sur la coupe du vêtement, ni sur l'étoffe des idées des deux candidats. Votons ensemble, et l'Empire en sera de nouveau pour ses frais. »

Le discours de réception de Rousse est assurément un des plus beaux qu'on ait depuis cinquante ans prononcés devant l'Académie française, comme sa vie est une des plus belles vies de grand honnête homme au XIXe siècle (1). Le discours de M. Émile Ollivier n'a jamais été prononcé (2). Nommé le 7 avril 1870, quelque temps après son avènement au Ministère, par 28 voix sur 28 votants, succédant à Lamartine dont il avait été

---

(1) M. Charles Limet, doyen de l'ordre des avocats de Paris et poète, m'a lu ces vers sur son ami Edmond Rousse :

Une médaille Florentine :
Nez aquilin et lèvre fine,
De la mélancolie aux yeux
Creusés sous un front soucieux.
La froideur sied à son visage,
Qui reflète l'âme d'un sage :
Mais la flamme échauffe son cœur
Qui pourtant doute du bonheur.
Il porte à la bassesse humaine
La fière et vigoureuse haine
D'Alceste dont il semble issu.
Aux jours néfastes on l'a vu,
Calme et relevant les courages,
Plaider la cause des otages.

(2) Le talent oratoire de M. Emile Ollivier, condamné à l'inaction, s'est dédoublé et épanoui dans ses études historiques, dans ce grand ouvrage sur le Second Empire que l'on a justement comparé aux *Mémoires* de Saint-Simon, pour l'éclat des portraits, la verve colorée et l'ampleur du récit.

l'ami et l'admirateur, son élection n'était pas seulement un gage de satisfaction des anciens partis à la politique libérale où il entraînait le Second Empire, elle rendait hommage au talent de l'orateur, un des plus grands de ce siècle avec Berryer, Guizot, Gambetta (1). Mais la fatalité politique allait écraser l'Empire et son nouveau ministre : la guerre de 1870 éclata, cette lamentable guerre que M. Émile Ollivier ne voulait pas, qu'il n'a pas pu empêcher. Admis en 1874 seulement aux honneurs de la réception, il refusa de supprimer certains passages de son discours, jugés trop élogieux pour Napoléon III, et la Compagnie ajourna indéfiniment la cérémonie, tout en décidant qu'il serait considéré comme reçu.

IX

L'Académie française après 1789.

Dès l'aube de la Révolution, les Académies sont dénoncées comme des oligarchies, des *repaires d'aristocratie*, qui nourrissent les *chanoines de la littérature*.

---

(1) A ces glorieux noms il faudrait ajouter ceux d'autres orateurs puissants, maîtres de la tribune, qui, depuis 1870, ont ému, convaincu, illustré les assemblées françaises, que l'Académie a accueillis ou qui ont mérité cet honneur : MM. Thiers, Lamartine, Montalembert, Dufaure, Buffet, Edouard Bocher, Challemel-Lacour, Chesnelong, Jules Ferry, de Freycinet, Albert de Mun, Paul Deschanel, Alexandre Ribot, Waldeck-Rousseau, Georges Clémenceau, Aristide Briand, Jaurès, Millerand, etc... Et, parmi les conférenciers orateurs : MM. Ferdinand Brunetière, Francisque Sarcey, Gustave Larroumet, René Doumic, Jean Richepin.

En 1790, la Constituante charge Mirabeau de faire un rapport sur les académies ; rédigé par Chamfort, ce rapport, qu'un membre de l'Académie française devait être le dernier à écrire, eut le caractère d'un véritable pamphlet : « Ces institutions vicieuses de corporations, disait-il, n'ont servi aux rois que pour perpétuer l'esclavage des peuples. Il faut donc les détruire. » A la suite de ce rapport, la discorde se glissa dans les discussions de l'Académie française. « La conversation, autrefois piquante et instructive, remarque Morellet, était dégénérée en querelle habituelle. » On ne faisait plus d'élections, et, le 5 août 1793, prévoyant le sort qui l'attendait, la Compagnie convint d'ajourner indéfiniment ses séances. Trois jours après, la Convention décréta la suppression de toutes les académies.

Morellet, qui faisait fonctions de Secrétaire perpétuel, mit en lieu sûr les registres des délibérations ; c'était alors un trait de courage, et qui aurait pu lui coûter la vie.

Sainte-Beuve désirait que le clergé fût le moins possible représenté à l'Institut : « C'est bien assez, à l'Académie, dit-il un jour, d'être de la religion d'Horace. » Anticlérical décidé, dévoué à l'Empire qui l'avait fait sénateur, il en voulait à l'Académie française de son opposition, se répandait en épigrammes contre elle ; ou bien il cherchait à diminuer son prestige, en développant cette demi-vérité que l'ancienne Académie était morte en 1793. A l'entendre, Tocqueville se trompe en affirmant dans son discours de réception que tout est nouveau en France, excepté l'Académie, que celle-ci demeure

comme l'unique vestige de l'ancienne société détruite. Là-dessus Sainte-Beuve rappelle le décret de la Convention, an III (25 octobre 1795), fondant « un Institut national chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences », divisé en trois classes : sciences physiques et mathématiques, sciences morales et politiques, littérature et beaux-arts.

L'Institut avait pour but le progrès de la science, l'utilité générale et la gloire de la République. Tous les ans, il rendrait compte au Corps législatif des progrès accomplis ; il avait son budget, ses collections, ses prix, confiait des missions. On décida que le Directoire exécutif nommerait un tiers des titulaires, quarante-huit membres ; ceux-ci éliraient les deux autres tiers au scrutin. Lakanal, rapporteur d'une commission au conseil des Cinq-Cents, définissait l'Institut : « Une réunion d'hommes placés en quelque sorte sous la main du gouvernement, afin de poursuivre les travaux scientifiques qu'il lui envoie. » Toutes les productions de l'esprit humain se tiennent, sont solidaires; les sciences, les lettres et les arts sont choses d'État, que la patrie doit provoquer, encourager, récompenser : les fondateurs de l'Institut partirent de cette double pensée. Le général Cavaignac obéissait à la même tendance lorsque, en 1848, il demanda à l'Académie des Sciences morales et politiques des traités pour combattre les erreurs socialistes. Malheureusement, on commit en 1795 une grave erreur : on n'admettait pas l'existence des sciences historiques. « Des branches entières de la culture humaine, remarque Ernest Renan, avaient été balayées. Les

sciences morales, politiques, philosophiques, étaient profondément abaissées. La littérature était nulle. » Vint la loi du 4 avril 1796 qui régla le mode des élections : chaque section présentait son candidat à la classe, celle-ci à l'Institut entier qui votait en dernier ressort. *On ne pouvait à la fois être membre de plusieurs classes.* L'Institut continuait les grands recueils inaugurés sous l'ancien régime par l'Académie des Sciences et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Ainsi la loi de 1796 interdisait aux académiciens de faire partie de plusieurs classes ou sections. Rien de plus sage, et il est permis de regretter que cette défense ait été virtuellement abrogée par d'autres mesures législatives, ou qu'elle soit tombée en désuétude. J'aime trop la liberté pour ne pas redouter l'ingérence de l'État-Providence, plus souvent vampire que Providence, mais ici elle se justifiait amplement. Une mode fâcheuse, une émulation bien naturelle sans doute — pour ce que désirer sans cesse est le propre de l'homme, — mais abusive, pousse de nombreux immortels à vouloir faire partie de plusieurs Académies : leurs âmes sont d'accord avec leurs talents pour aspirer à ces précieuses distinctions, et l'avantage d'être déjà d'une classe facilite infiniment l'admission dans une autre classe. Et toutefois, c'est un si grand honneur d'appartenir à l'une de nos cinq Académies, que, semble-t-il, on devrait s'en contenter. En se mettant ainsi sur les rangs, ceux qui sont déjà nantis barrent le chemin pour toujours ou pour longtemps à des hommes, de haute valeur eux aussi, qui n'ont ambitionné d'autre récompense de travaux, souvent peu lucratifs, que la considé-

ration attachée au titre d'Académicien, et qui se trouvent douloureusement frustrés par ce cumul. Si l'Institut voulait consulter sur ce point les membres de la Société des gens de Lettres, de la Sorbonne, du Collège de France, nos professeurs de Facultés, j'ose croire que l'immense majorité se montrerait favorable à cette réforme.

Le *statu quo* peut cependant invoquer deux graves arguments. 1° L'Académie française doit représenter toutes les célébrités de la nation. 2° N'est-il pas juste qu'un Pasteur, un Berthelot, un Bertrand, fassent partie de l'Académie française en même temps que de l'Académie des Sciences? — Sans doute, mais ils n'avaient pas besoin de ce nouveau rayon de gloire, et ni Victor Hugo, ni Lamartine, n'ont recherché l'Académie des Sciences.

Voici venir le Consulat. Bonaparte modifie le système de l'an III, supprime la section des Sciences morales et politiques, établit quatre classes : sciences physiques et mathématiques, langue et littérature françaises, histoire et littérature anciennes, Beaux-Arts. On revient insensiblement à l'ancien régime ; derrière les classes reparaissent, assez reconnaissables, les anciennes Académies : Sciences, Académie française, Inscriptions et Belles-Lettres, Peinture et Sculpture; les secrétaires perpétuels sont aussi rétablis; une place est rendue aux sciences historiques. D'ailleurs, les sciences physiques et mathématiques gardèrent sous l'Empire leur prééminence avec des hommes tels que Berthollet, Laplace, Lagrange, Monge.

L'Ordonnance de 1816 *renoue la chaîne des temps*,

rouvre l'ère « de l'Académie bourbonienne et royaliste », procède fâcheusement, par voie d'exclusion, contre vingt-deux membres de l'Institut, et, parmi ceux-ci, onze membres de la classe qui répondait à l'Académie française : Maret duc de Bassano, Arnault, Lucien Bonaparte, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, Cambacérès, Garat, Maury, Merlin de Douai, Sieyès, Rœderer et Étienne. Suard, dans cette affaire, eut un rôle assez mesquin, s'il est vrai qu'il dénonça les confrères animés de tendances révolutionnaires à Vaublanc, ministre de l'Intérieur. Le roi nomma de sa propre autorité neuf académiciens ; la Compagnie, chargée de pourvoir aux deux places vacantes, élut Laplace et Auger. Un immortel, mécontent, donna sa voix à Molière et à J.-J. Rousseau, sous cette couleur que jusqu'alors on avait remplacé les morts par les vivants, et qu'il fallait, en pareille occasion, remplacer les vivants par les morts (1). « Le brillant éclat littéraire du temps de la Restauration, affirme Renan, le puissant éveil des esprits qui firent de cette époque le commencement d'une nouvelle ère intellectuelle pour la France, ne doivent pas faire oublier l'état d'infériorité où la science fut tenue sous Louis XVIII et Charles X... Le titre de gentilhomme de la chambre faisait admettre un homme parmi les érudits. Ce n'est pas que l'organisation fût

(1) Le *Journal de l'Empire* du 14 mars 1814 demande qu'à l'avenir les élections ne se fassent plus à la majorité, mais à la minorité des voix, « pour que les candidats qui ont le plus de titres puissent reprendre courage ».

mauvaise. En réalité, on n'avait guère fait que changer le nom de deux Académies... Les Académies eurent leur règlement particulier et furent plus distinctes. » L'ostracisme de 1816 n'empêcha nullement l'Académie française de s'imprégner de libéralisme, puisqu'en 1827 elle protesta contre le projet de loi sur la presse. Mais le ministère rendit coup pour coup : Lacretelle perdit sa place de censeur dramatique, Michaud celle de lecteur du roi, Villemain celle de maître des requêtes au Conseil d'État. Quant au Gouvernement de Juillet, non seulement il n'exerça point de représailles contre le parti légitimiste, non seulement il n'enleva et ne conféra à personne le titre de membre de l'Institut, mais il rétablit en 1832 l'Académie des Sciences morales et politiques, rechercha les anciens membres, qui, au nombre de douze, se complétèrent par des élections successives. La Monarchie de Juillet est le régime qui compte le plus de ministres académiciens ; et, comme l'Académie vit en bonne harmonie avec elle, on la traite de *Salle des Pas-Perdus de la politique*, de *Catacombes littéraires*, de *Maison des périodes sonores*.

« De 1830 à 1848, l'Institut ne fit que grandir. L'Académie des Sciences, entraînée par Arago dans les voies d'une publicité peut-être exagérée, acquit une importance extraordinaire. Si le journalisme y prit dès lors trop de place, si cette docte Compagnie en vint par moments à ressembler plus à une Chambre de députés qu'à une Académie, il ne faut pas oublier que c'est par là qu'elle devint le centre scientifique de l'Europe. L'Académie des Inscriptions fit des progrès bien plus incon-

testables. Eugène Burnouf et Letronne rivalisèrent avec les savants les plus exacts de l'Allemagne en méthode et en sagacité. Augustin Thierry développait en des œuvres accomplies sa fine et profonde manière d'entendre l'histoire. Entre les mains de Daunou, de Fauriel, et surtout du vrai bénédictin de notre siècle, M. Victor Le Clerc, les travaux de l'Académie furent conduits avec un soin et une activité inconnus jusqu'ici. »

Sur l'opposition de l'Académie pendant le Second Empire, nous avons le double et contradictoire témoignage de Pontmartin, avant et après 1870. Sous l'Empire, le critique trouvait bon que la Compagnie érigeât une tribune nouvelle alors que la liberté de la presse et de la tribune n'existait plus. « L'Académie, justement fière de servir de refuge, j'allais dire de temple, à la liberté de penser et d'écrire, et presque de parler, ne négligeait rien pour dessiner en relief ses prérogatives, révéler une intention agressive dans la plupart de ses choix, parsemer ses discours d'allusions d'autant plus transparentes qu'elles étaient plus fines, et prodiguer à ses spirituels et élégants auditoires ce plaisir d'entendre ce qui se disait, de deviner ce qui ne se disait pas, et de suppléer ce qu'on était forcé de taire... » En 1875, dans un jour d'humeur chagrine, Pontmartin se déjuge assez curieusement : « A présent que l'Empire est tombé, nous pouvons l'avouer franchement, quoi de plus puéril ou de plus sénile que cette manie d'opposition furieuse, contraire à l'esprit et aux origines de l'Institut, ridiculisée par le contraste de l'âge et de l'impuissance des frondeurs avec leurs violences, dangereuses pour eux si

le gouvernement les avait prises au sérieux ou au tragique ? Quoi de moins littéraire que cette façon de tout subordonner à la politique, de faire du palais Mazarin le Val-de-Grâce des anciens partis, et d'arriver à repousser Théophile Gautier en l'honneur des doublures et des triplures de M. Guizot et de M. Thiers ? » Là-dessus on surnomma Pontmartin : *le candidat perpétuel à l'Académie française*, on imputa cette volte-face à ses déceptions. En fait Pontmartin ne se présenta jamais, il se dérobait sans cesse, malgré les instances d'Edmond Biré, de Mgr Dupanloup, de Joseph Autran, de Laprade ; il invoquait sa santé, son goût pour la campagne, la nécessité d'habiter Paris une partie de l'année s'il était élu, enfin sa voix aigrelette : « Oui, disait-il, il y aurait une voix de trop, c'est la mienne. » Beaucoup cependant s'accordaient à affirmer qu'il ne tenait qu'à lui de franchir le seuil de l'Académie, que celle-ci avait amnistié l'auteur des *Jeudis de Mme Charbonneau :* le comte d'Haussonville s'offrait à lire le discours de réception ; rien n'y fit.

Dans une note écrite pour l'empereur en mars 1859, Sainte-Beuve dit : « Les corps académiques actuels, par la manière dont ils sont composés et dont ils se recrutent, sont voués pour longtemps peut-être à la bouderie ou à une médiocre action publique... A un ordre social tout nouveau il faut des fondations nouvelles et qui en reçoivent l'esprit. Qu'il y ait aussi l'*Académie du suffrage universel*. L'ancienne Académie ne relevait que du roi, c'était son privilège et sa noblesse ; il serait bon que la nouvelle institution relevât de la personne même

du prince, de l'empereur. » Et, dans le *Constitutionnel* du 20 janvier 1862, il propose de diviser l'Académie en huit sections, représentant chacune un genre de littérature, nommant chacune et tour à tour son candidat après discussion de ses titres. Mais Nefftzer, dans le *Temps*, remettait les choses au point, après avoir dûment grondé le grand critique : « Jamais on n'avait vu renard mal parler des raisins après avoir été admis à les consommer. Si l'on admettait les conclusions de Sainte-Beuve, l'Académie ne serait plus qu'une classe de rhétorique; elle veut être le résumé du génie, de l'esprit français, la quintessence de la société française ; elle ne serait point complète si elle ne se recrutait dans la politique, le barreau et même dans la chaire... » Le gouvernement n'exauça point les vœux de Sainte-Beuve, malgré l'attitude presque hostile de l'Académie : il s'était contenté d'ajouter une section à l'Académie des Sciences morales et politiques, en choisissant lui-même les premiers membres ; il n'alla pas plus loin. Oui, Sainte-Beuve est mal venu à soutenir que l'ancienne Académie a péri, de même que l'on serait mal fondé à tenir pour nuls et non avenus les décrets de la Révolution et du Consulat. Si l'Académie française continue les traditions de l'ancien régime, elle n'oublie pas non plus ce qu'elle doit à la Convention et à l'Empire ; elle suit, parfois un peu lentement, l'opinion publique, il lui est aussi arrivé de la précéder, de la faire, de montrer à la foule des talents que celle-ci n'aurait jamais découverts et consacrés : l'esprit moderne, l'esprit de liberté et de progrès raisonnable, l'a pénétrée.

X

Les candidats académiques.

Quelques-uns trouvent charmant le métier de candidat, tel ce spirituel Mouton qui se déclarait enchanté de causer avec tant d'hommes éminents ; d'autres n'en ont ressenti et retenu que l'amertume. Question de tempérament et d'amour-propre plus ou moins surexcité.

Que de déceptions, que d'espérances mal fondées, que de paroles mal comprises ! Heureux encore lorsque le candidat obtient une réponse catégorique, un oui ou un non formels, car rien, paraît-il, n'est plus pénible que de refuser nettement, et l'on se jette volontiers dans les gracieusetés, dans les si, les mais, les cependant et les peut-être, assaisonnés de mille sous-entendus. Il faudrait toujours avoir présente à l'esprit cette remarque de Camille Doucet : « Nous prenons nos promesses pour des politesses, et les candidats prennent nos politesses pour des promesses. »

Rappelons quelques traits et incidents de candidatures. Les femmes se vengèrent de Boileau, même au sein de l'Académie. On trouve dans ses lettres le détail amusant de leurs intrigues académiques contre un candidat que Nicolas voulait faire élire, le marquis de Mimeure. Il avait la promesse de beaucoup d'académiciens, mais, en arrivant à l'assemblée : « Je les ai, dit-il, trouvés tout changés en faveur d'un M. de Sainte-

Aulaire, homme d'une grande réputation, assurait-on, mais dont le nom pourtant, avant cette affaire, n'était pas venu jusqu'à moi. Je leur témoignai mon étonnement avec assez d'amertume ; mais ils me firent entendre d'un air assez pitoyable qu'ils étaient liés. Comme la brigue de M. de Sainte-Aulaire n'était pas médiocre, plusieurs gens de conséquence m'avaient écrit en faveur de cet aspirant à la dignité académique ; mais, par malheur pour lui, dans l'intention de me faire mieux concevoir son mérite, on m'avait envoyé un poème de sa façon, très mal versifié, où, en termes assez confus, il conjure la Volupté de venir prendre soin de lui pendant sa vieillesse, et de réchauffer les restes glacés de sa concupiscence. »

C'étaient des femmes en crédit qui poussaient M. de Sainte-Aulaire au fauteuil. Boileau se fâcha : une lettre de M. Le Verrier, son ami, au duc de Noailles nous fait assister à cette scène. « M. Despréaux a représenté à l'Académie, avec beaucoup de chaleur, que tout était perdu, puisqu'il n'y avait plus que la brigue des femmes qui mît des académiciens à la place de ceux qui mouraient. Enfin il a lu tout haut les livres de M. de Sainte-Aulaire... Ainsi M. Despréaux, à la vue de tout le monde, donna une boule noire à M. de Sainte-Aulaire, et nomma lui seul M. de Mimeure. Voilà, Monseigneur, des témoignages qu'il y a encore des Romains sur la terre, et, à l'avenir, vous prendrez la peine de ne plus appeler M. Despréaux votre cher poète, mais votre cher Caton. » A vrai dire, Mimeure n'était pas plus que l'autre un sujet académique, et même Sainte-Aulaire avait pour lui son

quatrain à la duchesse du Maine, ce fameux quatrain qui, seul, le recommande à la postérité :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon, ne serait point ma Muse :
Elle serait Thétys et le jour finirait.

Benserade, prenant à l'Académie la place de Furetière qu'il n'aimait pas, dit en s'y mettant : « Voici une place où je vais dire bien des sottises. — Courage, riposte Furetière, vous avez bien commencé. »

Dialogue supposé entre Lamoignon et l'abbé Têtu :

... Tirez-moi d'un souci :
De cette Académie êtes-vous pas aussi ? —
Si j'en suis, moi ! Sans doute, et j'y régente en maître. —
Suffit, dit Lamoignon ; je n'en veux donc plus être. —

Le duc de Duras ayant été fait Maréchal de France et élu académicien en 1775, sans plus de titres pour le bâton que pour le fauteuil, on ne lui épargna point les brocards rimés.

Duras invoquait à la fois
Le dieu des vers et le dieu de la guerre ;
Il réclamait le prix de ses vaillants exploits
Et de son savoir littéraire.
Tous deux par un suffrage égal
Ont satisfait sa noble envie :
Phœbus lui dit : Je te fais Maréchal,
Mars lui donna place à l'Académie.

Chamfort, dont les titres littéraires étaient minces en 1780, car on ne connaissait alors de lui que de pauvres

opuscules, se venge d'avoir été battu par le comte de Tressan.

Honneur à la double cédule
Du Sénat dont l'auguste voix
Couronne par un digne choix
Et le vice et le ridicule !

Là-dessus, Tressan, dont les œuvres valaient certes mieux que celles de son concurrent, riposta : « Pourquoi M. de Chamfort s'en plaindrait-il ? Il aurait deux voix de plus. » Le poète Lemierre avait été élu le même jour que Tressan.

Favart raconte que l'abbé Raynal, familier des salons d'Holbach, d'Helvétius et de Mme Geoffrin, ayant eu la tentation d'entrer à l'Académie, on lui conseilla de commencer ses visites par M... « C'est un homme d'un accès facile, lui dit-on, soyez chez lui à six heures du matin, il vous entretiendra jusqu'à midi. — J'aurai le temps de lui parler ? — Cet académicien est tellement éloquent qu'il ne laisse point de prise à la conversation : vous en serez quitte pour des révérences. — Mais crache-t-il quelquefois ? — Oui, après chaque période. — S'il crache, il est perdu ; je l'enfile de propos en propos jusqu'à minuit, et il trouvera son homme. — Mais toussez-vous ? — Oui, quand l'haleine me manque. — Vous serez bien ensemble. » L'entrevue a lieu, l'académicien parle et crache ; l'abbé saisit le joint, parle et tousse. L'un et l'autre ne s'entendent pas, tous deux s'impatientent ; leurs estomacs, plus sûrs qu'une horloge, les avertissent qu'il est tard. Ils sont obligés de se séparer par épuisement. — « Monsieur l'abbé, dit

l'académicien, je vous ai peut-être fatigué, mais je vous ai dit beaucoup de choses en peu de mots. — Monsieur, tout au contraire, si vous m'eussiez donné le temps de parler, répond le candidat. — Si vous m'eussiez donné le temps de répondre, repart celui-ci, et il ajoute : la précision est mon talent, et je suis l'exemple de mes confrères. — Si cela est, reprend Raynal, je me sauve et je renonce à l'Académie. »

Marmontel affirme dans ses *Mémoires* qu'il perdit la voix du président Hénault pour l'Académie, parce qu'en citant une chanson de lui, il avait omis *ô* dans ce vers :

... Que d'attraits ! O dieux ! qu'elle était belle !

Sedaine, candidat, est accueilli avec une affectueuse brusquerie par Voltaire : « C'est donc vous qui ne prenez rien à personne ! — Aussi je ne suis pas riche. »

Voici comment Laujon, dont le bagage était modeste, entra à l'Académie. Il avait très nettement refusé à Voltaire, malgré toutes ses instances, de lui communiquer certain roman d'un moine du moyen âge, qui offrait d'étonnants rapports avec *Rodogune;* Laujon, pour éviter quelque scandale dramatique après sa mort, brûla le manuscrit. Delille le sut et félicita Laujon de son autodafé. Sur ces entrefaites, une place devint vacante à l'Académie : « Notre Laujon, dit Charles Brifaut, la lorgnait avec envie. Il se mit sur les rangs, armé de son mince recueil de couplets. Son ambitieuse candidature allait être repoussée par l'immense majorité des dieux de l'Olympe littéraire. Le

chêne prit la défense du roseau : « Eh ! Messieurs, dit Virgile Second, nous savons tous où il va ; laissons-le passer par l'Institut. » (Laujon avait quatre-vingt-trois ans.) Ce mot heureux fit tomber la couronne sur le front de l'octogénaire. »

Rulhière, élu en 1787, attrape ce quatrain :

Quoi ! de Rulhière on a fait choix !
Quoi ! Rulhière à l'Académie !
Hier, c'était une écurie ;
Aujourd'hui, c'est pis, c'est un bois.

Sous la Restauration, Casimir Delavigne, battu deux fois par des prélats, disait philosophiquement : « Je ne veux pas me présenter une troisième fois ; on m'opposerait le pape. » Reçu à trente-deux ans, Delavigne fut un académicien peu assidu. « L'Académie, opinait-il, a un grand avantage : grâce à elle, quand on n'est plus quelqu'un, on est encore quelque chose. »

Une épigramme pour Droz, élu en 1824 contre Lamartine :

A l'Institut Droz se présente,
Offrant à Messieurs les Quarante
Son philanthropique pathos...
. . . . . .
Procumbit humi Droz.

Dupaty était de famille académique ; son père, président à mortier au parlement de Bordeaux, auteur des *Lettres sur l'Italie*, avait failli entrer à l'Académie française ; son frère, Charles Dupaty, sculpteur, était membre de l'Académie des Beaux-Arts ; son neveu, Élie de

Beaumont, avait été élu membre de l'Académie des Sciences. Royer-Collard lui avait répondu d'un ton bourru : « Le nom est plus connu que les ouvrages. — Monsieur, reprit Dupaty, quand le nom reste, c'est quelque chose, surtout quand il est parvenu jusqu'à vous. »

Le lendemain de sa victoire sur Hugo, Dupaty adresse ce quatrain à son concurrent :

Avant vous je monte à l'autel ;
Mon âge seul peut y prétendre.
Déjà vous êtes immortel,
Et vous avez le temps d'attendre.

Spirituellement modeste, Dupaty répondait aux complimenteurs : « Je suis entré à l'Académie avec de la monnaie de billon. » Hugo se consola de son échec par ce mot : « Je croyais qu'on allait à l'Académie par le pont des Arts ; je me trompais : on y va, à ce qu'il paraît, par le Pont Neuf. »

Andrieux, Secrétaire perpétuel et classique à tous crins, se serait cru encanaillé, affirme Sainte-Beuve, d'avoir Lamartine pour confrère. « Nous l'avons échappé aujourd'hui, Monsieur, disait-il à Patin un jour où Lamartine avait failli être élu. Est-ce assez de misères ? »

Le classique Brifaut dit à Chateaubriand, qui patronnait la candidature de Victor Hugo : « Vous êtes comme Louis XIV ; vous voulez nous faire légitimer vos bâtards. »

Pour parodier la versification parfois un peu rude des romantiques, un ironiste décoche ce quatrain à Hugo :

Où, ô Hugo, juchera-t'on ton nom ?
Justice enfin faite que ne t'a t'on ?
Quand donc au corps qu'académique on nomme,
Grimperas-tu de roc en roc, rare homme ?

Non, tout n'est pas rose dans le métier de candidat, et les immortels accueillent parfois de façon peu encourageante les malades de la fièvre verte. En 1842, Alfred de Vigny se voit éconduit par Brifaut, Baour-Lormian, Royer-Collard, Chateaubriand ; cependant, il a publié plusieurs de ses poèmes, donné *Chatterton*, *Stello*, *Cinq-Mars*, *Grandeur et servitude militaire*.

Ce qui l'étonne le plus, c'est d'entendre Chateaubriand lui tenir ce langage : « Vous êtes le plus beau nom d'à présent, vous avez réussi dans tous les genres, et vous êtes le seul ayant des succès aussi sûrs de poèmes, de théâtre et de livres historiques... M. Pasquier n'a rien de commun avec les lettres, mais je le connais depuis quarante ans ; il voit souvent Mme de Chateaubriand, il est fort aimable avec nous... Oh ! j'y tiens peu, et je n'irais pas à cette élection si je ne devais pas voter en même temps pour le second fauteuil et pour le pauvre Ballanche. » Le duc Pasquier fut élu, et Vigny ne passa qu'à la quatrième fois, le 8 mai 1845.

Vigny lui-même a noté l'étrange réception que lui fit (en 1842) Royer-Collard, dans son antichambre, « la tête chargée d'une vieille perruque noire, et enveloppé de la robe de chambre de Géronte, avec la serviette au col du *Légataire universel* ». Il est vrai que Royer-Collard, vieux et souffreteux, était, au moment où le poète

entra, en conférence avec son médecin. Là-dessus, Vigny offre de revenir ; vite notre grincheux repart : « Mais, si c'est seulement la visite obligée, je la tiens pour faite. — Et moi, Monsieur, comme reçue, si vous voulez ; mais j'aurais été bien aise de savoir votre opinion sur ma candidature. — Mon opinion est que vous n'avez pas de chances. *Chances !* N'est-ce pas comme cela qu'on parle à présent ? — Je ne sais pas comment on parle à présent ; je sais seulement comment je parle et comment vous parlez dans ce moment-ci. — D'ailleurs, j'aurais besoin de savoir de vous-même quels sont vos ouvrages. — Vous ne le saurez jamais de moi-même, si vous ne le savez déjà par la voix publique... — Monsieur, je ne lis rien de ce qui s'écrit *depuis trente ans,* je l'ai déjà dit à un autre (Victor Hugo). — Dès lors, Monsieur, comment pouvez-vous donner votre voix, si ce n'est d'après l'opinion d'un autre ? — Je la donne, je la donne... Je vais aux élections ; je ne peux pas vous dire comment je la donne, mais je la donne, enfin. — L'Académie doit être surprise qu'on donne sa voix sur des œuvres qu'on n'a pas lues. — Oh ! L'Académie, elle est bonne personne, elle est très bonne, très bonne. Je l'ai déjà dit à d'autres, je suis d'un âge où l'on ne lit plus, mais où l'on relit les anciens ouvrages. — ... Mais vous ne savez pas s'il n'y a pas des ouvrages modernes bons à lire, ayant pris cette coutume de ne rien lire. — Oh ! c'est possible, Monsieur, c'est vraiment très possible. — Monsieur, il fait assez froid dans votre antichambre pour que je ne veuille pas vous y retenir longtemps : j'ai peu l'habitude de cette chambre-là. — Monsieur, je

vous fais mes excuses de vous y recevoir. — N'importe, Monsieur, c'est une fois pour toutes. » Et, après deux ou trois autres aménités du même genre, Vigny tourne le dos à Royer-Collard, remet son chapeau et sort sans saluer.

J'imagine que la scène a été un peu arrangée par Vigny. Il a tellement défiguré le cardinal de Richelieu dans *Cinq-Mars !*

Royer-Collard n'a pas manqué d'héritiers dans l'ordre des rabroueurs. H..., candidat, fait litière de ses titres devant Alexandre Dumas, s'excuse de son ambition. L'autre reprend durement : « Tout cela est vrai, vous avez peu de talent ; mais pourquoi faites-vous écrire le contraire ? » Comme je préfère cette réponse de Cuvillier-Fleury à Édouard Pailleron : « Nous avons Socrate (Caro), nous ne pouvons recevoir Anacréon. »

Victor Hugo raconte comment il obtint, le 6 janvier 1848, pour Balzac, un suffrage destiné à Vatout : « Le jour de l'élection de Vatout, j'étais assis auprès de Pongerville, le meilleur des hommes, et je lui demandai à brûle-pourpoint : « Pour qui votez-vous ? — Pour Vatout, comme vous savez. — Je le sais si peu que je viens vous demander de voter pour Balzac. — Impossible. — Pourquoi cela ? — Parce que mon bulletin est tout préparé. Voyez : « Vatout ». — Oh ! cela ne fait rien. » Et, sur les deux carrés de papier, de ma plus belle écriture, j'écrivis : *Balzac.* « Eh bien ? me demanda Pongerville. — Eh bien, vous allez voir. » L'huissier qui accueillit les voix s'approcha de nous. Je lui remis un des bulletins que j'avais préparés. Ponger-

ville tendit à son tour la main pour jeter le nom de Vatout dans l'urne, mais une tape amicale que je lui donnai sur les doigts fit tomber son papier à terre. Il le regarda, parut indécis, et, comme je lui offrais le second bulletin sur lequel était écrit le nom de Balzac, il sourit, le prit et l'expédia de bonne grâce. »

Le même Pongerville (1851) encourageait Philarète Chasles par une aimable épître :

> ...L'Académie est maîtresse coquette...
> On en médit, mais on veut l'épouser...
> Épousez-la, c'est un fort bon parti...
> Avec plaisir je serai de la noce...

Chasles n'est pas élu (1); justement on lui préfère Musset, et le vaincu ne goûte guère les sages conseils de Sainte-Beuve qui lui recommande la patience, la bonne humeur. « Une fois entré à l'Académie, bien des choses se calment et s'adoucissent : c'est de l'huile d'olive socialement. »

Mérimée, dans les *Lettres à une Inconnue*, commente ses tribulations de candidat : « Avez-vous jamais vu des chiens entrer dans le terrier d'un blaireau ? Quand ils ont quelque expérience, ils font une mine effroyable en y entrant, et souvent ils en sortent plus vite qu'ils n'y sont entrés, car c'est une vilaine bête à visiter qu'un

---

(1) Son échec inspirait à Banville ce distique :

> Plaignez, mes chers amis, ce charmant Philarète
> Qu'au seuil de l'Institut toujours un fil arrête.

Sur Philarète Chasles, voir PONTMARTIN : *Épisodes littéraires*. — LAFON : *Cinquante ans de vie littéraire*.

blaireau. Je pense toujours au blaireau en tenant le cordon de la sonnette d'un académicien, et je me vois, *in the mind's eye*, tout à fait semblable au chien que je vous disais. »

Mazères avait collaboré avec Empis. Candidat à l'Académie (1851), il se présente chez Baour-Lormian, qui demande sèchement : « Qu'avez-vous écrit ? — *La Mère et la Fille, Les Trois Quartiers, Chacun de son côté.* — Mais, Monsieur, nous avons déjà reçu quelqu'un pour ces choses-là ! »

Le comte de Falloux était vivement attiré vers l'Académie, qui lui apparaissait comme un cardinalat littéraire où il devait retrouver ceux qu'il appelle « les trois incomparables causeurs de son temps », Thiers, Cousin, Montalembert, des amis tels que Mgr Dupanloup, où il pourrait contribuer au succès du P. Lacordaire et du P. Gratry. Mais la candidature du comte de Falloux rencontrait mainte difficulté. Cousin lui donnait l'exclusion, et il passait pour être fort influent à l'Académie. Un ami de Guizot lui écrivit : « Lisez l'*Histoire de saint Pie V*, et vous verrez si un protestant peut voter pour M. de Falloux. » Guizot répondit : « Comme je suis décidé à voter pour M. de Falloux, je ne lirai point ses ouvrages. » Au contraire, Thiers déclarait à tous venants : « Jamais je ne donnerai ma voix à l'*Immaculée Conception.* » Thiers ne parut pas à la séance du 10 avril 1856, mais Mignet, son ami, patronna avec chaleur le candidat. Falloux fut présenté à l'empereur par Brifaut, qui l'avait reçu, et par Villemain, secrétaire perpétuel. Brifaut commençant la présentation dans les

termes sacramentels, Napoléon III l'interrompit, et d'un ton gracieux : « Oh ! je connais bien M. de Falloux ! » Puis, après une courte pause : « Monsieur de Falloux, le désordre nous avait rapprochés, je regrette que l'ordre ne nous ait pas réunis. » Falloux fut tenté de répliquer : « Sire, c'est que ce n'est pas l'ordre. » Il se contint et se borna à dire : « J'ai toujours gardé, de la bonté de Monsieur le Président envers moi, une reconnaissance qui ne s'est point effacée. »

Patronné par Sainte-Beuve, favorablement accueilli par Lamartine et Sacy, Baudelaire est traité avec hauteur par Villemain et Viennet ; ce dernier lui fait cette mémorable réponse : « Il n'y a que cinq genres, Monsieur : la tragédie, la comédie, la poésie épique, la satire et la poésie fugitive, qui comprend la fable, où j'excelle. »

On attribua cette épigramme à Villemain, comme Vatout se plaignait d'avoir été trompé par lui : « Aurais je dit ce que je pensais de vos ouvrages ? » Et puis encore celle-ci : « Je ne comprends pas quelle objection sérieuse on peut élever contre M. L***, c'est un homme bien né et né d'un académicien ; — il a de la fortune, des mœurs irréprochables, du savoir-vivre et de la politesse ; — il n'a vraiment contre lui que ses œuvres. »

Octave Feuillet raconte à sa femme ses visites de candidat en 1861 ; il fut élu par vingt et un suffrages.

... « Je suis allé le soir chez Lamartine, car c'est le soir qu'il se tient chez lui, et qu'il aime qu'on lui fasse un doigt de cour. J'entre, je vois beaucoup de paletots

dans l'antichambre, je frémis à la pensée de trouver tous mes concurrents réunis chez le grand homme, et il me semble que je vais mourir de honte... Je te jure que pour affronter de pareilles situations et en sortir sans cheveux blancs, il faut avoir une belle dose d'aplomb... Lamartine parlait peu. Je l'ai touché en m'occupant d'un étrange petit chien qui avait deux grelots à son collier, et qu'il m'a dit être un de ces petits chiens des prairies américaines qui vivent dans des taupinières. En revanche, comme l'un des assistants me faisait l'honneur de me trouver bien jeune d'apparence pour l'Académie, le grand homme a dit : « Il n'est pas jeune par le talent, quoiqu'il n'en sache rien. » C'était gentil. Je me suis retiré, après une heure de séance, avec la pensée que j'avais été à peu près ce qu'il fallait. »

Un académicien accueillit ainsi la question d'un candidat qui lui demandait : « Comment vous portez-vous ? — Je me porte bien, mais je ne vous porte pas. »

On prêta à l'un des immortels ce calembour (1862) lorsque Autran se présenta : « Ma foi ! Autran celui-là qu'un autre ! »

Mme Ancelot contribua beaucoup au succès de son mari ; aussi attribuait-on à celui-ci le mot suivant lorsqu'il fut élu : « Ma femme fait de moi tout ce qu'elle veut. »

Édouard Grenier, un véritable gentilhomme de lettres, nous conduit à travers les coulisses de l'Académie. Il fut lauréat, puis candidat, eut un jour sept voix ; selon son expression, s'il n'a pas pénétré dans le temple, on l'admit dans l'atrium. Très délicat, très fier, nullement arriviste,

il attendit un second appel de ses amis, ne voulut point réveiller leur négligence : et... ce qui devait arriver arriva : la mort lui prit un à un tous les académiciens qui pouvaient penser à lui. Il sentait qu'on ne passe pas à l'ancienneté dans cette Compagnie. Un immortel lui demanda, peut être avec malice : « Eh bien ! vous ne songez plus à nous ? — Non, dit Grenier, je vise plus haut. — Comment ! reprit le questionneur stupéfait, plus haut que l'Académie ? — Oui, je vise à m'en passer (1). » Edouard Grenier raconte avec grâce ses visites aux Quarante : l'une des plus amusantes est celle qu'il fit à Viennet ; la gouvernante prétendant, pour ne pas l'introduire, que son maître était indisposé, une voix forte retentit à travers la cloison : « Non, non, je ne suis pas malade ! Laissez entrer ! Qu'est-ce qu'on me veut ! » Grenier entre, dit l'objet de sa visite : « Ah ! c'est vous qui avez écrit *la Mort du Juif-Errant !* Je ne voterai pas pour vous ; vous êtes un romantique. » — « J'essayai de l'adoucir ; sa colère m'amusait : je me rabattis sur le style et mon respect de la langue. Malheureusement je ne pouvais pas lui citer un vers de ses fables ou de sa *Franciade :* je ne les avais pas lus. Je dus battre en retraite et regagnais la porte, que l'irascible vieillard me criait encore d'une voix forte, comme si j'étais un candidat attendant sa succession :

---

(1) Un autre littérateur eut assez d'orgueil pour riposter : « Qui serait votre juge ? » à cette question d'un immortel : « Vous ne vous présentez pas à l'Académie ? » Guy de Maupassant répondit à Camille Doucet qui l'encourageait à se porter : « Je me présenterai quand je serai président du Conseil. »

« Adieu, Monsieur, sachez que je ne suis jamais malade ; je ne suis jamais malade. » Le bonhomme avait cependant une maladie étrange, une cécité morale incurable : il se croyait aussi spirituel que Voltaire, et s'estimait le premier poète de l'époque. »

Viennet, très agressif lui-même, affirma avec une sorte d'orgueil qu'il ne courait pas moins de cinq cents épigrammes par an contre sa personne, sa figure, ses poésies, ses discours de tribune : il faut convenir qu'il prêtait le flanc à la critique.

On attribua ce mot à Viennet sur un de ses poèmes encore inédit : « J'en ai ôté tous les vers qui n'étaient que bons. »

Aurélien Scholl, qui avait plus d'esprit que de tact, imagine ce dialogue sur un candidat : « M. X. a des chances. — C'est un talent bien médiocre. — Mais il a beaucoup produit. — Beaucoup trop. — Il a des amis parmi les immortels ; sa candidature est très appuyée... — Y a-t-il un fait particulier qui appuie votre opinion ? — Un fait qui ne laisse aucun doute. — Lequel ? — On fait percer un fauteuil. »

« J'ai trop d'amis à l'Académie pour être élu, soupirait Arsène Houssaye ; les amis trouvent toujours qu'il est trop tôt, jusqu'au jour où ils trouvent qu'il est trop tard. » Lorsque Emile Deschamps se présenta, il eut d'abord la promesse de douze voix, puis dégringola jusqu'à quatre, et finalement en obtint deux. « Pauvre Émile Deschamps, dit Arsène Houssaye, quelle extinction de voix ! »

Becque, qui fut plusieurs fois, sans succès, candidat

à l'Académie (il était aux petits soins pour déplaire), distinguait plusieurs variétés de postulants : le *candidat casse-cou*, préoccupé de prendre date ; le *candidat principe*, qui se doit à lui-même de tenter cette épreuve que, d'ailleurs, il ne recommencera pas; le *candidat-gaga*, que personne ne connaît et qui fournit des thèmes de plaisanterie; le *candidat martyr*, qui ne mange plus, ne dort plus, et tourne à la fontaine lacrymatoire après chaque scrutin hostile; enfin le *candidat qui ne se présente pas*, dont le type, aux yeux de Becque, fut ce charmant Bardoux.

Becque oubliait le *candidat mauvaise langue*, dont il reste, j'imagine, l'archétype. Misanthrope gai et féroce, le besoin de parler, de faire de l'esprit, l'emporta sans cesse au-delà des limites du tact, et il n'épargna guère plus ses bienfaiteurs que ses ennemis. Il ne suffit pas toujours d'avoir un grand talent pour entrer à l'Académie ; il faut s'y ménager des sympathies, ne pas se rendre incompatible, *non désirable*. Il faut aussi être de bonne compagnie, me disait un immortel presque aussi réputé que M. de Coislin pour sa courtoisie.

Et le candidat grincheux ! Xavier Marmier lui laisse entendre avec mille ménagements qu'il ne peut voter pour lui : « Alors, s'exclame le solliciteur, vous me prenez pour un malhonnête homme ? »

Le candidat confiant. — Guizot disait à Pontmartin, parlant de Liadières, auteur de quelques tragédies jouées au Théâtre-Français et à l'Odéon, mari d'une des *professionnelles beautés* sous Louis-Philippe : « L'excellent homme ! Voilà vingt ans qu'il vient me voir chaque fois

que meurt un académicien, avant même la célébration des obsèques. Je lui fais toujours la même réponse : « Attendez ! Le bon moment n'est pas encore arrivé ; j'aurai soin de vous prévenir. » Cette réponse lui suffit et il s'en va content. »

Candidat imprudent. Chez la princesse Mathilde, Théophile Gautier raconte au prude académicien Sacy qu'une des femmes qu'il a le plus aimées dans sa vie était une femme panthère, tachetée comme son nom, qu'on montrait dans une baraque : « Et aux oh ! et aux ah ! des uns et des autres, il répond d'une voix suave : « Mais je vous assure que c'est très joli, une peau comme ça ! » Et le voilà s'acharnant après le janséniste, qui, par déférence pour la princesse et son protégé, écoute le coloré récit de ce roman animal. » Gautier fils soupire : « Voilà encore mon père lancé ! — Mais allez donc, dit Goncourt, le tirer par la manche ! — Ah ! vous ne le connaissez pas ; il est capable, comme au spectacle quand je le réveille, de me répondre tout haut par un gros mot. »

Théophile Gautier, qui ne fut pas académicien, se consolait après un échec en disant : « J'étais assuré de toutes les voix, j'avais les politiciens et les littérateurs, les jeunes et les vieux. Ils étaient tous de bonne foi. Peut-être avaient-ils tous réellement voté pour moi. Seulement, la mauvaise fée qui, le jour de ma naissance, m'avait prédit : « Tu n'en seras pas ! » d'un coup de baguette magique avait changé les bulletins dans l'urne, évidemment. Aussi, quand je rencontre un des Quarante, je suis pénétré de respect et de reconnaissance, parce que je me dis : « En voilà encore un qui a fait le possible. »

« Dès qu'un immortel meurt, affirme le *Figaro* (1862), on est aussitôt en émoi chez la duchesse de Galliera, chez la comtesse de Boigne, chez le vieux duc Pasquier, autour de lady Holland, et surtout de Mme Le Normand. » Mme Mohl se démenait beaucoup aussi, parfois avec succès, autour de l'Académie. « Toute élection à un fauteuil vacant, écrit son biographe, était le signe d'une concentration générale des forces rue du Bac. Quand la *fièvre verte* s'emparait d'un de ses amis, Mme Mohl était des premières à reconnaître le symptôme chez le malade, et mettait tous ses efforts pour contenter son ambition; mais c'était un mauvais quart d'heure pour les autres amis. Guizot, bien que diplomate consommé, était souvent embarrassé, parce qu'il fréquentait le salon d'une autre dame, et souvent ces deux dames avaient deux candidats rivaux. » Guizot était d'ailleurs le grand électeur de l'Académie (1), et Thiers, jaloux de son prestige, remarquait rageusement : « Cet homme veut battre monnaie avec l'Académie. » Guizot, qui avait aussi ses heures sarcastiques, fit devant Pontmartin cette singulière oraison funèbre de Salvandy : « Il avait bien des qualités, et il fallait qu'il en eût beaucoup pour être arrivé aussi haut avec tant de ridicules. » Mais Royer-

(1) Pontmartin reproche à Guizot d'avoir voulu exercer à l'Académie française une influence qui allait parfois jusqu'au despotisme. Par exemple, il combattit avec énergie en 1863 et empêcha d'aboutir la candidature d'Autran, protégé de Thiers, élu seulement en 1868. « Il suffisait que M. Thiers eût un candidat pour que ce candidat fût battu en brèche par l'ancien adversaire *du petit bourgeois*. Lorsque l'Académie, en 1862, eut à remplacer Eugène Scribe, il y eut treize tours de scrutin, restés légendaires, qui n'aboutirent pas.. L'élection fut renvoyée à six mois... »

Collard se montra bien plus dur lorsqu'il reprit un mot qui date du temps de Louis XVI : « Non, M. de Salvandy n'est pas un sot ; c'est *le sot.* »

Sainte-Beuve conte aux Goncourt un dialogue entre la duchesse de Galliera et Lebrun ; celui-ci le répétait avec amertume : « Eh bien, dit en 1869 la grande dame, au moment où Lebrun entrait dans son salon, le premier fauteuil est donné... Oui, à M. d'Haussonville... C'est une chose faite. — J'ignorais, faisait l'académicien en s'inclinant. — Pour le second, ce sera sans doute M. de Champagny. — Ah ! — Et quant au troisième, probablement M. Barbier. » Oui, mais l'anecdote a passé par les Goncourt qui l'ont sans doute travestie : ils sont sujets à caution. La duchesse de Galliera savait fort bien qu'elle n'était plus au temps où Mme Récamier contribua grandement au succès de Mathieu de Montmorency, succès attesté par cette épigramme :

La R..., puisqu'il faut, par son nom,
Vous désigner la moderne Ninon,
Disait un soir : « Tout ce que chante Homère
Des compagnons d'Ulysse et de Circé
Paraît fort simple et ne m'étonne guère ;
Prodige égal de nos jours s'est passé !
Or, n'allez pas me traiter de Lamie :
Par mon pouvoir, sans bouger de mon val,
Hier j'ai fait de messire Laval
Un membre de l'Académie.

Quelques souvenirs de Jules Simon sur ses candidatures à l'Académie des Sciences morales et à l'Académie française : on me pardonnera de dépasser un peu

le cadre de mon récit : les deux Compagnies se touchent de si près, et l'anecdote est si jolie.

« Cousin ne voulait pas voter pour moi, et pourtant ne pouvait guère s'en dispenser. Il vint à la séance pour se montrer, mais comment faire pour ne pas voter, étant là ? Voter pour mon concurrent, il n'y songeait pas. Il faut vous dire, d'ailleurs, que nos scrutins ne sont secrets qu'en apparence. Il sortit tout doucement de la salle pendant qu'on votait, et eut la bonne chance de n'être pas remarqué. On ferme le scrutin, on compte les billets : Trente-quatre. Trente-quatre bulletins, et la feuille de présence, qui ne peut se tromper, accuse la présence de trente-cinq membres. Pour comble d'embarras, les voix se partagent par moitié. — Chaque concurrent en a dix-sept ; il y a ballottage dans les pires conditions, puisque tout dépend d'une seule voix. Il est probable que personne ne voudra se déjuger, et qu'on va multiplier indéfiniment les tours de scrutin, ce qui est à la fois ennuyeux et scandaleux.

« M. Thiers fut le premier à se douter de ce qui s'était passé. « Notre confrère Cousin était là il y a trois minutes. Il se sera trouvé absent au moment du vote. Il aurait fallu l'attendre. Huissier, allez le chercher. » Ce n'était pas l'avis de mes adversaires et ce n'était pas l'usage des académies, où les scrutins se suivent toujours sans interruption. Il y eut une contestation assez longue, mais c'était M. Thiers. On osa d'autant moins insister qu'il offrait d'aller en personne chercher le délinquant.

« Il part, il visite la bibliothèque, le secrétariat, les

bureaux, il met tous les commis en réquisition. Il fait comparaître les deux concierges : M. Cousin est entré, M. Cousin n'est pas sorti. On ne peut pourtant pas le chercher sous les tables. M. Thiers, très déconfit, rentre dans la salle et raconte sa mésaventure. On se demandait en sortant où donc était passé ce pauvre Cousin ; vous vous le demandez peut-être aussi. Il était dans un lieu où M. Thiers ne serait jamais allé le chercher, et où il ne s'attendait pas à rester si longtemps. »

***

« Mon autre aventure vaut-elle la peine d'être contée? Elle peut servir à montrer à quoi tiennent les destinées d'un académicien. Cette fois-ci, il s'agit de mon élection à l'Académie française. Cette élection était encore une affaire d'État. Voyez où la politique va se nicher. Tous les conservateurs votaient contre moi avec passion. J'avais beaucoup d'amis parmi eux, mais leur conscience ne leur permettait pas de voter pour un ennemi de la religion et de l'ordre social. Il y en avait un, ceci en passant, qui m'était très cher, et qui a été mon ami intime jusqu'à sa mort. Nous savions qu'il votait contre moi ; il n'en disait pas la raison, que personne ne put deviner. Il me la dit un jour pour diminuer, disait-il, ses remords. C'est, qu'étant ministre de l'Instruction publique, je lui avais refusé la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Je n'ai jamais été plus raisonnable. Il faillit m'en coûter mon élection.

« Mes amis (permettez-moi de vous dire que c'étaient les membres les plus glorieux de la Compagnie) étaient

fort anxieux. Laprade et Autran, qui étaient, l'un à Lyon, l'autre à Marseille, avaient écrit le matin qu'ils ne viendraient pas, « parce que *mon élection était assurée* ». Victor Hugo n'était venu qu'une seule fois depuis son retour. Il m'avait promis de venir, mais viendrait-il ? On se livrait en attendant à des pointages désespérés, et toujours on arrivait à constater que, s'il ne venait pas, il n'y aurait pas d'élection possible. Le bureau, qui était pour moi, épuisa tous les moyens dilatoires qu'il put imaginer. La salle à côté était bondée de spectateurs qui attendaient le résultat avec anxiété. L'un d'eux, M. Camille Sée, l'éminent conseiller d'État d'aujourd'hui, eut l'inspiration de sortir pour voir, comme la sœur Anne, s'il ne verrait rien venir. Il sortit en courant, et nu-tête, notez bien cela, un député de la Seine ! Son héroïsme eut sa récompense. La première personne qu'il aperçut sur le pont des Arts fut Victor Hugo, appuyé sur la balustrade pour admirer un bateau-mouche dont le pont était couvert de voyageurs. « Mais venez donc. Mais on vote ! Mais vous allez faire manquer l'élection ! » Je ne sais pas si, dans son ardeur généreuse, il n'alla pas jusqu'à le pousser un peu. Le fait est que l'on allait déclarer le scrutin fermé, quand la porte s'ouvrit pour Victor Hugo et ma fortune. J'étais à Versailles pendant ce temps-là, et on a beaucoup remarqué que je fus nommé à la même heure membre de l'Académie française et sénateur inamovible. »

Jules Simon ne se contente pas de parler de lui-même, il crayonne d'autres candidats ou quasi candidats, A. Dumas, Ancelot, etc...

« Alexandre Dumas avait la faiblesse de soupirer pour l'Académie. Je dis la faiblesse, parce qu'elle n'avait rien à lui donner. Il sollicitait Victor Hugo, qui faisait la sourde oreille. Nous étions un certain nombre de ses amis qui mettions son nom en avant chaque fois qu'il y avait une vacance, mais nous lui donnions en même temps le conseil de ne s'avancer qu'à coup sûr. Voilà un conseil digne de nos bonnes cervelles. On ne marche jamais à coup sûr dans une élection, quelle qu'elle soit. Et quand il aurait échoué, voyez la belle affaire ! C'eût été tant pis pour l'Académie. Je suppose que c'était une affaire de cœur ; il voulait être poussé et présenté par Victor Hugo. Dieu sait avec quel entrain il se serait attelé à la candidature du grand poète s'il avait eu la chance de passer le premier. Il souffrait beaucoup, à sa manière, de cette exclusion inqualifiable. Un jour qu'il nous donnait un grand déjeuner préparé de ses propres mains, et qu'il n'avait cessé de parler de l'Académie, en poussant de grands éclats de rire : « Je n'en serai pas, dit-il, et Alexandre en sera. » Cette plaisanterie lui parut si bonne qu'il la répéta à plusieurs. Je ne sais pas ce qu'en pensait Alexandre, qui était là ; mais pour nous autres, qui formions la galerie, nous pensions que l'Académie aurait dû le nommer depuis longtemps, et qu'elle n'aurait pas pu lui donner un plus brillant confrère.

« J'étais dans le cabinet de M. Cousin quand il reçut la visite de M. Ancelot, mais il ne me permit pas de me retirer, et M. Ancelot insista poliment pour que je restasse. Le candidat, en homme du monde, fit porter la

conversation sur des propos de salon et sur les nouvelles politiques. — Cousin, au contraire, la ramenait sur les questions de théâtre : « Nous autres psychologues, dit-il obligeamment, nous faisons des préfaces pour vos comédies. » Je vis clairement que M. Ancelot ne comptait par sur lui ; mais il lui fut reconnaissant du bon accueil.

« L'imbécile ! » dit Cousin, dès que l'auteur de *Louis IX* eut le dos tourné. Il aperçut un paquet assez volumineux que le visiteur avait déposé sur la table de l'antichambre. Il l'ouvrit. C'étaient les œuvres complètes de *Mme Ancelot*. « Ah ! Ah ! dit Cousin en se rassérénant, voilà le seul trait d'esprit que je connaisse de lui. »

E. Labiche, le soir de son élection, répond à Lhéritier qui le félicite : « Merci, c'est vous et vos camarades qui m'avez avancé le fauteuil. » Eugène Manuel, qui avait plus de prétentions que de talent, se consumait du désir de faire partie des Quarante, et sa femme ne manquait pas, comme dernier argument, de jurer en son nom qu'il mourrait s'il n'était pas agréé. Elle avait déjà prêté ce serment redoutable à Labiche ; une vacance s'étant produite, Manuel se remet sur les rangs ; là-dessus l'auteur de *la Cagnotte*, dînant chez Mme Aubernon de Nerville, nous dit avec sa charmante bonhomie : « Non, je ne voterai pas pour lui ; il m'avait promis de mourir en cas d'échec, et il n'a pas tenu sa parole ! »

Arsène Houssaye, dans son *Histoire du 41e Fauteuil à l'Académie française*, disserte joliment, et parfois paradoxalement, sur ceux qui sont restés à la porte de la

Compagnie ; il soutient cette thèse qu'elle a accueilli autant de grands hommes qu'elle en a laissé dehors, et parmi ses élus du 41e, du 42e fauteuil, il cite : Descartes, Malebranche, Saint-Évremond, Molière, Hamilton, Pascal, J.-B. Rousseau, Bayle, Saint-Simon, Regnard, d'Aguesseau, La Rochefoucauld, Le Sage, l'abbé Prévost, Helvétius, *Piron* (?), Jean-Jacques Rousseau, Gilbert, Diderot, Joseph de Maistre, Mirabeau, Beaumarchais, André Chénier, Rivarol, Paul-Louis Courier, Hégésippe Moreau, Lamennais, Balzac, Béranger, Michelet, Dumas père, Théophile Gautier, Louis Blanc.

A l'exemple d'Arsène Houssaye, et ne tenant compte cette fois que des talents d'écrivain ou d'orateur, — les plus importants, mais non les seuls, car les qualités sociales, politesse, éducation raffinée, dignité du caractère, tact, goût, vertus hospitalières, doivent entrer aussi en ligne de compte, — j'ajouterais à ces morts glorieux les noms suivants :

Fréron, Joubert, Méry, Auguste Comte, Stendhal, Gustave Planche, Alphonse Karr, Edgar Quinet, Brizeux, Louis Veuillot, Léon Gozlan, Armand de Pontmartin, Gustave Flaubert, Charles de Bernard, Édouard Bocher, Schérer, Jules et Edmond de Goncourt, Ferdinand Fabre, J.-J. Weiss, Auguste Vacquerie, Meurice, Eugène Fromentin, Barbey d'Aurevilly, Théodore de Banville, Paul de Saint-Victor, Paul Verlaine, Villiers de l'Isle-Adam, Emile Montégut, Émile Pouvillon, Edmond Gondinet, Albert Samain, Gérard de Nerval, Becque, Baudelaire, Maurice de Guérin, Doudan, Francisque Sarcey, Émile de Girardin, Théodore Barrière,

Louis Bouilhet, Cazalis, le P. de Ravignan, le P. Didon, Hyacinthe Loyson, Waldeck-Rousseau, Alphonse Daudet, Léon Dierx.

Remarquons d'ailleurs que plusieurs de ces personnages ne se sont pas souciés du fauteuil, ou même ont décliné toute candidature...

Et si je n'inscris pas non plus Fustel de Coulanges, Augustin et Amédée Thierry, Michelet, Renouvier, etc., c'est qu'ils furent membres de l'Académie des Sciences morales et politiques. Pour la même raison, parmi les vivants, j'omets des hommes d'un rare talent, MM. Henri Welschinger, Pierre de la Gorce, Arthur Chuquet, Gustave Fagniez, Gaston Maspéro, etc., qui déjà font partie d'une autre Académie.

Parmi nos contemporains, je voudrais nommer quelques-uns de ceux qui certes auraient droit au 41e fauteuil, mais qui, je l'espère, obtiendront un jour le 40e ou le 39e : MM. Stéphen Liégeard, Alfred Capus, Gilbert Augustin Thierry, Adolphe Brisson, Frédéric Mistral, Haraucourt, Charles Grandmougin, Charles de Pomairols, Auguste Dorchain, André Foulon de Vaulx, Fernand Gregh, duc de Rarécourt-Pimodan, Jacques Normand, Augustin Filon, de Porto-Riche, de Curel, Gaston Arman de Caillavet, Robert de Flers, Abel Hermant, Léon Séché, Lenôtre, Andre Hallays, Pierre de Nolhac, Ernest Daudet, Louis Madelin, René Vallery-Radot, Franz Funck-Brentano, Georges Goyau, Aulard, Henri Chevrillon, Vicomte d'Avenel, Victor et Paul Margueritte, Edouard Schuré, Robert de la Sizeranne, Camille Bellaigue, Paul Adam, Henry Bordeaux, Georges

Lecomte, Vicomte de Reiset, Aristide Briand, Georges Clémenceau, Millerand, Jaurès, Mgr Touchet, l'abbé Frémont, l'abbé Mugnier, Gaston Deschamps, J.-H. Rosny aîné, etc...

Comme je m'interdis les noms étrangers, on ne s'étonnera point de ne pas rencontrer sur cette liste plusieurs excellents écrivains de langue française : Georges Rodenbach, Édouard Rod, Verhaeren, Mæterlinck, d'Annunzio.

Et enfin, parmi les jeunes et les très jeunes gens, on voit émerger une brillants élite de talents en fleur, dont les succès d'aujourd'hui présagent cette célébrité de demain qui leur aplanira le chemin de la Coupole.

XI

Les séances du Dictionnaire et les discussions.

L'Académie, d'abord peu fortunée, est insensiblement devenue une grande dame très riche qui, selon la volonté des donateurs, distribue chaque année de nombreuses récompenses. Si les murs avaient des oreilles, que de révélations piquantes éclateraient à propos des discussions entre immortels, soit pour défendre ou combattre les aspirants au fauteuil, soit pour décerner les prix, soit dans les séances où...

L'on fait, défait, refait ce très beau dictionnaire
Qui, toujours très bien fait, reste toujours à faire !

Quelques-uns de ces tournois d'éloquence et d'érudition m'ont été racontés : il est tels discours de MM. Albert Sorel, Brunetière, d'Haussonville, Hanotaux, Émile Ollivier, Frédéric Masson, Ernest Lavisse, Étienne Lamy, qui ont entièrement retourné l'assemblée la plus difficile du monde à convaincre, parce qu'elle est la plus compétente et la plus désintéressée. Par amour de l'art, M. Claretie, dans la *Vie à Paris,* fait semblant de regretter un jour que la sténographie et la cinématographie n'aient pas reproduit certaines discussions ; mais il a tôt fait de se rétracter quelques lignes plus loin, de reconnaître que la chose ne se pourrait sans rompre le charme, le demi-mystère, ce caractère d'intimité confiante qui caractérisent ces réunions.

Voici deux ou trois incidents :

Mézeray batailla pendant toute une séance du Dictionnaire pour qu'on maintînt le dicton : « Tout comptable est pendable. »

Charles Nodier lisait l'article *abolition :* « Abolition, substantif féminin, etc., etc... prononcez *abolicion.* » « Votre dernière remarque me paraît inutile, dit Feletz : car on sait bien que devant l'*i* le *t* a toujours le son du *c*. — Mon cher confrère, ayez *picié* de mon ignorance, riposte Nodier, en appuyant sur chaque mot, et faites-moi l'*amicié* de me répéter la *moicié* de ce que vous venez de me dire. » Et ce fut un rire général auquel Feletz tout le premier s'associa.

Un autre écho des séances du *Dictionnaire,* « cette toile de Pénélope de la langue ». « A l'Académie, conte Victor Hugo, je ne sais pourquoi, dès mon arrivée, Cou-

sin s'était posé vis-à-vis de moi en antagoniste. Un jour arrive le mot : intempérie. L'étymologie? demande-t-on. *Intemperies,* répond quelqu'un. « Messieurs, s'écrie Cousin, nous devons apporter une certaine réserve dans le choix des mots que nous avons l'honneur de consacrer; *intemperies* n'est pas du latin, ça n'existe dans aucun auteur de bonne latinité : c'est du latin de cuisine. » Tout le monde se taisait. Alors je jette tranquillement *intemperies*, et j'ajoute : « Tacite. » — « Tacite, mais ce n'est pas du latin, reprend Cousin, c'est du latin bon pour le romantisme ; n'est-ce pas, Patin, vous qui savez le latin ? » Mais, avant que Patin eût pris la parole, on entendit sortir de la haute cravate de Royer-Collard, avec une intonation nasillarde et méprisamment moqueuse : « Messieurs, Cousin et Patin sont des messieurs qui savent du latin. » On rit, et l'étymologie fut acceptée.

« Un autre jour, un autre mot vint... malheureusement je ne me rappelle plus.... non je ne me rappelle plus. Cousin de déclarer que le mot n'était pas français. Là-dessus un silence, au milieu duquel je dis : « Monsieur Pingard, voulez-vous descendre à la bibliothèque, et m'apporter le troisième volume de Regnard ? » Et, le volume apporté, je lus le mot dans une phrase du *Voyage en Laponie.* Il ne faut pas me montrer plus fort que je ne suis. Quelques jours avant, un hasard m'avait fait faire une recherche dans le volume, pour quelque chose que je faisais. Cousin aussitôt de s'écrier : « Est-ce vraiment une raison d'accepter un mot, parce qu'il est dans le coin d'un bon auteur ? » De la Grande Cravate on

entendit encore sortir : « Dans les bons auteurs, il n'y a pas de coin, pas de coin ! »

« Non, j'aimais Royer-Collard... Les deux hommes que je n'aimais pas, c'était Cousin et Guizot. » Royer-Collard, qui rendait à Victor Hugo son affection, lui dit après son discours de réception : « Vous avez fait un bien grand discours pour une petite assemblée. » Mot doublement injuste, car le discours n'était pas sans défauts, et la Compagnie comptait des hommes de premier ordre.

XII

Quelques réceptions à l'Académie française.

Sous l'ancien régime, l'Académie siégeait au rez-de-chaussée du Louvre, dans deux salles qui portent le nom de Puget et Coustou : la première était consacrée aux séances publiques. « Tous les académiciens, écrit le duc de Luynes, sont assis dans des fauteuils autour d'une table fort longue : le directeur est au bout d'en haut, et celui qui est reçu à l'autre bout, vis-à-vis de lui ; les évêques et les prêtres y sont en habit court, comme à l'ordinaire, mais un évêque, le jour de sa réception, y est en habit noir long. Quoique le nombre des académiciens soit de quarante et presque toujours complet, ils ne s'y trouvent presque jamais tous ensemble ; il ne serait pas possible même que les quarante tinssent

autour de la table telle qu'elle est aujourd'hui. Les dames qui veulent se trouver à ces assemblées sont placées dans les tribunes qui sont dans les deux fenêtres de la salle; l'une de ces tribunes est à la disposition du nouvel académicien le jour de sa réception; pour l'autre, c'est le directeur qui donne les places. Les auditeurs sont sur des chaises derrière les académiciens. Lorsque tous les académiciens ont pris séance, le directeur et celui qui doit être reçu ayant leur chapeau sur la tête, le premier ôte son chapeau ; c'est pour annoncer au nouvel académicien qu'il peut parler : celui-ci ôte son chapeau toutes les fois qu'il dit : « Monsieur » ou qu'il parle du roi. L'usage est de lire son discours, on ne le prononce pas par cœur. Chaque discours dure un quart d'heure. » (*Mémoires du duc de Luynes,* tome V.)

Le premier académicien reçu en public fut Fléchier (1673). D'abord assez court, le discours prit insensiblement des proportions considérables que les usages de la tribune ont contribué à maintenir, sans doute à augmenter. Ces fêtes de l'esprit conquirent une grande importance aux yeux du monde poli, et l'on a dit sérieusement que la société française a les réceptions académiques, comme les Grecs eurent les jeux olympiques, comme les Espagnols ont les courses de taureaux.

On ne reçoit plus qu'un seul académicien à la fois, mais les choses ne se passèrent pas toujours ainsi : en 1676 et en 1807 il y eut jusqu'à trois membres reçus dans la même séance. Aujourd'hui une réception dure en moyenne deux heures, deux heures et quart, et se com-

pose naturellement de deux discours, celui du récipiendaire, celui de l'académicien qui fait fonction de directeur. L'usage veut que tous deux célèbrent celui qui est remplacé, le directeur souhaite la bienvenue au récipiendaire et mêle à son compliment des critiques parfois assez vives, presque toujours courtoises. Après la séance solennelle, une réception intime a lieu chez le Secrétaire perpétuel de l'Académie française. Les Secrétaires perpétuels de nos cinq Académies ont un logement à l'Institut, un vieux palais qui a connu des fortunes diverses, et qui se trouve menacé d'expropriation partielle par les projets de rues qu'on veut prolonger (1).

Les billets d'entrée aux séances, étant les seuls qui ne s'achètent point à Paris, n'en sont que plus recherchés ; les belles dames qui font le siège des immortels pour obtenir *un centre*, souvent doivent se contenter d'un *amphithéâtre* ou d'une *tribune*. Encore pour ces derniers faut-il envoyer quelqu'un faire queue à la porte de l'Institut, et prendre sa place avant midi ; la séance commence à une heure, mais on a la consolation charmante de voir entrer tout le beau monde, les femmes les plus élégantes, beaucoup de gens célèbres.

Tallemant des Réaux rapporte que Racan, ayant à haranguer ses confrères, se présenta avec un chiffon de papier tout déchiré : « Messieurs, dit-il, je vous apportais ma harangue, mais une grande levrette l'a toute

---

(1) Alfred Franklin : *Histoire de la Bibliothèque Mazarine et du Palais de l'Institut.*

mâchonnée. La voilà ; tirez-en ce que vous pouvez, car je ne la sais pas par cœur, et je n'en ai pas de copie. » On soupçonna que Racan, qui était affligé d'un bégaiement pénible, avait imaginé cet artifice pour se dispenser de parler.

L'abbé Paul Tallemant, reçu à vingt-quatre ans, remercie en ces termes la Compagnie : « Puisque j'ai été assez heureux pour obtenir votre suffrage, permettez-moi de vous dire que ce n'est pas tout à fait sans intérêt que vous me l'avez donné. Vous êtes tous si également remplis de science et d'esprit, que vous avez bien voulu souffrir quelqu'un qui pût apprendre quelque chose parmi vous... »

L'abbé de Bernis fut reçu à vingt-neuf ans ; Crébillon lui répondit : « Vous avez recherché avec empressement l'Académie, c'était faire son éloge ; elle vous reçoit, c'est faire le vôtre. » Piron dit alors à Bernis : « Monsieur l'abbé, c'est avoir bientôt ses Invalides. »

L'abbé de Boismont ayant choisi pour sujet de son discours de réception : *De la nécessité d'orner les vérités évangéliques*, Grimm ne put s'empêcher d'écrire : « M. l'abbé de Boismont est un habile joaillier qui travaille fort bien en faux. » Un jour qu'il remplissait les fonctions de Directeur de l'Académie, le discours de l'abbé Gaillard provoqua des sifflets : « Messieurs, dit Boismont, l'Académie n'invite pas le public comme juge, mais comme témoin ; et le public n'a droit de marquer sa désapprobation que par le silence. »

Le public des séances ! Le plus difficile de tous, le seul qui ait inquiété des hommes tels que Thiers et le chan-

celier Pasquier. « Quand je monte à la tribune, disait celui-ci, je suis moins ému : je sais que je vais me battre. Ici on va se faire juger. » Et il paraît que la lecture devant la commission tirée au sort pour écouter le discours avant la séance publique, est encore plus troublante. Maint récipiendaire a confessé son émotion : un auteur dramatique, lisant sa première pièce au terrible comité de lecture de la Comédie Française, n'est pas plus agité. « Le jour de la réception, remarque M. Claretie, on a le public, où l'on peut, avec beaucoup d'illusion, se dire que l'on compte des amis assez nombreux ; le jour de la lecture du discours à la commission, on n'a devant soi que des juges, des confrères exquis, sans doute, mais des critiques à tout prendre, et des auditeurs qui ont le droit de faire des observations, de « recevoir à corrections ».

Alfred de Musset, qui éprouvait aussi cette quasi-terreur du discours de réception, écrit en 1852 à sa sœur Herminie : « C'est une chose effrayante pour tout le monde, et pour moi en particulier, que l'idée de parler en public. Des orateurs célèbres de la Chambre ont eu peur en pareille occasion... Il y a là un certain parterre de chapeaux roses et d'habits brodés de vert, qui a un aspect dont l'effet ne manque pas d'agir sur les plus intrépides. Il est bien vrai que, depuis que j'ai l'honneur de bavarder sur les tréteaux, j'ai eu affaire à plus d'une assemblée pleine d'habits et de chapeaux de bien autres couleurs : mais ce n'était pas moi qui parlais pour moi, et, pendant que Brindeau palpitait d'émotion devant les quinquets, je poussais tranquillement de gros soupirs

derrière un morceau de carton peint. — Mais maintenant c'est moi qui suis Brindeau lui-même, et je n'ai même pas la consolation de réciter les bêtises d'un autre... »

L'approbation des discours de réception par une commission spéciale, exigée depuis 1770, ne fut pas toujours la précaution inutile. Ainsi Lemontey, sur la demande de Raynouard, Secrétaire perpétuel de l'Académie, dut rengainer un couplet spirituel, mais antireligieux. Lemontey ayant demandé à Raynouard depuis quand il était devenu *capucin :* « Je suis mieux, repartit celui-ci ; je suis *père gardien.* »

La duchesse de Dino, dans sa *Chronique*, parle souvent des élections et des réceptions académiques ; le témoignage de cette femme d'esprit offre d'autant plus d'intérêt qu'elle-même a parfois employé son crédit en faveur de certains candidats, que des membres influents de l'Académie ont été ses amis intimes et ses correspondants. On sait qu'elle fut l'Égérie de son oncle Talleyrand ; Royer-Collard, Falloux, Berryer, Barante, le duc de Noailles, l'aimaient beaucoup. Thiers, Guizot, Molé, Salvandy, la soignaient singulièrement. La première fois qu'elle vint à l'Académie, ce fut pour la réception de Thiers, en 1834.

« Hier, dit-elle, lady Clanricarde a déjeuné chez moi, et nous sommes parties à onze heures et demie pour l'Académie française. M. Thiers, le récipiendaire, nous avait fait garder les meilleures places... Il n'y avait, dans notre groupe, que Mme de Boigne et Mme de Rambuteau, le maréchal Gérard, M. Molé, M. de Celles et Mme de Castellane... M. Thiers est si petit, qu'entouré

de Villemain, de Cousin et de quelques autres, il est entré sans qu'on l'ait vu venir; on ne l'a aperçu que lorsque, seul, debout, il a commencé son discours. Il l'a dit avec le meilleur accent, la prononciation la plus nette, avec une voix soutenue, peu de gestes, pas trop de volubilité. Il était pâle comme la mort, et, dans les premiers moments, tremblant de la tête aux pieds, ce qui lui a beaucoup mieux réussi que s'il avait eu de cette insolence qu'on lui reproche souvent. Malgré son mauvais son de voix, il n'a jamais frappé l'oreille désagréablement, il n'a été ni monotone, ni glapissant, et enfin lady Clanricarde en était à le trouver beau. M. de Talleyrand et M. Royer-Collard étaient en face de lui, et il semblait ne parler que pour eux! Son discours est éclatant... M. de Talleyrand en était à l'émotion, et M. Royer-Collard faisait faire à sa perruque des hauts et des bas qui prouvaient la plus vive approbation... On m'a dit que, pendant le discours de M. Thiers, M. de Broglie faisait force quolibets; M. Guizot était renfrogné et médiocrement satisfait, je pense, de voir à son rival, dans la même semaine, un double succès, politique et littéraire. »

« *Paris, 2 janvier 1836.* — M. de Talleyrand prône beaucoup M. Molé, pour le faire recevoir de l'Académie française; il est également appuyé par M. Royer-Collard et par les ministres. C'est ce qui faisait dire, hier au soir, à M. Villemain, que toutes les influences les plus *diverses* et les plus *inverses* se réunissaient pour *porter* ou *exporter* M. Molé à l'Académie, que lui, Villemain, l'y *importait* de toutes ses forces, puisque, d'ailleurs,

le fauteuil académique n'empêchait pas d'autres sièges... »

« *24 février 1836.* — M. Molé n'a pas voulu marcher ministériellement avec M. Dupin ; c'est ce qui a fait que celui-ci, qui dispose de quelques voix à l'Académie française, les lui a retirées, et a, ainsi, fait manquer son élection, disant à cette occasion : « M. Molé n'ayant pas voulu être mon collègue, il ne me plaît pas d'être son confrère. »

Salvandy mande à la duchesse des détails sur la réception académique de Molé : « M. Molé a parlé au milieu d'un magnifique auditoire. Il était assis entre M. Royer-Collard et M. de Chateaubriand qui a fait une grande exception à ses habitudes en se montrant en public ; c'était comme un honneur particulier fait, soit à M. Molé, soit à la mémoire du défunt archevêque. Tout le plus beau monde du faubourg Saint-Germain s'y trouvait ; de plus, toute la société particulière de M. Molé, et tout ce qui s'appelle *le monde* aujourd'hui. Un constant applaudissement a soutenu M. Molé, et il a mérité ce suffrage par l'esprit, le bon goût et le courage de sa parole... »

« *Rochecotte, 3 janvier 1841.* — J'ai reçu beaucoup de lettres de Paris hier, répétant à peu près les mêmes choses que M. de Salvandy sur la séance académique de M. Molé. Il paraît que Dupin a été vraiment ineffable, qu'il a été Dupin, enfin. M. Royer-Collard grommelait tout le temps qu'il prononçait son discours, et disait : « Ce discours est un carnage. » En effet tout le monde est tombé sous les coups de ce Dupin... M. Dupin n'a

pas fait en conscience la lecture de son discours, il a été autre en séance publique qu'en séance secrète. On s'attendait à ce que, le lendemain jeudi, jour de la réunion particulière de l'Académie, on lui en demanderait des explications... »

« *8 avril 1857.* — A l'occasion de l'élection de M. Augier à l'Académie, il s'est manifesté une aigreur inaccoutumée parmi les quarante immortels. Les voltairiens ont été attaquants, les catholiques véhéments, les ralliés au gouvernement actuel exigeants, les opposants intolérants. Ce que M. de Fontanes appelait la liberté de la République des Lettres en est aussi à la licence, au fractionnement infini. On y voit, comme ailleurs, des dissidents, des schismatiques, des hérétiques s'excommuniant les uns les autres, ce qui achèvera de perdre le peu de sagesse, de bon goût, de courtoisie, qui s'était réfugié à l'Académie comme son dernier asile. »

Non seulement les livres, mais les discours aussi ont leurs destins ; devant la Commission de l'Académie, les harangues de Molé et d'Alfred de Vigny passent comme une lettre à la poste, sans choquer personne; même Vigny se lève, remercie chaleureusement Molé, lui prend les deux mains. Mais voilà qu'en séance publique, le discours de Molé indigne les romantiques, charme les spectateurs qui n'ont pas de parti pris : et cependant les discours n'avaient été l'objet d'aucun changement dans l'intervalle.

Alfred de Vigny avait tracé de son prédécesseur un portrait fantaisiste, imprécis, qui transfigurait Étienne dans un rayonnement fabuleux. Molé remit les choses

au point ; Sainte-Beuve, qui tenait à enguirlander celui-ci, dit que son discours « n'a été qu'un enchaînement de convenances et une suite d'à-propos ». Le public y vit surtout les malices, et les chercha au point de les trouver là même où elles n'étaient pas. Le poète aurait dû aussi faire son *mea culpa :* son discours trop long (il dura une heure et demie) sembla plus pénible encore par la lenteur et la solennité du débit. « On commença par sourire en le voyant marquer, avec son porte-crayon, les passages applaudis ; on finit par s'impatienter et soupirer après la fin. M. le comte Molé fut acclamé comme un vengeur. »

Le récit de Sainte-Beuve, de dix-huit ans postérieur à l'incident, manque de bienveillance, et peut-être exagère contre Vigny pour Molé. Vigny, hautainement confiné dans sa tour d'ivoire, avait-il apprécié comme il devait les articles louangeurs du critique ? Sainte-Beuve était-il jaloux, ou gardait-il rancune à Vigny de certains propos qu'on lui prêta, tel celui-ci : « C'est un crapaud qui empoisonne toutes les eaux dans lesquelles il nage. » Quelle tristesse de voir de si grands esprits finir par la haine après avoir commencé par l'amitié !

Écoutons un instant Sainte-Beuve :

« M. de Vigny était volontiers formaliste sur l'étiquette : il le fut cent fois plus en ce jour où il semblait contracter les nœuds de l'hyménée académique. La cérémonie commença. Son discours élégant et compassé fut débité de façon à donner bientôt sur les nerfs d'un public qui était arrivé favorable... L'orateur, sans se douter en rien de l'impression générale, et comme s'il avait

apporté avec lui son atmosphère à part, comme s'il parlait enveloppé d'un nimbe, redoublait, en avançant, de complaisance visible, de satisfaction séraphique ; il distillait chaque mot, il adonisait chaque phrase... Il y a dans tout succès dramatique (et ce fut un succès dramatique que celui du discours de M. Molé), il y a ce qui est dans l'œuvre même et ce qui est à côté, et cette dernière part est souvent celle qui compte le plus. Le discours de M. de Vigny, avec les circonstances du débit, fut la principale cause du succès de l'orateur rival, devenu tout d'un coup un adversaire... Le poète Guiraud disait, en sortant de la séance : « Mon amitié a souffert, mais ma justice a été satisfaite (1). » M. Mérimée disait plaisamment que « M. Molé avait sauvé la vie à M. de Vigny ; car, si le directeur de l'Académie n'avait pas fait cette exécution, le public était si irrité qu'il se serait fait justice de ses propres mains ». M. Droz, l'indulgent Droz, le moins épigrammatique des hommes, traduisait ainsi l'impression qu'il avait reçue de ce discours : « M. de Vigny a commencé par dire que le public était venu là pour contempler son visage, et il a fini en disant que la littérature française avait commencé avec lui... » Le récipiendiaire fut quelque temps à se faire illusion et à s'apercevoir de la réalité des choses. Un de ses amis l'abordant au sortir de la séance : « Eh bien, je vous l'avais bien dit que votre discours était un peu long. — Mais je vous assure, mon

(1) Il écrit à Jules de Rességuier : « ... Vigny n'est qu'un Trissotin gentilhomme, le comte de Trissotin. »

cher, répondit-il magnifiquement, que je ne suis pas du tout fatigué. » Il finit enfin par comprendre, se crut mystifié, refusa obstinément la présentation au roi par le directeur qui l'avait reçu ; l'Académie tenta vainement, à trois reprises, d'arranger l'affaire : Vigny ne pardonna jamais.

Scribe dit à Salvandy qui recevait Berryer : « Votre discours est une ville où il y a de beaux palais, mais ils sont trop cachés par les maisons. »

Le duc de Broglie, succédant à M. de Sainte-Aulaire, avait fait l'éloge du Dix-huit Brumaire ; Napoléon III lui dit : « Je souhaite, Monsieur le duc, que votre petit-fils parle du Deux-Décembre comme vous avez parlé du Dix-huit Brumaire. » On arrangea un peu la phrase, on fit dire à l'empereur : « J'espère, Monsieur le duc, que vous direz un jour de mon Dix-huit Brumaire ce que vous avez dit du Deux-Décembre de mon oncle (1). » Même dans ses choix purement politiques, l'Académie mettait, alors comme aujourd'hui, une sorte de coquetterie à exiger que le succès fût de bon aloi. A certains critiques qui faisaient semblant de s'indigner lorsqu'un gentilhomme, un fils d'académicien, entrait lui-même à l'Académie, Saint-Marc-Girardin répondit avec force : « Oui,

(1) Quand Nisard lut devant la Commission son discours, où il faisait l'éloge du gouvernement impérial et du Deux-Décembre, on lui objecta, non sans quelque véhémence, que plusieurs membres de l'Académie avaient été emprisonnés et exilés à la suite du Coup d'Etat. Scribe, invoquant son art connu de débrouiller les situations enchevêtrées de ses comédies, proposa de supprimer dans les deux discours ce qui était relatif au Deux-Décembre. Ainsi fut fait, mais on laissa dans celui du duc de Broglie l'éloge du Dix-huit Brumaire.

les noms servent qui les soutient. Personne assurément n'entrera à l'Académie pour s'être donné seulement la peine de naître, à moins qu'il ne se soit donné la peine de naître avec beaucoup de talent et d'esprit, comme ont fait par exemple M. Legouvé, M. Alexandre Dumas fils, M. Albert de Broglie. Je prends ensemble toutes les hérédités littéraires. Je ne crois pas que la peine de naître avec beaucoup d'esprit ait coûté à ces messieurs plus que la peine de naître purement et simplement. Je ne tiens donc compte à ceux qui sont nés avec un nom et de l'esprit que du mérite qu'ils mettent à faire valoir ce qu'ils ont reçu. C'est à ceux-là seulement que l'hérédité sert dans l'Académie, hérédité de mérite à laquelle il est juste que la naissance ne nuise pas, et même qu'elle aide un peu. » *Journal des Débats*, 1er février 1862.

Nisard admirait beaucoup Musset ; il lui savait gré de n'avoir jamais compté parmi les ambitieux et les dupes de la politique, d'avoir laissé aux journaux tout le mérite de leurs éloges en ne les remerciant jamais, d'avoir chanté comme l'oiseau qui ne se sait pas écouté, et de ne chanter que sa chanson. Peut-être aussi, en le célébrant, n'était-il pas fâché de morigéner d'autres poètes qui se sont adonnés à la politique « pour arriver, par la popularité qu'elle vend, à la gloire d'échouer misérablement au pouvoir ». Directeur de l'Académie, ayant à recevoir Musset, il voulut, selon l'usage, lui lire sa réponse ; le poète habitait alors un logis fort modeste : « Au physique comme au moral, il semblait avoir perdu la faculté de l'expression. Dans mon discours, je le

louais beaucoup, avec l'accent d'une conviction ancienne, et sans y mêler de réserves. Il écouta d'un air embarrassé et défiant qui semblait vouloir dire : « Nisard me trompe-t-il, ou se trompe-t-il lui-même ? » Quand j'eus fini : « Dois-je croire, me dit-il gravement, tout ce que vous me dites de moi ? — J'en pense encore plus que je n'en ai dit, répondis-je. — Bien vrai, reprit-il, en me prenant la main comme pour me faire prêter le serment ; ce n'est pas de l'eau bénite académique que vous me donnez là ? — Bien vrai, dis-je à mon tour, et si je n'en ai pas dit plus, c'est par égard pour quelques contradicteurs très respectables, dont vous êtes devenu le confrère. » Enfin il parut persuadé, et la joie qu'il en témoigna me fit penser à un homme auquel on rapporterait un objet de grand prix qu'il croyait perdu. Je venais de lui rendre sa foi en lui-même qui s'en allait, dès ce temps-là, avec le don des vers, et avec l'activité de la pensée. Sa joie était de la modestie. La modestie va bien avec cette noble incurie de la réputation. Ces deux grâces sont sœurs. »

Mgr Dupanloup succédant (1854) à Tissot, un des rarissimes académiciens dont le caractère inspire peu d'estime, dit ces paroles qui furent très applaudies : « J'ai fait avec lui ce que je fais avec toute âme qu'il plaît à Dieu de placer sur ma route : ce que je cherche d'abord, ce n'est pas ce qui sépare, mais ce qui rapproche ; ce n'est pas la querelle, c'est l'accord, ce sont les points de départ communs ; puis j'aime alors à marcher de concert à la conquête d'un accord plus parfait dans la vérité. »

« Nommons Lacordaire, clamait Victor Cousin ! On sait assez que je ne suis pas fou de l'Église, mais nommons Lacordaire puisque nous ne pouvons pas nommer le pape pour faire pièce à l'empereur ! » Villemain lui-même vota pour Lacordaire ; par exemple, quand on lui proposa le P. Gratry, il répondit vivement : « On ne me fera pas dire deux fois : « Mon Père ! »

En janvier 1860, Guizot écrit à la duchesse de Dino : « C'est hier que j'ai vu le P. Lacordaire chez moi : je lui ai dit à peu près tout ce que j'avais dans le cœur et sur le cœur, à son sujet. Il m'a parlé avec sincérité, abandon, dignité ouverte et naïve ; mais il est bien moins remarquable dans la conversation que dans la chaire ou dans ses livres. A tout prendre, cependant, il m'a plu et ses chances augmentent. Il y a une femme spirituelle et jolie qui lui cherche des voix. Elle en parlait à M. Thiers, qui lui a répondu *qu'il n'avait pas goût à M. Lacordaire*. Elle insiste, il répond : *Je ne me fie pas assez à l'abbé Lacordaire*. Enfin, comme elle ne lâche pas prise, il finit par dire : *Eh bien ! peut-être donnerai-je ma voix au P. Lacordaire...* »

En mars 1860, Falloux dut annoncer à l'Empereur l'élection du P. Lacordaire qui, depuis 1852, avait quitté Paris après un sermon virulent contre le despotisme. Le directeur de l'Académie commença par la formule immuable : « Je viens annoncer et présenter à la sanction de l'Empereur l'élection du P. Lacordaire, en remplacement de M. de Tocqueville. » Falloux, qui s'attendait à une épigramme impériale et s'était préparé à la riposte, fut étonné de la réponse : « Je sanctionne

cette élection avec plaisir, quoique je ne vous cache pas qu'elle m'ait paru un peu étrange, et qu'elle ne m'ait pas semblé faite à l'intention de me plaire. — Je ne saurais m'expliquer comment cette élection a pu causer de l'étonnement à l'Empereur, répliqua Falloux. L'Académie a une tradition qui domine et résume toutes les autres : c'est d'appeler dans son sein l'élevation du talent et la dignité du caractère. A ces deux titres, rien n'était plus naturel que l'élection du Père Lacordaire, et je crois pouvoir affirmer qu'elle a été ratifiée par toutes les fractions saines de l'opinion publique. — Oh! je connais bien le talent du P. Lacordaire, et je ne dis rien contre lui », reprit l'Empereur. Et la conversation continua, grave, forte, digne du sujet, sur les affaires d'Italie et la papauté.

« C'est proprement un bal de beaux esprits qu'une séance de réception, dit Sainte-Beuve. L'élection du P. Lacordaire promettait depuis un an à la société parisienne ce qu'elle aime le plus, un spectacle et une singularité. C'était la première fois (1), depuis la fondation, qu'un membre du *clergé régulier,* un religieux, un moine, pour l'appeler par son nom, était appelé à siéger parmi les Quarante. L'ancienne Académie française, qui compta toujours un si grand nombre d'abbés,

(1) Entre Nicolas Bourdon et le cardinal Perraud, il n'y eut pas moins de seize Oratoriens qui entrèrent à l'Académie : ce qui permit à celle-ci d'accueillir de si nombreux représentants de l'Oratoire, c'est que le mot de Congrégation ne lui est guère applicable ; ses membres sont des prêtres séculiers, très libres dans leurs travaux, que saint Philippe de Néri, fondateur de l'ordre, ne voulut soumettre à aucune règle.

d'évêques, de cardinaux, la fleur du clergé *séculier*, n'aurait jamais songé à choisir un religieux proprement dit, un homme voué à la retraite, enchaîné par des vœux étroits, eût-il été un foudre d'éloquence. Cela tenait à des nuances oubliées, à des convenances évanouies... » Sainte-Beuve dit ensuite son fait au Père Lacordaire... « L'orateur est sorti plus d'une fois du ton ; tantôt il baissait trop la voix, tantôt il la poussait d'un accent trop aigu ; son geste, aussi, par moments, était criard... Ce sont des habitudes d'un autre genre et d'une autre enceinte qu'il apportait dans une enceinte nouvelle... Lu, le discours trahira de grandes irrégularités de style et plus que des audaces, je veux dire des incohérences d'images, des disparates de ton et des défauts d'analogie qui s'apercevront assez. Cela sautait aux yeux, même à l'audition.... On retrouvait là cette « imagination vagabonde » dont M. Guizot a parlé ; et en tout, cet improvisateur ardent, hasardeux, assujetti cette fois au débit académique, me faisait l'effet d'un oiseau de haut vol attaché et retenu par un fil... » Mais pour compléter l'intérêt du spectacle, le P. Lacordaire était reçu par Guizot, un hérétique, un calviniste, grand orateur lui aussi.

Le début de ce dernier provoqua des applaudissements... et quelques critiques : « Monsieur, que serait-il arrivé, dit-il, si nous nous étions rencontrés, vous et moi, il y a six cents ans, et si nous avions été, l'un et l'autre, appelés à influer sur nos mutuelles destinées? Si mes pareils vous avaient rencontré, ils vous auraient accueilli avec colère comme un odieux persécuteur ; et

les vôtres, ardents à enflammer les colères contre les hérétiques, se seraient écriés : « Frappez, frappez toujours ! Dieu saura bien reconnaître les siens ! »

On prêta à l'impératrice Eugénie ce mot piquant sur la séance de réception de Lacordaire, à laquelle elle avait assisté : « J'ai perdu un préjugé et une illusion. » Quant à l'Empereur, il aurait dit à Lacordaire, lorsque le nouvel académicien lui fut présenté : « L'Impératrice a entendu de vous, à Bordeaux, un sermon dont elle a gardé le meilleur souvenir. » Le discours du Père était en effet assez médiocre. Voici ce qui se passa devant la commission chargée d'examiner ce discours et la réponse de Guizot. Avec toute sorte de ménagements, Nisard, approuvé par la commission, demandait au récipiendiaire de retoucher deux passages. Lacordaire avait promis de le faire, le jour même. A la séance de réception, Nisard écoute de ses deux oreilles, et constate que les deux passages étaient reproduits dans toute la virginité de leur rédaction première. « Dans ma carrière académique déjà longue, conclut-il, j'ai fait plus d'une fois partie de la commission de lecture, soit comme juge, soit comme justiciable ; je n'ai connu que ce seul exemple d'un tel attachement au sens propre... » Nisard n'avait pas voté pour celui que Baudelaire appelle *un prêtre romantique ;* il lui refusa son suffrage, parce que ses parrains voyaient en lui l'apologiste d'une politique italienne contraire au pape : « Hier même, dit-il, au sortir de la séance, n'ai-je pas entendu Cousin, dans la cour de l'Institut, dire tout haut devant un groupe d'académiciens : « Il faut nommer le Père

Lacordaire pour donner une leçon au pape ? » Ne voulant pas, quant à moi, donner une leçon au pape, et n'ayant pour un tel rôle ni compétence ni mandat, je ne puis concourir à une nomination dirigée contre lui. »

Le 11 février 1875, en compagnie de la princesse Mathilde, de Mme de Galbois, de Benedetti et du général Chauchard, Goncourt assiste à la séance de réception d'Alexandre Dumas. Et naturellement sa présence nous vaut un compte rendu coloré, où l'excellent Pingard, la décoration de la coupole, les spectateurs, les académiciens, le récipiendiaire, sont, tantôt critiqués, tantôt célébrés, non sans exagération... « La salle est toute petite, et le monde parisien si affamé de ce spectacle, qu'on n'aperçoit pas un pouce de la tenture usée des banquettes d'en bas, un pouce du bois des gradins de collège, des grandes tribunes du premier étage, tant se pressent et se tassent dessus des fesses nobiliaires, doctrinaires, millionnaires, héroïques. Et je vois, par une fente de la porte de notre loge, une femme de la dernière élégance, assise sur une marche d'un escalier, et qui écoutera sur cette marche les deux discours. Nous avons croisé, en entrant, le maréchal Canrobert, et la première personne que nous apercevons dans la salle est Mme de la Valette, et partout ce sont des hommes et des femmes du plus grand monde. Une remarque. Chez les femmes assistant à cette solennité, règne une certaine gravité de toilette, une couleur assombrie de *bas bleu* dans les robes, parmi lesquelles éclate, par-ci par-là, le manteau de velours violet garni de fourrures de la

superbe Mme d'Haussonville, ou détonne le chapeau extravagant de quelque actrice.

« Le monde intime de la maison, quelques hommes et les femmes des académiciens, sont ramassés dans l'espèce d'enceinte d'un petit cirque, défendu par une balustrade. A droite et à gauche, sous les deux grandes tribunes en espalier, sont étayés, dans du drap noir, les membres de toutes les Académies...

« La voix d'Alexandre Dumas se fait entendre... Une salle ivre, des applaudissements, des trépignements...

« Ici un entr'acte, pendant lequel j'ai regardé la salle. Alors j'ai vu la petite Jeannine Dumas, très peu sensible à l'éloquence de son père, en train de détraquer la lunette de sa mère. J'ai vu Lescure tout rapproché de la balustrade des élus, prenant des notes. J'ai vu l'imprimeur Claye, avec la physionomie d'un mortel agréablement hypnotisé. J'ai vu un beau jeune homme, la tête penchée sur une main gantée de jaune, qu'on m'a dit être le poète Déroulède. J'ai vu l'académicien Sacy, et son hilarité à la Bouddha... J'ai vu un autre académicien, en calotte de velours noir, enterré dans un cache-nez de cocher, et ganté de gants de laine qui n'ont qu'un pouce. On n'a pu encore me nommer celui-là. J'ai vu... J'ai vu...

« Alors a commencé la *chinoiserie*, c'est-à-dire l'exécution du récipiendaire, avec tous les saluts, les salamalecs, les grimaces ironiques, et les sous-entendus féroces de la politesse académique. M. d'Haussonville a fait entendre à Dumas qu'il était à peu près un rien du tout, que sa jeunesse s'était passée au milieu des hétaï-

res, qu'il n'avait pas le droit de parler de Corneille : une exécution où se mêlait le mépris de sa littérature au mépris d'un grand seigneur pour un *croquant*... » Ce n'est pas la première fois que Goncourt farde la vérité.

M. Jules Lemaître crayonne joliment Leconte de Lisle académicien : « Tout d'abord il dissimula ses sentiments : *Cunacépa* et la *Vision de Brahma* l'obligeaient à l'impassibilité. La première fois qu'il fut convoqué à l'Institut, il dit : « Je n'irai point. Qu'irais-je faire, je vous prie, parmi ces vaudevillistes et ces professeurs ? » Mais le jeudi suivant il y alla. Il revint enchanté, ayant fait des découvertes : « Mais ils sont très polis ! Mais ils sont charmants ! Mon Dieu, il est évident que ce Nisard est, intellectuellement, le dernier des hommes. Mais il est gentil, très gentil, je vous assure. « Et à partir de ce jour-là, M. de Lisle fut le plus régulier des académiciens. Voilà du moins ce que l'on m'a conté, et peut-être le conteur y mettait-il un peu d'innocente malice. »

Sainte-Beuve prétend que les Secrétaires perpétuels ont de fait le gouvernement de l'Académie, et, en 1867, il part de cette affirmation, un peu exagérée, pour tracer un portrait du Secrétaire perpétuel idéal. « Il a d'abord cela pour lui qu'il est perpétuel et qu'il dure ; les présidents ou directeurs se succèdent et changent, lui il ne change pas : il est un sous-directeur à vie, autant dire un directeur sous titre modeste... Il ne manque aucune séance, tandis que les académiciens sont irréguliers, vont et viennent comme au temps de Furetière, s'absen-

tent volontiers l'été, n'arrivent qu'après le commencement et partent quelquefois avant la fin. Lui, il suit les questions, il les possède à l'avance, il les prépare, il les pose, et, par la manière dont il les présente, s'il est habile, il suggère dans la plupart des cas la solution et incline déjà les suffrages. Il a, sans en avoir l'air, et pour peu que cela lui plaise, le premier et le dernier mot dans les discussions. Seul, il a le dépôt de la tradition, et il sait la rappeler à propos : il peut même parfois oublier de la rappeler, s'il lui convient. Il rédige le procès-verbal, et si, quand il est un peu paresseux ou trop occupé ailleurs, il ne tient qu'à lui de faire cette rédaction courte et sèche, il ne tient qu'à lui aussi... de la faire riche, abondante, élégante ; il est même juge des convenances dans la manière de rédiger certaines décisions de la Compagnie, et, pour peu qu'on soit distrait ou complaisant, et on l'est presque toujours, il peut, sans être infidèle, introduire ses propres réserves jusque dans ce qui a été voté et décidé. Il est, dans les séances publiques, l'organe officiel de la Compagnie... Son éloquence (s'il est éloquent) est l'orgueil de la Compagnie tout entière, flattée de se voir représentée avec tant d'honneur et de faveur. Enfin il reçoit, il a un salon qui est celui de la Compagnie même, un salon où l'on discute à l'avance les choix, où on les prépare, où l'on respire un air attiédi, tempéré, où les candidats prochains s'acclimatent, où les visages s'accoutument, où les aspérités non académiques s'émoussent ; et, pour peu que le Secrétaire perpétuel ait de tact, de connaissance du monde et d'urbanité, il imprime insensiblement à

tout ce cercle poli un mouvement dont il est l'âme. Ce Secrétaire perpétuel accompli, dont j'omets encore plus d'un trait, l'Académie française ne l'a jamais eu sans doute ; ni Raynouard (1), docte et brusque, ni Auger, instruit et aigre, ni Andrieux, d'un goût fin mais sans souffle, ni Arnault, caustique et sans grâce, n'en avaient toute l'étoffe. Mais le premier et le dernier en date des Secrétaires perpétuels, M. Suard et M. Villemain, ont offert, réunies en eux, plusieurs des qualités que je viens d'énumérer. M. Suard a eu tout le tact d'un homme de l'ancien monde, influent avec politesse et non sans dignité. M. Villemain a le charme public, l'éloquence. Tous deux, pendant des années, ont extrêmement influé sur l'Académie... » A ces deux noms, il convient, en 1913, d'ajouter ceux de MM. Camille Doucet, Gaston Boissier, Paul Thureau-Dangin.

On me permettra de reproduire ici quelques fragments d'articles que j'ai publiés sur trois des plus nouveaux immortels, le matin même de leur réception.

M. Henri de Régnier.

L'Académie française reçoit aujourd'hui (18 janvier 1912) notre meilleur poète, un de nos brillants

---

(1) « ... M. Raynouard est un homme d'une raison forte..., mais il n'a pas sacrifié aux Grâces. Il n'a ni le ton, ni les manières, ni l'accent de M. Suard : ces choses ne sont cependant pas indifférentes pour un secrétaire qui est le maître des cérémonies de cette société... » (Lettre de A. de Humboldt à Mme de Duras, 1817.)

romanciers, M. Henri de Régnier. Le directeur actuel de la compagnie, M. Albert de Mun, va paraphraser en beau langage et en toute vérité ce compliment de Crébillon à l'abbé de Bernis : « Vous avez recherché l'Académie, c'était faire son éloge ; elle vous accueille, c'est faire le vôtre. » M. de Régnier est donc immortel en fait et en droit ; le voilà nanti de ce fauteuil qu'on appelait autrefois le « tabouret de l'esprit », parce que seules les duchesses pouvaient revendiquer à la cour le privilège du tabouret.

Sa candidature rencontra de sérieux adversaires, car les concurrents, les « malades de la fièvre verte », n'ont jamais été plus nombreux qu'aujourd'hui, et les luttes pour le fauteuil académique, infiniment plus courtoises que les batailles pour un siège de député ou de sénateur, ne manquent pas de vivacité, bien qu'ici les avantages soient surtout moraux. M. de Régnier a triomphé parce qu'il avait pour lui les dieux, l'opinion unanime des gens de goût, son très noble talent, et M. Paul Hervieu, le grand électeur du parti libéral dans la Compagnie.

Je me suis laissé conter qu'un parrain de M. de Régnier, voulant le mettre en garde contre les illusions que produit l'excès de confiance, lui avait, au début de la campagne, redit le mot du Secrétaire perpétuel Camille Doucet : « Nous prenons nos promesses pour des politesses et les candidats prennent nos politesses pour des promesses. » A ce propos, un membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française m'a fait en souriant cet aveu :

— A l'Académie des sciences, nous sommes loyaux, à l'autre, nous sommes... diplomates.

Toujours la querelle d'Alceste et de Philinte !

Autant qu'il m'en souvienne, j'ai vu pour la première fois M. de Régnier il y a quelque vingt-cinq ans, chez Mme Aubernon de Nerville. Il me parut très réservé, assez distant, nullement hautain mais haut, parlant peu, écoutant beaucoup ; quand il intervenait dans la causerie, il disait toujours des choses rares le plus simplement du monde. Beaucoup de vie intérieure, portant une sorte d'armature morale pour empêcher les importuns ou les indiscrets de pénétrer dans son jardin secret, n'accordant pas facilement sa sympathie, mais une fois qu'il l'a donnée, il ne la retire plus. Causeur d'intimité bien plus que causeur orateur, parlant pour une ou deux personnes, aimant la conversation des femmes, détestant la discussion, le cliquetis de ces débats éloquents, de ces conférences de salon où excellaient Diderot, Villemain, Cousin, Brunetière, où triomphent aujourd'hui MM. Hanotaux, Frédéric Masson, Hugues Le Roux.

M. de Régnier parle bien quand il veut ; n'a-t-il pas donné des conférences aux États-Unis ? Mais le *pectus*, le souffle oratoire, lui fait défaut, ainsi que la voix, une voix colorée, musicale, capable de teindre les paroles de la couleur des sentiments qu'elles doivent exprimer. Son véritable instrument, c'est la plume ; avec elle il est de premier ordre.

Il écrivit jadis dans la *Revue blanche*, et semblait alors incliner vers le symbolisme décadent. Il fut le dis-

ciple et l'admirateur de Leconte de Lisle, s'achemina vers la clarté, se débarrassa résolument des voiles qui obscurcissaient son idéal, et atteignit la pleine maîtrise de son art. Quelques critiques lui reprochent de manquer d'émotion dans ses vers. Ses nombreux admirateurs affirment : « Son émotion répond à la nôtre et la fait vibrer. » A ceux qui nient la profondeur et l'irradiation de sa sensibilité, je recommande le *Miroir des heures*, qui est, je pense, son chef-d'œuvre et contient plus d'une pièce où des vers-médailles, des cris, des élans de mélancolie communiquent au lecteur l'intense frisson de l'infini.

M. Henry Roujon.

Aujourd'hui, 8 février 1912, l'Académie française reçoit solennellement M. Henry Roujon, qui était déjà secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts ; à nul mieux qu'à lui on ne saurait appliquer cette définition de l'académicien d'autrefois : *un honnête homme qui parle bien*. Excellent arbitre des élégances intellectuelles, M. Henry Roujon est, dans toute la force du terme, le gentleman littéraire, ayant le culte de l'idéal, le sens des nuances les plus délicates, le souci du bon, du vrai et du beau.

Avec cela, droit et adroit, voyant pousser l'herbe à quinze pas, comme on dit dans ma chère Franche-Comté, possédant en perfection les trois S : savoir, savoir-faire, savoir-vivre ; habile à marcher en même temps sur les chemins du succès et de l'honneur, il

rappelle, par certains côtés, deux secrétaires perpétuels de l'Académie française, Duclos et Suard.

M. Roujon n'a pas énormément écrit : un joli roman, des éloges de ses confrères décédés de l'Académie des Beaux-Arts, quatre volumes formés par des articles de journaux : *Dames d'autrefois, En marge du temps, Au milieu des hommes, la Galerie des bustes.* C'est à peu près tout, je crois : mais il y a eu de tout temps des demi-talents de cent volumes, comme il y a des génies de deux ou trois livres ; et les diamants ne pèsent jamais lourd. Ce que je sais bien, en tout cas, c'est que M. Roujon se retrouve dans ses articles, dans ses livres, avec ses qualités de tact, de proportion, de pénétration raffinée, avec cette qualité aussi précieuse qu'indéfinissable : le charme. Ses chroniques sont aussi agréables à relire qu'à lire.

Et puis c'est un merveilleux causeur. Je l'ai entendu jadis chez M. Anatole France et chez une parente très distinguée ; sa conversation était toujours forte de choses, elle avait des lointains étonnants, des réflexions dignes de nos meilleurs moralistes, des jugements originaux, des traits plaisants, des anecdotes savoureuses. Il était simple avec simplicité, disait sans effort ce que les autres pensaient, ou auraient voulu penser, mais autrement qu'ils n'auraient pu le dire.

M. Denys Cochin.

Au nom de l'Académie française, M. Gabriel Hanotaux reçoit aujourd'hui le baron Denys Cochin : tous

deux prononceront l'éloge d'Albert Vandal, un de nos plus brillants historiens.

P.-J. Proudhon disait avec un sentiment d'orgueil : « J'ai trente-six quartiers de paysannerie. » M. Denys Cochin pourrait dire à son tour : « J'ai trente quartiers de bourgeoisie parisienne. » Tous les Cochin sont nés à Paris, depuis quelque six cents ans, tous ont été de bons serviteurs de la France et de la capitale, plusieurs font figure de grands hommes de bien ; cette famille, en toute vérité, a été anoblie non seulement par nos rois, mais par le dévouement à la chose publique, par le culte héréditaire des lettres, par la science et l'art de la bonté ; car la bonté n'est pas seulement un instinct, elle est aussi un art et une science qui ont leur stratégie et leur tactique.

Cette famille compte parmi ses membres un échevin de Paris au XIIIe siècle, des administrateurs de Paris aux XVIe et XVIIe siècles, des avocats célèbres, le fondateur de l'hôpital Cochin ; un autre Cochin créateur des salles d'asile en France, maire, député, bienfaiteur de sa chère ville ; Augustin Cochin, père du nouvel académicien, organisateur de premier ordre, doué d'une faiblesse herculéenne (sa santé était frêle) qui lui permit de mener de front vingt œuvres utiles, ayant la passion de la charité, en communion perpétuelle avec l'ouvrier et le pauvre, aimant l'un dans l'autre, luttant héroïquement contre le vice, la paresse et la mendicité, bon écrivain, orateur exquis, mais n'ayant pas rempli tout son mérite, parce que les Ultras de droite, ceux qui étant une poignée, ont toujours travaillé à devenir une pincée,

l'en empêchèrent. Je l'ai à peine connu avant 1870, assez cependant pour sentir qu'il était le charme personnifié, et qu'auprès de lui on éprouvait la délicieuse contagion du bien.

Augustin Cochin du moins fut membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques ; son fils entre à l'Académie française, et il n'avait pas besoin de cette hérédité glorieuse, de cet atavisme d'honneur et de belles actions, pour y avoir sa place marquée. Il y arrive par ses propres talents, mais, chose curieuse, il marche dans le sillon de ses aïeux, il est, lui aussi, sociologue, préoccupé de tous les problèmes économiques, médecin habile des maladies morales, cherchant avec ardeur le remède des cancers sociaux qui, par instants, semblent se développer en proportion géométrique et défier le zèle des guérisseurs.

Au temps, déjà lointain, où Victor Hugo n'était pas de l'Académie française, quelqu'un demandait à un immortel qui refusait de voter en sa faveur : « Mais enfin, vous ne lui trouvez donc pas assez de talent pour faire un académicien. — Oh si ! je trouve même qu'il a de quoi en faire deux, mais... » M. Denys Cochin lui aussi a plusieurs cordes à son arc ; il est homme politique, il est orateur, il est écrivain, il est théoricien et praticien de l'altruisme, de ce qu'on appelle dans le jargon moderne la solidarité, un nouveau mot qui a fait son chemin, et qui n'est que le pseudonyme de la charité.

Homme politique, député, il appartient au groupe des politiques de l'Académie française, groupe qui compte

maintenant dix membres et qui inspire quelques craintes par son nombre même.

Mais ils ne sont pas seulement des hommes d'État, des orateurs : ils écrivent de beaux livres, comme M. Hanotaux, comme M. Émile Ollivier. M. Denys Cochin est aussi un excellent écrivain ; ses livres : *Contre les Barbares, l'Esprit nouveau, origine et décadence ; l'Évolution et la vie, le Monde extérieur, Quatre années au Conseil municipal de Paris,* etc... sont écrits d'un style clair, nerveux, incisif, parure aimable d'un cœur qui vibre sans cesse vers l'idéal. Ils ont une autre qualité : on sent que l'auteur a vu, *vécu* ses sujets, qu'il demeure en communion perpétuelle avec eux, ne les traite pas *de chic*, mais les a longuement médités, après avoir lu le pour et le contre, pesé les arguments de l'adversaire, en pleine richesse de documentation.

On l'écoute à la Chambre, on apprécie cette parole élégante, spirituelle, toujours parfumée de courtoisie, et tous, ceux qui pensent ou non comme lui, rendent hommage à l'élévation de la pensée. Il n'a pas toujours le secret des mots puissants, des périodes frémissantes qui magnétisent ou hypnotisent les assemblées ; son talent oratoire rappelle plutôt celui des *debaters* anglais, il va au but à force de précision, de rectitude, d'érudition aimable. Et puis M. Denys Cochin inspire une sorte de respect ou de considération aux socialistes les plus échevelés. Lafayette disait du duc de Broglie : « Je n'aime pas cet homme, mais je l'estime. » On peut affirmer que tous les députés estiment M. Denys Cochin, que tous ceux qui le connaissent l'aiment.

J'entends bien : il est chrétien, libéral, monarchiste. Laissez-moi vous rappeler la réflexion d'un libre penseur naïf sur Ernest Renan qui venait de publier la *Vie de Jésus*. « Renan, c'est un calotin ! » On est toujours le calotin, le réactionnaire, le radical, le socialiste de quelqu'un ou de quelques-uns. Et puis, je l'avoue, les extrêmes de tous les partis me font l'effet de gens qui habiteraient dans la lune, et qui voudraient que tout le monde la prît avec les dents.

XIII

Épigrammes contre l'Académie Française et les Académiciens.

En prose, en vers, les faiseurs d'épigrammes n'ont jamais cessé de faire tonner leur inoffensive artillerie ; ni le mérite, ni le talent, ni le génie, n'ont été épargnés. Est-ce envie, est-ce simplement besoin de se moquer en croyant affirmer une supériorité imaginaire par la raillerie ou le dédain, besoin qui n'est qu'une forme de la vanité ? De tout un peu. On composerait un livre avec ces brocards ; j'en ai déjà rappelé quelques-uns ; en voici d'autres.

La Loubère, ayant obtenu son fauteuil à l'Académie par la protection de Pontchartrain, contrôleur général des finances, La Fontaine griffonna une épigramme qui se termine ainsi :

...C'est un impôt que Pontchartrain
Veut mettre sur l'Académie.

Deux heures avant la réception de La Bruyère, en 1693, Messieurs de l'Académie trouvent sur leur table ce quatrain :

Quand, pour s'unir à vous, Alcippe se présente,
Pourquoi tant crier haro ?
Dans le nombre de quarante,
Ne faut-il pas un zéro ?

En 1731, La Condamine, le jour même de sa réception, fait distribuer à la porte de l'Académie des vers où il se moque de lui-même... et de la Compagnie :

La Condamine est aujourd'hui
Reçu dans la troupe immortelle.
Il est bien sourd : tant mieux pour lui
Mais non muet : tant pis pour elle !

La Faye, élu en 1730, reçoit les étrivières de J.-B. Rousseau.

Quoi ! La Faye ! Ah ! Je n'en crois rien !
La Faye académicien !
Quelle honte ! Quelle infamie !
C'est donc de quelque académie
De bassette ou de lansquenet !...
— Non, c'est de celle de Danchet.

Mais Piron et Voltaire, qui étaient les amis de la Faye, le vengèrent ; aussi bien leurs éloges ne sont guère moins excessifs que la diatribe de J.-B. Rousseau :

Il a réuni le mérite
Et d'Horace et de Pollion,
Tantôt protégeant Apollon,
Et tantôt marchant à sa suite.
Il reçut deux présents des dieux,
Les plus charmants qu'ils puissent faire :
L'un était le talent de plaire,
L'autre, le secret d'être heureux.

Piron, passant devant la salle des séances de l'Académie, dit : « Ils sont là quarante qui ont de l'esprit comme quatre. » Boufflers, après une conversation avec Mme de Staël, s'inspira du mot dans ce quatrain :

Je vois l'Académie où vous êtes présente ;
Si vous m'y recevez, mon sort est assez beau :
Nous aurons à nous deux de l'esprit pour quarante,
Vous comme quatre, et moi comme zéro.

Mme de Staël avait exprimé à Boufflers son désir de le voir entrer à l'Académie.

Quand le maréchal d'Estrées fut élu, on rima ce calembour :

D'Estrée est de l'Académie !
Eh quoi ! Prend-on pour des chevaux
Quarante roussins d'Arcadie,
De leur donner des maréchaux ?

Le poète Roy reçut des coups de bâton dont il donna quittance pour avoir dit, lors de l'élection de Clermont à l'Académie (1753) :

Trente-neuf unis à zéro,
Si j'entends bien mon numéro,
N'ont jamais pu faire quarante ;
D'où je conclus, troupe savante,

Qu'ayant à vos côtés admis
Clermont, cette masse pesante,
Ce digne cousin de Louis,
La place est encore vacante.

Des conseillers malavisés ayant persuadé ce prince qu'il ne saurait, sans déroger, entrer dans une Compagnie où une préséance marquée ne lui serait pas assurée, Duclos lui écrivit deux belles lettres où il revendiquait avec une respectueuse fermeté les droits et les privilèges de l'Académie. Clermont n'insista point, mais il renonça à la réception publique et s'abstint lorsque, se trouvant à deux reprises Directeur de l'Académie, il aurait dû recevoir l'abbé de Boismont et Thomas.

« J'ai ouï parler, écrit Rica, d'une espèce de tribunal qu'on appelle l'Académie française. Il n'y en a point de moins respecté dans le monde, car on dit qu'aussitôt qu'il a décidé, le peuple casse ses arrêts, et lui impose des lois qu'il est obligé de suivre..... Ceux qui le composent n'ont d'autre fonction que de jaser sans cesse : l'éloge va se placer comme de lui-même dans leur babil éternel ; et sitôt qu'ils sont initiés dans ses mystères, la fureur du panégyrique vient les saisir, et ne les quitte plus. Ce corps a quarante têtes, toutes remplies de figures, de métaphores et d'antithèses : tant de bouches ne parlent que par exclamation... Il n'est point ferme sur ses pieds, car le temps, qui est son fléau, l'ébranle à tous les instants, et détruit ce qu'il a fait. » (Montesquieu : *Lettres Persanes.*)

Ce quatrain-épigramme, lancé en 1743 à propos du double échec du janséniste La Bletterie et de Voltaire,

indique assez bien l'ardeur des compétitions à cette époque, et dans tous les temps.

Être des Quarante ! Oh ! Mon Dieu ! quelle fortune !
On sacrifierait tout à cette ambition.
Un appelant renonce à sa religion,
Un athée en prend une !

Gresset est élu le même jour que le marquis de Paulmy, le 4 avril 1748, et chansonné en compagnie de Moncrif :

Le Parnasse a tant de roquets :
Recevez Gresset, je vous prie,
Pour meubler la ménagerie ;
Après les chats, les perroquets !

Bougainville, secrétaire de l'Académie des Inscriptions, frère du navigateur, ne manque pas, dans ses visites, de faire valoir sa mauvaise santé, qui ne lui permettrait pas d'occuper longtemps le fauteuil. Duclos lui répond rudement : « L'Académie n'est pas une extrême-onction. »

Marmontel ayant osé prétendre qu'il possédait le secret des vers de Racine, l'abbé Arnaud cisela contre lui une épigramme qui se terminait par ce vers :

Jamais secret ne fut si bien gardé !

Est-ce une ironie ? Est-ce une simple étourderie ? Louis XV, parlant des candidatures académiques en 1763, demanda si Thomas ne succéderait pas à Bougainville : « Non, Sire, répondit le comte de Bissy. Il ne s'est pas mis sur les rangs, car il ne m'est pas venu voir. —

C'est qu'il ne vous croyait pas de l'Académie », reprit le roi.

L'abbé Trublet se présenta avec persévérance pendant vingt-cinq ans, et finit par réussir. On sait la boutade de Voltaire :

Au peu d'esprit que le bonhomme avait
L'esprit d'autrui par supplément servait :
Il entassait adage sur adage ;
Il compilait, compilait, compilait.

Sous l'ancien régime, les abbés académiciens reçoivent souvent les verges :

Oh ! que le Français dégénère !
Oh ! qu'en tout nous sommes tombés !
Le Pinde moderne et Cythère
Restent en proie à des abbés.
Dictateurs de l'Académie,
Ces fanfarons pédants et lourds
Tancent le public qui s'ennuie,
Et le prêchent en calembours.
Et sitôt que Boismont renifle,
Ou que Maury vient à brailler,
Leur phébus ne veut plus qu'on siffle,
Il ne permet que de bâiller.

Lebrun-Pindare accommode Suard, paresseux charmant, plein de savoir-vivre, qui excellait à faire valoir des titres littéraires presque négatifs :

Suard, admis au docte aréopage,
Sollicitait six mois pour son discours.
Lors un Quarante : « Accordons-les toujours.
Ce n'est pas trop pour son premier ouvrage. »

Épigramme à propos des gazons nouvellement établis dans la cour du Louvre, aux portes de l'Académie.

Des favoris de la muse française
D'Angivilliers rend le sort assuré ;
Devant leur porte il a fait mettre un pré
Où désormais ils peuvent paître à l'aise.

Le marquis de Chastellux, reçu en 1775, n'est pas non plus épargné :

A Chastellux la place académique !
Qu'a-t-il donc fait ? — Un livre bien connu. —
Vous l'appelez ? — *Félicité publique...* —
Le public fut heureux, car il n'en a rien su. —

L'abbé Morellet, reçu le 16 juin 1785 :

De l'impiété vrai soufflet,
Homme d'État par le caquet,
Contre le malheureux Linguet
Il a fait un méchant pamphlet,
Maint et maint ouvrage ginguet.
Des talents de ce prestolet
Voilà quel est le produit net.

Et voici pour Florian, reçu le 14 mai 1788 :

Écrivain actif, guerrier sage,
Il combat peu, beaucoup écrit ;
Il a la croix pour son esprit,
Et le fauteuil pour son courage.

Parny, reçu en décembre 1803, passe à son tour sous les fourches caudines :

Je suis accablé par les ans ;
La vieillesse a glacé ma veine ;
Mais faut-il donc tant de talents
Pour remplacer Monsieur Devaisne ?

La réception du duc de Lévis excite la verve des libéraux sous la Restauration :

Tu triomphais, ô chaste Académie,
Ce jour déjà si loin de nous
Où tu reçus dans ta couche endormie
Le seigneur de Lévis pour quarantième époux.
Jamais l'éclat dévot d'un cierge
A plus sainte union ne servit de fanal ;
Chacun semblait se dire : « O pacte virginal !
Il est juste d'unir le cousin de la Vierge (1)
A la fille d'un Cardinal. »

Roger, secrétaire général des Postes, élu en 1824, embourse ce brocard de l'auteur des *Salons de Curtius :* « Sans doute, on ne peut dire que M. Roger soit un profond moraliste, mais c'est un écrivain correct. Pour lui les lettres n'ont pas de secrets. »

Après l'élection du marquis de Montesquiou, on fit courir ce distique.

Montesquiou-Fezensac est de l'Académie.
Quel ouvrage a-t-il fait ? — Sa généalogie.

---

(1) On affirma que la maison de Lévis avait la prétention de descendre de la tribu de Lévi, et, d'après Lady Morgan, il y avait au château des Lévis un tableau représentant la Vierge Marie : celle-ci dit à un personnage debout devant elle, tête nue : « Mon cousin, couvrez-vous. » — Et le cousin répond : « Ma cousine, c'est pour ma commodité. »

Un autre Montesquiou, qui fut aussi académicien, et ministre de l'Intérieur en 1814, ayant recommandé à ses employés de faire une prière avant de se mettre au travail, on suggéra celle-ci aux insoumis :

Opérez un miracle, et faites, ô mon Dieu,
Que l'abbé Montesquiou devienne un Montesquieu.

Ce Montesquiou avait d'ailleurs beaucoup d'esprit ; c'est lui qui répondit à des royalistes irrités de se voir oubliés, tandis que la Restauration accordait mainte faveur à d'anciens jacobins : « Le Roi ne connaît pas de révolutionnaires ; il ne vient pas pour punir la révolution, mais pour la faire oublier. » Dans une discussion avec Blacas, qui avait grand crédit auprès de Louis XVIII, il ne craignit pas de dire : « La France peut supporter dix maîtresses, mais pas un favori. »

Ce n'est pas seulement au XIXe siècle qu'on se critique, qu'on se déchire entre académiciens : coups de langue, coups de plumes foisonnent autrefois comme plus tard. Voiture décocha cette épigramme à Esprit :

Car s'il vous faut parler avec franchise,
Quoique sur votre esprit on subtilise,
On vous connaît, et vous n'êtes qu'un sot,
En bon français.

En 1861, Victor de Laprade et Émile Augier s'invectivèrent âprement.

On demandait à Villemain des nouvelles d'un académicien très vieux et pas très amusant : « Ne m'en parlez pas, dit-il, nous désespérons de le perdre ! »

Une définition de l'Académie : « Compagnie de lettrés dont le principal effort consiste à être quarante. » Et encore : « Ce sont des sociétés comiques où l'on garde son sérieux. »

Notons le mot du classique Brifaut sur Victor Hugo, qu'un ami lui recommandait : « Convenez, disait celui-ci, qu'il a assez de talent pour faire un académicien. — Un, je crois bien, reprit Brifaut ; le mal, c'est qu'il y a de quoi en faire deux, dont un détestable ! »

Quatrain anonyme contre le duc Pasquier :

Pasquier dans notre Académie
Avait juré d'être reçu :
C'est le seul serment de sa vie
Qui par lui ait été tenu.

Quatrain de Roger de Beauvoir sur Victor Cousin :

Victor Cousin, je bénis ton martyre,
Et cet index qui maudit tes écrits.
Car le pape à coup sûr nous aurait mieux punis
En nous ordonnant de les lire.

« Vraiment, dit un immortel, je ne comprends pas pourquoi on nous envoie de si mauvais vers. — Mais pour nous plaire », riposte railleusement Alfred de Vigny.

Musset dit à Rachel pendant une séance à l'Académie : « Voyez donc, nous ressemblons tous à des brochets cuits au bleu, entourés de cresson. »

Sur l'élection de Ballanche :

Ballanche après Pasquier mérite d'être élu :
L'un n'a jamais écrit, l'autre n'est jamais lu.

Sur la candidature de Mgr Dupanloup.

> L'Académie assurément
> Choisit un prince de l'Église,
> Pour l'absoudre de la sottise
> Qu'elle va faire en le nommant.

Les épigrammes entre candidats fourniraient aussi une ample moisson. Vers 1811, Michaud décoche ce distique à Campenon :

> Au fauteuil de Delille aspire Campenon :
> A-t-il assez d'esprit pour qu'on l'y campe ? — Non. —

Campenon riposte du tac au tac.

> Au fauteuil de Delille on a porté Michaud !
> Ma foi, pour l'y placer, il faut un ami chaud.

Édouard Pailleron est élu par vingt-sept voix ; on annonce au vainqueur qu'il y a eu cinq bulletins blancs ; il remarque aussitôt : « Ce sont les cinq valets de carreau. » Pailleron et Caro se détestaient cordialement.

Une comédienne disait d'un académicien : « Il sait parfaitement comment il faudrait faire un chef-d'œuvre. » Une autre, qui avait éprouvé des déceptions d'un genre particulier avec un immortel, affirma : « Cet académicien est à l'homme d'action ce que le chapon est au coq. »

Chez la princesse Dolgorowka, une grande dame russe dit à un académicien qu'elle ne trouvait pas assez aimable, ou plutôt assez complimenteur : « Oh ! Monsieur, je ne tiens pas beaucoup à votre conversation, et je sais fort bien qu'on peut avoir le meilleur de vous

pour trois francs cinquante. » Quel mot de snobinette ! Et comme on peut lâcher une niaiserie en proférant une demi-vérité !

« Les auteurs, les artistes, ne ressemblent plus à l'archevêque de Grenade... La plupart de nos illustres se borneraient à répéter le mot d'un académicien de l'Empire, mot dont on ne saurait assez souvent faire admirer la modestie et la profondeur. On avait offert un banquet à cet immortel. Au dessert, un jeune enthousiaste dit à son voisin de droite : « Allons, portons un toast à M. D. J. qui a surpassé Voltaire ! — Ah ! fi donc, répondit l'autre, c'est exagéré ! Bornons-nous à la vérité, et disons : A M. D. J. qui a égalé Voltaire ! » M. D. J. avait entendu la proposition, et, saisissant vivement, à ces mots, la main du contradicteur : « Jeune homme, lui dit-il, j'aime votre rude franchise. »

Arsène Houssaye propose de substituer au dieu du goût, *dieu suranné*, affirme-t-il témérairement, le dieu de l'imprévu. « Quand les voyageurs redoutent les grands chemins, ils se réunissent en caravane : c'est ce principe, selon Chamfort, qui a fait vivre l'Académie. L'Académie, en effet, doit être la maison des gens de lettres ; elle doit étendre une main protectrice sur tous les fronts qu'a frappés le vertige du génie. Seulement l'Académie est quelque peu misanthrope ; elle vit retirée du monde ; ce n'est point assez d'un prix de poésie et d'un prix de vertu pour dominer l'idée de son siècle et féconder l'imagination des hommes de son temps. L'Académie est souvent trop vieille d'une génération. Emboîtée dans son sanctuaire, elle ne connaît que les dieux reconnus ;

souvent même elle ignore ceux que tout le monde sait par cœur. Elle ne croit guère aux enfantements nouveaux : la jeunesse lui paraît toujours un enfant prodigue qui mange son bien avec les courtisanes. »

La palme de la satire appartient au royaliste Barbey d'Aurevilly, un maître écrivain certes, mais qui, dans ses *Quarante médaillons de l'Académie Française* (1864), n'a guère souci de la raison, de la vérité et du goût. Oyez plutôt. « Le duc de Broglie rend à M. Guizot le service de le faire paraître coloré... Il n'a guère écrit que des articles, que dis-je, écrit ! il les a cordés plutôt... — M. de Carné... est la taupe de l'histoire de France,... le pourvoyeur du quai Malaquais, côté des parapets :

Il commande au lecteur le respect et la fuite !

« — En philosophie, M. Cousin est la fable et le mépris de l'Allemagne. Il est allé demander l'aumône à la porte de Hegel, qui lui a donné, et il est revenu faire, avec les quelques sous de Hegel, de la fausse monnaie à Paris... M. Sainte-Beuve attend la mort de M. Cousin pour aller, selon son usage, lever la jambe contre son tombeau, et faire ainsi la seule oraison funèbre qui convienne à cet homme de la grande pirouette... — Mgr Dupanloup : médiocrité violente dont on ne parlerait pas sans la grande cause qu'il a épousée. — Montalembert : un écrivain lourd, incorrect et terreux. — Silvestre de Sacy : l'infiniment petit dans le sec. — Dupin : le faune grêlé du Morvan, un Patru lourdaud, pataud et en patois. — Octave Feuillet : le Berquin de ce temps progressif. — Mignet : Bellâtre de lettres, esprit constipé. — Thiers :

la nullité couronnée par cette grande bête d'Opinion publique. — Viennet : le d'Arlincourt du classique. — Victor Hugo : César de décadence en littérature. — Ponsard : le poète du bon sens, non ; de la vulgarité. — Mérimée : un athée discret, un Fontenelle sinistre. — Jules Sandeau : un oncle à M. Octave Feuillet. — Flourens : le petit Poucet, non mangé, mais pondu par Buffon ; Buffonnet. » — Et ainsi de suite. Barbey d'Aurevilly n'épargne pas plus les amis que les ennemis de ses principes ou plutôt de ses passions ; il ne se montre vraiment admiratif et impartial que pour Alfred de Vigny, Désiré Nisard, Lamartine et le comte de Ségur.

Vers 1887, l'auteur de la *Comédie Enfantine*, Louis Ratisbonne, a, sur le ton satirique, composé d'avance les épitaphes de nombreux Immortels. Ne cherchons dans ces distiques que le délassement d'un homme d'esprit qui a voulu amuser un instant ses lecteurs : plusieurs académiciens égratignés ne furent-ils pas ses amis particuliers, et les premiers à sourire ?

Mgr Perraud

On manquait d'un évêque, et comme il en faut un,
On nomma l'évêque d'Autun.

François Coppée

Coppée, un Parisien poète, — rien d'Homère,
Naturel cependant, et touchant, — chez Lemerre.

Ludovic Halévy

O douleur ! Ludovic à Meilhac est ravi :
Son ombre seule fait *Froufrou*, pauvre Halévy !

LÉON SAY

Voix d'argent, bouche ronde, en finances artiste,
Léon pour précurseur avait eu Jean-Baptiste.

LECONTE DE LISLE

Zeus, Norne, Baghavat, panthère, crocodile,
Tigres et dieux, pleurez sur Leconte de Lisle !

ÉDOUARD HERVÉ

Du roi mis en réserve appui très réservé,
Un vrai conservateur de Bourbon fut Hervé.

CAMILLE ROUSSET

Pourquoi l'Académie avait élu Rousset :
On ne sait.

JOHN LEMOINNE

Dans le frac vert un jour est entré John Lemoinne :
Ni frac ni froc ne font le moine.

VICTORIEN SARDOU

Sardou victorieux, Sardou Victorien,
Égal à Scribe, auteur dont il ne reste rien.

ERNEST RENAN

Le docteur idéal, le célèbre Renan,
Lequel prit le bon Dieu pour sujet de roman.

HIPPOLYTE TAINE

La Révolution fut son Croquemitaine,
Sa Terreur a dévoré Taine.

DUC D'AUDIFFRET-PASQUIER

A d'Audiffret-Pasquier un souvenir s'agrafe :
Seul de l'Académie il accrut l'orthographe (1).

---

(1) Le duc Pasquier avait, par mégarde, mis deux C au mot Académie dans sa déclaration de candidature à M. Camille Doucet.

XAVIER MARMIER

Ah ! qu'il allait bien à Marmier,
L'habit à feuilles de palmier !

VICTOR DURUY

Un jour il fut ministre et l'on vantait Duruy ;
Il n'est plus rien ; qui pense à lui ?

JOSEPH BERTRAND

L'X final désormais est connu de Bertrand ;
Quand il était petit, il était déjà grand.

GRÉARD

Un jour, comme ils jouaient à leur colin-maillard,
Les immortels avaient nommé Monsieur Gréard.

ALEXANDRE DUMAS FILS

Il ne fallait pas moins, pour faire un immortel,
Que le *Père prodigue* et le *Fils Naturel*.

Ou bien encore :

Autrefois deux Corneille : aujourd'hui deux Dumas.
Aucun des deux n'est Pierre, et tous deux sont Thomas.

EDME CARO

Et verbum factum est caro ;
Ainsi fut fait « l'Amant de nos âmes », Caro.

EUGÈNE LABICHE

Mort d'un pavé ! Sarcey, dans une même niche,
Avait mis Molière et Labiche !

ERNEST LEGOUVÉ

Ici dort Legouvé qui, jusqu'au bout prospère,
Fit l'histoire du sexe auquel il doit son père.

LE DUC DE BROGLIE

Ci-gît sans s'agiter le brouillon duc de Broglie,
Et c'est dans les filets éternels qu'il *s'embroglie*.

VICTOR CHERBULIEZ

Ils étaient deux en un, beaucoup plus que liés,
Mais à la fin Valbert endormit Cherbuliez.

DUC DE NOAILLES

Te voilà donc enfin parti, duc de Noailles !
Nous avions tant prié Dieu pour que tu t'en ailles !

CUVILLIER-FLEURY

Hélas ! c'est Cuvillier-Fleury
Desséché sans avoir fleuri !

JULES SIMON

Ci-gît Jules Simon, par le ciel trop doué ;
Un peu moins comédien, quel rôle il eût joué !

ALFRED MÉZIÈRES

Étant natif de Metz, tout proche de Mézières,
L'Académie — elle est Française — prit Mézières.

CAMILLE DOUCET

Doucet envers la mort, Doucet, toujours doucet,
Doucettement ici dort Camille Doucet.

FERDINAND DE LESSEPS

Ci-gît le grand Français que le monde acclama :
Il nous a fait Suez avec son Panama !

VICTOR HUGO

Là repose Victor Hugo,
Dont la devise était : Ego.

De Mazade

Mazade pour toujours échappe à notre vue.
Il avait commencé déjà dans la Revue !

Duc d'Aumale

C'est ici que le duc d'Aumale
A pour toujours bouclé sa malle.

Octave Feuillet

Femmes, ne pleurez pas sur Octave Feuillet :
L'écrivain ne meurt pas qui vous laisse un feuillet.

Édouard Pailleron

Bienheureux Pailleron ! Toi, tu sors de la vie
Quand pour nous dure encor le *Monde où l'on s'ennuie !*

Sully-Prudhomme

Sur la tombe où Sully-Prudhomme est remisé
On distingue... un vase brisé !

Patin

Ci-gît le professeur de Faculté Patin :
Il était faible en grec, et moins fort en latin.

Auguste Barbier

Là repose Barbier qui fit de beaux iambes,
Et puis fut invalide en gardant bras et jambes.

Gaston Boissier

Boissier, professeur, beau diseur,
Plus goûté comme confiseur.

De Laprade

Il est mort, Victor de Laprade ;
Ses vers l'avaient rendu malade.

THIERS

Ici repose Adolphe Thiers :
S'il est moins qu'un grand homme, il en est bien le tiers.

MIGNET

Ici moitié de Thiers son ami qui signait
Mignet.

EDMOND ROUSSE

Ici se trouve maître Rousse,
Qu'on ne trouve pas dans Larousse.

PASTEUR

Pasteur, l'étonnement des âges où nous sommes :
Il prit la rage aux chiens pour la donner aux hommes.

COMTE DE VIEL-CASTEL

Comme un pâle et faible pastel,
Tu t'es effacé, Viel-Castel.

JULES FAVRE

Au silence la mort condamne Jules Favre,
Il se tait : c'est ce qui le navre !

COMTE D'HAUSSONVILLE

D'Haussonville n'est plus ! s'il ne parlait pas bien,
Il savait écouter ; mais il n'entendait rien.

XAVIER MARMIER (2e *distique*)

Du fauteuil au tombeau s'est laissé choir Marmier,
Étant de chutes coutumier.

DÉSIRÉ NISARD

Nisard au ciel s'est retiré :
C'était le moment, Désiré !

Mgr Dupanloup

L'ennemi de Littré, l'évêque Dupanloup,
Pour un singe il criait : au loup !

Littré

Ci-gît Littré,
Très laid, lettré.

Aux critiques de tout poil et de tout plumage. Viennet, bien inspiré cette fois, fit en 1864 cette réponse qui a presque un caractère de grandeur : « Nous sommes placés si haut dans l'estime de ceux-là mêmes qui nous censurent, ils ont tellement peur de nous voir dégénérer de nous-mêmes, que, dans le seul intérêt de notre gloire, ils sont presque toujours mécontents de notre choix, et le mérite de nos élus ne leur paraît jamais au niveau de notre commune renommée. Il leur faudrait sans cesse de ces esprits qui dominent les siècles, qui ont pour horizon tout l'avenir du genre humain. Ce n'est pas notre faute ; nous ne demanderions pas mieux, et ceux qui nous blâment de n'en pas prendre ne devraient pas oublier que c'est à eux de nous en fournir. »

Et d'avoir maltraité l'Académie, cela n'empêche nullement de désirer d'en être.... ni d'y parvenir. Elle est assez grande dame pour pardonner toutes les offenses. Rappelons-nous les violences de Maxime du Camp en 1855 : « L'Académie n'est plus un corps littéraire, c'est un corps essentiellement politique... En littérature il est voué au passé ; en politique il est voué à la

rancune !... J'ai dit que l'Académie n'était plus de nos jours un corps littéraire, j'ai eu tort. J'aurais dû dire qu'elle est un corps essentiellement antilittéraire : elle corrompt ou elle tue. On y voit surtout les incurables de la politique... Le jour où un gouvernement décrétera la dissolution de cette fade compagnie de bavards, qui n'a même pas la force de porter le poids de son *Dictionnaire*, il aura bien mérité de tout ce qui tient à cœur les gloires immortelles des arts et des lettres. » Et l'Académie, plus tard, reçut Maxime du Camp.

XIV

Anecdotes sur l'Académie et les Académiciens.

Chamfort raconte que Beauzée, surprenant sa femme avec un maître de langue allemande, celui-ci dit à la dame : « Quand je vous répétais qu'il était temps que je m'en *aille !* — Que je m'en *allasse*, Monsieur », reprit Beauzée, toujours puriste. — Un autre grammairien, Restaut, mourut en disant : « Je m'en vais donc ou je m'en vas (car il n'y a rien de décidé là-dessus) faire ce grand voyage de l'autre monde. »

C'est l'abbé d'Olivet qui répondit à Voltaire, le jour de sa réception. Un jeune fat, sortant du Louvre, va dans un cercle où on lui demande comment les choses se sont passées : « J'ai, dit-il, entendu une

sotte demande et une sotte réponse. « D'Olivet, qui se trouvait là, repartit tranquillement : « Monsieur, vous savez que de ce que la médisance publie, il faut toujours retrancher la moitié ; la demande de M. de Voltaire a été très ingénieuse, et ma réponse très ennuyeuse. »

L'abbé Régnier faisait une collecte à l'Académie pour les obsèques d'un confrère ; chacun devait donner une pistole. Un immortel ayant glissé sa pistole à l'insu de l'abbé, celui-ci la réclama ; l'académicien de jurer qu'il l'avait donnée, et l'abbé de répondre : « Je le crois, mais je ne l'ai pas vu. » L'académicien était connu pour son avarice. Fontenelle prit la parole et dit en souriant : « Pour moi, je l'ai vu, et je ne le crois pas. »

Ménage avait fort maltraité l'Académie avant de briguer un fauteuil. A ceux qui lui en gardaient rancune, le président Rose fit cette réponse : « On devrait le prendre comme on force un homme à se marier avec la fille qu'il a déshonorée. »

Un abbé d'ancien régime amalgamait assez curieusement des bonnes fortunes disparates : « Je suis un homme heureux ; j'ai souhaité vivement trois choses et les ai eues : j'ai voulu avoir un carrosse, j'en ai un ; être poète, je le suis ; être de l'Académie, j'en suis. »

Mgr de Boisgelin, archevêque d'Aix, académicien, ayant une table splendide, et se nourrissant comme un anachorète, disait : « Je vis de ce que je ne mange pas. »

Napoléon Ier demandant au cardinal Maury où il en était avec les Bourbons : « J'ai perdu la foi et l'espé-

rance, répondit celui-ci, mais il me reste la charité. »

Nommé avec Montesquiou académicien par ordonnance royale de 1816, Lainé, comme ce même Montesquiou, n'assistait jamais aux séances. L'Académie, devinant ses scrupules, le choisit à l'unanimité pour directeur : « Ah ! cette fois, s'écria-t-il, je suis de l'Académie. »

On disait à M...., académicien : « Vous vous marierez quelque jour. » — Il répondit : « J'ai tant plaisanté l'Académie, et j'en suis ; j'ai toujours peur qu'il ne m'arrive la même chose pour le mariage. »

Sous la Restauration, de 1815 à 1820, certains journaux, entre autres *Le Géant Vert, La Chronique Parisienne, Le Nain Jaune*, signalent une coterie d'*immortels déjeuneurs* qui, se faisant la courte échelle, depuis quinze ans agiotent dans les *carrés de papier* réputations, places, emplois littéraires, fauteuils, couronnes académiques. La plupart, affirment les satiristes, pénètrent dans le cénacle par la *charge à la fourchette;* ces couplets, plus ou moins véridiques, dénoncent une ambition appuyée sur la gastronomie.

Pour être académicien,
Esprit et talent ne sont rien :
Il faut intrigue *et cætera.*
Alleluia !

Pourtant dans ce beau temple-là,
Sans trop d'effort on entrera
En se baissant *et cætera.*
Alleluia !

Un déjeuner l'on donnera
Où large pâté paraîtra,
Jambon, saucisse, *et cætera.*
Alleluia !

Les initiés de la Société de *la Fourchette* étaient : Daru, Arnault, Picard, Andrieux, A. Duval, Charles de Lacretelle, Lemontey, Jouy, Roger, Aignan, Droz, Parseval-Grandmaison, Auger, Émile Debraux, Prévost-d'Ivoy.

Alexandre Dumas donna en 1832 un bal demeuré célèbre dans les fastes romantiques; Barye, Jadin, Delacroix, Decamps, les frères Johannot avaient couvert de peintures les murs du logis et les paravents. L'académicien Tissot demeurant au-dessous de lui, Dumas le pria d'être de la fête ; et comme Tissot alléguait son état de santé : « Eh bien, reprit Dumas, déguisez-vous en malade : on vous installera dans un coin d'où vous verrez tout sans être dérangé. » Tissot accepte ; mais Jadin, qui peut-être avait eu vent de l'incident, se costume en cocher de corbillard, se dirige vers Tissot, fouet en main, et, d'un ton impatient, s'exclame : « Mais j'attends ! Pour quand est-ce ? » L'académicien prit fort mal la mystification (1).

Victor Hugo parle à plusieurs reprises de l'Académie dans *Choses vues :*

Je viens d'entendre Viennet dire : « Je pense en bronze. »

---

(1) Léon Séché : *La Jeunesse dorée sous Louis-Philippe.*

Dialogue entre Viennet et Victor Hugo, en pleine Académie (1845) :

M. Viennet. — Avez-vous vu la *Lucrèce* qu'on joue à l'Odéon ?

Moi. — Non

M. Viennet. — C'est très bien.

Moi. — Vraiment, c'est bien ?

M. Viennet. — C'est plus que bien, c'est beau.

Moi. — Vraiment, c'est beau ?

M. Viennet. — C'est plus que beau, c'est magnifique.

Moi. — Vraiment, là, magnifique !

M. Viennet. — Oh ! magnifique !

Moi. — Voyons, cela vaut-il *Zaïre* ?

M. Viennet. — Oh ! Non ! Oh ! Comme vous y allez ! Diable ! *Zaïre !* Non, cela ne vaut pas *Zaïre.*

Moi. — C'est que c'est bien mauvais, *Zaïre.*

« Séance d'élection (février 1847). En sortant j'ai rencontré Léon Gozlan, qui m'a dit : « Eh bien ? » J'ai répondu : « Il y a eu élection. C'est Empis. — Comment l'entendez-vous ? — Des deux manières. — Empis ? — Et tant pis. »

« Avril 1846. Élection de M. Ampère. C'est un progrès sur la dernière. Progrès lent. Mais les Académies, comme les vieux, vont à petits pas. Pendant la séance et après l'élection, Lamartine m'a envoyé par un huissier ces deux vers :

« C'est un état peu prospère
D'aller d'Empis en Ampère.

« Je lui ai répondu par le même huissier :

« Toutefois ce serait pis
D'aller d'Ampère à Empis. »

« 19 mars 1850. A l'Académie française on juge le concours de prose. Voici comment : M. de Barante lit une brochure, M. Mérimée écrit, MM. Salvandy et Vitet causent à voix haute, MM. Guizot et Pasquier causent à voix basse, M. de Ségur tient un journal, MM. Mignet et Sainte-Aulaire rient de je ne sais quels lazzi de Viennet, M. Scribe fait des dessins à la plume sur un couteau de bois, M. Flourens arrive et ôte son paletot, MM. Patin, de Vigny, Pongerville et Empis regardent le plafond ou le tapis, M. Sainte-Beuve s'exclame de temps en temps, M. Villemain lit le manuscrit en se plaignant du soleil qui entre par la fenêtre d'en face, M. de Noailles est absorbé dans une manière d'almanach qu'il tient entr'ouvert, M. Tissot dort. Moi, j'écris ceci. Les autres académiciens sont absents. Le sujet du concours est l'éloge de Mme de Staël. »

Napoléon III avait dit à Vitet, lorsque celui-ci lui présenta Octave Feuillet : « Je m'intéresse beaucoup à tout ce qui se fait à l'Académie, et je travaille moi-même à me rendre digne d'elle. » Là-dessus Victor de Laprade écrit au comte de Chambord (1863) :

« La Compagnie n'a jamais fait plus ouvertement acte d'hostilité que le jour où elle a élu M. Dufaure, mais l'on s'explique maintenant pourquoi l'Empire a épargné l'œuvre de Richelieu dans ses démolitions. Il est aujourd'hui prouvé que l'empereur veut faire partie de l'Académie. Ce bruit a mis le comble à l'agitation qui régnait

autour du dernier scrutin. On allait jusqu'à annoncer qu'un aide-de-camp arriverait au commencement de la séance, demandant l'ajournement de l'élection au fauteuil du duc Pasquier..... Ceux qui ont étudié de plus près les procédés de ce grand acteur ne croyaient pas à ce coup de théâtre. Il est à peu près certain que, si Louis Bonaparte donne suite à cette fantaisie, il voudra laisser à sa candidature toutes les apparences d'une candidature régulière ; il jouera avec les suffrages de l'Académie le même jeu qu'avec le suffrage universel ; il voudra se faire donner ce qu'en réalité il aura pris. « Voyez quel respect pour l'égalité ! dira le gros public ; le souverain, un homme de génie, l'auteur des *Idées Napoléoniennes* et de la *Vie de César,* qui se soumet, comme un simple mortel, au jugement des Quarante... » S'il se présente, l'avis de quelques membres de l'Académie, et c'est, je crois, le plus digne, serait d'enregistrer purement et simplement la demande de l'empereur comme un ordre, et de le déclarer membre de l'Académie *selon son bon plaisir*, sans passer au scrutin. On ôterait ainsi à l'occupation d'un fauteuil par celui qui peut le prendre toute l'apparence d'un acte légal et démocratique. »

L'Institut et le Second Empire vécurent à l'état de paix armée; par instants même, cette paix armée ressemblait fort à l'état de guerre. Adolphe Lair a raconté avec soin ces querelles, les procédés violents de Fortoul, les élections d'Odilon Barrot, Dumon, Delangle, les patelinages et dérobades de Victor Cousin, les batailles oratoires entre Guizot, Mignet, Sainte-Beuve, Ni-

sard, Montalembert, pour l'attribution du prix triennal et du prix biennal, les avatars des décrets de 1855 et 1866, la création autoritaire d'une nouvelle section *Politique, Administration, Finances,* ajoutée en 1855 à l'Académie des Sciences Morales et Politiques ; ses dix membres furent répartis en 1866 dans les autres sections ; ils avaient été nommés d'office par décret ; et, à défaut des suffrages de leurs confrères élus, ils ne manquaient certes pas de titres. C'étaient : le baron d'Audiffret, Barthe, Bineau, Pierre Clément, vicomte de Cormenin, Gréterin, Laferrière, Armand Lefebvre, Mesnard, général baron Pelet. Ce dernier dit, après la séance d'installation : « Je ne sais pourquoi le ministre m'a *flanqué* à l'Académie. »

Dans les conversations intimes à l'Institut, on savourait les pastiches de Victor Hugo par notre grand historien Albert Sorel. A. Dumas fils, qui ne se privait guère de railler Hugo, ce qui ne l'empêchait pas de savoir par cœur quatre mille vers du poète — que de fois je l'ai entendu les réciter en soulignant impitoyablement les moindres fautes contre le goût ou la science historique ! — A. Dumas disait, parfois d'un air convaincu : « Quand je veux lire du très bon Hugo, je lis Sorel. » Les pastiches d'Albert Sorel surpassent ceux de Delprat, et Hugo remarquait avec une gravité souriante : « M. Albert Sorel, paraît-il, fait des vers aussi bien que moi, mais moi je ne saurais faire les vers de M. Albert Sorel. »

Le poète, comme on sait, avait la manie du calembour, et voici un des moins mauvais, commis la veille de l'élection de M. Mézières : « Demain je voterai pour M. Mé-

zières, non seulement à cause de son rare talent et de ses belles études sur Shakespeare, mais parce que c'est une ville bombardée. »

Villemain disait d'un ton dolent devant Émile Augier : « Je vais mourir ! — Je ne vous le conseille pas », déclara l'auteur de l'*Aventurière*, qui, en qualité de Directeur de l'Académie, devait prononcer l'éloge des confrères morts pendant l'exercice de ses fonctions.

Longtemps avant, un jour que Guizot était choisi comme Directeur de l'Académie, Biot, déjà très vieux, vint le trouver et lui dit avec un fin sourire : « C'est tentant ! »

A propos des haines soulevées par nos querelles politiques et religieuses, Ernest Legouvé dit tristement ce mot qui va loin : « Quelle ironie ! Des guerres de religion dans un pays qui n'a pas de religion (1) ! »

Pendant une visite de Gaston Boissier à Faure, président de la République, celui-ci l'interroge naïvement : « L'empereur de Russie va venir à Paris. Est-ce que vous ne nous donnerez pas bientôt une belle réception ? — Monsieur le Président, avez-vous choisi la victime ? » répond en riant le Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Donnons un souvenir à Julia Pingard, chef du Secrétariat de l'Institut, très bien remplacé par M. Robert Régnier, et ce n'était pas chose facile, car il était l'Institut incarné, le dictionnaire vivant des traditions, l'homme nécessaire, l'homme modèle en des fonctions

---

(1) Ce mot fait penser à celui de Swift : « On n'a pas assez de religion pour s'aimer, on en a assez pour se détester. »

délicates, plus discret qu'un congrès de diplomates, connaissant les dessous de l'Académie, les probabilités, les pourquoi des succès ou des échecs.

Pingard distribuait d'une main parcimonieuse les fameuses places du centre, et les Secrétaires perpétuels eux-mêmes n'osaient lui arracher sans mesure les billets fatidiques dont il disposait à peu près souverainement. Les plus importants Immortels y perdaient parfois leur latin, les plus jolies femmes leurs sourires. — « Monsieur Pingard, vous ne me refuserez pas une place de centre. — Impossible, chère Madame. — Voyons, Monsieur Pingard, vous pouvez ce que vous voulez. Un peu de complaisance, un peu d'amabilité, vous qui êtes si aimable ! — Désolé, chère Madame, mais il ne reste rien que des places de tribune. — Oh ! Monsieur Pingard, vous ne voudriez pas ! » Pingard demeurait inflexible, un fer peint en roseau : véritable cerbère, ne lâchant les places qu'à bon escient, il savait seul le chiffre des cartes donnant l'accès du paradis académique, de même qu'il gardait jalousement le mot du coffre-fort. Chevalier de la Légion d'honneur, traité en égal, consulté sans cesse par les membres de l'Institut, il gardait le sentiment des distances, et l'on m'a conté qu'il s'indigna presque lorsque, à la réception de M. Hanotaux, Félix Faure, président de la République, lui donna une poignée de main : « Ces gens-là ne savent pas vivre ! il m'a serré la main !... A moi ! C'est inouï ! » Il accordait une considération particulière aux grands seigneurs de l'Académie, parce qu'il avait le culte de la tradition, aux poètes parce que lui-même avait com-

mis dans sa jeunesse un volume de vers. Quant aux universitaires et aux auteurs dramatiques, il les appelait tout bas, dans ses moments de mauvaise humeur, les pions, les cabotins.

M. Paul Ginisty affirme que l'autorité de Julia Pingard était redoutée de Camille Doucet lui-même. Et, dans le tome III de la *Correspondance* du duc d'Aumale avec Cuvillier-Fleury, si remarquablement préfacée et annotée par M. René Vallery-Radot, je lis ces lignes : « Le général Changarnier était de fort bonne humeur. Il plaisantait beaucoup sur le chef du secrétariat de l'Institut, Pingard, qu'on nomme *Pendard* quand il ne vous place pas, disait il, *Pindare* s'il vous donne un bon billet. » La lettre étant du 15 février 1861, il s'agit du père de Julia, qui donnait à celui-ci, comme on voit, l'exemple de la fermeté.

Je rappellerai encore ce dialogue entre Francisque Sarcey et son voisin pendant une réception académique ; je le tiens de quelqu'un qui l'avait entendu. « Vous connaissez M. Pingard? — Oh! depuis longtemps. J'ai surtout beaucoup connu son père. — Ils se ressemblaient ? — Oui, mais Julia est plus moderne : Antonius était de Louis XIV, tandis que Julia a connu Louis XV. »

« L'austère Académie du temps de M. Guizot, remarque M. Claretie, ne ressemblait guère à l'Académie du temps de M. Dumas fils, alors que l'auteur du *Demi-Monde* n'épargnait personne en ses boutades, pas même le duc d'Audiffret-Pasquier, et s'écriait, en pleine élection, tandis que M. de Mazade perdait des voix à

chaque tour : « Mais c'est le *Mazade imaginaire!* » M. Pingard avait entendu Musset répondre, lorsqu'on lui demandait si le sujet proposé pour le prix d'éloquence — « Saint Augustin, évêque d'Hippone » — lui convenait : « Tout ça, c'est des curés! » Il se rappelait le temps où la mauvaise humeur de Victor Hugo et de M. de Salvandy était telle, que lorsque le grand poète entrait dans la salle des séances, si M. de Salvandy, qui parlait beaucoup, entamait quelque discours, Victor Hugo, sans savoir même ce dont il était question et quel sujet abordait l'auteur de *Don Alonzo ou l'Espagne,* s'écriait dès le seuil de la porte, debout, avant de gagner sa chaise (car nos fauteuils sont des chaises) : « Je demande la parole! » — Puis le poète combattait le ministre, toujours. »

M. de Freycinet, ministre et candidat, fait la visite réglementaire à Ernest Renan qui promet doucement : « Vous pouvez compter sur ma voix, à moins que... — A moins que?... — M. le président de la République ne se porte sur le même fauteuil que vous. »

« M. Littré, rapporte Ernest Renan, a raconté que sa mère, une petite vieille débile, cheminant avec lui dans une rue de Paris, fut brutalement renversée par un ouvrier qui ne voulait pas se déranger; et comme M. Littré la relevait : « Mon fils, dit-elle, il faut bien aimer le peuple pour rester de son parti. » M. Littré, ajoutait Renan, tomba d'un phare en Bretagne et fut fortement contusionné. Un journaliste des environs ayant émis le regret qu'il n'eût pas le cou rompu : « Nous ne pensions pas de même sur les croyances théologiques,

observa M. Littré, et telle est la forme que prenait son dissentiment. » — Il votait souvent à l'Académie pour ses adversaires, afin de se prouver à lui-même qu'il restait impartial : en vérité, il ne lui manqua que des défauts. »

Par exemple, je me demande quel serait l'étonnement de cet immortel qui, avant 1870, répondait avec un dédain plus ou moins sincère : « L'Académie est toute prête à nommer des hommes politiques... quand il y en aura. »

Leconte de Lisle me conta un soir sa visite du matin même à Victor Hugo. « Je le trouvai préoccupé, pensif, il marchait dans son cabinet comme un lion dans sa cage. Qu'avez-vous donc, cher maître ? demandai-je. — Ce que j'ai ! Vous savez que je suis spiritualiste ; eh bien ! je cherche ce que je pourrais dire à Dieu quand je paraîtrai devant lui. — Oh ! c'est bien simple, vous n'aurez qu'à lui dire : « Bonjour, mon cher confrère, comment vous portez-vous ? » Il est bête... comme l'Himalaya, continuait Leconte de Lisle. Je l'ai entendu tancer N... qui faisait parade de son athéisme : « Ça ne m'étonne pas de vous entendre nier Dieu, car vous n'avez pas d'âme. — Ah ! Et vous, cher maître ? — Moi, oui, j'ai une âme, et là-haut je serai entre Moïse et Jésus-Christ ! » — Leconte de Lisle fut le successeur de Victor Hugo à l'Académie ; candidat quelques années avant, il n'eut que la voix de Hugo et le remercia en ces termes : « Vous m'avez nommé ; je suis élu. »

XV

Jugements divers. — Conclusion.

Tallemant met au compte de George de Scudéry ce compliment plus ou moins authentique à l'Académie : « L'Académie se peut dire à plus juste titre *porphyrogénète* (née dans la pourpre) que les empereurs d'Orient, puisqu'elle est née de la pourpre des cardinaux, des rois et des chanceliers. »

L'abbé Genest, d'abord écuyer, maquignon, puis officier, poète, théologien, reçu académicien en 1698, était, paraît-il, assez négligé dans sa tenue, et avait cette habitude peu séante que Mme de Sévigné prête au marquis d'Hocquincourt. Un soir, paraît-il, un physicien qui opérait devant le roi remarqua ce détail, et, ayant escamoté un gobelet, alla le reprendre dans la culotte de l'abbé : ce qui amusa fort Louis XIV et la cour.

Sainte-Beuve écrit, le 15 janvier 1841, dans la *Revue des Deux-Mondes :* « Le rôle le plus indiqué de l'Académie est de maintenir, au milieu de la ruine des procédés et à travers les violations courantes du droit des gens dans les lettres, une certaine politesse, une conciliation dans son sein, une douceur enfin de civilisation, à l'aide de ce qui en a été toujours considéré comme l'expression et la fleur. En portant son choix sur M. Molé, qu'a-t-elle fait, sinon de se donner l'élu que lui aurait offert en tout temps, et lorsque la chose comme le nom existait le plus, la Société française elle-même ? »

C'est encore Sainte-Beuve qui, après son élection, écrivit à un ami, l'abbé Barbe : « Toutes les académies, entre nous, sont des enfantillages. Le moindre quart d'heure de rêverie solitaire, dans notre jeunesse, était mieux employé ! Mais, en vieillissant, on redevient sujet à ces riens-là : il est bon seulement de savoir que ce sont des riens. »

« Au fond, remarque Delécluze, la question des langues est la même à Florence qu'à Paris ; l'Académie française et celle de la Crusca sont des espèces de douanes instituées pour arrêter les mots et les locutions que la contrebande introduit incessamment. »

Philarète Chasles : « Elle résume les institutions monarchiques dans leurs vieux rapports avec la fine élégance, le beau maintien, la docte faconde, la grâce, la politesse, la discipline et le bon goût. Ces qualités françaises ne sont ni la morale ni le génie; elles ne les présupposent ni ne les excluent... »

Un autre lettré approuve cette méthode qu'on a appelée la politique de bascule, « qui consiste à nommer tantôt un politique, un prédicateur, un savant, un avocat, un homme de lettres pur sang, à louvoyer entre le passé et le présent, entre l'opinion publique contemporaine et l'opinion publique de tous les siècles. »

Tocqueville donnait une explication originale du caractère raffiné des élections académiques : « Cela tient, disait-il, à l'état très *avancé* de ceux qui y prennent part. C'est plutôt un conclave qu'un collège électoral. »

Le « panier aux œufs d'or » est une tradition académique.

C'est sous ce nom qu'on désigne à l'Institut le très simple panier dans lequel M. Delaunoy, chef des huissiers du palais Mazarin, transporte du secrétariat à la salle des séances des Académies les plis contenant les « indemnités » des immortels.

Ce panier est du modèle de celui dans lequel Conrart faisait transporter les jetons de présence de « Messieurs de l'Académie française » et qui avait été simplement emprunté à sa cuisinière par cet homme aussi pratique que silencieux. Son format n'a jamais varié depuis la fondation de l'Académie.

Les guichets de caisse sont aussi inconnus au palais Mazarin que le chèque, et les billets de banque eux-mêmes y perdent leur nom. On les appelle des « bons » ou, si l'on est quelque peu subversif, des « assignats ».

Les plis aux « indemnités » que renferme le panier de M. Delaunoy portent une étiquette ou, comme on dit aujourd'hui, un bordereau énumérant les « droits de présence », les « droits du Dictionnaire » et l'indemnité proprement dite ou la fraction mensuelle des émoluments qui, pour un membre de l'Académie française, ne dépasse pas 83 francs 87 centimes. L'étiquette recouvre une enveloppe contenant le ou les billets bleus et les espèces, or, argent et bronze. Chaque mois, en quittant la salle des séances, les académiciens cueillent dans le panier le pli portant leur nom, et signent une feuille d'émargement.

L'Institut de France décerne beaucoup de prix, et ses membres reçoivent de très modestes indemnités. Seuls les Secrétaires perpétuels touchent six mille francs.

E. Labiche, la première fois qu'il dîna chez Mme Aubernon de Nerville, répondit plaisamment à sa question sur les honoraires des Immortels : « *Douze cents francs* par an... et nourri. » Cela ne fait même pas douze cents francs. Les crédits affectés par le budget à l'Institut ne dépassent pas deux cent cinquante mille francs.

« Tel qu'il est, l'Institut est un des éléments essentiels du travail intellectuel en France. Le régime intellectuel de la France ne saurait être ni celui de l'Angleterre, à plus forte raison de l'Amérique, ni celui de l'Allemagne. Notre centralisation ne permet pas ces nombreuses et fortes universités qui sont à la fois des Académies et des corps enseignants, et d'où le génie allemand a tiré sa plus grande force... Le régime de pure liberté intellectuelle de l'Angleterre et de l'Amérique pourrait encore moins nous convenir. Outre que ce régime a créé pour les pays où il se pratique une véritable infériorité en critique, il a l'inconvénient d'offrir à la charlatanerie et à la sottise trop de facilités... On peut dire que le régime des choses de l'esprit en France doit résulter d'une sorte d'équilibre entre trois pouvoirs, dont aucun ne doit régner absolument : le Gouvernement, les Académies, le public. Ces trois grands Mécènes ne sont pas toujours d'accord, et leur division est justement la garantie de la liberté pour les penseurs, les écrivains et les chercheurs. Constituées en Sénats irresponsables, les Académies se montreraient souvent étroites, égoïstes et passionnées. Le Gouvernement, disposant de moyens d'action supérieurs aux leurs, corrige au besoin leurs injustes exclusions ; le public, avec la grande cou-

ronne qu'il a dans la main, le succès, console amplement les exclus. Seul maître des choses de l'esprit, le Gouvernement céderait trop souvent à des considérations personnelles, à des jugements superficiels. Les Académiciens le ramènent à la saine appréciation des hommes, le contrôle du public l'empêche de tout donner aux complaisances de cour, aux intérêts de parti. Le public est souvent mauvais juge, il n'est pas capable d'apprécier certains mérites scientifiques. Le Gouvernement et les Académies sont là pour dispenser les savants d'avoir besoin du public... pour faire justice des charlatans et des intrigants qui surprennent souvent les suffrages de la foule et les faveurs des journaux. » Ernest Renan, 1867.

En 1869, Auguste Villemot compare l'Académie à un laboratoire : « Les élections, dit-il, y sont élaborées par des préparations chimiques qui consistent à combiner trois parties de catholicisme, deux parties de légitimisme et une partie de libéralisme parlementaire. Dans une autre opération, ces proportions sont renversées de peur que la cornue ne vienne à éclater par suite de la fermentation d'un élément dominant ; même, de temps en temps, on introduit dans cette composition un quarantième de poésie pour tempérer et contenir le flux de la prose des prédicateurs, des avocats et des mathématiciens. »

Taine, le 14 mars 1880, écrit : « Je suis fidèle aux séances de l'Académie ; c'est le devoir d'un nouveau venu, mais ce devoir est très agréable. L'Académie française est une sorte de Club composé de gens très divers,

mais très polis, qui causent familièrement avec une égalité parfaite : les questions politiques ou religieuses, si brûlantes, s'attiédissent dans la grande salle où l'on fait le Dictionnaire ; chacun ne présente de soi-même que ce qui est acceptable pour autrui, et l'urbanité y est celle du dernier siècle. »

Rappelons en passant que c'est un prélat, Mgr Perraud, l'homme le plus réservé, le plus froid du monde, qui fit insérer dans le dictionnaire le mot *Chic ;* il prouva que cet apparent néologisme est un ancien mot qu'on trouve déjà dans les *Remontrances de la communauté des Clercs du Palais dits la Basoche.*

« L'Académie a eu le bon goût et l'habileté d'attirer à elle Pasteur, Taine, Renan, trois hommes qui témoigneront devant la postérité que cette fin de siècle n'a pas été uniquement consacrée à gagner des sous avec des obscénités, à brasser des élections avec des boniments et des pourboires, ni à « rigoler » dans des boui-bouis. Son prestige, qui avait semblé périr avec l'ancienne monarchie, s'est accru en raison de nos déchéances démagogiques. Elle fut une conférence privée ; elle devint une assemblée de courtisans ; elle est maintenant une institution nationale. Qu'elle fasse donc la fière. Elle n'aura pas à s'en repentir. Éprise d'art, de noblesse, de beauté morale, qu'elle rechigne aux invites des politiciens discrédités, aux politesses des plumitifs cossus ou intrigants, aux exigences des marchands dont la boutique fut achalandée par le commerce du papier sali... Plus que jamais nous avons besoin de tout ce qui peut être un centre de sélection, un asile pour les minorités,

un refuge pour l'élite. La bataille est engagée contre la foule inconsciente et contre les roublards qui excitent cette foule. Il s'agit de savoir si notre République sacrifiera aux convoitises de quelques charlatans que soutient la stupidité du nombre, les droits d'une civilisation séculaire. Gardons nos positions de résistance et d'attaque. Ne nous hâtons pas de dire que telle ou telle de nos institutions est surannée. Myopes et imbéciles, ceux qui ne voient pas que ces institutions jalonnent notre ligne de défense contre les barbares.

« En face du mastroquet triomphant, de la brocante cynique, du snobisme bégayant, de la farandole et de la sarabande où pirouette et chancelle notre malheureuse démocratie, l'Académie française a de très beaux devoirs à remplir. Je n'aurai pas l'impertinence de les lui tracer. » Gaston Deschamps.

Dans ces vingt volumes de la *Vie à Paris*, où M. Jules Claretie a répandu à pleines mains des trésors d'érudition, de fine psychologie, de bon sens orné de tact et de bienveillance, des études très poussées sur les hommes et les choses, volumes qui apporteront une si précieuse contribution aux futurs historiens de notre époque, l'auteur conte mille détails charmants sur ses confrères de l'Académie française, les aspirants confrères et les séances de l'Institut. On me saura gré, j'espère, de résumer ici quelques pages du brillant historiographe de la société contemporaine.

On offrit un banquet à Sully-Prudhomme pour fêter l'élection de ce noble poète, aussi grand par l'âme que par le talent. Pendant le dîner, André Lemoyne se pen-

che vers M. Claretie et dit : « J'ai bien envie de me lever et de conter, au dessert, la petite histoire que voici: « Il était une fois un poète qui n'avait qu'une idée, aller en Hollande, voir Rembrandt, admirer la *Ronde de Nuit*, la *Leçon d'Anatomie*, Rembrandt, le grand Rembrandt. Mais ce poète était pauvre, ce qui est le lot des poètes, et il corrigeait, pour vivre, des épreuves d'imprimerie, ce qui ne l'ennuyait pas, du reste. Or un jour vint où un autre poète, qui l'aimait beaucoup, eut un prix à l'Académie, fondé par un excellent écrivain, M. Vitet. C'était quelque chose comme six mille francs qui tombaient dans l'escarcelle du lauréat. Celui-ci arriva chez son ami à l'improviste : « Mon cher Lemoyne, lui dit-il, — car ce que je vous raconte m'est advenu — j'ai voulu que cinq de mes amis eussent leur part de la bonne aubaine qui m'arrive. J'ai partagé mon prix Vitet en six, et, après avoir prélevé ma part, je dirai à cinq de mes amis de prendre la leur. Voilà la vôtre, cher ami ; vous m'avez souvent parlé de votre désir de voir les Rembrandt en Hollande : partez pour Amsterdam, et à Harlem n'oubliez pas les Franz Hals ! » Et c'est ainsi que le nouvel académicien a fait cinq heureux, sans le compter lui-même, avec un prix de l'Académie. — Levez-vous donc, dis-je à André Lemoyne, et contez bien vite cette histoire. Elle complétera fort bien le toast si affectueux de Coppée. » Mais André Lemoyne n'osa pas. »

Un trait du comte d'Haussonville : « Le vieux comte d'Haussonville, volontaire et montant sa garde à soixante ans passés (en 1870) entre deux séances académiques du Dictionnaire, notait dans son *Journal*, d'un

ton si modeste et d'un tour si français, des impressions de troupiers improvisés, et, lorsqu'on lui parlait des obus qui ronflaient sur sa tête, il répondait : « Je n'entends rien : je ne sais pas ce que c'est; je suis sourd. »

Cette boutade sur la vertu : « Les vertus, ce n'est pas la vertu. On se souvient de la réponse de cet académicien qui, louant un peu trop fort certaine princesse dont les mœurs étaient légères, déclarait « qu'elle donnait à la France l'exemple de la vertu ». — C'est aller bien loin, lui dit-on. Prenez garde aux mauvais plaisants. — Vous avez raison, dit-il. — Et il écrivit que la princesse donnait l'exemple « de toutes les vertus ». Toutes les vertus, c'est beaucoup moins qu'une simple vertu. Nous couronnons la vertu. Couronnerions-nous les vertus ? »

Un fin couplet sur Gréard et la politesse ! « M. Gréard fut essentiellement un homme poli. Je m'imagine que ce fut, au temps passé, une des vertus de notre race. Elle se perd. La politesse actuelle me semble toute superficielle et seulement de mode. Les hommes, par exemple, ne font plus guère aux femmes que la politesse de passer un habit pour un dîner ou une première. On était plus poli au temps où les hommes dînaient tout simplement en redingote et allaient s'amuser au théâtre en paletot. La politesse est une des grâces de la vie... L'homme de génie, ou l'homme qui se croit du génie, s'il est désagréable, j'aime autant ne le connaître que par son œuvre... J'ai connu beaucoup d'hommes supérieurs. J'en ai même connu qui avaient quelque talent, comme Victor Hugo, ou comme Michelet. Ils étaient polis. Et la politesse, qui est une grâce, est une force... « Imitez

l'acier, soyez poli ! » disait un manieur d'hommes. Parmi les règles que M. Gréard avait imposées à sa vie, on pouvait noter celle-ci : « Éviter les difficultés et vaincre les résistances par un moyen qui est aussi une arme très française : la politesse. »

« Dumas fils me disait gaiement, lorsqu'on parlait de nouvelles candidatures à l'Académie : « Nous avons besoin de Gaston Paris pour nous apprendre le français. » Nous en avions besoin comme d'un Littré... et c'était un Littré vivant que Paris. De sa belle voix caressante, il laissait tomber une définition, opposait un texte, citait un exemple. Nous avions pour ce savant très ferme, très militant et très doux, cette sorte d'affection déférente que lui portait son cher Sully... Je voyais la douleur profonde de M. Albert Sorel, l'autre soir, de M. de Vogüé aussi, qui a écrit un article sur cette mort comme il eût poussé un cri. Ces affections absolues, ces amitiés de frères d'armes sont l'honneur de ces artistes et de ces lettrés que l'on calomnie volontiers parce qu'ils se calomnient à plaisir. Il paraît qu'elles deviennent rares. On a pu voir à la douleur des survivants quelles amitiés Gaston Paris avait fait naître... On ne le connaissait pas assez. M. Joseph Bertrand, en le recevant à l'Académie, lui rappelait pourtant que son élection était comme le résultat du vote unanime des universités de Vienne, de Rome, d'Oxford, de Suède, d'Allemagne... »

Voici Henri Meilhac, si heureux de son élection académique, disant à un ami avant le dépouillement du scrutin : « Je le sens, je le devine, je ne vais pas être nommé. Je suis certain de n'être pas nommé ! Ça va me tuer !

Oui, l'attaque d'apoplexie m'attend, elle me guette ! Et si je l'ai, cette attaque d'apoplexie, voici mes clefs, cher ami... Dans le tiroir de droite de mon bureau, vous trouverez de l'argent... Vous en prendrez, et, avec cet argent, vous enverrez deux bouquets, deux gros bouquets, l'un à Réjane, l'autre à Crouzet... » Les Variétés jouaient alors *Décoré*. « Deux gros bouquets, n'est-ce pas, cher ami ? » Puis, tout à coup insistant et corrigeant : « Ah!.. moins gros pour Crouzet que pour Réjane, le bouquet, n'est-ce pas ? Beaucoup moins gros ! »

Ce charmant Lavedan qui, avec MM. Paul Hervieu, Edmond Rostand, Eugène Brieux, Maurice Donnay, de Porto-Riche et de Curel, représente si brillamment l'art dramatique de notre époque, Lavedan inspire à M. Claretie un portrait plein de verve :

... « J'aimais en lui ce style qu'il s'est créé, qu'il a créé, cette langue spéciale, savoureuse et solide, avec tout le saccadé, le curieux, l'inattendu, la drôlerie d'un modernisme raffiné, langue d'un lettré qui serait boulevardier, d'un Marivaux qui pailleterait son dialogue de vocables de cercleux, et introduirait dans le dictionnaire des mots comparables aux bijoux et mobiliers du *modern style*... »

Et enfin, pour faire court : « Il y a une bienséance qui ne se viole jamais entre honnêtes gens. On peut, quand on est de l'Académie, la contredire, la blâmer même au dehors, mais les conversations intérieures restent des conversations : on en parle le soir dans un salon, on les répète tout au plus entre amis ; mais l'écho n'en arrive jamais au public que très vague ou très altéré. Ceux

qui écoutent aux portes sont trop peu au fait des us et coutumes de l'Académie pour ne pas mal entendre. Ce caractère de salon, qui est le propre des réunions particulières de l'Académie française, ne peut guère être compris que par ceux qui en sont. Si l'on excepte, en effet, quelques cas rares où la vivacité de la passion a forcé un moment le ton et dépassé la convenance, l'habitude est de vivre à l'Académie comme entre confrères, et de ne s'aborder que par les surfaces polies... »

On m'a redit un trait de Heredia, villégiaturant dans l'Aisne chez son ami M. Gabriel Hanotaux, qui ne se contente pas de faire figure parmi nos excellents historiens : il est aussi un des plus brillants causeurs de notre temps. Je l'ai écouté avec ravissement pendant des soirées, pendant des journées entières à la chasse ; toute la compagnie était séduite par cette éloquence colorée, universelle. Heredia se promène dans le jardin de son ami ; soudain il pousse un cri, fait appeler son hôte. « Dites qu'il s'agit d'une chose urgente ! » Mais M. Hanotaux ne se presse pas, il a deviné Heredia, celui-ci l'envoyait chercher pour contempler une fleur dont le calice venait de s'entr'ouvrir.

Toujours chansonnée, critiquée, toujours recherchée de ses détracteurs, tantôt sympathique aux gouvernements qui succèdent à l'Empire ou redevenant populaire par des élections désagréables, mêlée aux luttes littéraires et politiques du dix-neuvième siècle, mais par une sorte d'action indirecte et réflexe, débarrassée des liens et des servitudes d'antan, l'Académie a con-

quis dans toute sa plénitude l'indépendance et la dignité. Sans répudier des traditions précieuses, elle fait une part moins grande que jadis aux puissants, surtout aux gens du monde qui ne sont que de simples lettrés, de telle sorte que, dans son ensemble, elle paraît plus solidement composée, les titres de ses membres sont plus décisifs qu'autrefois, sinon plus nombreux, car il y eut de tout temps des demi-talents de cent volumes, comme il y a des génies de deux ou trois livres, et les « diamants ne pèsent jamais lourd ». Elle se pénètre sans cesse de liberté, s'imprègne d'opinion publique, mais en même temps elle parfume la nation littéraire de politesse et d'atticisme, d'une bonne grâce de qualité supérieure ou spéciale ; elle n'est pas une école, mais le plus littéraire de tous les salons, et même une institution nationale. Avec ses autres sœurs de l'Institut, elle incarne un principe infiniment utile dans un pays de démocratie : le respect du talent, l'aristocratie de l'esprit, le culte du beau qui inspire souvent le culte du bien. La démocratie, gouvernement spiritualiste par essence, devra réaliser l'idéal de plus en plus élevé qui naît de la difficulté même, de la grandeur d'un tel régime. Et, de rencontrer quelques groupes d'hommes désintéressés qui placent au-dessus de tout le travail, le talent, et n'ambitionnent d'autre récompense que la considération attachée au titre d'académicien, de voir une institution se perpétuer pendant deux cent soixante-dix-sept ans dans un pays où tant d'institutions ont disparu, ce spectacle atteste la force et la vitalité d'un corps qui n'a résisté à tant d'épreu-

ves que parce qu'il eut pour bases l'égalité, la liberté bien comprises, se proposa le but le plus noble, et, réclamant de ses membres des qualités d'esprit, des vertus d'honnête homme, représentant à leur plus haute puissance les droits de la pensée et du génie, reste digne de sa devise « A l'Immortalité ! »

L'ARGOT

Zut !

Je ne saurais exprimer l'étonnement indigné d'un mien grand-oncle entendant sa petite-fille, jeune mariée de vingt-deux ans, se servir de ce mot dans une discussion avec son frère. Ce n'était pourtant pas un burgrave, un puriste, un fossile ; mais il appartenait à une autre époque, à d'autres traditions : il crut voir sortir une couleuvre de cette jolie bouche ; ce vocable pimpant, alerte, gracieux même, le choqua plus qu'un juron, et ma cousine n'en fut pas quitte à moins d'un beau sermon qu'elle écouta d'une oreille distraite... et qui ne la corrigea nullement. Quand on a goûté le fruit défendu de l'argot, on n'y renonce plus. Cela se passait dans les temps, anciens déjà, hélas ! où j'allais au lycée ! Que de chemin on a parcouru depuis !

L'argot ou jargon, langage secret, mystérieux, inventé par les merciers et les colporteurs au xve siècle, adopté dans un but de défense, par la confrérie des gueux, puis par les voleurs, a pénétré dans le monde élégant de 1840 à 1860 : d'abord timidement, hasardant à peine quelques mots, attirant à ses adeptes la réputation de gens mal élevés, et considéré comme un grossier révolutionnaire.

Et puis il a conquis la société brillante du second Empire ; les romanciers, le feuilleton populaire, la chanson de café-concert, le théâtre, l'ont répandu dans toutes les classes de la nation : l'Académie française elle-même a discuté, consacré quelques-uns de ses termes, chic, zut, engueuler, épatant, etc... ; on peut maintenant dire de lui ce que Talleyrand disait de Thiers en 1836 : il n'est point parvenu, il est arrivé. C'est un novateur, un créateur ; et puisque les langues comme les peuples ont besoin de stabilité et de changement, il répond à la seconde nécessité. Il est devenu un genre qui a ses sous-genres, ses catégories propres à chaque profession ; tous les argots, tous les jargons assiègent de tous côtés la vieille forteresse du langage classique, et chaque année, chaque mois, un des assiégeants entre dans la place, devient à son tour soldat de l'ordre, comme ces socialistes nantis, transformés en bourgeois et propriétaires. Je jurerais (je ne parierais pas) qu'il y a aussi une relation assez directe entre son succès et le triomphe de l'exotisme, du féminisme, de la démocratie.

« Il se peut très bien, remarque Brunetière, qu'il y ait dans le dictionnaire de l'argot des mots de toute provenance, — du zend et du sanscrit, de l'hébreu et de l'arabe, voire du copte et de l'égyptien, — mais quel que fût leur sens originel, ces mots mêmes ne sont devenus de l'argot qu'en devenant conventionnels... Ce qui détermine l'argot, c'est son intention d'être inintelligible à tous autres qu'aux seuls initiés. »

Jadis l'Ordre des Argotiers tenait ses États Généraux

près de Fontenay-le-Comte; ils furent transférés en Languedoc, parce que le gouverneur de cette province, Anne de Montmorency, faisait des avantages à tous les gueux qui communiaient et priaient Dieu pour lui le Jeudi Saint. Affiliés à la suite de cérémonies bizarres, tenus de garder le secret sur les affaires de leur ordre, les Argotiers se partageaient en diverses branches : *Orphelins* (gens sans aveu); *Millards* (besaciers), *Riflés* ou *Riflaudés* (quêteurs nantis de certificats vrais ou supposés); *Malingreux* (porteurs de fausses plaies); *Callots* (teigneux); *Coquillards* (pèlerins); *Polissons* (maraudeurs); *Francs-Mijoux* ou *Ecamens* (malades); *Capons* (coupeurs de bourses); *Convertis* (ceux qui feignaient de changer de religion); *Drilles* ou *Narquois* (soldats), etc...

A vrai dire, l'argot, sous divers noms, avait au XVIe siècle, au XVIIe siècle, fait irruption dans les habitudes littéraires de la société polie. L'allégorie, la métaphore, forment un élément principal de certains jargons d'autrefois. Le gongorisme, l'euphuisme, le zarinisme, la préciosité, sont, dans une certaine mesure, des argots distingués (1). Au XVIe siècle le poète du Bartas appelait les vents *les postillons d'Éole;* le soleil, *le grand-duc des chandelles;* Dieu, *le grand maréchal de camp de l'univers.* De même, dans la langue de Pierre de Besse, prédicateur célèbre, les sacrements devenaient *les*

(1) Il y a toutefois une différence entre ces deux façons de parler et d'écrire : dans le jargon on emploie des mots usuels en leur donnant un sens spécial, tandis que dans l'argot on crée beaucoup de mots spéciaux. D'ailleurs l'argot, le jargon, ont bien des traits communs, et on les confond dans la langue courante.

aqueducs de la grâce; les mauvaises pensées, *les allumettes des vices;* Jésus-Christ, *le procureur d'Abraham;* la Vierge, *l'Infante de la Trinité;* Lucifer, *le concierge des démons.*

Comparez ces métaphores aux expressions courantes (1) : *Avoir la rue du bec bien pavée; il manque des touches au clavier; aller au violon entre deux archers; manger les radis par la racine; se fourrer le doigt dans l'œil; se casser le verre de montre; boulotter la grenouille; manquer de cresson sur la fontaine; se gondoler les petits boyaux; boire un bouillon,* etc. (2). Le procédé est sensiblement le même : et la ressemblance paraîtra

---

(1) Dès 1848, Chamfleury emploie le mot rigolo. Au XVIIIe siècle, Collé se servait de *tanner* pour ennuyer, et au XVIIe siècle *grenouiller* signifie boire avec excès.

(2) Alfredo NICEFORO : *Il Gergo ; La Mala Vita a Roma : Le Génie de l'Argot,* 1912. — Dictionnaires étymologiques de Ménage, de Littré, de Brachet, de Toubin, de Darmesteter et Hatzfeld. — A. DAUZAT : *La Langue française d'aujourd'hui : La Vie du Langage.* — PETIT DE JULLEVILLE : *Histoire de la langue et de la littérature françaises,* tome VII, monographie de Brunot. — Ernest CHARLES : *L'argot syndicaliste* dans *Liberté* du 14 octobre 1910. — A. WEILL : *L'argot dans l'Université.* — G. MOCH : *Lexique Vocabulaire de l'argot de l'École Polytechnique.* — Léon MERLIN : *La Langue verte du troupier.* — G. DE LA LANDELLE : *Le langage des marins.* — *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux,* tomes XIV et XIX. — A. VAN GENNEP : *Les rites de passage.* — Jehan RICTUS : *Les Soliloques du pauvre.* — Raoul DE LA GRASSERIE : *Des Parlers des différentes classes sociales.* — Marcel SCHWOB et G. GUIEYSSE : *Étude sur l'Argot français.* — Charles NISARD : *De quelques parisianismes populaires.* — Victor HUGO : *Les Misérables ; Le dernier jour d'un condamné ; Quatre-vingt-treize.* — Juan HIDALGO : *Vocabulario de Germania,* 1609. — CLAUDE : *Mémoires,* 1880. — FRANCISQUE-MICHEL : *Étude de philologie comparée sur l'Argot.* — Émile GOUGET : *L'Argot musical.* — *Dictionary of modern Slang, cant,* etc... by a London Antiquary, London, 1859. — LESBROS : *L'Argot de*

bien plus frappante si on feuillette les auteurs qui, tels Rabelais, Montaigne, ont traité des questions moyennes, des questions familières en quelque sorte. Le vocabulaire de Rabelais en particulier fourmille de mots d'argot, mots pittoresques, créés ou employés par lui, et qui ont eu des fortunes diverses.

Et les fausses précieuses du XVIIe siècle, ne tombent-elles pas dans le péché d'argot quand elles appellent l'almanach : *les mémoires de l'avenir ;* l'écho, *un invisible solitaire ;* le violon, *l'âme des pieds ;* le bonnet de nuit, *le complice innocent du mensonge ;* le lavement, *le bouillon des deux sœurs ;* la chaise percée, *la sou-*

Montmorin dans *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 1883. — Bernaldo de QUIROS et Llanas AGUILANIEDO : *La Mala vita en Madrid*, 1901. — M. F. ORTIZ : *Los Negros Brujos*, 1906. — RIBTON : *A history of Vagrants and Vagrancy*, 1887. — Augustin FILON : *Nos grands-pères*. — SARDOU : *La Famille Benoiton*. — Arthur DINAUX : *Les Sociétés badines*. — Ferdinand BRUNETIERE : Article de la *Grande Encyclopédie*, et *Revue des Deux-Mondes* du 15 octobre 1881 : *La Déformation de la langue par l'argot*. — Henri LAVEDAN : *Nouveau jeu*. — Lorédan LARCHEY : *Les Excentricités du langage ; Dictionnaire de l'argot français ; Nouveau Supplément au Dictionnaire d'argot*. — *La Philosophie de la Blague* dans *Grande Revue* du 1er mars 1902. — Justin AMÉRO : *L'Anglomanie dans le français*. — *Dictionnaire d'argot et des principales locutions populaires*, par Jean DE LA RUE, précédé d'une *Histoire de l'Argot*, par Clément CASCIANI. — VIDOCQ : *Les Voleurs, physiologie de leurs mœurs et de leur langage*, 2 vol., 1837. — Charles NISARD : *Histoire des Livres populaires*, tome II, p. 381. — Alfred DELVAU : *Dictionnaire de la langue verte*. — TIMMERMANS : *L'Argot parisien*. — Albert LÉVY et PINET : *L'Argot de l'X*. — BARRÈRE : *Argot and Slang*. — BAUMANN : *Slang und Cant*. — Charles JOLIET : *L'Argot, langage excentrique des peuples étrangers*. — Charles VIRMAITRE : *Dictionnaire d'argot fin de siècle*. — CHÉREAU : *Le jargon de l'argot déformé*. — Auguste VITU : *Discours sur le jargon du XVe siècle*. — *Serees* de Guillaume BOUCHET. — Jules CLARETIE : *La Vie à Paris*, tomes I,

coupe inférieure ; midi, *l'heure des nécessités méridionales ;* ne pas posséder la clef de son esprit, *avoir un œuf caché sous la cendre ;* l'amour, *le partisan des désirs ; mouvante,* la main ; *ardent,* le chandelier ; la boutique de libraire, *le cimetière des vivants et des morts ;* les chenets, *les bras de Vulcain ;* la cour, *l'empire des œillades ;* les joues, *le trône de la pudeur ;* les pieds, *les chers souffrants ;* le pain, *le soutien de la vie ;* le miroir, *un peintre de la dernière fidélité ; mousquetaire à genoux,* l'apothicaire? Ce qui n'empêche pas les précieuses d'avoir enrichi la langue par l'acquisition de très nombreuses locutions nouvelles, repoussées d'abord par les puristes ; de telle sorte qu'aujourd'hui

---

IV et VI. — L. Péricaud : *Le Théâtre des Funambules,* p. 473. — Macé : *Musée criminel.* — A. de Pontmartin : *Les Jeudis de Mme Charbonneau,* p. 42. — Lucien Rigaud : *Dictionnaire d'argot moderne.* — Oscar Dunn : *Glossaire franco-canadien.* — Alfred Machard : *L'Épopée du Faubourg ; Mercure de France,* 1911. — Nicolas Guy : *Le jargon ou langage de l'argot réformé.* — Jacques le Souffleur : *Petit Dictionnaire des Coulisses,* 1835. — Alfred Bouchard : *La langue théâtrale.* — Royer et Aug. Barbier : *Les Mauvais Garçons.* — Balzac : *Splendeur et Misère des Courtisanes ; La dernière incarnation de Vautrin.* — Eugène Sue : *Les Mystères de Paris.* — Moreau-Christophe : *Le Monde des coquins.* — Arthur Pougin : *Dictionnaire historique et pittoresque du théâtre.* — Abbott-David : *Behind the Scene with Mediums,* Chicago, 1907. — Enrico Morselli : *Psicologia e Spiritismo,* 2 vol., Turin, 1908. — Hereward Carrington : *The Physical Phenomena of Spiritualism fraudolent and genuine,* Boston, 1907. — Podmore : *Modern Spiritualism, An history and a criticism,* Londres, 1902. — Gillé : *Ma robe de chambre,* 1825. — Villatte : *Parisismen,* Berlin, 1888. — *Liber Vagatorum,* attribué par les uns à Sébastian Brant, par d'autres à Thomas Murner, tableau de la mendicité en Allemagne aux xive et xve siècles. — Fried. Kluge : *Rothwelsch,* Strasbourg, 1901. — Choron et Fayolle : *Dictionnaire des Musiciens.* — Boissière : *Dictionnaire analogique.* — P. Véron : *Le Carnaval du dictionnaire.* —

nous parlons bien souvent le langage des ruelles sans nous en douter.

Il ne serait pas difficile de récolter de nombreux exemples de jargon chez les écrivains, dans le langage des gens du monde du XVIIIe siècle. Après l'argot des révolutionnaires, on eut l'argot des muscadins. Il y a chez les poètes du premier Empire des périphrases tout aussi cocasses que celles des précieuses de mauvais aloi ; et encore celles-ci cherchaient-elles à exprimer le sens des choses, tandis que les ultra-classiques ne songeaient qu'à dire en beaucoup de mots ce qui pouvait être dit plus clairement en un seul.

Toutes les langues anciennes et modernes, mortes ou

Richard O'Monroy : *L'Argot au théâtre*, dans *Gil Blas*, 30 novembre 1898. — Frédéric Loliée : *Parisianismes* : dans *Revue des Revues*, année 1899. — *Une trouvaille de l'Argot mondain* ; le mot *Boscard* dans l'*Éclair*, 11 décembre 1900. — Henry Baguel : *Autour de Jacquemart*, 1906. — Aristide Bruant : *L'Argot au XXe siècle*. — A.-G. Burger : *Locutions parisiennes expliquées*. — G. Delesalle : *Dictionnaire argot-français et français-argot*, préface de Jean Richepin. — Rudolf Eilenburger : *Penalersprache*,... Strasbourg, 1910. — Farmer John S. and Heuley W. E. : *Slang and its analogues past and present*, 1909. — Paul Horn : *Die Deutsche Soldatensprache*, 1899. — Jules Lermina et Henri Lévêque : *Dictionnaire thématique français-argot*. — Raphael de Noter : *Dictionnaire français-argot et des locutions comiques*, 1901. — Sainéan Lazare : *L'argot ancien, 1455-1850*. — Yves Plessis : *Bibliographie raisonnée de l'argot et de la langue verte en France du XVe au XXe siècle*, 1901. — Julio Vicuna Cifuentes : *Coa. Jerga de los delincuentes chilenos*, 1910. — Jean Richepin : *La Chanson des Gueux*. — G. Courteline : *Les Gaîtés de l'Escadron* : *Potiron* ; *La Vie de Caserne*. — Paul Eudel : *L'Argot de Saint-Cyr*, 1893. — Joachim Duflot : *Les secrets des Coulisses des Théâtres de Paris*. — Marion dit du Mersan : *Manuel des Coulisses ou Guide de l'Amateur*. — *Dictionnaire de l'Argot des Typographes*. — Francisque Sarcey : *L'Argot au Théâtre*, dans *Le Matin*, 7 décembre 1898.

vivantes, ont leur argot; je ne suis pas bien sûr qu'Adam et Ève aient parlé argot dans le paradis terrestre, mais sans doute ils l'ont fait après leur exil. Le grec, le latin, se sont enrichis par la langue verte, et aujourd'hui elle a un nom spécial dans chaque pays : *slang* en Angleterre ; *germania* ou *jerigonza* en Espagne, *gergo* en Italie, *Bargoensch* ou *Dieventaal* en Hollande, *calao* en Portugal, *rothwelsch* (italien rouge) en Allemagne, *balaïbalan* dans l'Inde, *hantyrka* chez les Bohémiens, *nói lái* en Annam, et *hiantchang* en Chine.

Autrefois on parlait l'argot surtout à Paris ; aujourd'hui, il envahit la province, il fait son tour du monde, sur les ailes de la presse, avec les voyageurs. Et, très sérieusement, on a proposé une sorte d'argot universel, l'*Espéranto*, destiné à remplacer les idiomes nationaux entre les gens qui ne sont pas polyglottes. Les littérateurs anglais et dramaturges du cycle shakespearien parlaient correctement le *grec de Saint-Gilles*, employaient bravement le slang. Nos littérateurs du XIXe siècle les ont imités, et l'on rencontre force mots d'argot dans le dictionnaire de Littré. On peut leur appliquer le vers connu sur la femme de Jérôme Boileau, une forte en gueule de ce temps-là :

Il faut voir de quels mots elle enrichit la langue !

« Hélas ! soupire ironiquement Alfred Delvau, le français contemporain est une langue fille, très fille même, si fille que les austères grammairiens de Port-Royal se refuseraient aujourd'hui à la comprendre, et

surtout, la comprissent-ils, à la parler. C'est une sorte de langue de Corinthe, où sont venues se fondre et s'amalgamer une foule d'autres langues plus ou moins précieuses du Nord et du Midi, d'oc et d'oil, d'Orient et d'Occident, or et cuivre, fer et argent, — avec beaucoup de scories à la surface. » A entendre Delvau, si le français se dépouillait de tous ses mots d'emprunt, il courrait grand risque de rester nu comme un petit saint Jean. Ainsi l'argot serait aussi une conséquence de la pauvreté de la langue officielle.

« Il y a mille moyens de contagion pour un mot, ajoute Delvau, et c'est précisément ce qui universalise l'argot. La rue d'abord, où passe tout le monde ; le cabaret, si diversement peuplé ; le mauvais lieu, une autre rue. Quelque envie qu'aient les gens les plus chastes de mettre un cadenas à leurs oreilles, ils entendent et retiennent, — Dieu sait quels vocables excentriques, bouffons, audacieux, hauts en couleur... » D'ailleurs Delvau estime que « toutes parolles se laissent dire et tout pain mangier ».

Le même écrivain définit certains termes d'argot : « des mots morveux, ramassés sur leur fumier et cueillis sur leur tige ». Ils rappellent le jugement émis au XVIIIe siècle sur les ouvrages de Restif de la Bretonne : *pensés dans la rue et écrits sur une borne.*

« La comparaison des langues mortes : sanscrit, grec, latin, — ainsi que des langues vivantes : français classique, anglais, allemand, hollandais, italien, etc..., avec les productions franches et spontanées de l'argot, prouve qu'au point de vue de l'onomatopée et de la

métaphore, les expressions nouvelles ont été formées d'après les procédés auxquels nous devons les langues qu'une culture supérieure a rendues classiques. » (Georges DELESALLE).

« Organisme vivant, en perpétuelle décomposition et recomposition, l'argot est essentiellement instable. Plus vite que la langue ordinaire il se métamorphose. C'est du vif-argent. Il passe, court, roule, coule, se déforme, se reforme, meurt, renaît, flotte, flue, file, fuit, échappe à la notation. L'instantané qu'on en prend aujourd'hui n'est plus ressemblant demain. De temps en temps une éphémère chanson, un refrain devenu populaire, une phrase dans un livre de véritable écrivain, un poème au rythme prenant, en fige quelques expressions. Mais tout le reste, tout ce qui ne sera pas écrit, tout ce qui n'aura été que parlé, où le saisir, comment le retenir ? Autant vouloir ramasser de l'eau dans une écumoire, attraper du vent dans un filet. » (Jean RICHEPIN).

Marcel Schwob et Guieysse, dans une savante étude, comparent les mots d'argot à une nation de mineurs, nation jeune et vivace, qui émigre et colonise continuellement ; l'argot rappelle aussi la fécondation dans certaines plantes par l'intermédiaire des insectes qui transportent le pollen des fleurs mâles sur les fleurs femelles : « Ce sont les filles qui servent, entre l'argot et la langue classique, de papillons et d'abeilles. »

« L'argot, remarque Moreau-Christophe, étant l'idiome de la corruption, il se corrompt vite lui-même. En outre, comme il cherche toujours à se dérober, sitôt qu'il se

sent compris, il se transforme. Aussi l'argot va-t-il se décomposant et se recomposant sans cesse. Cartouche parlerait hébreu pour Lacenaire. Tous les mots de cette langue sont perpétuellement en fuite, comme les hommes qui les prononcent. Cependant, de temps en temps, et à cause de ce mouvement même, l'ancien *argot* reparaît et redevient nouveau, enrichi d'expressions toujours pittoresques, souples, énergiques, ingénieuses... »

Gardons-nous toutefois de confondre l'argot avec le langage technique des métiers, des professions, des sciences. Et puis des mots nouveaux doivent représenter les choses nouvelles : ainsi pour le Cyclisme, l'Aviation. Mais souvent, bien souvent, l'argot se mêle au langage technique, ou du moins n'est pas étranger à la formation de celui-ci.

L'argot s'alimente aux sources les plus diverses, et se répand par les canaux les plus variés. Il fait appel à la métaphore, à l'allégorie, au néologisme, au synonyme, à la défiguration artificielle, aux langues étrangères, au passé, au présent. Un de ses procédés familiers consiste à remplacer la première lettre d'un mot par un *l*, à la rejeter à la fin du mot, et à la faire suivre d'un suffixe : ème, inche, ique, asse, boche, anche, orgue, aille, mont, ière, ègue, igue, oque, uche, atte, quin ; *Loucherbème* (boucher); *lonsieurmique* (Monsieur); *loirepoque* (poire); *lemmefuche* (femme) ; *latronpatte* (patron) ; *rouquin* (roux) ; loufoque (brac, timbré, demi-fou) ; *lance* (eau) fait *lancequine* et *lancequiner* (pleuvoir). Les mots deviennent ainsi l'objet d'un véritable maquillage.

En 1823, au moment du succès des dioramas, on par-

lait en *rama* (1); en 1830, on ajoutait aux mots la syllabe *mar; épicemar* pour épicier.

L'argot, pauvre d'idées, est fort capricieux : on voit se former autour de certains mots une bizarre cristallisation de suffixes. Chique (chic) donne chiquoque, chiquoquand, chiquoquandard. Rupin, rupique, rupiquandard.

Très souvent, le vocabulaire argotique représente l'objet par sa qualité ou un de ses attributs. *Curieux*, juge d'instruction; *empavé*, carrefour; *ligottante*, corde; *palpitant*, cœur; *moussante*, bière; *douloureuse*, l'addition après un repas (Baille-nous la douloureuse, esclave!); *blanchette*, hiver; *brouillotte*, la nuit; *moucharde*, *cafarde*, lune. Fermer la porte, *boucler la lourde; l'assiette au beurre*, le pouvoir; *le brutal*, le canon.

C'est une langue très riche en synonymes; le mot *tête* a trente vocables : *trogne*, *caboche*, *bobine*, *fiole*, *caillou*, *bouillotte*, *cafetière*, *couache*, *poire*, *hure*, *sorbonne*, *olive*, *nord*, *baptême*, *trompette*, *globe*, *binette*, *tronche*, etc.

Vingt mots pour signifier *eau-de-vie*, autant ou plus pour *battre*, *boire*, *manger*, *dupe*, *fripon*, *mort*, quinze pour *s'enfuir*, douze pour désigner le *gendarme*, soixante pour *argent*, quatre-vingts pour *femme*. Ce qui domine dans l'argot des voleurs, c'est la satisfaction des appétits matériels, libertinage, vol, crime.

---

(1) Il y a dans le *Père Goriot* de Balzac des exemples amusants du langage en *rama*.

Synonymes de petites dames : lorettes, grisettes, cocottes, cocodettes, horizontales, mousseuses, apéritives, sirènes du boulevard, suspendues, accidentées, dégrafées, pâmeuses, grues, marcheuses, marchandes de sourires, dames du lac, étalées, épinglées, ondulées, péripatéticiennes, momentanées, agenouillées, pierreuses, gigolettes, talons courts (Rabelais se sert de ce dernier vocable). Gavroche dans les *Misérables* interpelle ainsi une de ces personnes : « Bonjour, Mamselle Omnibus ! » Hétaires, ambulantes, assermentées, casseroles, cités d'amour, frôleuses, filles à parties, guenifres, gibier à commissaire, goualeuses, marcheuses, almanachs des vingt-cinq mille adresses, dessalées, etc...

Synonymes de chic : bath, pschutt, vlan, zinc, blau.

Synonymes d'élégants : lions, dandies, gommeux, cocodès, smarts, cercleux, soireux, pschutteux, bécarres, talons rouges avant 1789, fashionables, Gratin, satin.

Voici quelques exemples de métaphores : *artilleurs de la pièce humide*, ou *artilleurs à genoux* (infirmiers); *le turbin* (le travail) ; *coucher sur la plume de Beauce* (coucher sur la paille) ; *étrangler un perroquet* (prendre une absinthe) ; *poser un lapin* (tromper) ; *faire du persil* (chercher un gain d'argent ; dans la Provence on dit *persil* pour argent); *pucier* (lit) ; *mascote* (sortilège), mot qui vient aussi du Midi ; beaucoup de mots sont simplement puisés dans nos dialectes provinciaux. *A l'œil* (à crédit) ; *puff* (réclame) ; *pouf* (banqueroute) ; *ail* (*le camphre du pauvre*); *l'air à moustaches* (la Marseillaise); *jouer un air de sa façon* (maltraiter) : *appeler Azor ou Tarquin* (siffler, argot de coulisses) ; *être au*

bout de son rouleau (n'avoir plus rien à dire ou à faire) ; *accorder ses badigoinces* (s'apprêter à chanter) ; *battre la breloque* ou *la campagne* (déraisonner ; la breloque est une batterie de tambour) ; *beuglant* (café-concert) ; *pousser le Boum ! du cygne* (rendre le dernier soupir).

L'argot musical a fourni à la langue officielle de nombreux néologismes : orchestration, orchestrer, harmoniser, choral, orphéon, opérette, hymne, orgue. C'est grâce à l'argot musical qu'on a imaginé l'homme-orchestre, dont les pieds s'appellent des *boîtes à violon ;* les jambes, une *paire de flûtes ;* le ventre, un *bedon,* renfermant une *cornemuse ;* le... bas du dos, un *basson* ou une *contrebasse ;* les mains, des *harpions ;* les oreilles, une paire de *cymbales ;* les dents, des *touches de piano ;* le nez, un *trombone,* une *trompette* ou un tuyau d'orgue ; la langue, un *grelot ;* et les cheveux, des *baguettes de tambour.*

L'argot musical est peut-être celui qui se rapproche le plus de l'argot mondain : grand partisan du libre échange, il importe et il exporte sans cesse ; il donne et il reçoit. Émile Gouget, dans un aimable livre, consigne une foule d'anecdotes qui se rapportent à ces métamorphoses.

Voici le chapeau à claque, surnommé *accordéon* parce qu'il se replie comme celui-ci. Certain pianiste, prié de faire entendre sa pluie d'étoiles, dépose distraitement son couvre-chef sur le tabouret du piano, promène sur l'auditoire un regard conquérant, s'assied, pousse un cri. Son chapeau est devenu plat comme une crêpe, et un mauvais plaisant lui conseille : « Alors, maëstro, jouez-nous de l'accordéon. »

Arracher les oreilles (argot des dilettantes). Mlle Levasseur, jouant le rôle *d'Alceste* de Gluck, et chantant le morceau qui finit par ce vers :

Il me déchire et m'arrache le cœur,

un Picciniste s'écrie : « Ah! Mademoiselle, vous m'arrachez les oreilles ! — Quel bonheur, Monsieur, si c'est pour vous en donner d'autres ! » riposte un admirateur de Gluck.

Boîte à cor, boîte à violon, signifie soulier. Le musicien Paër reçut une invitation d'un bourgeois enrichi, avec ce singulier avis au bas de la carte : *On est prié de ne pas venir en bottes.* Il fit cette réponse : « Monsieur, les souliers du maëstro Paër, fort enchantés de l'invitation particulière dont ils sont l'objet de votre part, auront, ce soir, l'honneur de s'y rendre ; malheureusement, leur maître, pris d'une attaque de goutte, se voit privé du plaisir de les accompagner. » Et, à l'heure dite, Paër envoya chez Turcaret sa plus belle paire de souliers vernis.

Broder, brodeuse : enjoliver la musique. Une chanteuse venait de défigurer, à coups de *broderies*, un des plus beaux airs du *Barbier de Séville*. « Bravo ! applaudit Rossini, de qui donc est ce morceau ? »

Chaudron, mauvais piano. Salvator Rosa essaie un horrible clavecin, on s'excuse : « Je vais, dit-il, le faire valoir mille écus. » En effet, il saisit ses pinceaux, peint sur le couvercle une fantaisie, et le clavecin transfiguré est vendu mille écus.

Zut ! vient, paraît-il, de *ut;* mais pour euphoniser ce vieux mot anglo-latin, on ajouta un *z*.

Sais-tu la musique ? Oui. Eh bien, ut ! D'après un glossaire du centre de la France, il signifiait : *hors d'ici ! Va-t'en !* D'autres étymologistes le font dériver de *out*, dehors, ou bien encore il serait le premier mot de la phrase latine : *Ut tibi prosit meri pobo !* (Que ce verre de vin pur te soit un réconfort !) On peut encore admettre que cet *ut* devint pour les compagnons imprimeurs un mot de ralliement, une abréviation de leur patron, *G-ut enberg :* ils avaient accoutumé de choquer leurs verres en prononçant cette syllabe.

Autre origine : Un professeur du Conservatoire voulait faire dire *ut* et non *do* par ses élèves. Un jour qu'il réprimandait une jeune fille qui s'obstinait à dire do, il ajouta : « Faites bien attention que je vous prie de ne plus dire do, et à l'avenir dites : ut. » Il faisait sonner fortement l'S de la liaison. Agacée, la jeune élève jeta ses cahiers en criant : « Eh bien, puisque vous le voulez, *zut !* » Le mot était trouvé.

Donner le ton, le la, rappelle ce dialogue entre un savant et un poète : « C'est la science qui *donne le ton* du progrès, affirme le premier : le mot est de Newton. — Hé ! riposte le second, si vous avez *Newton*, n'avons-nous pas *Milton ?* »

Prima gueula, prima donna de l'égout, sont des synonymes de chanteuse de café-concert.

Pianoteurs, pianophobes : ceux qui jouent du piano, ceux qui le subissent avec plus ou moins de résignation. On sifflait bruyamment Litolff dans son ouverture des *Girondins :* « Messieurs, dit-il en s'interrompant, pensez-vous qu'il soit juste d'exécuter les *Girondins* sans

les entendre ? » Le public applaudit aussi chaudement qu'il sifflait un instant avant.

Aimez-vous le piano, demandait un forcené pianoteur à Villemot ? — Je le préfère à la guillotine, répondit-il.

Mélophobie, musicophobe, mélomane. Un musicomane conseillait à Berlioz d'écrire un opéra sur Roméo et Juliette. Comme il objectait le manque d'artistes, ajoutant que, s'il suivait le conseil, il mourrait avant la première représentation : « Eh bien, mourez, mais faites-le ! » lança le mélomane.

Four : grande bouche. On parlait au foyer de l'Opéra d'une diva pleine de talent, mais dont la bouche réalisait assez bien l'idée d'un four de campagne : « De quoi la plaignez-vous ? insinua une bonne camarade. Elle est au contraire bien heureuse, puisqu'elle peut *se parler à l'oreille.* »

Encore quelques mots d'argot musical : *Tintouin.* — *Tintamarre.* — *Faire bouillir la timbale.* — *Tarare.* — *Tympaniser.* — *Crever son tambour, Crever son soufflet* : se tuer. — Chanter comme un *rossignol à glands.* — *Siffler la linotte*, boire. — *Fignolades.* — *Pot-pourri.* — *Piquer une muette.* — *La mitrailleuse de la paix*, le piano. — *Valet de bourreau,* pianiste. — *Peau d'âne,* tambour. — *Moudre un air.* — *Jouer du hautbois, le branle des évêques*, être pendu. — *Avoir une cigale dans la cithare.* — *Jouer de la flûte,* prendre un clystère. — *Faire du flafla.* — *Faire suer les cuivres.* — *Croque-Note.* — *Couac.* — *Chanteur de la Chapelle Sixtine, un incommodé.* — *Appuyer sur la chanterelle.* — *Chahut.* — *Battre la campagne.*

Argot de théâtre ancien et moderne : *Être égayé, agrafé, emboîté, empoigné, reconduit, étrenner;* être moqué, soulever les murmures du public, être accompagné par ses sifflets à la fin d'une scène. — *Être bleu, mouche, toc;* très mal jouer un rôle. — *Entrer dans la peau du bonhomme*, rendre le rôle au naturel, de manière à faire illusion. — *Rester en plan*, s'arrêter par défaut de mémoire. — *Faire de la toile,* bafouiller, prononcer des mots sans suite. — *Avoir le trac, le taff, le taffetas,* être très ému. — *Avoir des planches,* connaître son métier. — *Du zinc,* voix sonore. — *Avoir sa côtelette,* se faire applaudir modestement. — *Marcher sur sa longe,* persister à jouer quand on n'est plus bon à rien. — *Roustissure, ours,* mauvaise pièce. — *Panne,* mauvais rôle. — *Tartine,* longue tirade. — *Boui-Boui,* théâtre du dernier ordre. — *Cascade,* plaisanterie scénique. — *Enfant de la balle,* acteur né au théâtre. — *Grue,* actrice sans talent. — *Lof,* profane. — *Graillonner,* être gêné par un chat dans la gorge. — *Être en scène.* — *Vieux jeu.* — *Vedette.* — *Voir à la chandelle,* la rampe allumée et le public assemblé. — *Bouleur.* — *Déblayer une tirade.* — *Le grand trottoir,* le haut répertoire classique. — *Truc.* — *Tirer la ficelle.* — *Tenir la pièce,* souffler. — *Four.* — *Bâiller au tableau.*

La princesse Bouchetrou (argot de théâtre, synonyme de rôles ingrats). — *Avoir du ballon.*

Une phrase de Frédéric Belin, régisseur des Funambules en 1860, à un débutant : « Tu représentes un dabe chouette ! Tu t'amènes sur le trimard, tu cognes à la lourde de la cambuse, la gonzesse s'affale, t'y joues

des châsses, elle te rebouise ; mais tu ne flanches pas, tu lui jaspines que tu la trouves gironde, et tu chutes à ses arpions. Son frangin passe la sorbe. Il te refile un pain, tu ramasses ta viande et tu te cavales. T'as compris ? »

Traduisez : Tu représentes un père noble, tu entres sur la scène, tu frappes à la porte de la maison, la jeune fille arrive, tu lui fais les yeux doux, elle te repousse ; mais tu ne recules pas, tu lui dis que tu la trouves gentille, et tu tombes à ses pieds. Son frère montre sa tête, il te donne un soufflet, tu te relèves et tu t'enfuis. Tu as compris ?

Mais le langage de ce régisseur ressort plutôt de l'argot des escarpes que de celui des gens de théâtre. Jugez-en par cette phrase du Credo des Pègres : Je coupe dans le meg des megs, le Daron à la renache qui a goupiné le Paradouze et le Grand Trimard : « Je crois en Dieu le Père tout-puissant qui a créé le Ciel et la Terre. »

Comparez aussi cette lettre d'amour d'un apache : Girofle largue. Depuis le reluit où j'ai gambillé avec tézigue et remouché tes châsses et ta frime d'altèque, le dardant a coqué le rifle dans mon palpitant. « Aimable femme. Depuis le jour où j'ai dansé avec toi, et vu tes yeux et ta mine piquante, l'amour a mis le feu dans mon cœur. »

Argot des Lycées et Collèges : Prof. Récré. Gym. Bibli. Réfec. Infi. Rhéto. Philo. Math. Trigo. Cosmo. Méca. Compote. Corres. Bac. Bachot. Boîte, Bahut, Bazar, Potache, Sécher, Cagneux, Taupin.

Candidats à Saint-Cyr : Cornichons. — A l'École Navale : Flottards, Crabes, Phoques. — A l'École Centrale : Pistons. — A l'École Normale, le directeur s'appelle : le Clou, surnom donné à Fustel de Coulanges à cause de sa maigreur. Le Pot, c'est l'économe. Les Sévriennes, en souvenir du *Songe d'Athalie*, ont baptisé *Jézabel* le ragoût de mouton.

X à l'École Polytechnique désigne à la fois : le polytechnicien, l'école, le travail; *berry*, c'est la tunique d'intérieur ; *borices*, les bretelles ; *calot*, le képi d'intérieur ; *frégate*, le bicorne obligatoire pour les sorties ; *tangente*, l'épée du Pipo. — Caïman, Cacique, Cube, Cocon, Archi-cube. — Bûcher une colle, potasser, être recalé. — Le cimetière de Saint-Privat : *ragoût de mouton*. — Battre la flegme. — Jodot. — Laius.

A Saint-Cyr le professeur est le *pendu;* le képi, le *kasoar;* monter à la salle de police, *graviter à l'ours;* l'aspirant, *le melon*. — Biffin, basane, zèbre, marsouin, fumiste ou civil, bahuté. — *Cornarder*, se tromper.

École navale : Élèves, *bordaches;* cours de machine, *la chafuste;* cours de physique, *le petpett;* cours d'anglais, *le Joum;* les civils, *les éléphants;* le nouvel arrivé, *le gnouf*.

École forestière : nouvel arrivé, *fagot*.

École de Médecine : macchabées, carabins, potards.

École Vétérinaire d'Alfort : *les écorcheurs*.

Val-de-Grâce : *vaux-gras, toubibs*.

Un journaliste fit des plaisanteries à propos du mot : *Continuez*, dit par le maréchal de Mac-Mahon au major de la promotion de Saint-Cyr, qu'on lui avait présenté

sous le vocable employé à l'École : *le Nègre*. Et tous les ignorants, tous les ennemis du maréchal d'en faire à l'envi des gorges chaudes ; aujourd'hui encore on répète cette sottise et l'on continue de se gausser niaisement, ce qui prouve combien l'esprit est souvent bête.

Argot médical : *on vient de lui offrir un paletot sans manches* (un cercueil). — Un complet (*curetage*).

Argot de restaurateur : *le canard*, le client qui ne boit que de l'eau ; on le signale ainsi à la caisse pour qu'il paie un supplément.

Argot de journaliste : « Ma vieille bique, colle donc trois lignes dans ton canard sur mon ours ! » Ça, c'est une demande d'article entre confrères.

Argot politique : étatisation, libertaire, socialisation, nationalisation ; *aller de l'autre côté faire la contre* (*émigrer*) 1791 ; le sein de la commission ; l'assiette au beurre ; liabouvisme ; suffragette ; cégétiste ; sabotage ; henriquinquiste ; communard ; démoc.-soc. ; badingueusard ; panamiste ; dreyfusiste, dreyfusard ; radis (radical-socialiste) ; la proportionnelle.

Argot révolutionnaire : *les soutanards* (prêtres).

Savourez cette déclaration *du Père Peinard* (1889-1890) : Il est permis à un zigue d'attaque, de la trempe de Bibi, de faire en jabottant ce que les gourdes de l'Académie appellent des *cuirs*. Et j'en fais, mille tonnerres ; je ne suis pas bouffe pour des prunes. Pourquoi donc que je m'en priverais en tartinant ? J'ai la tignasse embroussaillée, je la démêle, comme on dit, avec un clou ; — je ne vois pas pour quelle raison je bichonnerais mes flanches... Mes phrases ne sont pas

pondues pour les petits crevés qui font leur poire un peu partout. Les types des ateliers, les gas des usines, tous ceux qui peinent dur et triment ferme, me comprendront. *C'est la langue du populo que je dégoise,* et c'est sur le même ton que nous jabotons quand un copain vient me dégotter dans ma turne, et que j'allonge les guiboles par-dessus ma devanture, pour aller siffler un demi-setier chez le troquet du coin. Être compris des bons bougres, c'est ce que je veux ; pour le reste, je m'en fous... »

Argot militaire : *Giberner* (discourir). — *Bat. d'Af.* (Bataillon d'Afrique). — *Le colo, le capiston, rabiau.* — *Tremper un adjudant :* plonger un morceau de pain dans le premier bouillon, le plus gras. — *Allonger la ficelle, la courroie :* augmenter la punition. — *Allumeurs de gaz :* lanciers. — *As de carreau, Azor, armoire :* havresac. — *Aller au bal :* au peloton de punition. — *Le bavard :* le feuillet de punition. — *Beni-coco :* niais. — *Bidoche :* portion de viande. — *Blaireau, bleu :* conscrit. — *Bouffer la botte :* faire le pied de grue, l'amour platonique. — *Boule de son :* pain de munition. — *Se monter le bourrichon.* — *La carotte :* la visite du docteur. — *Se faire sauter le caisson.* — *Choper, barboter, chaparder :* voler. — *Chaussettes :* gants. — *Chiner, chineur.* — *Chouia :* doucement. — *Citrouilles :* les dragons. — *Clarinette de cinq pieds :* fusil. — *Ne pas y couper :* ne pas éviter, tomber dans le panneau. — *Toucher la cuillère :* donner une poignée de main. — *Aller à dada :* sacrifier à Vénus. — *Déjeuner à la fourchette :* duel. — *Fourbi, frichti, fricoteur, godillot,*

huile de coude, huile à bras. — *Ipéca :* le docteur. — *Sortir sur les jambes d'un autre :* consigné. — *Vider Jules, tirer les oreilles à Jules.* — *Jus de chique : champoreau*, café. — *Lascar, Loustic.* — *Masse complète :* porte-monnaie garni. — *Mille-pattes :* infanterie. — *L'Ours.* — *Piquer une romance :* ronfler. — *Vieux pompon, popote, pousse-cailloux, sac à malice.* — *Sainte Touche :* le prêt. — *Vaisselle :* décorations. — *Zigue :* bon vivant.

Argot d'amis. — Des amis de Niceforo créent une liste de mots secrets forgés la plupart d'après la racine grecque ou latine correspondante : *ghina,* femme ; *gelatinoso,* ridicule ; *donner en op*, regarder ; la *grande météra,* la terre ; *gheronte,* vieillard ; *néotéro,* jeune ; *donner en orghe*, se fâcher ; chionte, chien ; *anagignoscere,* lire ; *epiri, epienza,* embrasser, être embrassée ; *le Vésuve,* une jeune fille née à Naples ; etc...

Des amis de collège se parlent secrètement en intercalant à la fin de chaque mot les syllabes suivantes : akrain, êtes, ifis, ocronde, avec : *Disakrain, lètes asifis, tuocronde, vuavec ?* Dis, l'as-tu vu ?

Niceforo a noté des argots de prisonniers, d'amants, de criminels, de savants, de sectes politiques, de spirites. Il constate aussi l'existence d'argots chez les groupes professionnels « vivant, pour ainsi dire, en marge de la société, des groupes de vagabonds, de mendiants, de trompeurs, de tricheurs, de parasites, formant la frontière grise, la zone neutre entre le monde des honnêtes gens et le joli monde des coquins ». Mais les tricheurs, *giuocatori d'azzardo, tomadores de las tres cartas,*

bonneteurs, grecs, *philosophes* (1), ne font-ils pas essentiellement partie de ce monde-là ?

Niceforo aurait pu ajouter à sa liste ces trop nombreux spirites qui, grâce à leur langage conventionnel, font croire au bon public, aux *gogos*, que leurs sujets, leurs voyantes lisent dans la pensée du premier venu. Abbott David, Carrington, Morselli, Podmore, donnent là-dessus des détails piquants : salles de spectacles machinées, avec trappes dans le parquet et ouvertures dans le plafond par lesquelles montent et descendent les fantômes ; cabinets noirs pleins d'objets de toute sorte pour la confection de spectres divers, costumes, robes, masques, perruques, moustaches, cornets en fer-blanc pour imiter les voix, rien ne manque afin de compléter l'illusion produite par les médiums.

Argot canadien : babicher (*corriger un enfant*); bâdrer quelqu'un (*l'ennuyer*); bagouler (*parler à tort et à travers*); baise la piastre (*avare*); bal à gueule (*bal où l'on danse au bruit de la voix*).

Argot des tricheurs au jeu : *Couper dans la paille*, *affranchi*, *soiffard*, *graisseur*, *se moucher d'un louis*. — *Travailleur*, *Philosophe* : grec. — *Pigeon*. — Banco à la bonne. — *La portée de Spartacus*. — *Filage*, *Filateur*. — Poussette, Retirette. — *Le Pont*. — *Le Saut de Coupe*, *le Passe Coupe*. — Cartes biseautées, tarotées. — *La télégraphie ou le Duss.-Piochage*, *Posage*. — *Le roi de l'éventail*. — *Claquedent*. — *Aller à la recherche*. —

(1) Les tricheurs constituent la Philosophie ou secte des Philosophes.

Faire tirer la langue à la carte. — Donner à manger à la pie. — Ramasseur de traînards, fiancé des masses. — Combinard. — Salader les cartes. — Jouer un système. — Aller changer de cravate, prendre du lest : chercher de l'argent. — *Un saucisson :* l'engin de gain. — *Ismu :* mot de ralliement des filous de tripot. — *L'Enlevage. — L'Etouffage. — Le Ser, le Duss,* la télégraphie du complice. — *Relanceur de pleins. — Tape au sac. — Donne du flanc, des tocquards viennent d'enquiller :* méfie-toi, des gens méfiants viennent d'entrer. — *Marchand de viande chaude. — Fader :* partager. — *Flancheur :* joueur. — *Le navet, L'enquilleur. — Celui qui fait le chocolat. — Rub-de-Riff* (ruban de feu) chemin de fer. — *L'Extrême-onction :* la somme allouée par l'Administration de Monte-Carlo pour le rapatriement des décavés. — *Jouer la fille de l'air :* prendre la clef des champs. — *Le brodanchage. — Faire un bonnard en tête-à-tête. — La partie de sangliers. — Poser un cataplasme. — Jouer du piano,* etc...

Comment qualifier l'abus de l'anglomanie dans le français ? Il faut maintenant connaître les deux langues pour comprendre les articles de journal et les conversations des initiés ou prétendus initiés sur les sports à la mode. C'est du style bilingue, une manière d'argot, une mosaïque assez barbare, d'aucuns affirment : du charabia. On a relevé à ce propos bien des contresens, des méprises assez plaisantes, et les gens du monde les commettent aussi naïvement que ce boucher auquel Justin Améro demanda pourquoi il se servait du mot anglais *rumpsteak.* — « C'est pas de l'anglais, *rumpsteak,* répon-

dit-il, c'est du français, et du meilleur. — Vous plaisantez ! — Je m'y connais aussi bien que vous, moi. — Je vous assure que *rumpsteak* est un terme anglais, et il ne vaut pas *culotte*, qui signifie la même chose et a l'avantage d'être compris de tout le monde. — Allons donc ! Depuis que je me connais, on dit *rumpsteak*. Ça se dit de temps *mémorial*, depuis la fin des temps, quoi ! » Il est vrai que de leur côté les Anglais farcissent leurs discours de mots français.

Chamfort conte que le savant Boindin, avec ses amis Diderot, Piron, Lamotte, Voltaire, Marmontel, Naigeon, avait imaginé un jargon spécial, afin de pouvoir causer tranquillement de politique, religion et philosophie au café Procope. Ils appelaient l'âme *Margot*, la religion *Javotte*, la liberté *Jeanneton*, Dieu, *M. de l'Être*, etc... Quelqu'un qu'ils soupçonnaient de faire partie de la police s'approcha un jour et leur dit : « Messieurs, quel est donc ce M. de l'Être dont vous dites tant de mal ? — C'est un exempt de police », répliqua Diderot.

Un ouvrier dépose comme témoin devant le tribunal : « Mon président, le temps était beau, j'étais à la campagne où je me promenais en *menuisier*. — Que voulez-vous dire ? — Que je me promenais avec ma *scie* sous le bras. — Mais vous êtes fondeur en cuivre. — Avec ma *scie* sous le bras, c'est-à-dire avec ma femme. »

On a dit, fort irrévérencieusement, que le style des décadents formait une variété de la langue verte. A Dieu ne plaise ! Les poètes de la Pléiade ne furent cependant pas des créateurs d'argot, et de bons écrivains ont regretté que la langue classique du XVIIe siè-

cle se soit desséchée, appauvrie, en repoussant force expressions pittoresques du XVIe siècle. « Le néologisme, affirme un décadent, a l'avantage de créer un abîme plus profond entre les gens intelligents et les philistins, en rendant à ces derniers plus difficile, sinon presque impossible, la lecture de ce que les premiers produisent. » Ne poussons pas à l'extrême la plaisanterie de Voltaire sur notre langue, « cette gueuse fière à qui il faut faire l'aumône malgré elle », gardons-nous surtout de remplacer la pensée par la richesse du vocabulaire. Mais tout n'est pas à rejeter dans ces nouveautés.

Parmi les mots qui sont entrés le plus vite dans les habitudes de la bonne compagnie, citons à part la « blague ». Il a plu, et il semble qu'avec lui on comprenne sans peine le pourquoi du pourquoi ; il a un air bon enfant, gai, sans façon, il se prononce facilement, il rend maints services dans la conversation, permet de parler de tout sans se livrer. M. Émile Faguet y voit un exercice d'esprit, un bon secours pour la pudeur morale ; « la blague, dit-il, peut même être une manifestation de cette pudeur. » Ne vous y fiez pas trop toutefois ; la blague est souvent aussi l'arme des sots et des méchants, un moyen cruel de mystification ; certains blagués deviennent alors des souffre-douleurs, presque des martyrs. Bref la blague vaut ce que valent ses adeptes. On turlupinait au XVIIe siècle, on persiflait au XVIIIe, on blague au XIXe : ces trois verbes correspondent-ils à des sentiments différents ? Peut-être. Les deux premiers sont des aristocrates, le troisième est un rapin ; ceux-

ci sourient, s'enferment dans l'étiquette, s'habillent comme les courtisans d'autrefois ; l'autre rit aux éclats, met les mains dans ses poches, se contente du veston et du chapeau mou.

Francisque Sarcey donne cette excellente définition de la blague : « La blague est un certain goût, qui est spécial aux Parisiens, et plus encore aux Parisiens de notre génération, de dénigrer, de railler, de tourner en ridicule tout ce que les hommes, et surtout les prud'hommes, ont l'habitude de respecter et d'aimer ; mais cette raillerie a ceci de particulier que celui qui s'y livre le fait plutôt par jeu, par amour du paradoxe, que par conviction : il se moque lui-même de sa propre raillerie, il blague. Il blague la patrie, et au besoin mourrait pour elle ; il blague l'amour filial, et pleure quand on lui parle de sa vieille mère. Il blague les beautés de l'Italie, et se mettrait à genoux devant un Raphaël. Il y a dans la blague un certain mépris, très légitime d'ailleurs, pour les admirations convenues, pour les phrases toutes faites ; et à ce mépris se joint le plaisir de crever les ballons gonflés de vent, de se sentir supérieur en se prouvant qu'on n'est pas dupe.

« C'est le bon côté de la blague. Mais elle en a de fâcheux : la blague donne à l'esprit l'habitude de ne plus compter avec le vrai ni avec le faux, de chercher partout matière à raillerie. Il arrive fort souvent que le blagueur de profession, pris à son propre piège, ne distingue plus lui-même ce qui est bien de ce qui est mal, ce qui est juste de ce qui est inique ; il se grise de sa propre parole, il se fausse l'esprit et se dessèche le cœur !

« Cette sorte d'esprit a de tout temps existé en France. Elle s'est aiguisée, exaspérée dans les premières années du Second Empire. »

On pourrait presque soutenir que la blague est le pont-aux-ânes de l'athéisme et de l'anarchie morale, et qu'elle les prépare. Avec l'admiration, on vit un peu comme si l'on était dans l'île des Géants de Swift ; avec la blague, on voit les choses comme si l'on était dans l'île de Lilliput. Romanciers, vaudevillistes ont tellement usé du procédé, qu'ils l'ont accrédité dans toutes les classes de la nation. J'ai entendu un paysan résumer en ces mots son opinion sur un grand orateur : « Il blague bien. »

Mais pourquoi tel mot d'argot ou de jargon a-t-il réussi, et pourquoi tel autre reste-t-il mort-né, ou tombe-t-il après avoir charmé quelque temps l'immortel troupeau des moutons de Panurge ? (1) Ici commence le grand mystère, le mystère de la mode, à laquelle l'argot est soumis, lui aussi. Or la mode, c'est Protée, c'est l'imprévu, c'est un phare à feux changeants, ce qui plaît aujourd'hui, ce qui déplaira demain, le caprice magicien qui fait et défait les réputations, sphinx éternel qui sans cesse livre son secret et sans cesse le reprend, un dieu qui ne compte guère d'athées parmi les femmes, fleur de l'imagination, enfant du goût et parfois du faux goût. Comme notre âme se pose sur les choses du monde, comme l'hirondelle s'arrête un instant au bord du toit, la mode est toujours prête à

(1) Voir le tome II de cet ouvrage, pages 261 à 338.

s'envoler vers de nouveaux pays. Ses filles, les modes, ses fils, les engouements, sont-ils des créations ou des résurrections? Ils sont tantôt les unes et tantôt les autres, tantôt des princes détrônés, tantôt des prétendants heureux. La mode a ses mystères, sa logique, sa philosophie, ses raisons que la raison ne connaît pas toujours. Il y a des modes éphémères, et il en est d'autres qui s'élèvent à la dignité de mœurs, d'habitudes nationales : bref, les modes reflètent l'histoire de nos admirations et de nos engouements, notre génie et nos génies, nos vertus et nos sottises.

Ce qu'on a dit de la philosophie et des avatars de la mode s'applique aux vicissitudes du langage aristocratique et de son cousin plébéien l'argot. Tous deux s'alimentent aux sources les plus diverses, et, à l'exemple de l'animal fabuleux, prennent la couleur des époques qu'ils traversent, des événements qui surgissent; tous deux se comportent comme un organisme vivant, comme un perpétuel devenir; tous deux sont également représentatifs, et l'on pourrait presque écrire l'histoire d'un individu, d'une profession, d'une classe sociale, d'une nation, d'après les évolutions de son langage : dis-moi comment tu parles, je te dirai qui tu es. Chacun de nous en effet a ses tics, ses tours d'esprit, et, du plus au moins, son argot ; à défaut de l'argot de conversation, nous pensons souvent, agissons et nous habillons en argot.

Une gentille variété de l'argot mondain, c'est le parler mignard, tendrement et inépuisablement inventif, des mères avec les petits enfants ; à toutes il semble que le

langage ordinaire soit trop rude pour ces jeunes oreilles, et qu'elles doivent inventer quelque chose d'infiniment doux à l'usage de ces êtres chéris ; elles voudraient leur parler la langue des anges, et, involontairement, elles cherchent des mots nouveaux qui seuls pourraient satisfaire leur adoration. Et quelquefois cet amour leur inspire des expressions charmantes, de même qu'il les régénère, les crée souvent, les élève de l'état de poupées au rang de femmes. L'enfant, a-t-on dit, est le père de l'homme ; il est parfois sa muse, sa religion de grâce et d'amour, et il a fréquemment de délicieux mimologismes.

Et plus tard, lorsqu'il a grandi, l'enfant se fait une langue, un argot pour ses jeux ; la poésie, l'action, l'invention, fermentent en lui, cherchent à se produire ; des traits soudains, un jargon pittoresque, s'échappent continuellement de ses lèvres. L'enfant, le collégien, l'adolescent, sont de grands, de terribles créateurs d'argot mondain. Et voilà encore une des manifestations de la métamorphose sociale qui s'accomplit : nos jeunes gens ont moins qu'autrefois le sens du respect, ils nous tiennent tête volontiers, et, pour un peu, nous reprocheraient de penser comme les voltigeurs de Louis XIV ; ils disent des mots d'argot qu'ils apprennent à leurs sœurs, à leurs danseuses, lesquelles les répètent avec un fâcheux empressement. Qui faut-il accuser ? La démocratie, le Code civil, la science, l'américanisme ? De tout un peu sans doute ; les choses sont ce qu'elles sont, et les inconvénients demeurent la rançon du progrès.

Je demande à mes jeunes amies, connues ou inconnues, de se souvenir qu'elles doivent nous charmer, et non nous scandaliser ; que l'argot s'accorde en général assez mal avec la pudeur, la réserve, la grâce, la distinction, qu'elles ont mission spéciale de représenter ici-bas ; qu'il y a encore beaucoup de parents que des paroles trop cavalières étonnent désagréablement, et pas mal de jeunes gens qui les trouvent drôles dans la bouche de celles... qu'ils n'épouseront pas. Sans doute, il faut être de son temps, prendre une moyenne, ne point se guinder, ni se montrer bégueule : il y a une juste mesure à observer, et cette mesure est commandée par le bon goût, le tact, cette vertu féminine par excellence, cet instinct précieux qui évite les mots violents ou incongrus, les démarches téméraires, — ce génie délicat fait de réserve, de respect du mérite, des préjugés ou des prétentions des autres, qui maintient l'unité du caractère dans les situations les plus diverses, comme d'autres respectent l'unité de l'amour dans la pluralité des amours ; le tact, qui est aussi l'art des concordats entre les paroles et les pensées, l'art du compliment nuancé, la meilleure école de tolérance, le charme et le décor de la vie sociale.

Or, ce bon goût, ce tact, sont les qualités harmonieuses qui manquent souvent à la jeunesse, parce qu'elles résultent d'une science profonde de la vie, parce qu'aussi la jeunesse incarne l'action, le bruit, le mouvement, la superbe confiance en soi-même. Et ces qualités sont presque toujours en opposition avec l'argot qui les dédaigne, les tourne volontiers en ridicule, qui

vit de fantaisie, d'audace, de mépris des conventions, et se ressent de ses origines modestes. L'art des nuances ! Chansons, fadaises que tout cela. On lui dit : *Zut !* ou : *Je t'écoute !* ou : *Tu te paies ma tête !* ou : *Penses-tu ? La barbe ! C'est coco ! C'est antédiluvien !* Je connais une jeune personne qui, lorsqu'on lui raconte une anecdote, un fait connu d'elle, lance avec une petite moue ironique : « *Henri IV est mort !* » Ce n'est pas trop respectueux, mais cela vaut encore mieux que : « *On veut faire poser Bibi !* »

Au risque de passer pour un vieux rabâcheur, pour un *empêcheur de danser en rond*, je rappellerai cette réponse d'une jeune fille, trop bien stylée sans doute par son grand frère, qui passait son examen pour le brevet de capacité ; quand on lui demanda qui était Mme de Maintenon : « La dernière bassinoire de Louis XIV », dit-elle. L'examinateur *vieux jeu* la refusa du coup. Une autre jeune fille *modern style* (on ne dit plus fin de siècle) manqua un très beau mariage parce que, entre deux valses, elle questionna ainsi celui qu'elle espérait épouser : « Voyons, êtes-vous un bon *gigolo ?* » Et il m'est arrivé d'entendre, derrière un indiscret rideau, une conversation entre cinq jeunes femmes et jeunes filles du *dernier bateau*, d'un monde brillant mais teinté d'exotisme et d'outrance, une conversation non point à faire rougir les singes, comme disait Octave Feuillet, mais une conversation où l'argot des courses, l'argot de la toilette, l'argot des polytechniciens, l'argot militaire, et même un peu l'argot des grecs, se confondaient dans un immense mépris de la syntaxe et de l'Académie

française. J'avais déjà quelque teinture de la langue verte, mais ces dames se chargèrent, sans le savoir, de compléter mon instruction ; je crois, Dieu me pardonne, qu'elles auraient rendu des points à Balzac, à Eugène Sue, et auraient pu figurer parmi les dignitaires de l'Empire de Galilée, ducs et archi-suppôts, au-dessus desquels trônait le grand coësre (grand mendiant) ou roi de Thunes, chef suprême élu chaque année par les États Généraux de la corporation des gueux et truands, siégeant dans la cour des Miracles, ayant sa bannière et ses armoiries : un chien crevé porté au bout d'une perche.

Par elles j'appris, par exemple, que leur amie Louise de T... avait des *abatis* canailles, que le père d'une autre, un vieux *loufoque*, avait plusieurs fois *mangé la grenouille*. Une d'elles venait *d'en boucher un coin* à Jean R..., qui avait eu le *toupet* de lui déclarer sa flamme : « Pas de galette, ma chère, la plus noire purée ; ce que je l'ai remisé ! Mon cher, lui ai-je dit, vous pouvez vous *rincer l'œil* en me regardant ; c'est tout ce que vous aurez de moi. — Il fallait, reprit une autre, qu'il eût *quelque chose de fêlé dans le ciboulot*. Mais aussi, tu es trop sentimentale, ma petite ; avec moi, pas de danger que les *pannés* viennent s'y frotter ; pas de *pognon*, pas de flirt. Comme nos camarades américaines, j'ai la liste de tous nos gigolos mondains, avec le chiffre de leurs *picaillons*, l'état présumé de leurs dettes, l'âge des père et mère, des parents à succession, les noms des petites amies qu'ils pensionnent. Ils me renseignent les uns sur les autres. Nous devons apprendre à

nous défendre. Quand ils n'ont pas le million, ils peuvent se *fouiller*. — C'est comme moi, fit la plus jeune, une ravissante créature qui semblait faite de la rognure des anges : ton cousin Gaston en pinçait pour moi ; il roulait des yeux comme une carpe en me contemplant, il m'écrasait les *ripatons* en dansant et s'excusait sur son émotion ; il me glissait des sonnets, des quatrains. Je lui ai dit de *me donner son aileron et de me mener à l'abreuvoir*, où, tout en sirotant une glace, je lui ai collé son paquet : « Mon petit Gaston, j'aurais peut-être un *béguin* pour vous si j'étais mariée : quant à vous épouser, rayez cela de vos papiers ; vos vers, c'est très joli pour le sentiment, mais, au point de vue sérieux, je *m'en flagelle l'orbite*, je *m'en tamponne le cristallin*. On ne s'habille pas chez nos grands couturiers avec des sonnets ; on ne fait pas bouillir le pot-au-feu avec des élégies. Voyons, ne vous lamentez pas, fermez votre boîte poétique, et rouvrez-la pour moi dans sept ou huit ans : alors nous verrons. » Voilà comment je l'ai envoyé à la balançoire. Là-dessus, mes chéries, je vous lâche ; l'auteur de mes jours vient me chercher (*j'en pince!*) et me fait signe qu'il est temps de *rapatonner à la michotte* (de rentrer chez soi). »

Elle disparut, légère comme une sylphide, décevante comme la chimère, et le quatuor continua. « — La douairière de F... a, paraît-il, *l'air d'une vieille tourte;* la comtesse de T... un *chic type;* elle se met à merveille, donne des fêtes *épatantes*, et elle est aimable comme les vieilles femmes qui ont *beaucoup rôti le balai;* Mme T... a fait du *chichi* en racontant à Mme X... les potins de cette

tapette de B... Henri de G... danse bien, mais il est rasant, rasant ! Quand il a parlé cinq minutes, je pense qu'on aurait le temps d'aller à Fontainebleau et d'en revenir. Louis B... est au contraire tordant, crevant, gai comme un pinson ; mais pas de *cresson sur la fontaine;* il faudra que je lui dise de se payer une perruque ; avec une *réchauffante,* on pourrait l'arranger en mari. — Demain on va s'embêter ferme chez la duchesse : je ne voulais pas, mais maman m'a tant *chinée* que j'ai promis. On tâchera de se *tirer des flûtes* de bonne heure pour rappliquer chez la grosse***. — Convenu : nous nous *esbignerons* de notre côté, et nous *taillerons encore une bonne bavette.* »

J'étais un peu ahuri, je l'avoue, et je venais à me demander si ces jolis vibrions moraux n'avaient pas institué un concours de langue verte ce soir-là. Peut-être aussi jettent-elles leur gourme, et feront-elles de bonnes mères de famille. Et puis ce sont là des exceptions ; trois pies dans un bois y mènent plus grand tapage que trois cents tourterelles. Mais j'allais oublier le bouquet : une des anabaptistes lança ce cri significatif : « Des honnêtes femmes, zut ! n'en faut plus : papa dit qu'elles sont trop embêtantes. »

Un instant après, elle ajoutait : « Il a un chic épatarouflant, papa ; quand je sors avec lui, je me mets sur mon trente-six, afin d'avoir l'air d'être sa cocotte, comme un passant l'a dit un jour. J'étais joliment flattée ! » Je compris qu'elle avait perdu sa mère ; tout de même il m'a semblé difficile, avec la meilleure volonté du monde, de lui tirer un bon horoscope conjugal...

Là-dessus, j'ai entrepris une petite enquête, interrogé les littérateurs mondains, les mondains lettrés, recueilli mes propres souvenirs, noté un certain nombre de mots d'argot, qui plus ou moins sont employés dans la société élégante. Ainsi :

— A la coule. — Se la couler douce. — Avoir la rave creuse. — Dévisser son billard, manger les radis par la racine, sentir le sapin, lâcher la rampe, se casser le verre de montre, remercier son boulanger. — Avoir une sale binette, une trombine à coucher dehors. — Tu parles ! — Avoir une araignée dans le plafond, un cafard dans la coloquinte. — Ah ! chouette alors ! — Ça te la coupe, cadet ! — Grimpant, culbutant, falzard (pantalon). — Remporter une veste, boire un bouillon, ramasser une pelle, prendre une culotte. — Se piquer le nez. — Donner un tuyau, faire un four, une gaffe. — Faire son persil, sa poire, faire de la poussière. — Battre la dèche, balancer son chinois. — Chaparder, chahuter, pincer un rigodon. — Mettre sa toquante chez ma tante. — Couper la chique, être ratissé. — Coller un pain, flanquer une beigne à quelqu'un. — Tomber sur un bec de gaz. — Griller une sèche, le coup de fion. — Piquer son chien, pioncer, roupiller. — Rester baba, en être bleu, en être tué. — Froussard, melon, avoir un joli galurin. — C'est un vilain moineau, un Cosaque, un pompier. — Il se gobe. — Casquer. — Se fourrer les doigts dans le nez. — Je me la brise. — Soif : la dalle en pente, cracher en blanc. — Le vol-au-vent : un panari en croûte. — Ton singe est-il chic ? — Vadrouille, vadrouiller. — Montrer le bois de sa brosse : être chauve. — Monter un bateau, une

trirème. — Bluffer. — Je suis fermé, je suis blind (au Poker). — Voulez-vous prendre un canter? (un petit galop)? — A tombeau ouvert (à toute allure). — Tirer sur les ficelles (retenir). — Capon, froussard. — Chouchouter (dorloter). — Jaspiner. — Y aller de ses vingt francs, de sa larme. — Poireauter (attendre). — La poisse (la déveine). — Se barber. — Peau de balle. — Se cavaler. — Être fait (découvert). — Faire du plat (faire la cour). — Tout de go. — Casser sa pipe, crever ses pneus ; (mourir). — Froufroutant. — Skating des mouches (crâne nu). — Tireur au flanc (paresseux). — Nib (non). — Refermer son seau de propreté : (se taire). — Le corset : Poste restante de Cupidon. — Je le crains... de cheval ; je le crains... quebille. — Il faut vous grouiller (remuer). — Saigner du nez (avoir peur). — Béguin : caprice amoureux ; voir la comédie de Pierre Wolff et une jolie chronique de Francis Chevassu dans *Le Journal*. — Culot (aplomb). — Midinette, Minuinette. — Rondouillard, Boscard. — Ce qu'il doit en avoir un dessus de malle (poilu). — Je l'ai dans la peau, dans le sang. — C'est crevant, c'est tonkinois, c'est de la joie en bâton. — Rôtir son péplum, son balai. — Se tricoter (sortir de chez soi). — Landau à baleines (parapluie). — Du flan ! Des navets ! — Chambard, chambarder. — Patelin. — Oggi (le flirt). — Le je m'assiedesutisme. — Ma ronflante (mon auto). — Être gironde. — Corder (s'entendre). — Araler (ennuyer). — Danser la chieuvre. — Farcir des noisettes (tromper). — Maboule, Loufoque. — Flapi. — Bistro, Rogomiste, Mannezingue (Débitant). — Tripatouiller. — Ça t'en

masque une fissure, ça t'en bouche un coin ! — Pékin. — Étrangler un perroquet (boire une absinthe). — Poser un lapin. — Se gondoler. — Avoir une araignée dans le plafond. — En suer une (danser une valse). — Crouster. — Zieuter. — Ronchonner. — Vlà mon abatis (mon bras). — Schlinguer du galoubet (avoir l'haleine hostile). — Gogo. — Kif-Kif. — Faire un jus épatant. — Faire la retape. — Se donner du coton : trimer. — Chopin. — Chauffer 5.000 dans la caisse du patron. — Il faut que je me sylphide, que je m'esbigne : que je sorte. — Avoir son petit jeune homme, son plumet, se piquer le nez, être paf. — Pocheté. — Moche, amoché. — Les Têtes de Veaux, les Grosses tripes (les sénateurs). — Les Bouffe-Galette de l'Aquarium du Quai d'Orsay (les députés). — La Cathédrale de la mangeaille (les Halles). — La muette (la conscience). — La Tour de Babel (Chambre des Députés). — Suce-Larbin (Directeur de bureau de placement). — Aller à la chasse avec un fusil de toile (mendier). — Mettre sa toquante chez ma tante. — Passer l'annuaire sous le bras être promu à l'ancienneté). — T'en as un œil ! — Les pieds nickelés. — Zigouiller (assassiner), argot des malandrins. — Rouspéter, Rouspétance. — Les mirettes (les yeux). — Lancequiner (pleuvoir). — Passer à tabac, Chiquer (battre). Les Q. M., les Quinze Mille Balles (les députés). — Aimoir. — Scéneur (qui fait des scènes). — Crâner, Crâneur. — Être à cran, à hauteur. — Ce n'est pas de la gnognotte d'éclair (Gavroche dans *Les Misérables*). — Nichons, Bossoirs (seins). — De la grenouille de choix. — Il n'a pas la trouille ! — Cirer les parquets (danser).

— Avoir l'œil (logé sans frais). — Calter. — Hausser le ratelier (couper les vivres). — Épatarouflant. — Dégoiser une babillarde (écrire une lettre). — Il acquiert mon profil (se paie ma tête). — Celui qui ne renvoie pas l'ascenseur (égoïste). — Faire la vie de tirebouchon, une vie de jarretière, de petite correspondance, en losange. — Inviter en cure-dent. — Gnolle, raplapa. — Chichi. — Aller au pieu, pieuter (se coucher). — Rastaquouère. — Jouer de l'orgue (ronfler). — Avoir un phoque de six mois dans l'aquarium. — Pédezouille.

Notons encore cette plaisante périphrase du verbe loucher dans une chanson de café-concert : « Il a z'un œil qui dit à l'autre : viens donc, j't'emmène à la campagne. Mais l'autre œil lui répond : J'peux pas, moi, je reste à Paris. »

Bénisseur : le père noble d'autrefois qui au théâtre répand sur les jeunes gens la rosée de ses bénédictions et de ses larmes. Rien de ce gentilhomme du XVIIIe siècle qui admonestait en ces termes son gendre, sa fille, lesquels, pendant le déjeuner, s'embrassaient comme des tourterelles : « Monsieur mon gendre et Madame ma fille, ne pourriez-vous descendre tout embrassés ? »

Je m'en bats l'œil. Saviez-vous que cette locution datait du XVIIIe siècle ? Je m'en bats l'œil, lance le chevalier de l'Isle dans une lettre à Voltaire. Et avant lui un auteur dramatique fait dire à certain personnage :

Morbleu ! Je me bats l'œil de Mercure et de toi.

Enlevez-lui le ballon ! Ce vocable me rappelle un nouveau méfait de l'argot. Un fort galant homme de mes amis acheva de perdre la foi monarchique, parce qu'il

entendit une grande princesse étrangère jeter ce mot d'encouragement à un de ses familiers qui discutait sur la qualité de certains cigares avec un autre courtisan. Le charme fut décidément rompu.

Une jeune femme, fanatique de langue verte, m'a dit sérieusement : « L'argot, c'est ma langue étrangère. » Et dans un dîner chez Mme E..., une femme du plus rare mérite, Mme C..., se penchant vers moi, et me montrant certain gentleman qui passait pour être au mieux-mieux avec Mme de B..., chuchota dans mon oreille : « On dit qu'il songe à *plaquer* sa vieille blonde. » Ce qui ne tarda pas à se réaliser. Je sursautai dans mon être moral ; Mme C..., que je connaissais depuis vingt ans, n'avait jamais dit devant moi un mot qui fleurât l'argot : d'où je conclus que les temps étaient proches, et que l'argot allait devenir le français du XXe siècle.

L'argot a eu de nombreux admirateurs et partisans. Platon appelle le peuple son professeur de langage. Montaigne déclare tout net qu'il aimerait mieux que son fils apprît « aux tavernes à parler qu'aux écoles de parlerie... Le parler que j'ayme, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche ; un parler succulent et nerveux, court et serré, non tant délicat et peigné, comme véhément et brusque ; plus tost difficile qu'ennuyeux ; esloingné d'affectation : desréglé, descousu et hardy : chaque lappin y face son corps ; non pédantesque, non fratesque, non plaideresque, mais plustost soldatesque, comme Suetone appelle celuy de Julius Cesar. »

« J'apprends tout mon français des gens du port »,

disait, non sans exagération, Malherbe ; et du Marsais affirme qu'il allait chercher aux halles des provisions de tropes.

Victor Hugo, qui a contribué à populariser l'argot, trouve qu'il a sa poésie, mais fait quelques réserves. « C'est, dit il, toute une langue dans la langue, une sorte d'excroissance maladive, une greffe malsaine qui a produit une végétation, un parasite qui a ses racines dans le vieux tronc gaulois. Selon qu'on y creuse plus ou moins avant, on trouve dans l'argot, au-dessous du vieux français populaire, le provençal, l'espagnol, l'italien, l'anglais, l'allemand, du roman, du latin, enfin du basque et du celte. Formation profonde et bizarre, édifice souterrain bâti en commun par tous les misérables.

« Qu'on y consente ou non, l'argot a sa syntaxe et sa poésie. C'est une langue. Si, à la difformité de certains vocables, on reconnaît qu'elle a été mâchée par Mandrin, à la splendeur de certaines métonymies on reconnaît que Villon l'a parlée...

« L'argot est un vestiaire où la langue, ayant quelque mauvaise action à faire, se déguise. Elle s'y revêt de mots-masques et de métaphores-haillons... L'argot, c'est le verbe devenu forçat, chaque syllabe a l'air marquée ; les mots semblent fumer. Telle phrase nous fait l'effet de l'épaule fleurdelysée d'un voleur brusquement mise à nu. »

Charles Nodier voit dans l'argot « une langue généralement composée avec esprit, parce qu'elle a été faite, pour une grande nécessité, par une classe d'hommes

qui n'en manquent pas »; il déclare aussi qu'il serait injuste de repousser, sous prétexte de néologisme, un grand nombre d'expressions vives, caractéristiques, indispensables, dont le génie fait de temps en temps présent aux langues. « Il n'appartient à personne d'arrêter irrévocablement les limites d'une langue, et de marquer le point où il devient impossible de rien ajouter à ces richesses. » Et, en vérité, la plupart des grands écrivains sont créateurs, ils se font leur langue, et ils l'imposent ; ils ont, quoi qu'on dise, plus d'esprit que tout le monde. Ne sont-ce pas les hommes de génie, dans tous les genres, qui ont raison contre leur époque et contre tous les siècles ? Leurs paradoxes de la veille ne deviennent-ils pas les lieux communs du lendemain ?

« Une langue cultivée, écrite, dit Quinet, vit de la substance qu'elle emprunte aux dialectes populaires. Si l'intervalle devient trop grand entre ces dialectes vivants et la langue traditionnelle, celle-ci se dessèche comme une plante à laquelle manque le sol ». (*Histoire de la vie et de la mort des langues*).

« En fait de musique et de langage, opine d'Ortigue, c'est le peuple qui invente. » L'absolutisme d'une telle doctrine n'offre-t-il pas quelque chose de comique dans un siècle qui a produit Victor Hugo, Balzac, Flaubert, Weber, Meyerbeer, Wagner ? Le peuple invente, mais plus souvent il répète ou démarque les inventions du génie.

L'argot, affirme Ernest Renan, n'est pas aussi arbitraire dans sa formation qu'il le paraît au premier coup d'œil.

Philarète Chasles appelle l'argot : cette langue de l'ironie sans pitié.

Le langage populaire, remarque Bopp, est une ruche vivante où s'élaborent les mots.

Le patois, d'après M. Paul Bourget, c'est de l'argot qui sent bon, et M. Jules Claretie écrit que la caricature est l'argot du dessin.

Et puisque tant d'hommes illustres ont vu d'un bon œil l'argot, ne nous étonnons pas qu'un professeur de l'Université, M. Armand Weill, lui ait consacré un discours dans une distribution solennelle des prix du lycée Victor Hugo : « Je comparerais volontiers, dit-il, cette pénétration des mots d'argot dans le langage à l'entrée d'une bande d'enfants dans une assemblée de savants : les plus timides restent à la porte, mais l'un d'eux s'est aventuré dans la salle : on rit, on lui fait place ; il s'installe, il revient : demain il sera de l'Académie. Apprenons donc à connaître, sans les mépriser, les mots d'argot ; traitons-les au besoin de polissons, mais n'oublions pas que les gamins d'aujourd'hui peuvent être, dans l'avenir, nos maîtres. »

L'argot n'a pas non plus manqué de poètes :

S'inspirant peut-être des ballades argotiques de François Villon, le poète Victor-Émile Michelet, lauréat du prix Sully-Prudhomme, a composé un sonnet en argot sur les malandrins.

Voici le premier quatrain :

J'ai connobré le jars avec des fourloureurs,
Des raboteux de sorgue, antiffleurs de tourtouse,

Ayant pacqueliné par vergue et par cambrouse,
Ratons madrins autant que cagous enquilleurs...

Ce qui signifie :

J'ai appris l'argot avec des assassins,
Des rôdeurs de nuit, fiancés de la corde,
Ayant roulé par villes et campagnes,
Petits filons fûtés autant que maîtres voleurs.

Jehan Rictus, dans les *Soliloques du pauvre*, fait parler les enfants du peuple,

Nous, on est les pauv's tits Fan-fans,
Les p'tits flaupés... les p'tits foutus,
A qui qu'on flanqu' sur le tu-tu ;

Les ceuss' qu'on cuit, les ceuss' qu'on bat,
Les p'tits bibis, les p'tits bonshommes,
Qu'ont pas d'bécots ni d'sucs de pommes ;
Mais qu'ont l'jus d'triqu' pour sirop de gomme
Et qui pass'nt de beigne à tabac.

Les p'tits vannés..., les p'tits vanneaux
Qui, flageol'nt sur leurs p'tits échasses,
Et d'qui on jambonn' dur les chasses,
Les p'tits Pierrots, les p'tits vermines,
Les p'tits sans cœurs, les p'tits sans-dieu,
Les fuit-d'partout, les pisse au pieu
Qu'il faut bien que l'on estermine...

Peut-être suffirait-il, en guise de protestation, de rappeler ce mot fameux : « J'en appelle à toutes les mères ! »

Le grand poète Jean Richepin a mis à la fin de *La Chanson des Gueux* un glossaire argotique, et ce ne

fut pas la précaution inutile si l'on en juge d'après ce sonnet bigorne :

Ho ! les Merchors, Ponciers, Bouchons,
Dévalons donc dans cette piole
Où nous aquigerons riole,
Et sans débrider nos pouchons.

Gy, marpaux, gy, nous remouchons
Tes rouillardes, et la criole
Qui parfume ta cambriole.
Ho ! salivergues et bouchons !

Et si tézig tient à sa boule,
Fonce ta largue et qu'elle aboule
Sans limace, nous cambrouser.

Nouzailles paîrons notre proie,
A ta marquise d'un baiser,
A toi d'un coup d'arpion au proye.

Piole, bouge. — *Aquiger*, prendre. — *Riole*, bombance. — *Pouchons*, bourses. — *Marpaux*, patron. — *Remoucher*, regarder. — *Rouillarde*, bouteille de vieux vin. — *Criole*, viande. — *Cambriole*, boutique. — *Salivergue*, assiette. — *Tézig*, toi. — *Largue*, femme. — *Limace*, chemise. — *Cambrouser*, servir. — *Nouzailles*, nous. — *Arpion*, pied. — *Proye*, derrière. — *Gy :* oui.

Dans son culte pour l'argot, Delvau en vient à traiter avec peu de respect l'Académie et ce qu'il appelle l'argot des académiciens. « Si les académiciens parlaient comme tout le monde, je n'eusse jamais songé à leur consacrer une seule ligne dans ce Dictionnaire impertinemment édifié à côté du leur. Mais ces pontifes du

beau langage, s'imaginant sans doute qu'écrire c'est officier, ont de tout temps employé pour s'exprimer des expressions dont l'emphase prudhommesque et l'inintelligibilité singulière semble appartenir à ce qu'on pourrait appeler une *langue bleue*... Pour ma part, j'avoue ne voir aucune différence entre les périphrases de Commerson et celles de l'abbé Delille, entre l'argot de la rue et l'argot de l'Institut. En quoi, je vous prie, *brouter les pâturages de l'erreur* est-il plus singulier que le *tube qui vomit la fumée?* En quoi la *plaine liquide* est-elle moins burlesque que *canonnier de la pièce humide?* Et cet *animal guerrier qui inventa le trident?* Et les *larmes de l'aurore?* Et les *nourrissons du Pinde?*... Je préfère M. Chamfleury écrivant : « Je porte perruque et j'ai cinquante-huit ans », à Boileau écrivant :

Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse venue,
Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenue,
A jeté sur ma tête, avec ses doigts pesants,
Onze lustres complets surchargés de trois ans...

Ferdinand Brunetière, après avoir développé cette idée que en tout temps et par tout pays les langues littéraires ne sont sorties que de l'épuration même, en quelque sorte de la décantation de la langue populaire, conclut sévèrement contre l'argot : « La vérité vraie, c'est que toute originalité consiste ici dans la grossièreté. Tout y résulte manifestement d'une intention délibérée d'avilir et de déshonorer. Le problème est de donner à l'idée l'enveloppe la plus laide ou la plus hideuse qu'elle puisse recevoir. Évidemment, ces for-

mations sont l'œuvre d'imaginations toutes remplies de sales pensées..., parce qu'on parle comme on pense, et que pas plus on ne parle clair quand on pense obscur, pas plus on ne peut parler honnête, s'il est permis de s'exprimer ainsi, quand on pense canaille... Ce que le populaire invente, il faut bien le savoir, ce sont des moyens de détruire la langue. La faculté d'invention s'exerce ici merveilleusement. Et son habileté funeste à *estropier* les mots n'est égalée, pour parler comme lui, que par le triste plaisir qu'il prend à *décarcasser* la grammaire... »

Oui certes, le bas langage tend à matérialiser, à abaisser l'idée, et c'est là une langue qui fait le trottoir. Mais n'oublions pas que la langue, elle aussi, est un perpétuel devenir, qu'il en va des mots comme des feuilles dans les forêts à l'automne : les premières venues tombent, dit Horace, de même les vieux mots périssent, et d'autres, nés d'hier, fleurissent et s'épanouissent à la manière des jeunes gens :

Ut silvæ foliis pronos mutantur in annos,
Prima cadunt; ita verborum vetus interit ætas,
Et juvenum ritu florent modo nata vigentque.

Francisque Sarcey a défendu la langue verte contre ses détracteurs, contre la forte argumentation de Brunetière : « Y aller de ses vingt francs, de sa larme, je ne sais pas d'où vient la locution, mais comme elle est rapide, expressive, d'un tour véritablement français !... Je fais le serment d'user, quand il me plaira, de la locution : *y aller de,* et ceux qui ne seront pas contents

pourront se *fouiller*. Mon Dieu, je ne défends pas cette dernière métaphore. Elle est bien un peu grossière. Et cependant, comme elle est expressive!... Quand un officier est promu à l'ancienneté, on dit qu'il passe avec l'*Annuaire sous le bras*. Est-ce que cela n'est pas bien joli?... *Être d'attaque* : je sais bien que la locution nous vient de l'argot des charpentiers, mais comme elle est vive! comme la sonorité du mot est en rapport avec l'idée qu'il exprime!... *Bêcher*, quel joli synonyme à médire... Mais bêcher n'est pas de bonne compagnie : tant pis pour la bonne compagnie!... »

M. Clément Casciani a doctement disserté sur les sources diverses et sur la syntaxe de cet argot qui, on l'a vu, met à contribution toutes les langues, tous les patois, tous les provincialismes, qui forge en somme peu de termes et invente surtout des acceptions nouvelles. L'argot, confessons-le, est poète, inventeur, alchimiste; il nous a donné des mots amusants, savoureux, reconnus, consacrés aujourd'hui par l'usage ou par les dictionnaires, tels que : *chic*, *gogo*, *zut*, *blaguer* et *blagueur*, *rosse* et *rosserie*, *bêcher* pour médire, *scie* pour ennui, agacement. Mais il plonge si avant dans les bas-fonds, il a si souvent des allures communes, il pose si volontiers pour le débraillé et, tranchons le mot, pour le voyou, qu'à côté du bon langage, il paraît un parent qui a mal tourné, et qu'on ne saurait trop conseiller de lui faire peu d'emprunts : emprunts usuraires, contractés en général aux dépens de l'atticisme et de l'urbanité raffinée. Il a un côté réfractaire, niveleur, anarchiste, envahissant, qui commande la défiance, tout au moins

la réserve. Et puis c'est l'esprit de ceux qui n'ont pas d'esprit. Qu'avant de prononcer la formule d'admission, le *dignus intrare*, ses enfants aient fait un stage sérieux, montré patte blanche ou patte rose, voilà ce qu'il faut exiger sévèrement : c'est un ennemi, et un ennemi d'autant plus redoutable qu'il possède des qualités réelles, et qu'il a pour complices quelques-uns de nos penchants organiques, notre tendance naturelle au sans-gêne, au laisser-aller, à l'attitude des coudes sur la table, à l'oubli de la tenue morale et physique.

ADDITIONS ET ERRATA

Le premier chapitre de ce volume était déjà imprimé, lorsque j'ai pris connaissance du livre que vient de publier M. Frédéric Masson, membre de l'Académie française, livre où sont décrites, avec une admirable richesse de documentation et une rare élégance, la constitution et la vie extérieure de l'illustre Compagnie jusqu'à la fin de l'ancien régime (*L'Académie Française*, 1629-1793, un volume, Ollendorff.) Digne de ses aînés, ce nouvel ouvrage de l'éloquent historien devient le guide indispensable de tous ceux qui voudront bien connaître les annales de l'Académie.

On trouvera dans les *Mémoires d'une Contemporaine* (p. 321) le récit, assez agréable, de la réception de Campenon, qui succédait à Delille, par Regnault de Saint-Jean-d'Angely.

Émile Breuillac (*Les Avocats Académiciens*, Niort, 1883) nomme plusieurs avocats, Guillaume Colletet, Pellisson, Louis Cousin, qui furent de l'Académie ; mais ils ne firent que traverser le barreau ou n'y obtinrent pas la réputation qui devait les conduire aux honneurs

du fauteuil. — Émile Breuillac rappelle que maître Rousse fut surnommé : Le Lamartine du Palais.

On peut lire, dans les *Souvenirs Littéraires* d'Édouard Grenier, et dans *Le Cénacle de Joseph Delorme* de M. Léon Séché, l'histoire de la candidature et de l'élection d'Auguste Barbier en 1869. C'est Édouard Grenier qui suggéra au comte de Montalembert l'idée de la candidature d'Auguste Barbier; il défendait la cause de Théophile Gautier, mais celui-ci était le protégé de la princesse Mathilde et du parti impérialiste ; Montalembert protestant qu'il ne voterait jamais pour lui : « Eh bien, dit Grenier, prenez un autre poète ; j'en sais un qui ne sera pas agréable aux Tuileries. — Et lequel? — L'auteur des *Iambes,* Auguste Barbier. — Mais il est mort ! — Nullement, il n'est qu'oublié. Je l'ai vu hier encore ; il était en parfaite santé. — Mais ! alors c'est bien l'homme qu'il nous faut. » Aussitôt Montalembert entonna l'éloge de Barbier, et Guizot fit chorus, mais leur candidat hésitait à se mettre sur les rangs contre Gautier ; il alla consulter Sainte-Beuve qui commença par le détourner, puis se ravisant : « Après tout, dit l'auteur des *Lundis*, vous feriez peut-être bien de vous présenter; on n'est jamais sûr de rien en fait d'élection. » Muni de cette espèce de blanc-seing, Barbier se mit sur les rangs, et, le 29 avril 1869, le même jour que le comte d'Haussonville et le comte de Champagny, il fut élu, au quatrième tour de scrutin, par dix-huit voix contre quatorze données à Théophile Gautier.

Une réflexion de la Comtesse Diane de Beaussacq. « A quoi sert l'Académie ? — A faire croire, à ceux qui en sont, qu'ils valent plus que ceux qui ont envie d'en être. »

Encore une variété de candidat : Achille le Roy, le candidat fantaisiste révolutionnaire qui, assisté de Maxime Lisbonne et de Marius Tournadre, — ceux-ci s'intitulaient « les Académicides » — vint jadis frapper à la porte de tous les Immortels. Camille Doucet, l'homme affable par excellence, fut de ceux qui consentirent à les recevoir. « J'ai quatre-vingt-un ans, leur dit-il, et depuis soixante-dix ans je n'ai cessé de travailler. Je ne vous demanderai pourtant pas de m'ouvrir la Bourse du Travail. — Qu'à cela ne tienne, répliqua Lisbonne ; nous sommes tout à fait disposés à installer rue de Bondy un syndicat d'académiciens. »

ERRATA

Page 9, ligne 7 : après les *Nièces de Mazarin* ajouter *Madame de la Sablière.*

Page 11, ligne 7 : *etc...* au lieu du point d'exclamation.

Page 97, ligne 21 : au lieu de *dut* lire *dût.*

Page 111, ligne 26 : au lieu de *innomés* lire *innommés.*

Page 181, ligne 22 : remplacer *mais* par : *un bon et un détestable.*

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

Le Premier Salon de France : l'Académie Française.

Les débuts de l'Académie Française. — Nombreuses Sociétés littéraires à Paris vers 1625. But de Richelieu. — Une Académie Française avait été créée de toutes pièces par les derniers Valois. — Les lettres patentes de 1635 assurent à la Compagnie un caractère public, une autorité régulière, l'indépendance, la dignité. — L'Académie devient *le cordon bleu des beaux esprits*. Elle demeure inféodée au pouvoir par plus d'un lien. Cependant Richelieu n'obtient pas toujours une déférence prosternée : la Querelle du Cid . . . . . 1 à 7

Les Femmes et l'Académie. — Les femmes figurent dans l'Académie des Valois. — Proposition de Charpentier D'Alembert et Madame de Genlis. Femmes *académisables* aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. — Les femmes pourraient avoir une autre Académie Française pour elles seules : quelques-unes de celles qui, selon l'auteur, mériteraient aujourd'hui d'en faire partie. La question a été posée devant l'Institut tout entier : vote de l'Académie des Sciences. Le 5 janvier 1911, les Cinq Académies discutent la question de l'éligibilité des femmes. Arguments mis en avant pour et contre. L'ordre du jour voté par l'Institut. — L'opinion de Madame de Girardin et de George Sand . . . . . 7 à 18

Le Protectorat de Séguier et de Louis XIV

Séguier ouvre aux hommes de cour les portes de l'Académie : *Les lettres en devenaient plus nobles et les nobles plus lettrés*. Sept Évêques et dix Abbés à l'Académie en

même temps. Aujourd'hui les hommes politiques ont remplacé le clergé. — L'idéal de l'Académie : être la représentation de l'esprit français. — Mot de Voltaire. — Chapelain, grand électeur de l'Académie après Séguier. — Les grands talents forcent petit à petit la porte de l'Académie. La requête du président Roze. — Publicité des Séances. — Plusieurs fauteuils se perpétuent dans certaines familles. — Jetons et Jetonniers. — Orthographe de Maurice de Saxe. — Avarice de l'abbé François Tallemant des Réaux. — Louis XIV interdit au duc du Maine de devenir académicien, fait élire Boileau. — Réception de Mgr de Clermont-Tonnerre. — Politique bienveillante de Louis XIV envers la Compagnie : le don de quarante fauteuils et le projet de l'abbé Bignon. La France transformée en un peuple de courtisans. — Critique de l'Académie. La mode des traductions : *les belles infidèles*. L'Académie de 1700 à 1730. Élection de Danchet. — Grands seigneurs lettrés. — Exclusion de l'abbé de Saint-Pierre (1718). . 18 à 37

Influence académique des Salons au XVIIIe siècle. Le *Tabouret de l'Esprit*. — L'Académie *élisante* est l'Académie en action ; sa vie extérieure. — La procédure de l'élection. — Fontenelle introduit à l'Académie l'esprit philosophique et scientifique. — Élection du président de Montesquieu. Un passage des *Lettres Persanes*. — Piron académicien en effigie. — Parallèle entre les élections du XVIIIe siècle et celles du XIXe siècle. — Le Cardinal de Fleury vis-à-vis de l'Académie : Louis Racine, Rollin, écartés. — Paradis de Moncrif, *historiographe* des chats ; moqueries et épigrammes. — Lesage et l'abbé Prévost n'entrent pas à l'Académie. — Madame de Tencin fait élire Marivaux en 1742 ; réception de celui-ci. — Les discours soumis au jugement d'une commission. Intrigues et courbettes de Voltaire pour obtenir le fauteuil : il triomphe en 1746 seulement . . 37 à 52

Quelques candidats des femmes : Le comte de Bissy, l'abbé de Boismont. — Fréron approuve l'Académie de recevoir des Grands Seigneurs et des Évêques. — Réprimande de l'abbé de Resnel à Duclos ; celui-ci se ménage la sympathie des grandes dames, se fait le porte-parole de l'opinion publique, devient Secrétaire Perpétuel : ses réformes académiques. — Le *Galithomas*. — Une méconnue de son époque et de l'histoire : la reine Marie Leczinska, ses rapports avec les Académiciens ; Hénault surintendant de sa maison. — Madame de Pompadour faiseuse d'immortels. L'abbé Le Blanc . . . . . 52 à 59

Luttes des partis à l'Académie. La querelle de Le Franc de Pompignan : victoire des philosophes : ceux-ci s'efforcent de s'installer dans la place, d'en faire la citadelle du parti. — Jusqu'en 1763 les forces continuent de se balancer. — Le *Coadjuteur* de la philosophie. — Conseils chimériques de Voltaire à Diderot. — L'histoire des boules noires. — Plusieurs élections établissent la prépondérance du parti philosophique : diplomatie de ce parti. Il commence à avoir son *point d'orgue*. — Saint-Lambert, poète sans poésie. — Le président de Brosses. — Bonnets et Chapeaux. — Un succès du duc de Richelieu à l'Académie. Réponse ironique de Voisenon à Mgr de Roquelaure. — Continuation de la guerre entre le parti religieux et le parti philosophique. Sermons étranges. Thomas déchaîne un nouvel orage en 1770. L'Abbé Arnaud . . . . . 52 à 72

Deux Secrétaires perpétuels : Duclos, d'Alembert. Quasi dictature de Duclos à l'Académie. — Élection de d'Alembert ; opinion de Nisard sur celui-ci. — Mots de Duclos. — L'abbé Delille et Suard élus et frappés du veto royal. — Aveu de d'Alembert. L'entrée du paradis littéraire. Plaintes de Linguet. — Ducis succède à Voltaire. — D'Alembert réussit à faire passer Condorcet. L'Abbé Barthélemy dernier académicien élu sous l'ancien régime. — Épigrammes . . . . . 72 à 80

Les avocats académiciens. Giry, Balesdens ; ce dernier s'efface devant Corneille. — Doujat. Les grands laborieux. — Charpentier, membre de deux académies, type d'écrivain polygraphe : ses anecdotes. — Défauts de l'éloquence du barreau à cette époque : érudition stérile et indigeste, *concetti*, citations et sophismes. — Patru fait pour le Palais cette besogne d'épuration qu'entreprirent Vaugelas, Malherbe, Boileau, pour la langue française et l'art poétique ; il n'a pas toujours été exempt de faux goût ; professe l'art de penser et d'écrire correctement. Son discours dans le procès de la duchesse de Rohan. — Opinion de Sainte-Beuve. — Patru innove aussi à l'Académie. — La seconde visite de la reine Christine de Suède à l'Académie contée par Patru. Quelques pensées de lui. — Sa réponse au moine auteur. Il s'appauvrit au barreau. Boileau achète la survivance de sa bibliothèque. Bénéfices et pension tardifs. Mort de Patru : épitaphe de Tallemant des Réaux : singulière épigramme de Boileau. — Barbier d'Aucour : il est de la grande tribu de ceux qui ne rem-

plissent point leur mérite. — Louis de Sacy : après sa mort, cinquante-huit ans s'écoulent avant qu'un autre avocat entre à l'Académie Réception de Target en 1785. *La Vierge du Palais.* Son mauvais style. Target membre de la Constituante. Railleries des *Actes des Apôtres.* Attitude de Target dans le procès de Louis XVI. — Le XIXe siècle est l'âge d'or des avocats académiciens. — Dupin ; caractère au-dessous du talent ; sa réponse à Victor Hugo. Boutade de Villemain. — Berryer élu en 1852, reçu en 1855 ; se dérobe à la présentation traditionnelle au chef de l'État. — Jules Favre élu le même jour que le P. Gratry Contrats innommés. . 80 à 113

L'Académie française après 1789. — Les Académies dénoncées comme des *repaires d'aristocratie* qui nourrissent les *chanoines de la littérature.* Rapport de Mirabeau rédigé par Chamfort. Brutal décret de la Convention. — Un vœu de Sainte-Beuve. — Le décret du 25 octobre 1795 ; fondation d'un Institut national ; erreur commise alors. — Loi du 4 avril 1796 : on ne pouvait être membre de plusieurs classes ; pour et contre ce système. L'Œuvre du Consulat. — Ordonnance de 1816. Opinion d'Ernest Renan. — L'opposition de l'Académie pendant le Second Empire : double témoignage de Pontmartin. — Sainte-Beuve préconise l'*Académie du Suffrage universel,* propose de diviser l'Académie en huit sections. Réponse de Nefftzer. . . . . 113 à 123

Les candidats académiques : Mot de Camille Doucet. — Boileau soutient le marquis de Mimeure contre Sainte-Aulaire. Le quatrain de Sainte-Aulaire à la duchesse du Maine. — Épigrammes. — Visite de l'abbé Raynal à un immortel. — Comment Laujon fut élu. — Réflexion de Casimir Delavigne. — Dupaty l'emporte sur Victor Hugo : sa spirituelle modestie. — Réponse de Brifaut à Chateaubriand. — Alfred de Vigny éconduit par Royer-Collard. Autres rabroueurs. Hugo fait voter Pongerville pour Balzac. — Lettre de Mérimée sur les tribulations du candidat. — Réponse de Baour-Lormian à Mazères. — Présentation du comte de Falloux à Napoléon III. — La superbe de Viennet. — Mots de Villemain. — Candidature d'Octave Feuillet en 1861 ; sa visite à Lamartine. Édouard Grenier chez Viennet. — Variétés de candidats : *Candidat casse-cou, candidat gaga, candidat martyr, candidat mauvaise langue, candidat grincheux, candidat confiant, candidat imprudent.* — Théophile Gautier. Salons académiques : Mme Mohl. —

Singulière oraison funèbre de Salvandy par Guizot. — Souvenirs de Jules Simon sur ses candidatures. — Alexandre Dumas père et l'Académie. Visite d'Anceloot à Cousin. — E. Labiche et Eugène Manuel. — Ceux qui, à diverses époques, ont mérité le 41e fauteuil . . . . 123 à 151

Les séances du Dictionnaire et les discussions. Quelques incidents. Réponses de Charles Nodier à Feletz. Hostilité de Victor Hugo contre Guizot et Cousin . . . . 151 à 153

Quelques réceptions à l'Académie française. — Sous l'Ancien Régime, elle siège au rez-de-chaussée du Louvre. Le premier académicien reçu en public. Le discours du récipiendaire et celui du directeur. Rites et étiquettes. Les billets d'entrée aux séances. La harangue de Racan. — Compliment de l'abbé Paul Tallemant. La commission tirée au sort pour écouter les discours avant la séance publique. Le public des séances. Lettre d'Alfred de Musset. Impressions académiques de la duchesse de Dino. Récit de Sainte-Beuve sur la réception d'Alfred de Vigny par le comte Molé. — Nisard et Musset. — Mgr Dupanloup sur Tissot. — Election du P. Lacordaire ; Falloux l'annonce officiellement à Napoléon III. Le discours du P. Lacordaire; début extraordinaire de la réponse de Guizot. — Séance de réception d'Alexandre Dumas contée par Goncourt. — Jules Lemaître sur Lecoute de Lisle académicien. — Influence des Secrétaires Perpétuels. — MM. Henri de Régnier, Henry Roujon, Denys Cochin. . . . . 153 à 183

Epigrammes contre l'Académie française et les Académiciens. *Les Lettres Persanes.* — Réponse de Duclos : L'Académie n'est pas une extrême-onction. — Voltaire et l'abbé Trublet. — Suard accommodé par Lebrun-Pindare. — Les académiciens se sont quelquefois entre-déchirés. Voiture et Esprit, Laprade et Augier. — Mot d'Alfred de Vigny. — Epigrammes entre candidats : Rimes millionnaires. — *Les Quarante Médaillons de l'Académie française*, par Barbey d'Aurevilly. — Les épitaphes académiques de Louis Ratisbonne. — Belle réponse de Viennet aux critiques contre l'Académie. Avoir maltraité l'Académie n'empêche nullement de désirer d'en être et d'y parvenir : exemple de Maxime du Camp . . . . . 183 à 203

Anecdotes sur l'Académie et les académiciens. — Le puriste Beauzée. — Modeste réponse d'Olivet. — « Je l'ai vu et je ne le crois pas. » Ambition appuyée sur la gastronomie. — Le bal d'Alexandre Dumas en 1832. —

Impressions de Victor Hugo : Conversation avec Viennet; l'élection d'Empis. — Lettre de Victor de Laprade au comte de Chambord. — L'Institut et le Second Empire vivent à l'état de paix armée. — Question naïve. Réflexion d'Ernest Legouvé. — Julia Pingard, chef du Secrétariat de l'Institut. — Les avatars de l'Académie. Réponse d'Ernest Renan à M. de Freycinet. La mère de Littré. Une visite de Leconte de Lisle à Victor Hugo. 203 à 216

Jugements divers. — L'Académie *porphyrogénète*. — L'abbé Genest mystifié par un physicien. — Opinions successives de Sainte-Beuve. — Politique de bascule. — Le panier aux œufs d'or. Les plis aux indemnités. Réponse d'Eugène Labiche à Mme Aubernon de Nerville. Trois grands Mécènes : le Gouvernement, les Académies, le Public. — Comparaisons d'Auguste Villemot, de Taine. — Le parrain du mot *chic*. — L'Académie, centre de sélection, asile pour les minorités, refuge pour l'élite. — M. Jules Claretie historiographe de la société contemporaine. — Un trait de Sully-Prudhomme. — Réponse du comte d'Haussonville. — Les vertus et la vertu. — La politesse et M. Gréard. — Sur Gaston Paris et M. Henri Lavedan. Les deux bouquets d'Henri Meilhac. — Le caractère de salon reste le propre des réunions particulières de l'Académie. — Heredia et M. Hanotaux. — Conclusion . . . . . 216 à 229

CHAPITRE II

L'Argot.

Le fruit défendu. — Origines de l'argot en France. — Langage secret, mystérieux, adopté dans un but de défense. Il pénètre dans le monde élégant vers 1840, conquiert la société brillante du Second Empire. — L'Académie française a consacré quelques-uns de ses termes. — C'est un genre qui a ses sous-genres, ses catégories propres à chaque profession. L'Ordre des Argotiers avant 1789. — Le gongorisme, l'euphuisme, le zarinisme, la préciosité, sont, dans une certaine mesure, des argots distingués. — La langue verte a un nom spécial dans chaque pays ; elle fait son tour du monde. Jugements d'Alfred Delvau, Jean Richepin, Marcel Schwob, etc... — Il ne faut pas confondre l'argot avec le langage technique des métiers . . . . . 229 à 241

L'argot s'alimente aux sources les plus diverses. Un de ses procédés. — Pauvre d'idées, capricieux, riche en synonymes. — L'argot musical. Quelques anecdotes. Ironie de Rossini. — Le clavecin transfiguré. — Origine de *Zut*. Pianoteurs et pianophobes. Mélomane féroce. — Argot de théâtre. — Argot de malandrins. — Argot des lycées, de Saint-Cyr, de l'École Polytechnique, de l'École Navale. *Le nègre* de Saint-Cyr. — Argot politique, argot médical, argot militaire. Argot d'amis, de spirites, de tricheurs au jeu. — L'abus de l'anglomanie dans le français : style bilingue . . . . . 241 à 256

La Blague : pour et contre elle. Le mystère de la mode : l'argot, lui aussi, est soumis à la mode. L'enfant, le collégien, l'adolescent, grands créateurs d'argot. Conseils inutiles. Invocation au tact, au bon goût, qualités harmonieuses qui manquent souvent à la jeunesse. Réponses malencontreuses de jeunes filles *modern style*. — Conversation mirobolante entre jeunes personnes *du dernier bateau* : ne pas non plus prendre au tragique ces excentricités verbales. — Liste de mots d'argot employés dans la société polie. — *Bénisseur : je m'en bats l'œil, enlevez-lui le ballon !* — « L'argot, c'est ma langue étrangère. » Symptôme des temps. — Admirateurs et partisans plus ou moins décidés de l'argot : Victor Hugo, Charles Nodier, Edgar Quinet, Ernest Renan, Francisque Sarcey. — Les poètes de l'argot. Conclusion . . . . . 257 à 281

Additions et Errata . . . . . 281 à 284

Table des matières . . . . . 285 à 291

LA CHAPELLE-MONTLIGEON (ORNE). — IMP. DE MONTLIGEON. — 3953-4-13.

DC
33
.4
D8
sér.9

Du Bled, Victor
La société française du XVIe siècle au XXe siècle

Erindale
College